TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 665 — SAMEDI 31 JUILLET 1982

La Belgique préfère le F 16 américain au Mirage français

LIRE PAGE 22



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Cheysson en Asie

Exception faite de l'étape indienne — qui permettra de poursuivre des consultations désormais régulières entre Paris et New-Delhi, — le voyage que M. Claude Cheysson entreprend cette semaine en Asie vise a renouer ou resserrer le dialogue politique avec des pays que la diplomatie française a un peu trop négligés depuis de longs mois.

Avec la Chine d'abord, que le ministre des relations extérieures dit vouloir aborder « avec modestie » : la France et ce pays d'un milliard d'habitants sont trop différents, trop éloignés pour que l'établissement de relations aussi étroites que privilégiées constitue une perspective réaliste. Il demeure que depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir les contacts entre les deux gouvernements ont été trop rares.

La visite en République populaire de M. Jobert, marquée en novembre 1981 par l'arrestation de la fiancée chinoise d'un diplomate français, a laissé entre Paris et Pékin un goût d'amertume qui ne pourra être effacé que si ce qu'il est convenu d'appeler « les cas humains » sont utilement évoqués par M. Cheysson.

Le climat s'y prête peut-être mieux aujourd'hui que l'hiver dernier. Si la France ne se fait pas d'illusions sur le rang auquel elle peut prétendre parmi les partenaires commerciaux de la Chine, elle semble avoir quelque espoir d'améliorer sa position dans ce domaine, notamment par la conclusion de contrats portant sur des armements — strictement défensifs, assure-t-on, mais qui intéressent vivement les Chinois — à propos desquels les négociations en cours depuis des années seraient désormais en bonne voie.

Reste le dialogue proprement politique, dont on souhaite à Paris qu'il soit aussi large que possible et permette de connaître les vues chinoises sur l'ensemble des grandes questions internationales. C'est cependant à propos des pays d'Indochine que se concentreront les échanges les plus difficiles, les approches françaises en direction du Vietnam étant très mal comprises à Pékin.

A Séoul, M. Cheysson fait face à une situation plus délicate encore. La thèse française est que la non-reconnaissance par les pays occidentaux de la Corée du Nord constitue une « anomalie » héritée des années 50, malsaine puisqu'elle exclut l'ensemble de la Corée des Nations unies, et qu'il convient donc de corriger. Les dirigeants sud-coréens n'acceptent pas ce point de vue, du moins tant que les alliés actuels de Pyong-Yang — Moscou, Pékin et l'ensemble des pays socialistes — ne sont pas disposés à reconnaître leur propre légitimité.

La diplomatie française est-elle en mesure de leur assurer une telle contrepartie ? Rien n'étant moins sûr, elle a avantage à n'avancer sur ce terrain qu'avec prudence, compte tenu en particulier des intérêts économiques en jeu et dont on ne cache pas, à Séoul, qu'ils seraient directement affectés par un geste unilatéral et jugé préjudiciable aux intérêts de la Corée du Sud.

Dans ces deux pays d'Extrême-Orient, le voyage de M. Claude Cheysson a également un caractère exploratoire puisqu'il est question — très hypothétiquement il est vrai — que M. Mitterrand visite l'un et l'autre dans le courant de l'année prochaine. Mais il va de soi que des déplacements présidentiels n'auraient de sens que s'ils devaient consacrer — comme cela doit être le cas dès cet automne avec l'Inde — un réel rapprochement entre Paris, Pékin et Séoul.

(Lire page 6.)

● LIBAN

Le cabinet israélien semble donner une nouvelle chance à la diplomatie américaine

La presse israélienne exprime un optimisme prudent après la diffusion à Djeddah, le jeudi 29 juillet, d'un « plan de paix » élaboré par une commission restreinte de la Ligue arabe et approuvé par le représentant de l'O.L.P. Cette déclaration d'intentions est pourtant d'une portée limitée La centrale palestinienne donne son accord pour l'évacuation de Beyrouth-Ouest des fedayin, mais elle avait pris le même engagement, par écrit, au début du mois de juillet. En outre, le texte de Djeddah n'évoque ni le calendrier ni la procédure de l'évacuation des combattants palestiniens, soumise d'ailleurs à diverses conditions.

L'absence de réaction négative du gouvernement de Jérusalem s'expliquerait par la décision de M. Begin de ne pas précipiter l'assaut contre Beyrouth-Ouest et de donner à la diplomatie américaine un délai supplémentaire pour aboutir à une solution politique.

Le Conseil de sécurité, remettant à une date ultérieure la poursuite de son débat sur le projet franco-égyptien, a adopté jeudi soir une résolution « exigeant » la levée du blocus de Beyrouth pour que la ville puisse être ravitaillée. Les Etats-Unis n'ont pas participé au vote après avoir reproché au Conseil ses « procédures hâtives ». La campagne menée par la presse arabe contre la politique américaine au Liban gagne en virulence.

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Un pas en avant* », c'est ainsi que la radio israélienne a résumé les appréciations portées dans les milieux proches du gouvernement au sujet des recommandations, approuvées par l'O.L.P., formulées à Djeddah par la Ligue arabe. La première réaction à Jérusalem est donc plutôt positive mais on se montre encore très prudent sinon sceptique, en soulignant que le gouvernement ne pourra se prononcer officiellement qu'après avoir reçu une confirmation et des éclaircissements de la part de l'émissaire américain,

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

● ITALIE

Une instruction est ouverte à Milan contre Mgr Marcinkus « banquier » du Vatican

Le scandale de la déconfiture du Banco Ambrosiano, déjà marqué par la mort tragique du banquier Robert Calvi à Londres. et l'implication de l'Institut pour les œuvres de religion, organisme financier du Vatican, a pris de nouvelles proportions : le parquet de Milan vient en effet d'ouvrir formellement une instruction contre Mgr Paul Marcinkus, responsable de l'I.O.R., et deux de ses principaux collaborateurs. Pour des raisons tenant uniquement à la procédure suivie, le Saint-Siège a renvoyé à l'expéditeur le document qui annonçait cette démarche.

A Londres d'autre part, deux cents banquiers européens créanciers du Banco Ambrosiano ont entendu l'un des trois commissaires du gouvernement italien chargés de régler les affaires du Banco Ambrosiano.

De notre correspondant

Rome. — Un nouveau stade est franchi dans le scandale du Banco Ambrosiano, dont le président, Roberto Calvi, fut retrouvé pendu sous un pont de la Tamise. La magistrature italienne a en effet accompli un acte de procédure qui peut entraîner une tension diplomatique entre l'Etat et le Saint-Siège, dont les relations sont réglées par les accords du Latran de 1929.

Le parquet de Milan vient d'envoyer trois « communications judiciaires » (c'est-à-dire des avis d'ouverture d'une instruction contre une personne) à Mgr Marcinkus, président de l'Institut pour les œuvres de religion (I.O.R.) et à ses plus proches collaborateurs, M. Luigi Mennini, administrateur délégué, et à M. de Strobel, chef de la comptabilité. Le Vatican a renvoyé ces lettres recommandées sans les ouvrir, faisant valoir que, les personnalités visées travaillant de manière permanente à la Cité du Vatican, les communications auraient dû être transmises par voie diplomatique.

Le ministère des affaires étrangères se refuse à tout commentaire, mais il paraît vraisemblable que ces trois lettres ont été retransmises au ministère de la justice, qui, à son tour, les retournera au parquet de Milan.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 5.)

● BOLIVIE

Selon l'opposition l'ex-nazi Barbie est l'« éminence grise » de la répression

Après la réception par le nouveau chef de l'Etat bolivien, le général Guido Vildoso, de Klaus Altmann-Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon, objet d'une demande d'extradition de la France (« le Monde » du 30 juillet), l'opposition bolivienne a vivement réagi. Elle accuse le criminel de guerre d'avoir été un « conseiller en répression » des différents généraux qui se sont succédé à la tête du pays andin, et d'être mêlé, en outre, à de nombreux trafics, dont celui de la cocaïne.

(Correspondance.)

Lima. — La presse, les partis et les syndicats boliviens ont vivement réagi devant l'audience accordée au palais présidentiel à Klaus Altmann-Barbie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon. C'est moins de vingt-quatre heures après avoir assumé ses fonctions, en effet, que le général Guido Vildoso a reçu, le 22 juillet dernier, le responsable de l'assassinat de Jean Moulin (*le Monde* du 30 juillet).

« *Le seul fait qu'un criminel nazi, au service des « gorilles » et des trafiquants de cocaïne, ait pu franchir le seuil du palais présidentiel est un scandale* », a déclaré à Lima, où il vit en exil, M. Hernan Siles Zuaro, président de l'Union démocratique et populaire, qui a remporté les trois élections ayant précédé le putsch du 17 juillet 1980.

C'est à Cochabamba, au centre du pays, que la réaction a été la plus virulente, car la population s'est sentie directement concernée : Klaus Altmann-Barbie réside dans cette ville, et le général Vildoso en était le commandant militaire jusqu'à sa nomination, la semaine dernière.

La fédération départementale de la Centrale ouvrière bolivienne (COB) a exigé du gouvernement « *l'expulsion immédiate du criminel nazi afin qu'il purge sa condamnation pour les délits commis pendant la seconde guerre mondiale* ». Les travailleurs estiment que la présence d'Altmann-Barbie en Bolivie est pernicieuse car il est « *l'éminence grise des sbires de la répression, et des éléments paramilitaires qui sont de mèche avec les trafiquants de cocaïne* ».

Le nom de Barbie a été associé à de nombreuses reprises à celui de tortionnaires connus, de mercenaires et de trafiquants de drogue.

NICOLE BONNET.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

PANIQUE

Dans le réduit obscur d'un rapport officieux, on a découvert — à la veille des congés — qu'un fonctionnaire suggère de taxer les propriétaires de résidences secondaires, pour les inciter à les louer plus souvent.

Panique dans les chaumières (rustiques), révolte dans les cabanons, tohu-bohu dans les jardinets ! La riposte a été immédiate : dix millions de Français sont sur les routes, se précipitant pour défendre leurs maisons.

Ajoutons à la confusion : on murmure que, profitant de leur absence, on va réquisitionner les résidences principales. Pour y stocker les rapports sans suite dont la France a le secret.

BRUNO FRAPPAT.

LES MANIFESTATIONS DE SIDÉRURGISTES ET D'ÉCOLOGISTES

Les « desperados » des Ardennes

Charleville-Mézières. — A l'usine de la Chiers de Vireux-Molhain (Ardennes), filiale d'Usinor menacée de fermeture par la restructuration de la sidérurgie française, l'intersyndicale F.O.-C.F.D.T.-C.G.C. a multiplié les actions depuis le début de l'année. La C.G.T., majoritaire, de son côté, a fait de nombreuses démarches auprès de la direction d'Usinor et des pouvoirs publics. Parallèlement, des groupes clandestins, sous le sigle V.V. (Vireux vivra), ont signé diverses opérations de plus en plus violentes.

La direction vient, dans un comité d'établissement tenu à Paris le 28 juillet, d'annoncer l'ouverture de négociations en septembre. Le 31 juillet, à Chooz, situé à quatre kilomètres de Vireux-Molhain V.V. et le Front d'action franco-belge, mouvement clandestin anti nucléaire, appellent à une manifestation contre la construction d'une deuxième centrale nucléaire, sur le site. Que représente à Vireux-Molhain cette initiative commune entre sidérurgistes et antinucléaires ?

De notre envoyée spéciale

DANIELLE ROUARD

Vireux. — « *On n'est pas antinucléaire par idéal, mais par nécessité. Le nucléaire, qu'importe. Mais s'opposer à la construction de la deuxième centrale de Chooz, c'est le plus gros moyen de pression qu'on a sur le gouvernement et les pouvoirs publics pour les obliger à nous prendre au sérieux.* »

Ce sidérurgiste de la Chiers, après plus de vingt ans dans l'usine, reste un modéré pour qui l'action violente est une nécessité de l'heure et non une « vocation ». Nombreux sont ceux, parmi les huit cent vingt-sept salariés de l'entreprise, à penser ainsi. Sous la bannière de l'intersyndicale F.O.-C.F.D.T.-C.G.C., ils défendent leur emploi, prêts à tout. Depuis la création de la première centrale à Chooz, à 4 kilomètres de Vireux-Molhain, siège de la Chiers, les fermetures d'usines se sont multipliées. Le slogan « Nucléaire égale désert » a fait son chemin dans l'opinion. La construction d'une deuxième centrale ne fera qu'aggraver la situation de l'emploi : « *peu de postes pour les Viroquois, et encore ! un travail de terrassier déqualifié pour le sidérurgiste* », dit-on ici.

Occupations de la gare de Charleville-Mézières et d'agences bancaires, séquestration de cadres de l'entreprise, vol des urnes au premier tour des cantonales, manifestations aux côtés des antinucléaires de Chooz, bataille rangée contre les forces de l'ordre, dont un hélicoptère a même essuyé quelques coups de fusil. Bref, depuis sept mois, les sidérurgistes de la Chiers et la population de Vireux-Molhain ont vécu sous les feux de la résistance. Le château de La Buchère résidence du directeur général d'Usinor, dont la Chiers est filiale, dresse désormais ses murs calcinés. Le 12 juillet, trois cents personnes ont assisté à l'incendie. Quelques sidérurgistes furieux d'un « lapin » posé selon eux par la direction, qu'ils attendaient pour une réunion prévue, ont mis le feu.

Dans l'usine, certains sont résolument hostiles à cet état de fait mais se taisent prudemment. « *On n'a pas envie de recevoir une balle dans le dos* », nous confient-ils. Une minorité très convaincue mène la lutte depuis Noël dernier. Son succès tient aux aux craintes qu'elle peut inspirer — les dirigeants de l'entreprise ont évacué leurs familles par souci de sécurité — mais aussi à l'évidence de ses objectifs et à l'efficacité de ses moyens.

(Lire la suite page 19.)

Page 5 :
UN REPORTAGE AU GROENLAND
Les handicaps d'une île au trésor.
Le début d'une enquête de FRANÇOISE CHIPAUX
Page 8 :
LA DISPARITION DE VIRGIL TANASE
Les services secrets roumains dans le collimateur des enquêteurs.
Un article de MICHEL BOLE-RICHARD

Dans « le Monde des loisirs et du tourisme »
DIX CHAMPIONS DU TEMPS LIBRE
Aujourd'hui :
LA DAME AUX CLEFS D'OR
LIRE PAGE 9

« LA CONQUÊTE DES ESPRITS », D'YVES EUDES

Les États-Unis mémoire du monde

La polémique qu'a soulevée M. Jack Lang, ministre français de la culture, en lançant à Mexico, devant les délégués de la deuxième conférence mondiale de l'Unesco sur les politiques culturelles, un appel à une « croisade » contre l'impérialisme américain, invite à s'interroger sur la façon dont les Etats-Unis exportent leur idéologie à travers le monde. Un livre d'Yves Eudes, dont rend compte Pierre Dommergues, étudie les mécanismes de cette « conquête des esprits ».

On est las des analyses simplistes — offertes à droite et à gauche — de « l'impérialisme culturel américain », qui se réduisent trop souvent à des formes peu convaincantes d'anti-américanisme et d'anti-modernisme. On est irrité par les contre-stratégies proposées, trop souvent fondées sur un nationalisme étriqué où le cocorico de gauche rappelle singulièrement le chauvinisme de droite.

L'étude d'Yves Eudes apporte une bouffée d'oxygène. *La Conquête des esprits* est beaucoup plus que ne le suggère le titre. C'est la première analyse globale de la politique culturelle des Etats-Unis dans le monde. Le débat est enfin recentré : la dimension idéologique se précise à côté de la dimension économique, militaire et diplomatique. Le lien se dessine entre les mythes fondateurs de la nation américaine (1) et la politique d'exportation culturelle. La

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page 6.)

(1) Lire sur ce point Elise Marienstras : *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspéro, 1976, et le récent ouvrage d'Emily Rosenberg : *The American Dream : American Economic and Cultural Expansion, 1890-1945*, Hill and Wang, New-York, 1982.

Le Monde

idées

RELIGION

Gabriel Matzneff n'aime pas le « néopaganisme de bazar » régnant en ces temps de vacances et il rêve de transfiguration. A l'opposé, Nicolas Saudray montre, avec l'exemple de l'Ethiopie, comment la religion peut être l'armature et l'orgueil d'un peuple. Gaston Pietri estime que la question du rapport de l'éthique et de la foi ne cesse d'interpeller le croyant, tandis que Christian Delacampagne, rendant compte d'un livre de Michel de Certeau, estime que les mystiques d'il y a quatre cents ans se rattachaient en fait à l'histoire des dissidents et des exclus du monde occidental.

Chrétiens des hautes terres

par NICOLAS SAUDRAY (*)

ON sait ce qu'il advient généralement des religions dans les pays de l'Est. Cette règle vaut-elle aussi pour un Etat du Sud qui, depuis 1974, s'affirme marxiste-léniniste ?

Les chrétiens ne forment que la moitié de la population de l'Ethiopie (1). Mais cette nation leur doit son originalité et l'essentiel de son histoire. Le premier négus baptisé est contemporain de Constantin. Longtemps et en vain, les nomades musulmans sont venus battre le château fort abyssin, avant de se retirer ou de se soumettre. Sous Haïlé Selassié encore, en dépit d'une originalité théorique, les chrétiens des hauts plateaux monopolisaient les emplois supérieurs et les places à l'Université. L'Eglise possédait le tiers de la superficie arable.

La récente république en a confisqué une bonne partie, aux dépens, surtout, du haut clergé. Mais cette « révolution de 1789 » s'est accomplie sans curés jureurs ni massacres de Septembre (alors que les étudiants contestataires, par exemple, étaient traités beaucoup plus durement). Le patriarche, destitué, se trouve toujours en prison ; on ne saurait s'en étonner, s'agissant d'un dignitaire de l'ancien régime. Un successeur lui a été élu, dans des conditions apparemment régulières. Les seules persécutions signalées concernent quelques groupes d'objecteurs de conscience protestants.

Malgré ses liens historiques avec les coptes d'Egypte, l'Eglise d'Ethiopie est autonome. Elle a tiré de l'Ancien Testament quelques-unes de ses coutumes : prohibition de la viande de porc, de cheval, de lapin, de canard ; célébration du samedi presque à l'égal du dimanche. D'autres traits la rapprochent de l'islam : en voyant ces prêtres et ces diacres en turbans bien blancs, l'étranger non averti est tenté de les prendre pour quelques hadjis retour de La Mecque. Certains caractères, enfin, n'appartiennent qu'à elle : communion accordée aux enfants et aux vieillards, mais refusée aux adultes ; lutte contre le tabac et contre le qat, qui est l'euphorisant local (mais non contre l'alcool, malheureusement).

En Éthiopie, la foi a de profondes racines. Voyez cet homme en complet européen, qui prie devant chacune des huit faces d'une église, baise la pierre du seuil, baise le bois des portes. Voyez cette milice d'une brigade de montagne, qui présente les armes à la procession. Nombreux et peuplés sont encore les monastères, et, comme ils ont toujours vécu dans l'austérité, ils ne semblent pas trop souffrir des nouveaux temps ; ce sont eux, d'ailleurs, qui préservent les dernières forêts de l'Éthiopie. Quant aux femmes des provinces du Nord, elles portent volontiers, tatouée sur le front, une croix de la taille d'une pièce de cent sous ; même l'islam n'était pas allé si loin.

Aussi les nouveaux maîtres de l'Éthiopie se gardent-ils d'attaquer l'Église de front. Le camarade Mengistu Haïlé Mariam, dont le portrait figure partout aux côtés de ceux de Lénine et de Fidel Castro, n'a pas jugé utile de modifier son nom, qui signifie « gouverneur par la puissance de Marie ». La majorité des dirigeants sont d'ailleurs d'origine chrétienne, et, à qui s'en étonne, on répond que ce genre de comptabilité n'a aucun sens, dès lors que ces hommes ont répudié toute religion.

Reste à évaluer les chances d'un éventuel travail de sape. Mais je conseillerais à l'évaluateur d'assister d'abord, dans telle ville moyenne, aux processions de l'Épiphanie. Comme dans l'ancienne France, c'est la grande fête, bien plus que Noël. Et pourquoi pas, puisqu'elle commémore la reconnaissance de l'Enfant Jésus par les sages de l'époque ? En Éthiopie, curieusement, elle est associée aux rites du baptême. Les prêtres et les clercs arrivent en cortège, avec leurs tiares et leurs parasols brodés — un faste qui n'est pas ressenti comme le leur, mais comme celui de la communauté. Quel air de bonheur sur leurs visages ! On se rassemble autour d'un bassin, on y lance un esquif d'osier avec quelques chandelles allumées — en vérité, l'espoir d'une population. Puis l'évêque bénit l'eau et en asperge les assistants avec un grand sourire, tandis que les jeunes garçons de la ville y plongent de concert.

Opium du peuple ? Non, armature d'un peuple. Orgueil d'un peuple.

(*) Écrivain, auteur du *Maître des fontaines*. Denoël, 1978.

(1) Ils ne sont donc pas à proprement parler une minorité dans le pays même, mais ils en constituent bien une depuis des siècles, numériquement et psychologiquement, au sein du sous-continent dominé par l'islam auquel ils appartiennent.

La dissidence mystique

par CHRISTIAN DELACAMPAGNE

LES grandes crises économiques, sociales ou politiques s'accompagnent généralement de crises culturelles, lesquelles se traduisent souvent par des vagues d'inquiétude religieuse, spirituelle ou mystique. Ces corrélations sont bien connues mais il reste encore beaucoup à faire pour les analyser dans le détail. La période qui s'étend, par exemple, de 1580 à 1640, constitue l'une de ces époques de mutation capitales pour l'histoire de la pensée et de la sensibilité occidentales, mais une époque qui, jusqu'à ces temps derniers, demeurait peu connue. Sans doute la Renaissance, d'une part, le siècle de Louis XIV, de l'autre, nous cachaient-ils ces soixante années à cheval sur deux siècles différents, d'autant plus difficiles à classer qu'elles furent marquées par un bouillonnement de ferveur et d'idées tel que l'Europe en a rarement vécu. Le dernier livre de Michel de Certeau, consacré à *la Fable mystique*, vient donc fort à propos jeter une lumière neuve sur certains aspects de ce premier dix-septième siècle aussi agité que passionnant.

1580 : après l'« onde de choc » de la Réforme protestante, l'Église catholique tente de reprendre la barre. Elle n'y parvient pas sans difficulté car l'humanisme, de son côté, fait des adeptes. Les progrès du rationalisme, qui a commencé de se développer lors de la première renaissance urbaine des treizième et quatorzième siècles, s'accélèrent à partir du seizième siècle. Oresme et Copernic, Kepler et Galilée, Bruno et Fermat, annoncent l'essor de la mathématique et de la physique modernes, grâce auxquelles, commente Descartes, l'homme devient chaque jour davantage « maître et possesseur de la nature ».

Battue en brèche sur le plan strictement intellectuel, l'autorité de l'Église ne l'est pas moins sur le plan temporel. Avec l'émergence des grands États modernes, bureaucratiques et centralisés, les nations européennes manifestent leur volonté de s'émanciper par rapport à Rome. Face à ces États souverains, la parole du pape cesse de peser du même poids qu'avant. Enfin, la découverte du Nouveau Monde entraîne l'Europe sur les voies de l'expansion : désormais, toutes les énergies sont mobilisées par l'action. Il ne semble guère rester de place, dans un tel contexte, pour la vie contemplative.

Pourtant celle-ci survit ; mais elle doit se transformer. L'époque des grands monastères médiévaux est révolue ; la soif de spiritualité ne s'exprime plus sur le mode collectif, elle se satisfait mal des contraintes imposées par les structures établies. Nous sommes dans une époque de crise, donc d'individualisme. Chacun cherche son chemin par lui-même, aspirant à trouver un lieu clos, séparé et paradisiaque, dans lequel il puisse jouir en paix des plaisirs ineffables que procure l'union avec Dieu. Les mystiques — on dit alors les « spirituels » — sont le plus souvent des solitaires. Les métaphores de la « retraite », de la « demeure » ou du « château de l'âme » abondent dans leurs textes.

Certes, le jansénisme regroupera bientôt certains d'entre eux à Port-Royal, où se reconstitueront les structures monastiques, tandis que l'ordre des Jésuites, principal artisan de la Contre-Réforme, rappellera les « spirituels » aux exigences de l'action et de l'engagement dans le monde. Mais en attendant, et même à côté de ces mouvements à leus débuts, les grands mystiques restent des isolés. Marginaux, ils demeurent irréductiblement hostiles à tout rabattement de la spiritualité sur l'institution, à toute interférence entre le monde et la grâce. Ils vivent dans une civilisation où il y a de moins en moins de place pour eux, sans être pour autant capables de renoncer à témoigner.

Une volonté d'exclure

De sainte Thérèse d'Avila à Mme Guyon, de saint Jean de la Croix à Jean-Joseph Surin, de Diego de Jesus aux « petits saints d'Aquitaine », et du nord de l'Espagne à la vallée du Rhin, les mystiques disent donc tous à peu près la même chose : que leur désir est infini, qu'aucun objet sauf Dieu ne peut les contenter, que tout pouvoir hormis le Sien est vain et qu'il n'est, par conséquent, aucune société acceptable sur terre. Fuir en avant, plonger au fond du gouffre, escalader le ciel : tel serait, en langage moderne, leur idéal. Mais l'errance interminable de ces nomades (errance physique aussi : les mystiques sont de grands voyageurs qui ne cessent de parcourir l'Europe en tous sens) n'est pas seulement l'expression d'une sorte de spleen inguérissable et vaguement baudelairien. Elle participe d'abord d'une volonté d'exclure - et de s'exclure - parfaitement consciente. En termes freudiens, cette fois, on pourrait dire que le discours des mystiques, en ce premier dix-septième siècle, revient à affirmer les droits du Désir contre la Loi.

Il s'agit, en ce sens, d'un discours qui, par bien des côtés, annonce un certain nombre de revendications contemporaines. Les mystiques du dix-septième siècle précurseurs de mai 68 ? Il ne faut rien exagérer, ni oublier que leur univers reste celui de la religion catholique : mais enfin il est clair que la psychanalyse permet aujourd'hui certaines expressions du désir qui, il y a trois siècles, ne pouvaient « passer » que dans le langage théologique. On pourrait même dire que la psychanalyse est le relais moderne de la mystique classique : toutes deux, du reste, correspondent très précisément à des périodes de crise sociale et culturelle, participent d'une même plongée dans les ténèbres psychosomatiques et aspirent à réaliser la même épanouissement de l'individu. S'il y a moins de mystiques aujourd'hui qu'autrefois, serait-ce donc, simplement, parce qu'il y a plus d'analysés ?

Sans aller jusque-là, Michel de Certeau - qui a suivi pendant quinze ans les travaux de l'Ecole freudienne de Paris - nous propose néanmoins, tout au long de ce livre remarquablement documenté, une interprétation d'inspiration psychanalytique de la « fable mystique » - « fable » étant pris ici au sens étymologique de « parole symbolique ». Interprétation originale, souvent audacieuse mais qui, fort heureusement, ne perd jamais de vue les réalités historiques et sociologiques à l'intérieur desquelles il faut sans cesse replacer l'aventure des mystiques.

Celle-ci, en effet, n'a pas été une aventure purement intellectuelle. Elle s'est produite, ne l'oublions pas, au moment où la répression de la sorcellerie battait son plein. Or les mystiques, comme les sorcières, étaient souvent des femmes. Leur parole singulière dérangeait l'ordre établi. Par là, c'est à l'histoire - déjà si riche - des dissidents et des exclus de la société occidentale qu'elle se rattache. Et c'est sans doute pour cette raison qu'elle ne cesse, malgré les siècles, de susciter en nous d'étranges et émouvants échos.

(1) Michel de Certeau *la Fable mystique*. Ed. Gallimard, « Bibliothèque des histoires ». 422 p.

Une idée de l'homme, une certaine idée de Dieu

par GASTON PIETRI (*)

POUR le croyant, dès lors qu'il sait voir et entendre, le rapport de l'éthique avec la foi redevient une question lancinante. On s'accorde généralement à dire que beaucoup de valeurs étaient d'inspiration chrétienne ou, du moins, fruits indirects de la tradition chrétienne. Les grands pionniers de la laïcité, semble-t-il, songeaient moins à leur dénier cette origine qu'ils ne voulaient permettre à tous de les adopter sans avoir besoin de faire allégeance à l'Église catholique et de se plier à son dogmatisme. Maintenant que l'Église est heureusement privée d'appuis temporels et de plus en plus réduite à la pure annonce du message, aurions-nous assez de liberté, les uns et les autres, pour reprendre sans subterfuge le débat de Camus sur le fondement de la morale : « *On nie Dieu au nom de la justice, mais l'idée de justice se comprend-elle sans l'idée de Dieu ?* » (*l'Homme révolté*).

Voudrions-nous l'éviter, de peur d'être taxés de tentative de récupération, que le débat nous serait imposé par une réflexion souvent étrangère à nos Églises. « *Les droits de l'homme sont sacrés parce qu'ils sont d'abord les droits de Dieu ici-bas* », écrit Michel Le Bris (*le Paradis perdu*, Grasset). Or les « droits de l'homme » sont peut-être tout ce qui nous reste, en fait, de consensus sur les valeurs. C'est peu et c'est considérable. Peu, car à la limite ce serait se retrancher dans l'invidueL. Considérable pourtant, parce que les droits de l'homme demeurent en tout régime le bien précieux, la source tout court de la démocratie.

La facilité avec laquelle ces libertés sont un jour ou l'autre bafouées, au nom de la révolution mais aussi bien de l'ordre, nous ramène à la question d'Ouspenski rapportée par Camus : « *Quel droit avons-nous d'enlever la vie à un homme ?* » La réponse est, hélas limpide : « *Quand la révolution est la seule valeur, il n'y a plus de droits, il n'y a plus de devoirs. Mais, par un renversement immédiat, au nom de ces devoirs on prend tous les droits.* » Devant la démesure meurtrière, le croyant, en dernier ressort, interroge la Bible. Le péché est tout entier dans ce refus de la différence. Et l'impossibilité pour Caïn de faire droit à la différence entre frères est la manifestation même de l'incapacité de l'homme à vivre sa différence d'avec Dieu. Pas de fraternité possible si l'on n'apprend à être fils.

Il est tant de fausses images de Dieu et tant de façons d'entendre cette filiation comme inévitablement aliénante que les chrétiens, à peine ont-ils affirmé Dieu et notre dépendance, se sentent pris dans une contradiction. L'Église a tant revendiqué au nom de Dieu son propre pouvoir qu'aujourd'hui encore l'on a peur. Et si elle tentait de retrouver, en se disant détentrice de la vérité intégrale sur l'homme et sur le monde, quelque chose du pouvoir temporel qu'elle a perdu ? Il n'est pas de réponse théorique à cette question hypothéquée par l'histoire. Seuls les faits seront en mesure de prouver qu'il est possible tout à la fois de ne plus « *mettre son drapeau dans la poche* » quand il s'agit du Dieu de Jésus-Christ comme racine de nos valeurs et de ne pas partir en croisade, de dire pour notre compte la logique de la foi vécue et de travailler sans réticence avec tous ceux qui s'obstinent à maintenir le tranchant de certaines exigences éthiques. « *L'essentiel*, observe A. Grosser, *est dans la volonté commune de se référer à des valeurs que les uns et les autres considèrent à la fois comme hors d'atteinte en tant qu'absolu* (parce qu'il n'y a pas d'absolu ou parce que l'absolu ne se réalise qu'en Dieu) *et comme fondement d'une morale dont la mise en pratique est d'une difficulté exaltante* (*le Sel de la terre*, Le Seuil).

La laïcité, la vraie, n'a rien à perdre à ce que ce débat s'instaure, à ce que tous — y compris les chrétiens — jouent cartes sur table. Quand Jules Ferry s'en prenait, à la tribune de la Chambre en 1880, à cette Église qui faisait passer la Révolution française pour déicide, Mgr Freppel ne retirait pas l'accusation mais tentait d'en faire la preuve. Nous sommes loin, certes, de telles outrances dans la simplification. Mais il est un certain libéralisme dont il vaut mieux, somme toute, que l'Église catholique ne se soit pas trop facilement accommodée. Car il y a une manière de faire fi de Dieu et une manière de faire fi de l'homme qui finissent par se rejoindre. Comme il a existé, hélas ! des tentatives d'imposer Dieu qui cachaient une volonté secrète de réduire l'homme.

(*) Prêtre.

Transfigurer août

par GABRIEL MATZNEFF

LES Européens semblent n'avoir plus qu'un souci : être beaux, jeunes, bronzés, en forme, bien dans leur peau. Ce qui leur importe, c'est de n'avoir pas mal à leurs chers petits intestins et d'offrir aux regards des corps musclés, des visages lisses, sans rides. C'est à reculons qu'ils marchent vers la mort. « *Nous avons inventé le bonheur* », dit le dernier homme, chez Nietzsche, en clignant de l'œil.

Ce néo-paganisme de bazar ne serait pas complet sans les coucheries. Aujourd'hui, il est entendu que tout le monde doit coucher avec tout le monde. Ces dernières semaines, on ne pouvait plus ouvrir un magazine sans y lire un article — toujours le même, c'est-à-dire effrayant de niaiserie — sur les « amours de vacances ». Certes, il existe encore des femmes qui aiment leurs amants, ou leurs maris, et qui n'ont aucune envie de les tromper avec le maître nageur, mais de ces femmes-là, personne ne parle. La seule figure féminine que notre société d'abondance et de déliquescence exalte, mette sur un piédestal, propose comme modèle à imiter, c'est la Marie-couche-toi-là.

Août, qui signifie la moisson, devrait au contraire être, pour chacun de nous, une occasion d'échapper au brouhaha unanime et de se retrouver dans la fécondité du silence. « Août donne goût », dit le proverbe des vignerons. C'est la température du mois d'août qui fait que le vin sera bon ou mauvais. Ce qui est vrai du vin l'est aussi de nos vies, et l'année à venir sera à l'image de ce qu'aura été, pour nous, le mois d'août.

Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour faire son miel de ce qu'il y a de beau et de bon dans la tradition de l'Eglise. La fête de la Transfiguration, célébrée le 6 août, n'est pas réservée aux seuls fidèles. Chaque âme sensible peut vivre le mois d'août sous le signe de cette fête de la lumière. Ce jour-là, l'Eglise chante l'éclat divin dont brille la nature mortelle tout entière, c'est-à-dire l'étincelle mystérieuse qui fait que nous ne marchons pas à quatre pattes et que nos amours ne sont pas de simples accouplements.

La lumière qui, le jour de la Transfiguration, rayonne du Christ et se manifeste aux Apôtres, nous rappelle qu'un corps bronzé et un visage jeune ne sont pas des tuniques de peau, mais que leur beauté est l'expression d'une autre beauté, secrète, intérieure, le visible de l'invisible. La formule chère à Gayelord Hauser : « *Prenez votre corps à cœur* », est excellente, mais elle ne veut pas seulement dire que nous devons veiller à avoir de jolies dents, un ventre plat et un teint doré : elle signifie surtout que le corps n'est rien sans le cœur. Le dualisme est toujours une erreur. Le mois d'août s'ouvre devant nous : vivons-le comme des êtres unifiés, lumineux, transfigurés.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde

étranger

Les efforts diplomatiques continuent pour éviter l'assaut de Beyrouth-Ouest

L'attitude américaine dans laquerre du Liban continue à susciter de vives critiques dans l'ensemble du monde arabe. A Beyrouth, l'agence palestinienne Wafa a qualifié de « cynique » l'exigence américaine que l'O.L.P. reconnaisse unilatéralement Israël. Le commentateur politique de l'agence ajoute : « L'O.L.P. a officiellement réaffirmé son acceptation de toutes les résolutions de l'ONU concernant la question palestinienne, ce qu'Israël n'a jamais fait. De plus, Israël continue de faire fi de la résolution 242 qui réclame depuis quinze ans déjà un retrait israélien des territoires occupés. Le problème immédiat à résoudre est le droit à l'existence et à la souveraineté des peuples libanais et palestinien. Poser le problème autrement équivaut à récompenser l'agresseur et punir les victimes de l'agresseur. »

A Washington, le président Reagan devait recevoir ce vendredi matin le chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, et lundi prochain le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir. Le chef de la Maison Blanche, dit-on dans son entourage, est singulièrement embarrassé par l'impasse à laquelle paraît avoir abouti la récente tournée de son émissaire au Proche-Orient, M. Philip Habib. Interrogé sur « l'optimisme » que M. Reagan a affiché il y a quarante-huit heures, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré : « Cela est fondé sur des sentiments qu'éprouve le président et que je ne peux expliquer. »

La campagne contre la politique américaine au Proche-Orient paraît se développer dans la presse égyptienne, où l'on reproche au président Reagan de ne pas avoir répondu d'une manière satisfaisante aux ouvertures de paix de l'O.L.P. Des journaux accusent M. Philip Habib de tromper les Arabes et de faire traîner de « stériles négociations dans le seul but de plaire à Israël ».

« Le document Arafat est sûrement un pas positif, écrit l'officieux « Al Ahram », même s'il est insuffisant. Il aurait dû être encouragé (...). Il est injuste de *tout* exiger de l'O.L.P. sans contrepartie. Même si, comme le prétend Israël, le document de l'O.L.P. n'est qu'une ruse, les Israéliens devraient recourir à une ruse similaire et reconnaître les droits nationaux palestiniens. »

A Amman, le roi Hussein a déclaré, au cours d'une interview, accordée à « Paris-Match », qu'il faudrait convoquer une conférence internationale de paix avec la participation de tous les belligérants ainsi que des Américains, des Soviétiques et des Européens. Commentant les propos du général Sharon selon lesquels « la Jordanie est l'Etat palestinien », le roi Hussein rappelle que son ancêtre, Hachem, chef de la dynastie qui règne à Amman, est enterré à Gaza. « La famille de Sharon vient de Pologne et il prétend néanmoins que cette région est son pays et que je suis un étranger à la Jordanie », a-t-il déclaré.

A Moscou, l'agence Tass se joint aux médias arabes pour dénoncer avec virulence « l'hypocrisie » du président Reagan. Dans un commentaire intitulé « chantage », l'agence soviétique accuse M. Philip Habib d'avoir adressé « un nouvel ultimatum impertinent à l'O.L.P. et aux autorités libanaises (...) sur le fond des bombardements israéliens sans précédent par leur cruauté. — (A.F.P., A.P., Reuter.)

Les dirigeants palestiniens accusent M. Habib de faire le jeu d'Israël et des Phalangistes

De notre envoyé spécial

Beyrouth — Le fracas assourdissant des bombes a cédé la place à un silence pesant et au bruit des brouettes remplies de jerricans d'eau que les habitants du secteur assiégé de la capitale traînent dans les rues à longueur de journée. Les préoccupations de la vie quotidienne, rendue de plus en plus difficile par le manque d'eau et d'électricité, empêchent la population de profiter du répit que le cessez-le-feu lui a valu.

Il ne fait pas de doute que M. Philip Habib a bien réussi le premier volet de sa mission : ce cessez-le-feu est bel et bien respecté, malgré quelques bavures mineures montées en épingle par la radio israélienne. Nous avons pu le constater, jeudi, au cours de la journée, en nous rendant à l'aéroport de Beyrouth, « point chaud » du front israélo-palestinien, sans entendre le moindre coup de feu.

L'émissaire américain, en revanche, semble avoir été moins heureux dans ses efforts en vue de desserrer le blocus imposé par les Israéliens qui, non seulement n'ont pas rétabli l'eau et l'électricité malgré les démarches faites par Washington, mais ont, en outre, interdit au C.I.C.R. de faire acheminer vers Beyrouth-Ouest un convoi de farine qui y était attendu dans la matinée de jeudi. *« Israël veut tuer la cité par le feu ou alors par la faim et la soif »*, a déclaré à ce propos le chef du gouvernement, M. Chafic El Wazzan.

C'est donc sous la double menace d'une reprise des bombardements brandie par Jérusalem, affirmant à longueur de journée que *« le cessez-le-feu ne sera pas de longue durée »*, et du renforcement du blocus que se déroulent, dans la plus grande confusion, les tractations politiques qui constituent l'essentiel de la mission de M. Habib. *« On tourne en rond »*, déclarait jeudi un des négociateurs libanais, tandis que les rumeurs les plus folles circulaient sur l'imminence d'un accord — *« approuvé par écrit par M. Arafat »* — selon lequel cinq mille militaires palestiniens seraient acheminés, selon un calendrier précis, vers quatre pays arabes : l'Egypte, la Syrie, l'Irak et la Jordanie.

Dans la soirée, cependant, l'annonce des résolutions du comité restreint de la Ligue arabe, réuni à Djeddah (voir ci-contre le texte de l'accord), faisait souffler, dans les milieux politiques, un vent d'optimisme. *« Ça y est ! »*, disait-on partout. *« Arafat s'est engagé officiellement, pour la première fois, à quitter Beyrouth, en contrepartie de garanties qui seront définies d'un commun accord entre l'O.L.P. et le gouvernement libanais. »* Or il ressort d'un examen attentif du texte qu'il ne s'agit pas d'une *« décision officielle »* de l'O.L.P., mais d'une « recommandation », il est vrai contresignée par M. Farouk Khaddoumi, le chef du département politique de la centrale palestinienne. Reste à savoir si cette « recommandation » sera suffisante pour empêcher la rupture du cessez-le-feu. Il semblerait plutôt que la formule choisie à Djeddah ait eu pour objectif d'empêcher une crise ouverte entre la délégation libanaise et celle de l'O.L.P. Un autre point ambigu est le fait que la résolution ne parle que d'un départ de Beyrouth et non du Liban, ce qui ne devrait pas satisfaire Jérusalem.

Une « sortie honorable »

L'attitude des dirigeants palestiniens à l'égard de la mission de M. Habib demeure empreinte d'une profonde méfiance. *« M. Habib est optimiste, mais il n'a rien apporté de nouveau. Il n'est plus question de force internationale d'interposition ni de retrait israélien. On nous demande de capituler »*, a déclaré jeudi le numéro deux du Fath, M. Abou Ayad. Un intellectuel palestinien proche de M. Arafat parle d'*« impasse »*. *« Les propositions rapportées par l'émissaire américain*, nous a-t-il dit, *n'ont rien de positif. C'est toujours la même histoire : Habib utilise le bâton israélien pour nous faire chanter. Il joue le jeu israélo-phalangiste. Nous n'avons aucun grief personnel contre M. Habib. Le problème est celui de la politique américaine. »*

Il y a déjà un certain temps que M. Arafat se plaint amèrement de ne pas être reçu par M. Habib, qui est supposé mener des négociations qui intéressent en premier lieu les Palestiniens. Prié jeudi de commenter les propos du président Reagan sur la reconnaissance d'Israël par la centrale palestinienne, le chef de l'O.L.P. a déclaré : *« Je voudrais me l'entendre dire par M. Habib et non par des journalistes. Je n'ai jamais reçu de propositions officielles de sa part. »*

Si paradoxal que cela puisse paraître, les Palestiniens n'ont pas l'impression de se trouver dans une position de faiblesse. Ils n'excluent certes pas un assaut généralisé contre Beyrouth-Ouest mais estiment que leur situation militaire est suffisamment solide pour empêcher que cet assaut ne devienne une promenade militaire. Or, disent-ils, les Israéliens n'ont qu'un *« temps très limité »* pour réussir avant que l'opinion publique internationale et arabe ne se mobilise et empêche une opération qui se solderait par la destruction d'une partie importante d'une capitale arabe. Ils estiment donc que M. Habib ne devrait pas essayer de leur imposer les conditions d'un retrait unilatéral de Beyrouth. *« Le retrait palestinien ne devrait pas être une condition préalable mais un problème à discuter »*, affirment-ils. A ce propos, les porte-parole palestiniens rappellent le plan en onze points proposé par l'O.L.P. le 11 juillet dernier et qui réclame entre autres le désengagement simultané des forces en présence, le retrait des forces israéliennes de la région de Beyrouth et le déploiement d'une force internationale d'interposition. Ils insistent en particulier sur le fait que ce déploiement devrait précéder le départ des combattants et chefs palestiniens pour leur assurer une *« sortie honorable »*, et réclament toujours le maintien au Liban d'une présence politique et militaire symbolique. Tout cela serait possible, disent-ils, si la résolution franco-égyptienne était adoptée par le Conseil de sécurité.

Reste à savoir si une telle solution a des chances d'être acceptée par les Libanais. *« Nous sommes confiants*, déclare un porte-parole palestinien. *La situation a totalement changé depuis deux mois. Une partie importante de l'opinion publique libanaise et certains membres du gouvernement ont compris que les Israéliens ne sont pas pressés de quitter le Liban, spécialement le Sud. »*

JEAN GUEYRAS.

Le cabinet israélien semble donner une nouvelle chance à la diplomatie américaine

(Suite de la première page.)

En quittant Tel-Aviv, ce vendredi 30 juillet, pour Genève et Washington, le ministre des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, s'est gardé de commenter la nouvelle, se contentant de rappeler qu'Israël, depuis des semaines, n'attendait pas autre chose que *« le départ des terroristes »* de Beyrouth. Il a toutefois laissé entendre qu'Israël avait des raisons de faire encore preuve de patience en indiquant que le gouvernement n'avait toujours pas fixé de *« limite de temps »* pour les démarches diplomatiques.

Selon les premières analyses de la presse israélienne, la déclaration de Djeddah *« pourrait »* représenter un *« tournant »* dans la crise libanaise. L'événement a fait les gros titres des journaux mais ceux-ci précisent que de nombreuses incertitudes demeurent.

La prise de position de l'O.L.P., qui permet une relance des pourparlers, semble devoir être la bienvenue pour le gouvernement de M. Begin. Elle est, en effet, intervenue vingt-quatre heures seulement après que le premier ministre israélien eût annoncé qu'il donnait à M. Habib *« deux jours »* pour obtenir un *« engagement sans équivoque »* de la part de l'organisation palestinienne. Certains, même, en Israël, avaient interprétés ces propos comme un ultimatum qui laissait croire que l'armée israélienne pourrait recevoir prochainement l'ordre d'investir Beyrouth-Ouest. Mais il paraît se confirmer que M. Habib, au moment de ses entretiens à Jérusalem les 27 et 28 juillet avec les dirigeants israéliens, savait déjà que la déclaration de Djeddah était prise en considération et en avait prévenu M. Begin. Dans ces conditions, la plupart des observateurs israéliens font remarquer que M. Begin pouvait sans grands risques réclamer ce qui était déjà presque acquis.

Les bombardements intensifs de Beyrouth-Ouest au début de la semaine et l'exigence d'une prise de position claire de l'O.L.P. pourraient n'avoir été pour le cabinet de M. Begin qu'une manière de montrer qu'Israël maîtrisait les événements, alors que, au dire de l'opposition, ce n'est plus évident depuis longtemps. Des dirigeants travaillistes, et tout particulièrement l'ancien premier ministre, M. Itzhak Rabin, ont fait observer que le gouvernement était dans un profond embarras parce qu'il s'était *« empêtré »* dans une situation *« impossible »*, notamment en ordonnant le siège de la capitale libanaise. A ce sujet, M. Begin et le ministre de la défense M. Sharon, se heurtent à de multiples difficultés, car les Etats-Unis paraissent de moins en moins prêts à accepter une solution militaire à Beyrouth. M. Shamir a reconnu jeudi, dans une interview télévisée, que *« certains »* dirigeants américains pensaient qu'Israël était déjà allé *« trop loin »* et, sur le plan intérieur, le gouvernement ne plus plus compter sur un *« consensus national »*.

Non seulement une partie de l'opinion publique conteste les objectifs de cette guerre, comme l'ont prouvé récemment plusieurs manifestations, surtout celle du mouvement La paix maintenant, mais encore cette contestation se développe au sein de l'armée au niveau le plus élevé, comme l'a fait apparaître le cas du colonel Elie Geva, dont la démission vient d'être confirmée (*le Monde* du 29 juillet). Selon des rumeurs persistantes, cette affaire représenterait le *« sommet d'un iceberg »*, les *discussions* » au sein des unités sur le front étant sieurs officiers de haut rang auraient au moins fait part de leurs hésitations à propos de la mission confiée à l'armée à Beyrouth. M. Begin a donné lui-même le ton des réticences qui se font jour chez les militaires en évoquant son entretien avec le colonel Geva. Il a rapporté que ce dernier lui avait dit avoir pris sa décision de quitter son poste après avoir vu à la jumelle des enfants de l'autre côté du front. M. Begin a indiqué qu'il lui avait posé cette question : *« Mais avez-vous reçu l'ordre de tuer des enfants ? »* Le colonel Geva lui aurait répondu *« non »* et M. Begin a conclu par cette autre question : *« Alors, de quoi vous plaignez-vous ? »*

A propos du projet de résolution franco-égyptien présenté devant le Conseil de sécurité, le ministre des affaires étrangères a déclaré être presque certain d'un veto américain. Il a condamné la démarche de Paris et du Caire, et le parti travailliste est venu lui prêter main-forte en déclarant, le 29 juillet, qu'*« il rejetait tous les efforts entrepris pour blanchir l'O.L.P. et faire croire à ses mensonges ; l'O.L.P. reste exactement ce qu'elle a toujours été et tout changement à la résolution 242 du Conseil de sécurité détruirait ce texte qui est la base de toute négociation dans la région »*.

FRANCIS CORNU.

L'ACCORD EN SIX POINTS CONCLU A DJEDDAH

Djeddah (*A.F.P.*). — La déclaration finale rendue publique jeudi soir 29 juillet à Djeddah, par le comité restreint de la Ligue arabe comprend six points pour un règlement du problème libanais, dont l'acceptation par l'O.L.P. d'évacuer ses combattants de Beyrouth-Ouest.

« *L'O.L.P.*, affirme la déclaration, *annonce sa décision de transférer ses forces armées hors de Beyrouth. Les garanties de leur sécurité et la sécurité des camps de réfugiés palestiniens seront définies d'un commun accord entre l'O.L.P. et le gouvernement libanais.* »

Les cinq autres points de la déclaration constituent un projet de règlement prévoyant :

« ● *Le respect du cessez-le-feu ;*

» ● *L'action pour le retrait des forces israéliennes et la levée du blocus de Beyrouth, de sa banlieue et des camps de réfugiés ;*

» ● *L'adoption par le gouvernement libanais de toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des habitants de Beyrouth et de sa banlieue, y compris les camps de réfugiés ;*

» ● *La participation de forces internationales aux mesures de sécurité ;*

» ● *Une action concrète des pays arabes avec le Liban pour l'application intégrale des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Liban.* » (Qui demandent notamment le retrait total du Liban des forces israéliennes.)

LES DEUX CONFLITS DU PROCHE-ORIENT

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Washington refuse d'avaliser une motion «exigeant» la levée du blocus de Beyrouth

Les Etats-Unis ont refusé de participer au vote au Conseil de sécurité d'un projet de résolution exigeant la levée immédiate du blocus de Beyrouth. Le texte, qui a été néanmoins adopté jeudi soir 29 juillet, *« exige que le gouvernement d'Israël lève immédiatement le blocus de la ville de Beyrouth afin de rendre possible l'expédition de ravitaillements répondant aux nécessités urgentes de la population civile, et de permettre la distribution de l'assistance apportée par les agents des Nations unies et des organisations non gouvernementales, en particulier le Comité international de la Croix-Rouge. »*

Le représentant des Etats-Unis à l'ONU, Mme Jeane Kirkpatrick s'était initialement opposée à ce texte en faisant valoir qu'il manquait d'*« équilibre »* puisqu'il ne s'adressait qu'à Israël, alors que le conflit impliquait deux parties. Ultérieurement, elle a expliqué son refus de participer au vote en déclarant qu'elle n'avait pas eu le temps de consulter son gouvernement. Elle s'est énergiquement élevée contre *« les procédures hâtives »* du Conseil de sécurité dans l'affaire libanaise.

Au cours d'une autre séance tenue jeudi soir, le Conseil a examiné un *« avant-projet »* de résolution présenté par la France. Ce texte, formulé en cinq points, demande notamment le retrait de toutes les forces étrangères du Liban, la confirmation des droits nationaux du peuple palestinien ainsi que la reconnaissance mutuelle et simultanée des parties intéressées. M. Luc de la Barre de Nanteuil, le représentant de la France, a expliqué que le premier objectif de cette initiative était *« de provoquer le débat de fond qu'appelle la crise actuelle »*. Il a ajouté que la France, ainsi que l'Egypte qui s'est associée à la démarche, examineraient toutes suggestions d'amendements *« avec une grande ouverture d'esprit. »*

Le représentant d'Israël, M. Yehudah Blum, s'est opposé à la totalité du projet franco-égyptien en affirmant que l'O.L.P., étant une organisation *terroriste*, *« ne peut, ne devrait pas et ne fera jamais partie* [à] *quelque négociation que ce soit »*. Le représentant de l'O.L.P., M. Zehdi Terzi, qui a le statut d'observateur permanent à l'ONU, s'est en revanche félicité de la présentation du texte, tout autant que les délégués de la Grande-Bretagne et du Liban qui ont l'intention néanmoins de proposer des amendements.

Le Conseil de sécurité a ajourné ses débats à une date qui sera fixée ultérieurement.

● *Une manifestation rassemblant selon les organisateurs trois à quatre mille personnes* a eu lieu le jeudi 29 juillet à Paris à proximité de l'ambassade d'Israël à l'appel des fédérations d'Ile-de-France du P.C.F. et du Mouvement de la jeunesse communiste *« pour la paix au Liban »*. Le cortège avait à sa tête M. Paul Laurent et Mme Madeleine Vincent, membres du bureau politique, ainsi que M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. Les manifestants ont scandé : *« Halte au massacre ! »*, *« Israël hors du Liban ! »*, *« O.L.P.-solidarité ! »*. Cette manifestation a été organisée au lendemain de la réception, à l'ambassade d'Israël à Paris, d'une délégation communiste conduite par M. André Lajoinie. A l'issue de cette entrevue, ce dernier a fait une démarche auprès du premier ministre pour lui demander d'*« envisager avec la Communauté européenne des sanctions contre l'Etat d'Israël »*.

● *Un militaire israélien, le soldat de deuxième classe Eliahou Gozanski*, âgé de vingt ans, a été condamné, le mercredi 28 juillet, à quatorze jours de prison ferme pour refus de servir au Liban. Le soldat avait invoqué la « clause de conscience » pour expliquer son refus de suivre son unité au Liban. Dans le passé, il avait refusé de servir dans les territoires occupés par Israël après 1967 et avait été muté dans une unité de blindés servant en territoire israélien. C'est le premier cas, depuis le début de l'offensive israélienne au Liban, d'emprisonnement d'un militaire pour refus de servir dans cette guerre — *(A.F.P.)*

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran fait état d'une percée en territoire irakien

Alors que l'offensive iranienne en territoire irakien était bloquée depuis près de deux semaines, les troupes de Téhéran semblent avoir marqué quelques points au cours de leur dernière attaque lancée dans la nuit du 28 au 29 juillet. Un communiqué publié jeudi 29 juillet par l'état-major iranien fait état de l'occupation de cent cinquante kilomètres carrés de territoire ennemi, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Bassorah, sur la route Ahwaz-Khorramchahr. Radio-Téhéran affirme que les troupes iraniennes se sont « frayé un passage sur dix kilomètres à travers les champs de mines et les chevaux de frise » etqu'un « grand nombre d'ennemis ont été tués ». Toutefois, Bagdad, affirmant également avoir infligé de lourdes pertes à l'adversaire, assure que l'« attaque été repoussée ».

BAGDAD : une certaine inquiétude...

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La quatrième grande offensive déclenchée par les forces iraniennes semble, vue de Bagdad, être la plus importante depuis le 13 juillet. Le communiqué militaire lu jeudi 29 juillet au dernier journal télévisé de 22 heures n'apparaissait pas comme un bulletin de victoire, même s'il affirmait que *« les forces ennemies ont été contenues dès le début, qu'une partie a été écrasée et que les pertes de l'adversaire ont été très lourdes »*. Alors que les combats se poursuivaient, il ressortait des communiqués militaires que les Iraniens avaient pénétré jeudi d'environ 8 kilomètres sur un front large de 7 kilomètres. La frontière étant à environ 20 kilomètres de Bassorah, les Iraniens seraient donc presque à mi-chemin de ce port.

Le ton grave des journalistes de la radio et de la télévision, la multiplicité des communiqués militaires, les commentaires des habitants de la capitale, qui n'ont pas manqué d'appeler parents ou amis à Bassorah pour s'informer de la situation, sont autant d'éléments qui tranchent sur l'atmosphère beaucoup plus sereine qui régnait lors de la précédente offensive.

« Quand ils pensent que ça va mal, nous dit un ingénieur français, *les techniciens étrangers qui travaillent dans le Sud remontent aussitôt à Bagdad, où ils arrivent six heures après. Si on ne les a pas encore vus ce soir, c'est que la situation n'est pas encore trop grave. »* Les journalistes, eux, attendent que les militaires les autorisent à se rendre dans le Sud.

Un refus signifierait que la situation est encore incertaine ou franchement mauvaise.

Selon des diplomates occidentaux et *arabes*, du début de la guerre, en septembre 1980, au 13 juillet dernier, il y aurait eu quarante mille Irakiens et *cent cinquante mille Iraniens tués*. L'un d'entre eux assure que, dans les quinze derniers jours, quinze mille à vingt mille Iraniens ont trouvé la mort en se lançant à l'assaut par vagues successives, et que les Irakiens n'ont perdu que deux mille hommes.

Il nous assure que les Iraniens ne sont pas en état de soutenir une offensive de longue haleine, leurs lignes de communication étant trop longues et le *ravitaillement difficile.*

« Un chômeur de moins »

Un autre de nos interlocuteurs fait remarquer crûment que l'Iran pourrait avoir raison du matériel et de l'organisation de l'Irak parce qu'*« il peut se permettre d'avoir cinq cent mille morts parmi les vingt millions de ses citoyens qui ont entre quinze et vingt ans. Chaque mort iranien fait un chômeur de moins, alors qu'en Irak chaque soldat tué représente une perte qui affecte une économie en expansion »*.

Selon un ambassadeur européen, *« l'Irak défend le monde méditerranéen à Bassorah »*. Un de ses collègues l'approuve et invoque un argument qui, sans être de nature militaire, ne manque pas d'importance : *« L'Irak,* nous dit-il, *est le seul pays du monde arabe à avoir créé un corps de vétérinaires. Il a entrepris d'effectuer intensivement, avec l'aide de l'Institut Mérieux, des vaccinations contre la fièvre aphteuse. »* Il explique ensuite qu'en raison de l'anarchie régnant au Pakistan, en Afghanistan et en Iran, ces pays ne pratiquent plus de contrôles vétérinaires, de sorte que la rage et les épizooties progressent à vive allure et ont atteint le Kurdistan. *« Si la guerre entrave ces vaccinations,* ajoute-t-il, *les épidémies décimeront les élevages méditerranéens. »*

Les Irakiens, quant à eux, écoutent jusque tard dans la nuit les radios de différents pays pour tenter de se faire une idée aussi exacte que possible de la situation de leurs forces.

PAUL BALTA.

JÉRUSALEM : un conflit qui sert les intérêts israéliens

De notre correspondant

Jérusalem. — Même si l'opinion est surtout préoccupée par le conflit libanais, sa sérénité à l'égard de la guerre du Golfe traduit le sentiment qu'elle ne menace pas Israël.

Après le début de l'offensive iranienne en territoire irakien, le 13 juillet, la seule réaction marquante ici a été celle de M. Begin, qui, le 17 juillet, a ridiculisé les menaces proférées par l'imam Khomeiny. Le premier ministre a mis le « vieil homme » au défi de lancer ses troupes à travers l'Irak sur le chemin de Jérusalem. M. Begin a ajouté que l'aviation saurait, au besoin, obliger les soldats iraniens *« à rentrer à pied à la maison »* bien avant qu'ils n'approchent des frontières d'Israël. Auparavant, le chef d'état-major de l'armée, le général Raphaël Eytan, avait souvent confié que le conflit irako-iranien n'était *« pas fait pour lui donner la migraine »*.

Il est certain que ce conflit, depuis qu'il a éclaté, il y a près de deux ans, profite à Israël. Les Israéliens ne cherchent plus à le nier, de la même manière qu'ils n'ont guère démenti les informations de source américaine selon lesquelles ils avaient fourni des armes et des munitions à l'Iran révolutionnaire dans son combat contre l'Irak. L'armée irakienne, considérée auparavant par les experts israéliens comme l'une des plus puissantes au Proche-Orient, a été très affaiblie par cette guerre, qui a eu pour effet, d'autre part, de diviser profondément le front arabe contre Israël, notamment parce que Damas a pris le parti de Téhéran. Sans ce conflit, Israël n'aurait peut-être pas entrepris, en juin 1981, le raid contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz et aurait davantage hésité cette année avant d'envahir le Liban. Avec les revers irakiens, les Israéliens ont rarement connu de circonstances aussi favorables.

L'incursion, près de Bassorah, des troupes iraniennes vient de créer, pour Israël, une appréciable diversion. On sait pertinemment à Jérusalem que le risque de plus en plus grand d'une exportation de la révolution islamique paralyse une large partie du monde arabe et empêche ses dirigeants de prêter vraiment attention au conflit israélo-palestinien. Les plaintes des chefs de l'O.L.P. dénonçant leur *« abandon »* par les « pays frères » ont achevé de rassurer les Israéliens.

D'autre part, les stratèges israéliens sont convaincus que la guerre du Golfe représente un danger, non seulement pour certains régimes arabes, mais aussi, *« à cause du pétrole »*, pour l'ensemble des pays occidentaux et pour les Etats-Unis. Malgré leur réticence, les Européens, dit-on à Jérusalem, pourraient se montrer bientôt plus compréhensifs envers Israël dans la mesure où la puissance militaire de ce pays apparaîtrait comme un contrepoids à la menace iranienne. Beaucoup d'experts israéliens sont persuadés que les dirigeants américains sauront, tôt ou tard, tenir compte de ce raisonnement — si ce n'est déjà fait — et apporter un soutien accru au gouvernement de Jérusalem. On affirme une nouvelle fois, à la lumière des derniers événements, que *« le problème central du Proche-Orient n'est pas le conflit israélo-arabe »*.

Des craintes à long terme

Cependant, certains analystes israéliens se gardent d'un trop grand optimisme et font par exemple remarquer qu'après avoir aidé l'Iran contre l'Irak, Israël devrait maintenant agir en sens contraire pour éviter l'effondrement du régime actuel en Irak et la création éventuelle d'un axe Téhéran-Bagdad-Damas, qui serait radicalement et dangereusement hostile à l'Etat juif.

C'est l'avis d'un consommateur du quotidien *Yediot Aharonot* et aussi celui d'un chroniqueur du journal *Haaretz*, qui estiment qu'Israël a eu, à court terme, tout à gagner de l'aggravation des dissensions inter-arabes, mais, à plus long terme, tout à craindre d'une *« expansion du khomeinisme »*. Le premier cité partage l'opinion d'un diplomate égyptien, selon lequel la prise de Beyrouth-Ouest par l'armée israélienne ne pourrait qu'augmenter la colère au sein des masses arabes dans plusieurs pays et faire le jeu des mouvements intégristes islamiques, donc mettre en difficulté des régimes modérés qui seraient contraints, par conséquent, d'adopter une attitude plus intransigeante à l'égard d'Israël.

Il n'en reste pas moins vrai que, pour le moment, la majorité des membres du cabinet Begin laissent entendre que Washington n'a pas d'autre choix que de voir en Israël son meilleur et plus solide allié dans un Proche-Orient de moins en moins stable. — F. C.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

● LE GENERAL RICHARD GALE, chef des forces aéroportées qui, au cours de la dernière guerre mondiale, avaient établi la première tête de pont alliée en France, quatre heures avant le débarquement du 6 juin 1944, est mort jeudi 29 juillet à son domicile de Kingston-on-Thames, près de Londres, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Le général Gale avait été commandant-en-chef de l'armée britannique du Rhin de 1952 à 1957. En 1959, il devait succéder au maréchal Montgomery comme commandant suprême allié en Europe, poste qu'il avait conservé jusqu'en 1960. — *(A.P.)*

● DES AFFRONTEMENTS SPORADIQUES ont eu lieu pour la seconde nuit consécutive, jeudi soir 29 juillet à Liverpool, entre des policiers et quelques dizaines de jeunes gens masqués, qui lançaient des cocktails Molotov sur des magasins. Les dégâts ne sont pas très importants, a indiqué un porte-parole de la police. Mais on redoute une relance de l'agitation un an après les violentes émeutes de juillet 1981. — *(A.F.P., A.P.)*

Indonésie

● LA FRANCE ACCUEILLE DES REFUGIES CAMBODGIENS. — Trois mille trois cents Cambodgiens, récemment transférés de Thaïlande en Indonésie, seront prochainement installés en France, apprend-on auprès du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés à Djakarta. Ces réfugiés, qui viennent des camps thaïlandais surpeuplés, sont arrivés entre mai et juillet en Indonésie et sont hébergés dans les camps situés dans l'île de Galang (1 200 kilomètres au nord-ouest de Djakarta). — *(A.F.P.)*

Lesotho

● UN GROUPE D'HOMMES ARMES a attaqué sans succès la résidence du premier ministre du Lesotho, M. Leabua Jonathan, dans la nuit de mercredi 28 à jeudi 29 juillet. Des tracts du « Basutoland Congress Party » (B.C.P.), dont la branche extérieure a déclaré la guerre au premier ministre, ont été retrouvés sur place. Cet attentat n'a pas encore été formellement revendiqué, mais les observateurs rappellent que l'Armée de libération du Lesotho (LLA), branche armée du B.C.P., a signé la plupart des opérations montées ces derniers mois contre le gouvernement de M. Jonathan. — *(A.F.P.)*

Philippines

● UNE ENQUETE SUR DES PRESOMPTIONS DE TORTURE a été ordonnée, pour la première fois, par la Cour suprême à la demande de l'avocat d'un opposant politique, M. Horacio Morales. Ancien fonctionnaire du gouvernement, celui-ci a été arrêté au mois d'avril dernier. — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● QUATORZE TOURISTES TCHECOSLOVAQUES qui se trouvaient en Allemagne fédérale en voyage organisé ont quitté leur groupe à différentes étapes de ce voyage, et demandé l'asile politique à la R.F.A., a-t-on appris jeudi 29 juillet à Munich. Il s'agit de personnes de vingt à trente ans, parmi lesquelles figurent trois fonctionnaires de Prague. — *(A.P.)*

Pologne

Les autorités semblent craindre des manifestations lors de l'anniversaire le 1er août de l'insurrection de Varsovie

Varsovie (*A.F.P.*). — Les uniformes gris des unités mécanisées de la milice (ZOMO) ont progressivement fait leur apparition dans les rues de Varsovie à la veille de l'anniversaire de l'insurrection de 1944, qui doit être l'occasion, dimanche 1er août, de plusieurs cérémonies officielles. Le retour des « ZOMOS » a coïncidé avec l'annonce d'un certain nombre de mesures d'assouplissement de l'état de guerre. Dès le début de la semaine dernière, les trois ou quatre hôtels de la capitale qui leur avaient servi de cantonnement dans les premiers mois de l'année avaient été réoccupés.

Ce dispositif de sécurité serait destiné à décourager toute action de la part de la direction clandestine de Solidarité, qui avait lancé le mot d'ordre de ne se livrer à aucune manifestation jusqu'au 22 juillet. Les mesures d'assouplissement de l'état de guerre ayant été plus modestes que certains ne l'avaient espéré, on pouvait redouter que la déception d'une partie de la population ne s'exprimât dans la rue.

La direction clandestine de Solidarité n'a toutefois encore fait connaître aucune réaction au discours prononcé, le 21 juillet, par le général Jaruzelski.

L'anniversaire de l'insurrection de Varsovie (qui s'était soldée par la destruction quasi totale de la ville, alors que l'Armée rouge attendait sur l'autre rive de la Vistule), n'en va pas moins permettre de mesurer le degré de « *normalisation* » de la situation.

D'une manière générale, le mois d'août s'annonce plein d'incertitudes, avec l'anniversaire des grandes grèves de l'été 1980 et les pèlerinages au sanctuaire de la Vierge Noire de Czestochowa (15 et 26). Il est toutefois clair que l'atmosphère n'est pas à la confrontation dans les milieux de Solidarité.

En revanche, le vice-premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowsik, a officiellement reconnu que l'intelligentsia était opposée au régime. Parlant récemment devant des militant de « comité de renaissance nationale » (OKON) de la région de Wroclaw, M. Rakowski, dont les propos sont rapportés par le journal *Gazeta Robotnicza* (organe du comité régional du parti communiste de la Basse-Silésie), a déclaré que dès les grandes grèves de l'été 1980, de très nombreux intellectuels s'étaient « *manifestement oposées* » au pouvoir.

Selon M. Rakowski, il s'agit surtout de l'intelligentsia de la capitale, qui ne cesse de boycotter le régime et rejette toute collaboration avec les hommes en uniforme. Il a affirmé que la « *situation est particulièrement difficile* (pour le pouvoir) *chez les écrivains* », dont l'association (Z.L.P.) est suspendue depuis l'introduction de la loi martiale, le 13 décembre 1981. M. Rakowski a fustigé la direction du Z.L.P. pour ces liens avec le comité d'autodéfense sociale KOR (qui s'est dissous lui même en septembre 1981) et la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.), dont les dirigeants sont en cours de jugement devant le tribunal de Varsovie. Dans ces conditions, M. Rakowski a dénié le droit aux écrivains de *s'« ériger en conscience nationale »*.

L'atmosphère n'est guère meilleure chez les artistes de la scène, qui refusent sans cesse de paraître à la télévision : « *Nous n'allons pas les implorer* », s'est exclamé M. Rakowski, assurant que le pouvoir ne prendrait pas de sanctions et « *n'en ferait pas des martyrs comme ils le souhaitent* ».

A propos de la jeunesse, qui constitue plus de la moitié des quelque 36 millions de Polonais, il a reconnu que l'influence exercée sur elle par les organisations officielles était « *restreinte* ».

M. Rakowski s'est enfin prononcé pour la mise en place d'un « *système autonome de contrôle* » du gouvernement, tout en avouant que cette question n'avait pas encore trouvé de solution pour la bonne raison que personne ne sait sous quelle forme une telle supervision doit s'exercer. « *Il n'y a pas longtemps*, a-t-il dit, *un ministre qui se trouvait sous la pression* (de l'opinion publique, notamment de Solidarité) *se ruait à la télévision pour s'expliquer devant les auditeurs. Aujourd'hui, il n'y a pas moyen de l'y traîner, fût-ce avec un tracteur ! Cela doit changer !* »

Groenland : les handicaps d'une île au trésor

I. — UNE SOCIÉTÉ TRAUMATISÉE

De notre envoyée spéciale FRANÇOISE CHIPAUX

Du 3 au 7 août prochain, le Groenland va célébrer, en présence de la reine du Danemark, le millième anniversaire de l'arrivée sur son sol du premier Européen, Erik le Rouge. L'île fait partie du royaume, mais jouit d'une autonomie interne.

En septembre prochain, des négociations portant sur le changement de statut du Groenland vis-à-vis du Marché commun devraient fixer les modalités d'exécution du souhait exprimé par la population, en février dernier, de quitter la C.E.E. M. Richard Burke, membre irlandais de la Commission européenne, a été chargé de ce dossier dont il discutera à Nuuk, où s'est rendue récemment notre envoyée spéciale.

Nuuk (ex-Gothaab). — La statue de Hans Egede, ce pasteur norvégien venu au Groenland au XVIIIe siècle à la recherche des descendants d'Eric le Rouge, domine le vieux port de Nuuk, recroquevillé à l'ombre du colonisateur. Les petites maisons de bois rouges, vertes, bleues ou jaunes s'étagent en pente douce jusqu'au bord d'un large fjord dont les eaux virent du bleu argent au noir moiré suivant les heures du jour.

Des chasseurs rapportent encore leurs cormorans au bord de la plage et des filets de sang séché conduisent tout droit au marché local, une rue le long de laquelle sont soigneusement alignés des eiders, des cols verts, des flétans et un peu à l'écart, sous une petite halle, des morceaux de chair de phoque, durcis par le gel. Là, des vieilles femmes à la peau ravinée par le vent glacial, des hommes aux yeux bridés, les mains dans les poches de leurs larges pantalons fourrés, regardent, palpent avant de se décider. En face, le magasin de chasse et de pêche est prêt à réassortir cartouches et hameçons.

En devenant province danoise en 1953, le Groenland, la plus grande île du monde après l'Australie, est entré brutalement dans l'ère moderne et la « civilisation » a même repoussé au-delà du cercle polaire les légendaires chiens de traîneaux devenus trop dangereux pour les populations urbanisées des côtes sud - sud-ouest qui représentent 70 % des cinquante mille habitants. Ils sont prosaïquement remplacés à Nuuk par les nombreux taxis — cent cinquante pour neuf mille habitants — qui tournent inlassablement sur les 16 kilomètres de routes goudronnées de la capitale, troublant le silence ouaté de la petite ville.

Protégé par les colonisateurs danois de toute ingérence extérieure pendant deux siècles et demi, le Groenland, constitué pour 85 % d'un désert de glace et de neige inhospitalier, semble avoir voulu mettre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu. Aujourd'hui, Nuuk ressemble un peu à ces stations de sports d'hiver inachevées où l'on a construit à la hâte dans le seul souci d'accueillir le maximum de monde dans un minimum de temps. Souci légitime, si l'on songe qu'en vingt ans la population des villes (1) s'est accrue de 20 à 25 %, et, encore aujourd'hui à Nuuk, mille deux cents familles attendent un logement.

Mais, compte tenu de l'urgence des besoins et du fait que tout ici doit être importé à grands frais du Danemark, à plus de 3 000 kilomètres, on a construit à l'économie de grands immeubles plus longs que hauts, dont les murs commencent déjà à s'écailler, les escaliers à s'effondrer. Le passage de l'habitat traditionnel, des maisons individuelles où la vie communautaire était très forte, à ces casernes de béton aux balcons desquels sèchent encore à côté du linge, le poisson et les peaux de phoques, n'a pas été toujours bien compris et accepté. Les autorités en ont bien conscience, qui conduisent à l'écart de la ville une nouvelle cité pour cinq mille personnes avec des petits immeubles de couleurs vives, dont la dispostion, plus harmonieuse, rompt avec l'alignement au cordeau des H.L.M. nordiques.

Moins sensibles au pittoresque que les rares visiteurs, la plupart des Groenlandais tiennent au confort nouvellement acquis, à l'électricité, à l'eau courante, au téléphone, à la radio, à tout ce qui leur a valu, en vingt ans, un niveau de vie presque comparable à celui du Danemark. Pourtant, ils ne cessent de vous dire combien ils souffrent de n'avoir pas été assez associés au développement tant souhaité, de n'avoir pu, faute de temps et de formation, accompagner ce formidable bouleversement dans les mœurs d'une société restée longtemps très repliée sur elle-même et cloisonnée entre le Nord, le Sud et l'Est.

L'installation sur tout le territoire d'écoles qui dispensent à chaque enfant jusqu'à seize ans un enseignement en groenlandais et en danois, devrait permettre aux nouvelles générations de se familiariser avec le style de vie qu'implique une société moderne. Mais là aussi, les difficultés demeurent. Et en particulier celle qui tient à la poursuite d'études supérieures au Danemark. Beaucoup ont du mal à s'adapter à un pays dont ils ignorent presque tout et qui ne les reçoit pas toujours comme des citoyens à part entière.

Le fléau de l'alcoolisme

Bon nombre de ces jeunes partis tenter l'aventure à Copenhague, échouent soit à la « cité libre Christiana », qui regroupe des bandes de jeunes vivant plus ou moins hors la loi dans la tolérance des autorités, soit à l'institution Kofoed, fondation d'aide aux plus déshérités. Le nombre des jeunes Groenlandais à Kofoed a plus que quintuplé en six ans, passant de cinquante-deux en 1974 à deux cent quatre-vingt-douze en 1980. Certains d'entre eux reviennent ensuite au pays amers et incapables d'occuper un emploi, victimes d'un divorce trop criant entre le mode de vie ancestral et les études supérieures où ils se sont risqués.

De ce fait, vingt universitaires groenlandais seulement enseignent sur place. Sur la vingtaine de médecins de l'hôpital de Nuuk, quatre sont nés dans le pays. L'école locale d'instituteurs voit cependant d'année en année grossir ses promotions et, en 1982, quarante-six instituteurs groenlandais en sortiront, alors qu'il n'y en avait que sept à l'ouverture, il y a treize ans. Comme c'est souvent le cas dans les pays jeunes, les instituteurs forment le gros des cadres politiques et fournissent la majorité des parlementaires du *Landsting*, présidé par un pasteur de l'Eglise luthérienne, confession dominante dans la grande île. Le rigorisme, maintenu ici, qu'elle connut à ses origines, est souvent dénoncé par les jeunes mais ne freine toutefois pas le fléau numéro un du Groenland : l'alcoolisme. Introduit par les Danois qui l'offraient en récompense aux chasseurs habiles, puis répandu par les Américains lors de la deuxième guerre mondiale, l'alcool, dont la consommation a connu une recrudescence dans les années 60 avec la phase d'expansion effrénée de l'île, pose un problème redoutable.

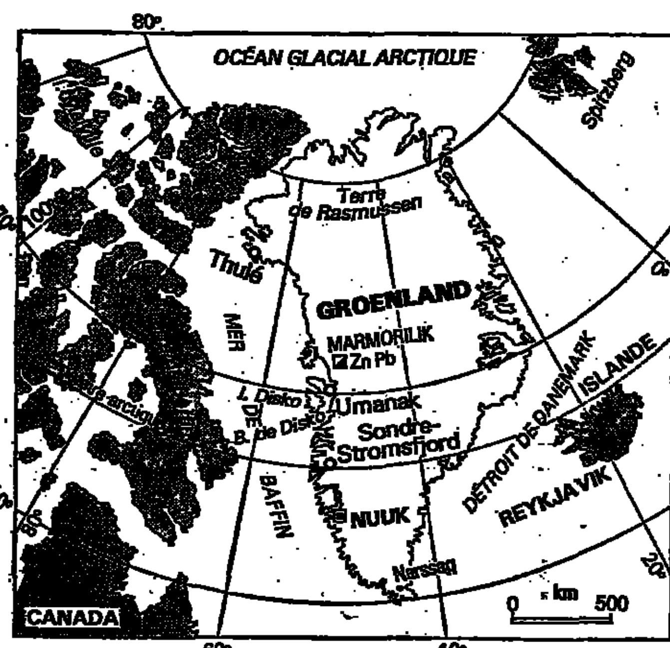
Pour lutter contre ce fléau, le gouvernement local avait introduit en 1979 une réglementation assez sévère. Chaque citoyen de plus de dix-huit ans se voyait attribuer un contingent mensuel de 72 « points » (une bière valant un point, une bouteille de vin trois points...) et ne pouvait acheter ou consommer au-delà de cette quantité. Ainsi rationnée, la consommation d'alcool n'est autorisée de surcroît que de 16 heures à 23 h 30. Le système avait naturellement donné naissance à un fructueux marché noir, et c'est une des raisons pour lesquelles le Landsting a supprimé cette réglementation le 1er avril, votant cependant une augmentation de 25 % sur les bières et alcools. La disparition des « points » a eu pour effet immédiat et fâcheux d'accroître sensiblement la consommation.

La rigueur du climat, le changement trop brutal des habitudes de vie, l'éclatement de la cellule familiale, l'ennui d'une vie recluse, peuvent expliquer un alcoolisme aussi dévastateur. Il faut le mettre en rapport avec le taux très important de suicides — il a été multiplié par six depuis 1950 et est deux fois plus élevé que celui des nations occidentales.

Pour réduire les effets de la déculturation, une volonté de « retour aux sources » se manifeste de plus en plus, surtout dans les milieux politiques et parmi les jeunes. Elle préconise le rapprochement de toutes les Inuits (2), environ cent mille personnes qui vivent, outre au Groenland, en Alaska et au Canada. La deuxième conférence circumpolaire inuit (I.C.C.) s'est réunie en 1980 à Nuuk et a rédigé une charte. Dans ce texte, les Inuits des trois pays qui contribuent financièrement au fonctionnement de l'I.C.C. (Etats-Unis, Canada, Danemark) demandent que soient reconnus leurs droits sur les richesses du sol et du sous-sol arctique et leur appartenance à une culture, une civilisation et une « nation » communes. Ils veulent faire respecter leurs droits traditionnels, de chasse et de pêche, menacés, disent-ils, par les grands projets de mise en valeur du sous-sol arctique.

Les Groenlandais s'inquiètent tout particulièrement du projet d'acheminement vers l'Atlantique du gaz liquéfié de l'île Melville, dans le Grand-Nord canadien, dont les réserves sont estimées à près de 200 milliards de mètres cubes, au moyen de méthaniers géants brise-glace, qui, avant cinq ans, passeraient au large de leurs côtes. C'est à la mi-1982 que le gouvernement canadien devait prendre une décision sur ce « projet-pilote-arctique » (3) conduit par la société nationale Petro-Canada et qui pourrait coûter 2,7 milliards de dollars canadiens. Les Groenlandais, soutenus par le gouvernement de Copenhague, ne veulent à aucun prix de cette noria de gros navires qui menacerait directement à leurs yeux l'existence de plusieurs milliers de chasseurs et de pêcheurs. Ils font valoir qu'en détruisant artificiellement la glace, le bruyant passage des méthaniers risque de faire disparaître la faune. Ils craignent en outre un accident et tous les risques de pollution qui s'ensuivraient. Comme nous le dit M. Finn Lynge, représentant groenlandais au Parlement européen, « *pourquoi faudrait-il que nous soyons les victimes du développement du Canada et des besoins des sociétés industrialisées toujours à la recherche d'énergie ?* »

Sans se faire trop d'illusions sur un argument qui ne pèsera pas lourd face aux immenses intérêts financiers engagés dans ce projet, les Groenlandais mesurent les dangers que comportent leurs propres richesses encore non exploitées mais âprement convoitées. « *A travers les âges, les Inuits ont dû garder la balance égale entre l'homme et la nature* », nous dit M. Hans Pavia Rosing, président d'I.C.C., « *pourquoi devrions-nous accepter qu'une poignée d'industries risquent de détruire complètement cet équilibre ?* » Le non opposé au Marché commun en février reflète ces inquiétudes et cette tentation d'un repliement. Pourtant, les immenses ressources potentielles de l'île ne resteront pas toujours hors des grands circuits économiques mondiaux.



Prochain article :

SI LOIN DE L'EUROPE...

(1) Le Groenland compte dix-huit villes de plus de mille habitants et soixante-dix villages ou campements de quatre-vingts à huit cents personnes. A l'époque de la modernisation, beaucoup de villages isolés ont été abandonnés et les gens ont été ramenés vers les villes.

(2) Le terme esquimau (celui qui mange de la viande crue) est banni du vocabulaire officiel au profit du mot inuit qui signifie le peuple.

(3) Ce projet est appelé pilote car les deux premiers méthaniers construits pour l'opération doivent prouver la possibilité technique et la rentabilité financière du projet (*le Monde* des 17 et 18 mai 1981).

Italie

Une instruction est ouverte à Milan contre Mgr Marcinkus, « banquier » du Vatican

(Suite de la première page.)

S'il y a eu dans le passé certaines frictions entre l'Italie et l'Etat du Vatican, cette affaire n'a pas de précédent.

Aucune information n'a filtré sur le contenu des communications judiciaires, mais il semble que Mgr Marcinkus et ses collaborateurs risquent une inculpation pour escroquerie et exportation illégale de capitaux. Le Vatican n'a pas rejeté la substance de ces lettres, puisque, officiellement, il l'ignore, mais conteste simplement la procédure. Mgr Marcinkus, outre ses fonctions de président de l'I.O.R., est proprésident de la commission pontificale de la Cité du Vatican, qui administre les biens temporels de l'Eglise. De nationalité américaine, il possède la citoyenneté vaticane en tant que fonctionnaire du Saint-Siège.

Quant à M. Mennini, âgé de soixante-douze ans, déjà arrêté en février 1980 pour son rôle d'administrateur de la Banca Privata Italiana, appartenant au banquier Sindona, actuellement emprisonné aux Etats-Unis à la suite d'un krach financier retentissant, il figure dans l'annuaire pontifical sur la liste des « gentilshommes de Sa Sainteté ». Comme M. de Strobel, chef de la comptabilité, M. Mennini est citoyen italien, mais il n'en dépend pas moins du Saint-Siège.

Mgr Marcinkus et ses deux collaborateurs sont les signataires des « lettres de patronage » utilisées en garantie par M. Calvi pour monter certaines de ses opérations. Celui-ci avait au demeurant libéré l'I.O.R. de sa garantie par une contre-lettre actuellement en possession de Mgr Marcinkus.

Les trois « sages » nommés par la secrétairerie d'Etat pour examiner les comptes de l'I.O.R. devraient notamment établir s'il y a eu en la matière légèreté de la part de Mgr Marcinkus, ou escroquerie consciente. En sa qualité d'administrateur de la Cisalpine Overseas Bank, de Nassau, où il siégeait aux côtés de M. Calvi, Mgr Marcinkus paraît mêlé de près à certaines opérations menées par un organisme qui était la clé de voûte de tout l'édifice du banquier milanais. Il aurait en outre partagé 6 millions et demi de dollars avec M. Calvi au titre de commissions sur l'achat par l'Ambrosiano d'un paquet d'actions ayant appartenu à M. Sindona.

Au Vatican, il semble que l'on cherche à éviter le scandale sans pour autant renoncer à éclaircir le problème moral de savoir dans quel esprit a agi Mgr Marcinkus. Pour certains, ce dernier n'avait pas les capacités requises pour diriger la banque du Saint-Siège, et il semble que sa nomination, voici un an, à la tête de l'administration vaticane ait été une mesure pour essayer de l'écarter de l'I.O.R. En fait, il demeura en poste.

La justice italienne ne fait-elle pas pression sur le Vatican pour l'amener à assumer ses responsabilités financières dans l'affaire de l'Ambrosiano, en ne laissant pas la Banque d'Italie être le seul recours des six banques venues combler le « trou » dans la comptabilité du Banco Ambrosiano ?

PHILIPPE PONS.

***

Deux cents dirigeants de banques européennes se sont réunis à Londres le 29 juillet pour rencontrer M. Giovanni Arduino, l'un des trois commissaires du gouvernement italien, chargés de remettre sur pied les affaires du Banco Ambrosiano.

M. Arduino a fait valoir que, tout en reconnaissant une « obligation morale » du Banco Ambrosiano de Milan envers l'ensemble des créanciers, y compris ceux des filiales, pour un total de 1 milliard 265 millions de dollars, le groupe de six banques venues à la rescousse ne pouvait accepter la responsabilité légale de rembourser 600 millions de dollars concernant les dettes des filiales.

La complication des liens entre l'Ambrosiano, ses filiales, et l'Institut pour les œuvres de religion, empêche encore, aurait-il dit, de définir exactement les charges qui pourraient incomber à cette banque du Vatican. M. Arduino a demandé à ses interlocuteurs de désigner un groupe de travail restreint pour continuer les conversations. Il a nettement laissé entendre que les dettes de la filiale de Luxembourg, le Banco Ambrosiano holding, (en fait la principale filiale), ne seraient pas prises en considération par l'opération de sauvetage menée en Italie.

Turquie

Le projet de Constitution suscite de nombreuses critiques

De notre correspondant

Ankara. — Le projet de la nouvelle Constitution turque (*le Monde* des 20 et 21 juillet) est-il mort-né ? C'est l'avis de nombreux observateurs à Ankara. Les débats de l'assemblée consultative, qui commenceront le 2 août prochain, vont en tous cas être animés : déjà des treize, quinze membres de la commission, qui avait préparé ce projet ont indiqué qu'ils avaient formulé des vues divergeantes sur tel ou tel article. Le professeur Ergin, qui appartient pourtant lui aussi à la commission constitutionnelle, est allé jusqu'à dire que le projet, dans sa forme actuelle, ne méritait même pas d'être commenté.

La presse turque, quasi unanime, ainsi que les milieux intellectuels, expriment leur déception devant « *le texte du professeur Aldikacti* », président de la commission. En revanche, le patronat, dans son ensemble, ne cache pas sa satisfaction.

Les critiques contre le projet constitutionnel portent principalement sur trois points. D'une part, les pouvoirs très larges prévus pour le chef de l'Etat, risquent d'en faire un « *président-empereur* », soulignent certains, tandis que ceux du premier ministre, relégué au second plan, restent très flous. On reproche surtout au projet de dénaturer l'essence du système parlementaire, sous le prétexte de renforcer l'exécutif, sans pour autant opter clairement pour un régime présidentiel.

En second lieu, le projet est critiqué parce qu'il rétrécit le champ des libertés et des droits fondamentaux reconnus par la Constitution de 1961, à tel point que le projet reflète « *un manque de confiance envers les citoyens* », lesquels devront être « *disciplinés* » par un pouvoir de nature bureaucratique.

Enfin, les restrictions imposées à la création et au fonctionnement des associations et syndicats ouvriers sont elles aussi dénoncées. A cet égard, un rapport préparé par la centrale ouvrière modérée, la Turk-Is, la seule à être autorisée à l'heure actuelle, estime que « *les désirs des employeurs risquent d'être institutionnalisés* » par ce texte visant à créer « *une presse muette* » et des « *syndicats sans efficacité* ».

Pour sa part, le chef de l'Etat, le général Evren a indiqué que, à l'heure actuelle, le Conseil national de sécurité ne souhaitait pas exprimer ses propres vues sur le projet de nouvelle Constitution. « *Le texte sera débattu en Assemblée consultative, puis en conseil, avant de prendre sa forme définitive* », s'est-il contenté de rappeler, ce qui semble avoir soulagé un peu les milieux hostiles au projet. Mais le général Evren estime que ce sont les « *lacunes* » de la Constitution de 1961 qui ont rendue indispensable l'intervention militaire du 12 septembre 1980. Le chef de l'Etat a aussi tenu à souligner au passage que le futur président de la République devrait disposer d'importants pouvoirs. Il a aussi laissé entendre que les libertés et droits individuels ne devraient pas être étendus à l'excès pour éviter de vider de son contenu l'autorité de l'Etat.

Tandis que le débat s'élargit dans l'opinion, les milieux diplomatiques européens à Ankara ne cachent pas leur embarras « *Jusqu'à maintenant, nous nous sommes efforcés de convaincre les capitales européennes d'adopter une aptitude moins critique vis-à-vis de la Turquie. Nous leur avons notamment conseillé la patience, surtout à M. Tindemans, soulignant que le projet constitutionnel serait un texte très démocratique. Or, à présent, nous sommes très déçus par ce projet. Mais nous voulons toujours croire que les modifications nécessaires seront apportées lors de l'exament du projet par l'Assemblée, ainsi que par le Conseil national de sécurité.* » Une chose est déjà certaine : le pourcentage des oui au référendum constitutionnel du mois de novembre prochain dépendra aussi beaucoup de l'attitude des anciens partis politiques. Dissous depuis octobre 1981, ils n'en conservent pas moins leur emprise réelle au niveau local. Les membres de l'Assemblée consultative ont cinquante jours pour débattre des quelque deux cents articles du projet, avant de le soumettre au Conseil national de sécurité. Le temps sera-t-il suffisant pour en rendre le contenu plus démocratique, comme l'affirment certains optimistes ?

ARTUN UNSAL.

ASIE

M. CHEYSSON EN CHINE

De bonnes relations compromises par les initiatives françaises au Vietnam

M. Claude Cheysson entame, ce vendredi 30 juillet, une visite officielle en République populaire de Chine. Au cours du même voyage, le ministre des relations extérieures se rendra en Corée du Sud, où il est attendu le 5 août. Il s'arrêtera enfin à New-Delhi, les 7 et 8 août.

De notre envoyé spécial

Pékin. — Après des années caractérisées par des rapports amicaux, par une considération réciproque périodiquement réaffirmée et par une convergence de vues sur la plupart des grandes questions internationales, les relations franco-chinoises traversent, depuis l'arrivée au pouvoir des socialistes français, une phase de désenchantement. Les divergences se multiplient, une indifférence polie, éventuellement rompue par quelques propos acrimonieux ou par une maladresse diplomatique, s'installe là où s'était maintenu un dialogue relativement suivi et plutôt chaleureux.

Compte tenu de la satisfaction manifestée par les dirigeants chinois lors de l'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, et des espoirs qu'ils plaçaient dans l'expérience socialiste française, la situation paraît relever du paradoxe. Mais il n'est qu'apparent. Ce n'est pas tant la nature du socialisme français que l'indifférence relative du gouvernement à l'égard de la « *Grande Chine* », et encore plus certaines initiatives asiatiques de sa diplomatie qui ont déçu, et de toute évidence, dans le cas de la politique vietnamienne de la France, irrité Pékin.

M. Cheysson, qui paraît s'être récemment avisé de l'humeur chinoise et de la nécessité de relancer le dialogue en explicitant les positions françaises, est reçu ici à sa demande. Après s'être fait un peu prier, les Chinois — qui espéraient qu'entre nombre de voyages à l'étranger M. Mitterrand, considéré ici comme un « ami », trouverait le temps cette année d'honorer la République populaire de sa présence — attendent le ministre des relations extérieures avec réserve et sans aucune publicité préalable.

« *C'est ici la règle* », affirme-t-on officiellement. Certes, mais une règle qui souffre des exceptions lorsque les relations sont au beau fixe. En fait, on a l'air de penser ici que la France socialiste a jusqu'à présent manqué de considération pour la Chine communiste et n'a pas jugé bon de l'informer de ses initiatives, même lorsque celles-ci impliquaient directement Pékin. Malgré de nombreuses divergences, les Etats-Unis, laisse-t-on encore entendre, sont moins secrets. Peut-être ont-ils aussi une politique asiatique mieux établie. A l'exception de l'aide au tiers-monde et de la politique africaine de Paris, sur la plupart des grands dossiers de politique étrangère, les analyses et prises de position de la Chine et de la France divergent fréquemment. Cela peut s'expliquer dans la mesure où les intérêts immédiats et les alliances des deux pays ne sont pas forcément les mêmes et, si les Chinois le regrettent, ce n'est pas là le plus grave.

Ce qui est, par contre, extrêmement grave à leurs yeux, directement préjudiciable à leurs intérêts asiatiques en général et à leur stratégie indochinoise en particulier, c'est la « nouvelle » politique vietnamienne de la France. Les Chinois, on le sait, ont tout fait — même au prix d'une guerre en 1979 — pour punir militairement, saigner économiquement et isoler diplomatiquement le Vietnam après son intervention militaire au Cambodge. Ils ont donc très mal accueilli les gestes récents faits par le gouvernement français pour desserer cet étau : visites de MM. Chevènement et Debray à Hanoï, réception de M. Nguyen co Thach à Paris, invitation de M. Cheysson au Vietnam, reprise de l'aide économique et des « *manœuvres diplomatiques* » françaises en faveur de Hanoï.

Deux poids et deux mesures

Du point de vue de Pékin, les Français sapent délibérément la stratégie de la Chine et font ouvertement le jeu de ses adversaires vietnamiens et soviétiques en Indochine et en Asie. L'agence officielle Xin Hua ne laissait guère de doutes sur la position chinoise en écrivant que le gouvernement français, en accordant son aide au Vietnam, va à l'encontre de la volonté des pays et des peuples du tiers-monde. « *S'il s'en tenait à son tiers-mondisme,* ajoutait-elle, *il devrait s'opposer en paroles et en actes aux agresseurs.* » Réfutant une théorie que le gouvernement français avance pour l'Indochine comme pour certains pays d'Amérique centrale, l'agence poursuivait : « *Tenter de faire échapper le Vietnam au contrôle soviétique par le biais d'une certaine assistance n'est qu'un souhait irréaliste. De telles pratiques profiteront probablement aux intérêts de l'Union soviétique.* »

On fait valoir ici, et dans les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour), qui font bloc avec Pékin contre Hanoï, que la diplomatie française s'était déjà efforcée, à partir de 1976, de « vendre » la politique vietnamienne en Asie et de rassurer sur les intentions pacifiques prêtées aux dirigeants de Hanoï, avec les résultats que l'on sait. On se demande encore, non sans ironie, pourquoi les positions de principes avancées par M. Cheysson à propos de l'Afghanistan — positions qui justifient la froideur des rapports entre Paris et Moscou, — ne jouent pas dans le cas similaire de l'invasion et de l'occupation du Cambodge par le Vietnam. On remarque aussi le mutisme complet de la France à la suite du retour du prince Sihanouk à la tête du Front cambodgien unifié de résistance au Vietnam.

Pour faire bonne mesure on soupçonne, plus ou moins explicitement, les socialistes français de visées néocolonialistes. « *La France, se demande Xin Hua, ne craint-elle pas de se voir reprocher une tentative de retour en Indochine pour ses propres intérêts ?* » Certains, enfin, pensent que le P.C. français obtient un gage côté vietnamien en contrepartie de sa solidarité gouvernementale dans l'affaire afghane. Pour des raisons de politique intérieure, disent-ils, la politique française a dans des conflits similaires deux poids et deux mesures. Bref, vu de Pékin, l'addition vietnamienne de la diplomatie française est plutôt lourde. Les mises en garde ont beau ne pas être véhémentes, elles n'en sont pas moins claires.

Cette affaire, à elle seule, suffirait à empoisonner les relations bilatérales. Elle n'est pourtant pas le seul objet du contentieux. S'y ajoutent notamment le souvenir amer et les séquelles de l'affaire Bellefroid-Li Shuang qui avait fortement assombri la visite de M. Jobert à Pékin vers la fin de l'année dernière (1). Le ministre du commerce extérieur, qui a fait en juin une série de visites dans les pays asiatiques — il a « *fait le tour de la Chine* », dit-on ici avec humour, — a tenu sur cette affaire et sur les relations franco-chinoises des propos qui ont encore irrité les Chinois (2). *Il se demande, notamment, il y a moins de deux mois, « quelle est l'utilité d'envoyer un ministre en Chine »* dans les circonstances actuelles et souhaitait que Pékin fît un geste en relâchant Mlle Li Shuang. M. Cheysson, à la même époque, n'en a pas moins senti l'urgente nécessité d'une visite à Pékin. On parlera sans doute, discrètement, de cette affaire. Mais rien n'indique, pas plus d'ailleurs que dans le cas de la politique indochinoise de Paris, que les Chinois soient disposés au compromis.

D'autres questions, non moins importantes à terme pour l'avenir des relations bilatérales, devraient être soulevées par les Chinois. La France, par souci de maintenir un certain « *équilibre* » entre Pékin et Moscou, compte-t-elle s'en tenir à une politique de parallélisme dont les Chinois estiment faire injustement les frais en payant indirectement pour les fautes de Moscou ? Des ventes d'armes et équipements militaires français que Pékin souhaite obtenir sont-elles, de même, fonction de ce dosage ? La tâche de M. Cheysson n'est pas facile, mais il ne manque sans doute ni d'arguments ni d'atouts. De sa capacité de convaincre du bien-fondé des analyses et des positions françaises dépendent au mieux une relance des relations bilatérales, politiques bien sûr, mais également économiques et culturelles et, au moins, un coup de frein sur la pente de la dégradation, sensible depuis un an.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Mlle Li Shuang, jeune artiste, fiancée à un diplomate français, M. Bellefroid, avait été arrêtée et internée au moment même de la visite de M. Jobert en Chine.

(2) Voir la *Far Eastern Economic Review* de Honghong, du 4 juin 1982.

A VOIR SUR FR3

Voyage — censuré — en Afghanistan

« Film censuré par les autorités afghanes » : *tel est le sous-titre du reportage « Images afghanes » que présente FR 3 ce 30 juillet, à 20 h. 30, dans le cadre du « Nouveau Vendredi ».*

Ce reportage, réalisé en mars 1982 par Mohamed Elkama et Jean-Louis Normand, voulait montrer comment évoluait le régime, comment vivait la population sous son contrôle. L'équipe obtint ses visas avec l'accord du propre frère de M. Babrak Karmal, le numéro un du régime. Durant les deux premières semaines de tournage, l'équipe ne rencontra aucun problème. Mais, alors que l'autorisation de filmer la conférence du P.P.D.A. (parti populaire démocratique), les 15 et 16 mars, leur avait été accordée, le 14, le comité central du parti la leur retira. Dès lors, une série de difficultés s'abattirent sur les journalistes : voyages annulés, interviews refusées, interdiction de quitter Kaboul, confiscation des cartes de presse et des passeports. Le 24 mars, l'équipe était expulsée du pays et tout son matériel confisqué. Elle avait commis l'erreur de se rendre dans un endroit sans autorisation.

Après trois mois de tractations entre la direction de FR 3 et les autorités afghanes, le matériel a été restitué. Sur trente-sept bobines, vingt-sept étaient endommagées ou coupées, et dix ne furent pas rendues. Ces dernières montraient des soldats et du matériel soviétiques. Le film garde malgré tout son attrait. En effet, chose rare, ce reportage nous présente la vie quotidienne à Kaboul, son Bazar, le marché de change parallèle. De nombreux reportages ont été consacrés à la résistance : celui-ci nous montre les Afghans pro-soviétiques. Il y a aussi des interviews originales (gardes-frontières, enseignants français, étudiants), ponctuées d'images superbes du pays. Quel reportage cela aurait pu être si la censure n'était pas intervenue !

UN JOURNALISTE NORVÉGIEN TUÉ DANS LES COMBATS

Oslo (Reuter). — Un journaliste norvégien qui accompagnait les maquisards afghans a été tué au cours des combats, a annoncé, jeudi 29 juillet, le ministère norvégien des affaires étrangères.

Selon des informations, parvenues du Pakistan, Staale Gundhus, vingt-cinq ans, a été tué le 24 juin, dans les combats que se livraient les forces soviétiques et les maquisards près de Farah, dans la province occidentale du Herat, a indiqué le porte-parole du ministère. Gundhus, journaliste et photographe indépendant, est le premier reporter occidental tué en Afghanistan depuis l'arrivée des troupes soviétiques dans ce pays, fin 1979.

AMÉRIQUES

Les États-Unis, mémoire du monde

(Suite de la première page.)

La logique de l'expansionnisme apparaît dans sa globalité, entraînant dans son sillage le matériel et l'intangible, le public et le privé, le national et l'international — au nom d'un principe de liberté qui est à la fois alibi et croyance authentique.

La première idée-force du livre est le lien entre l'idéalisme américain — tel qu'il se manifeste dès l'époque révolutionnaire — et l'expansionnisme culturel. Les Etats-Unis sont une nouvelle Jérusalem — « *désignée par la Providence pour être le théâtre où l'homme doit atteindre sa véritable stature, où la science, la vertu, la liberté, le bonheur et la gloire doivent s'épanouir en paix* » (George Washington). Une nation a-temporelle et a-historique (2) où sont établis « *de nouvelles conceptions sur les différentes formes de gouvernement* » (Joel Barrow). « *Une nation universelle qui poursuit des idées universellement valables* » (Thomas Jefferson). « *Une République pure et vertueuse qui a pour destin de gouverner le globe et d'y introduire la perfection de l'homme* » (John Adams). Des Pères fondateurs au président Reagan, en passant par Woodrow Wilson, l'objectif est de créer les conditions de la démocratie (américaine) dans le monde. L'idéalisme américain est brutal ou sophistiqué, futuriste ou nostalgique, mais il nourrit toujours le concept de « destinée manifeste ».

La seconde idée-clef est que les problèmes culturels comme les problèmes économiques et commerciaux sont des « affaires d'Etat » — contrairement à ce que pourrait laisser croire la légende du non-interventionnisme américain. Dès l'origine, la politique étrangère est la chasse réservée du gouvernement fédéral. Très vite, la coordination entre le politique et le culturel est prise en charge par l'Etat. C'est ce que confirme plus récemment le *Mémorandum Kennedy*, publié en 1963, véritable charte américaine en matière d'exportation culturelle.

La troisième idée est que la conquête du monde post-industriel passe par le libre-échangisme de la communication et des idées. Dès 1945, le secrétaire d'Etat Dulles déclare : « *Si on devait me laisser établir un seul principe de politique étrangère, je choisirai la libre circulation de l'information.* »

Une autre idée essentielle est que, grâce au sur-développement militaire, les Etats-Unis ont combiné leur avance en électronique, aérospatiale et communication et qu'ils ont tissé un réseau mondial d'information qui maintient chaque Etat-nation dans une dépendance camouflée. Après avoir été la banque du monde, les Etats-Unis sont devenus la mémoire du monde.

De plus, l'étude d'Yves Eudes apporte une masse d'informations sur les structures de l'appareil d'exportation culturelle américain. Il y a en premier lieu la très officielle Agence internationale de communication (U.S. International Communication Agency), qui réussit au cours des deux dernières décennies à abolir la distinction entre information et culture et qui ne promeut plus aujourd'hui que les actions culturelles à « fret politique » élevé. L'agence a une division radio (la Voix de l'Amérique), cinéma et télévision (I.M.V. qui produit des document spéciaux et diffuse certains matériaux privés), publication et presse (I.P.S.) et un service d'information (I.C.S.). L'agence s'occupe également d'échanges universitaires (étudiants, chercheurs et professeurs), dont la caractéristique première est l'unilatéralité.

Eudes inclut dans l'appareil d'exportation les organismes d'aide au développement — tel que U.S. A.I.D. et le Peace Corps — dont les missions sont clairement propagandistes, ainsi que la C.I.A., dont les actions, loin d'être limitées à la collecte d'informations secrètes, servent à créer des informations ou des contre-informations — comme dans le Chili d'Allende.

Alternatives

Ce livre est important par ce qu'il dit, mais aussi par ce qu'il suggère, par exemple, sur les constantes de la politique étrangère américaine : 1) permanence des objectifs et des stratégies au-delà des variations libérales ou conservatrices ; 2) parallélisme des actions culturelles et politiques ; 3) interaction du concept d'expansion et de liberté : plus l'Amérique s'étend, plus l'Américain se sent libre chez lui, et plus il a l'impression d'élargir les espaces de liberté chez les autres ; 4) recours à la politique de la « porte ouverte » pour le commerce, puis pour l'information ; 5) relations subtiles entre l'Etat et le secteur privé, d'où émerge un processus désormais familier aux Etats-Unis : l'armée inaugure (par exemple, un système de communication pendant la seconde guerre mondiale) ; l'Etat assure la coordination (par la création d'agences telles que Comsat ou Intelstat) ; le secteur privé se voit confier le relais sous l'œil protecteur du gouvernement fédéral.

A partir de cette analyse, on peut imaginer ce que pourrait être une réponse cohérente à la politique américaine d'exportation culturelle dans les pays industrialisés et dans le tiers-monde. Un piège doit être évité : répondre au national-globalisme américain par un national-protectionnisme, par exemple français. Cette attitude serait idéologiquement réactionnaire et pratiquement inefficace face au gigantisme américain. Ensuite, deux leçons peuvent être tirées de la pratique américaine : pour offrir outre-Atlantique une image plus positive de la France, il importe de proposer des actions qui dépassent le plan strictement culturel et incluent la dimension technologique, industrielle et commerciale : et, pour ce faire, développer une collaboration plus constructive entre l'Etat, le secteur privé et les collectivités locales.

Il faut, enfin et surtout, investir le concept d'interdépendance proposé par les Américains pour masquer des rapports de dépendance ou d'actions unilatérales. Prendre au mot les Américains, qui valorisent, dans le discours, la notion d'enrichissement mutuel qu'apporte le heurt des cultures — ce qu'ils appellent *cross-fertilization* — mais qui pratiquent à l'intérieur de la nation américaine (avec leurs propres minorités) et dans le monde entier une politique d'assimilation visant à créer un *melting pot* à l'échelle planétaire. Imposer une politique fondée sur un bilatéralisme réel, un dialogue réel, un échange réel sur le plan des idées, des technologies, des productions industrielles, des flux d'étudiants et de chercheurs. Mener cette politique de résistance créatrice en coopération avec d'autres pays européens, et avec le tiers-monde. Mais commencer par exiger — pays par pays et à l'occasion d'opérations humbles et ponctuelles — un dialogue plus égalitaire avec les Etats-Unis.

PIERRE DOMMERGUES.

★ Yves Eudes : *La conquête des esprits. L'appareil d'exportation culturelle américain.* Maspéro. 280 p.

(2) En particulier William Appleman Williams : *America Confronts a Revolutionary World, 1776-1976.* Morrow, New-York, 1976.

AFRIQUE

Namibie

Un cessez-le-feu d'un mois pourrait intervenir le 15 août

De notre correspondant

Johannesburg. — La paix, en attendant l'indépendance, va-t-elle enfin régner après seize ans de guérilla en Namibie ? Selon les partis politiques internes de Windhoek abondamment cités jeudi soir 29 juillet par l'agence sud-africaine de presse (SAPA), un accord serait intervenu aux termes duquel un cessez-le-feu d'un mois, « *pour commencer* », pourrait être proclamé par toutes les parties en cause dès le 15 août prochain. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. Pik Botha, précisément rentré jeudi matin d'une tournée d'information en Namibie, n'a pas formellement démenti l'information. Le ministre, accompagné du général Magnus Malan, responsable de la défense, a révélé, « *documents à l'appui* », un vaste programme d'assassinats des principaux dirigeants internes de Namibie par la SWAPO. Il a menacé de représailles l'organisation nationaliste si elle mettait son plan à exécution et a déclaré qu'un certain nombre de questions restaient à débattre avant un règlement. A savoir : l'impartialité — discutée par Pretoria — des Nations unies, la composition et les fonctions des sept mille cinq cents « casques bleus » chargés, selon la résolution 435 de l'ONU, de contrôler le territoire jusqu'aux élections finales (mars ou avril 1983) et les détails techniques de la libération des prisonniers des deux camps.

De source diplomatique, on indique également qu'un accord reste à trouver concernant le statut, durant les sept mois d'intérim prévus entre la date du cessez-le-feu et la consultation électorale finale, du « gouvernement » provisoire de Windhoek et des forces armées Namibiennes mises en place et commandées par l'Afrique du Sud. Toujours selon les diplomates qui travaillent au dossier, la solution de ces questions est « à portée de mains ». En revanche, on ne sait toujours pas avec exactitude comment sera réglé le « *facteur cubain* » d'Angola que Washington et Pretoria ont virtuellement transformé en préalable à l'indépendance namibienne.

D'après la SAPA, nanti de garanties concernant son intégrité territoriale constamment violée par les troupes sud-africaines, l'Angola aurait finalement accepté de renvoyer chez eux ses quinze à dix-neuf mille alliés cubains, parallèlement au retrait des quelque trente mille soldats sud-africains stationnés en Namibie. Dans un premier temps, à la proclamation du cessez-le-feu, les forces « internationalistes » castristes appelées par le M.P.L.A. en 1975, se retireraient au nord du 14e parallèle, à environ 300 kilomètres de la frontière namibienne. Les maquisards de l'armée de libération namibienne (plan-branche militaire de la SWAPO), quant à eux, s'engageraient à ne pas franchir une *ligne imaginaire* située à 250 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

Aucune confirmation de Luanda, concernant cet arrangement, n'était parvenue vendredi matin à Johannesburg. Jusqu'à maintenant, le président Dos Santos refusait d'entendre parler d'un quelconque lien entre la présence cubaine sur son territoire et le règlement namibien. Les négociateurs américains en tournée dans la capitale angolaise sont-ils parvenus à retourner la situation ? On rappelle, dans les milieux informés, que le gouvernement du M.P.L.A., aux prises avec la rébellion armée de l'Unita (soutenue par Pretoria) et les raids dévastateurs perpétrés dans le sud par l'armée sud-africaine elle-même, a énormément à gagner de l'acceptation des conditions américaines, à commencer par la reconnaissance officielle du régime par Washington et la reprise de l'aide économique.

Les conditions de cet ordre ont peut-être fini par l'emporter. Mais, à la suite de la visite à Luanda de M. Jean-Pierre Cot, c'est à la France, qu'à tort ou à raison, on prête ici l'éventuel succès de l'opération. On laisse en effet entendre que Paris aurait accepté de remplacer, diplomatiquement, le soutien cubain.

PATRICE CLAUDE.

Bolivie

L'opposition accuse Klaus Barbie d'être « l'éminence grise » de la répression

(Suite de la première page.)

Lorsque le scandale de la cocaïne a éclaté, en 1981, il a fait la « une » de la presse latino-américaine : un quotidien de la province orientale de Santa-Cruz publiait le 30 décembre une photo prise dans l'hacienda d'un de ses amis, M. José Gutierrez. Plusieurs hommes de main posaient aux côtés de leur chef, M. Haus Stellfeld, un ancien officier nazi... En mai dernier, la police brésilienne arrêtait dans l'Etat du Mato-Grosso huit mercenaires venant de Bolivie et en possession d'un armement ultra-moderne, de propagande nazie, ainsi que de quelques kilos de cocaïne. Les fuyards avouaient appartenir à une organisation dirigée par Barbie et surnommée « les Fiancés de la mort »...

Il ne serait pas surprenant que le chef de l'Etat ait sollicité de Klaus Altmann-Barbie quelques conseils. L'ancien chef de la Gestapo se plaît à déclarer, en effet : « *Je suis un homme serviable. Je ne refuse jamais un service et je jouis d'une excellente réputation auprès des forces armées boliviennes.* » Sa réputation est telle qu'il a même été pourvu par le général Hugo Banzer, quand il était président d'un passeport semi-diplomatique.

La réapparition de Klaus Altmann-Barbie sur la scène politique bolivienne est-elle due à la maladresse des autorités à leur inconscience ou à leur cynisme ? Elle ne contredit pas en tout cas ce qu'on sait des orientations du nouveau gouvernement. Les « durs » de l'armée ont repris le contrôle des postes décisifs, tels que le ministère de l'intérieur et la direction de la maison militaire à la présidence. Le colonel Luis Arce Gomez, que l'ambassadeur des Etats-Unis et la Drug Enforcement Assistance (Office des narcotiques américain) accusent de complicité avec les trafiquants de cocaïne, a été réhabilité puisqu'il vient d'être nommé directeur de l'école de renseignements militaires et membre de l'influent Conseil national de sécurité (Conase).

NICOLE BONNET.

Un ami des trafiquants de drogue

Les généraux passent, Klaus Barbie reste. Naturalisé Bolivien sous le nom d'Altmann, après avoir gagné l'Amérique du Sud par des filières occultes ouvertes aux anciens nazis, Barbie s'était d'abord recyclé dans l'import-export. A ce titre, il s'était spécialisé dans le trafic d'armes. Quelques « menus services » opportunément rendus à certains militaires lui avaient valu d'avoir ses entrées au ministère de l'intérieur.

Sous la dictature du général Banzer (1971-1978), il était de notoriété publique que le « boucher de Lyon » jouissait de la protection directe du chef de l'Etat. Ces relations privilégiées n'ont sans doute pas été étrangères au refus opposé le 11 décembre 1974 par la Cour suprême de Bolivie à la demande d'extradition présentée par la France.

De 1978 à 1980, pendant la tentative de démocratisation du général Padilla et sous le gouvernement civil de Mme Lydia Gueiler, Barbie avait été momentanément contraint de s'effacer. Il n'en continuait pas moins d'œuvrer dans les coulisses. A la fin de 1979, il avait été l'une des premières « personnalités » du pays à s'entretenir avec une délégation de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine), venue à La Paz sur invitation du Congrès bolivien. Cette rencontre inattendue entre le criminel de guerre et des représentants de la résistance palestinienne avait visiblement embarrassé les responsables de la gauche bolivienne.

A la faveur du coup d'Etat de juillet 1980 du général Garcia Meza, Barbie est ressorti de l'ombre. Ses liens personnels avec les principaux responsables du trafic de drogue lui ont été utiles pour reprendre du service et son sens de l'organisation devait être mis à contribution par le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, pour constituer ces groupes para-militaires qui ont semé la terreur dans le pays. — J.-C. B.

Le Monde

politique

LE NOUVEAU CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Une équipe rajeunie

Le départ de M. André Rousselet de son poste de directeur du cabinet du président de la République, et son remplacement par son adjoint M. Jean-Claude Colliard, peu de temps après les départs de MM. Pierre Bérégovoy et Jacques Fournier du secrétariat général de la présidence de la République, et leur remplacement par MM. Jean-Louis Bianco et Christian Sautter, illustre la volonté du chef de l'Etat de renouveler, en le rajeunissant, son entourage : la nouvelle équipe mise en place aux postes-clés est composée d'hommes qui, pour la plupart, n'ont pas atteint la quarantaine : M. Colliard a trente-six ans, M. Bianco trente-neuf ans, M. Sautter quarante-deux ans ; on ne saurait oublier non plus que MM. Attali, Vauzelle, et Glavany, respectivement conseiller spécial, porte-parole et chef de cabinet, sont âgés de trente-neuf, trente-huit et trente-trois ans.

Le président de la République a donc recours aux mêmes méthodes que celles qu'employait le premier secrétaire du P.S. : à la faveur du congrès socialiste de Metz, en avril 1979, M. Mitterrand avait procédé, à la tête du parti, à une relève de génération, assurant la promotion d'hommes tels que MM. Jospin, Quilès et Fabius, mettant en réserve MM. Mermaz et Fillioud, par exemple, avant de leur confier de hautes responsabilités. De la même façon, M. Mitterrand envoie « au charbon » ses hommes de confiance — M. Bérégovoy au gouvernement, M. Rousselet à la tête du groupe Havas — et met à l'épreuve des hommes plus jeunes, destinés à leur tour, s'ils donnent satisfaction, à occuper sur d'autres fronts des postes de responsabilité.

Dans le même temps, le chef de l'Etat adapte son équipe aux nécessités du moment. Le secrétariat général, détenu par des « politiques », a retrouvé un rôle technique : dans la phase actuelle, dominée par les contraintes économiques, M. Mitterrand a en effet voulu « *muscler* » son propre entourage dans ce domaine. Le secteur politique étant par la même dégarni, M. Mitterrand lui redonne ses droits en nommant M. Colliard à la tête de son cabinet. Non que le président de la République considère qu'il ait, en cette matière, besoin de conseils ; mais la rigueur d'analyse du nouveau directeur de cabinet peut être précieuse.

C'est aussi un rôle éminemment « politique » qui est confié à M. Rousselet. Le nouveau P.-D.G. du groupe Havas, compte tenu de ses propres sujets d'intérêt, peut à la limite faire figure de ministre-bis de la communication, tant peut être grande l'influence de ce groupe, le premir en Europe dans le secteur de la communication.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. ANDRÉ ROUSSELET : un patron qui voulait gérer les médias

M. André Rousselet, qui, après avoir dirigé le cabinet du président de la République, va présider aux destinées de Havas, s'est forgé, au cours des quatorze derniers mois, l'image d'un homme qui « *a voulu introduire le changement* » dans la presse. Il s'est attelé à cette tâche en prenant le risque de tomber dans les travers que l'opposition d'hier, majorité d'aujourd'hui, dénonçait si fort.

Principal collaborateur d'un président socialiste, il a, avec zèle, employé au service du chef de l'Etat — à l'égard duquel il a toujours été fidèle — des méthodes que la gauche a coutume de récuser. Il est vrai qu'il se flatte lui-même de ne pas être socialiste, opposant aux journalistes, sans jamais douter de son bon droit, leur absence de légitimité. Ce péché originel justifiait, à ses yeux, la prééminence du pouvoir politique — investi par le suffrage universel — sur la presse.

Le bilan de son action doit être nuancé. Pour ce qui touche à l'audiovisuel, il a exercé sur M. Georges Fillioud une tutelle omniprésente : les déboires du gouvernement dans ce secteur lui incombent donc au moins autant qu'au ministre de la communication. Dans ce domaine, ô combien exposé, a-t-il été victime de son goût du secret ? Peut-être lui a-t-on prêté plus d'interventions et de pressions qu'il n'en a exercées réellement. C'est ainsi qu'il a récemment démenti avoir demandé « *la tête* » du chroniqueur politique de R.T.L., Philippe Alexandre. Comme il a toujours démenti avoir inspiré les transactions en cours à France-Soir, ou celles qui ont concerné Radio-Caraïbes. On lui prêtera, au minimum, un intérêt aigu pour les nominations de journalistes, qu'il s'attachait d'ailleurs à classer « *pour* » ou « *contre* » le président de la République.

M. Rousselet était aussi accaparé par la gestion de la « maison civile » et par les questions de sécurité. Il était enfin chargé des contacts avec les milieux politiques et économiques autres que socialistes : il était parfaitement bien placé pour le faire. D'une part, parce qu'il est l'un des rares confidents du chef de l'Etat, qu'il lui arrive de raccompagner le soir à son domicile, ou bien avec qui il passe quelques week-ends ; d'autre part, parce que ayant lui-même été un « patron de choc », notamment lorsqu'il dirigeait la Compagnie de taxis G-7, il avait, avec certains milieux patronaux au moins, un langage commun et une même vision de l'exercice de l'autorité.

C'est là l'un des mystères de cet homme qui fut pourtant formé aux affaires politiques et publiques. (N'a-t-il pas servi M. Mitterrand sous la IVe République, siégé en 1967 à l'Assemblée nationale avec l'étiquette F.G.D.S. et géré le financement des deux premières campagnes présidentielles de l'actuel chef de l'Etat ?) Le long passage qu'il a effectué dans le secteur privé semble l'avoir coupé de son premier métier. Au point qu'il entretenait avec les socialistes eux-mêmes des relations empreintes de méfiance qui lui ont, sans doute, nui.

Retrouvant la direction d'une entreprise, et un poste qui cadre bien avec son profil d'homme d'affaires distingué, gageons qu'il saura mieux faire apprécier son savoir-faire. J.-M. C.

[Né le 1er octobre 1922 à Nancy, M. André Rousselet, soixante ans, est devenu un homme d'affaires après avoir été mis en disponibilité du corps préfectoral, en 1958, sur sa demande, lorsque M. Mitterrand, dont il avait été le chef de cabinet sous la IVe République, de l'Intérieur à la Justice, refusa de cautionner le régime gaulliste. Président de la Compagnie des taxis parisiens G-7, après s'être occupé des relations extérieures des automobiles Simca, gérant de la Galerie de France, M. Rousselet a été député de la Haute-Garonne (F.G.D.S.) de 1967 à 1968. Il a participé à l'animation de la Convention des institutions républicaines avant de devenir le trésorier personnel de la campagne de M. Mitterrand en 1965 et 1974. Il est père de trois enfants.]

LE GROUPE HAVAS

Le groupe Havas, dont l'Etat détient 50,26 %, est une nébuleuse de plus de cent sociétés réalisant un chiffre d'affaires de 6,48 milliards de francs et employant onze mille deux cents personnes.

Premier européen et seizième groupe mondial de publicité, Havas détient un cinquième du marché publicitaire français (près de 70 % de son chiffre d'affaires) à travers sa filiale Eurocom qui regroupe des agences telles que Béller, Taurus, Alice, etc. Le groupe a également en régie la publicité de quarante-huit journaux, des annuaires téléphoniques, de R.T.L. et de plus de deux mille salles de cinéma.

Dans la presse (13 % de son chiffre d'affaires), Havas détient 35 % de la Compagnie européenne de publications, qui édite notamment *le Moniteur des travaux publics* et *l'Usine nouvelle*. A travers sa filiale Information et Publicité, le groupe occupe une position non négligeable dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télévision.

Troisième secteur d'activité, le tourisme (19 % du chiffre d'affaires), où Havas est le premier réseau français de distribution de voyages.

M. JEAN-CLAUDE COLLIARD : un juriste tranquille

Juriste et fils de juriste, M. Jean-Claude Colliard est l'un des fidèles du chef de l'Etat : présenté à M. Mitterrand alors qu'il était, à la faculté de droit, l'assistant d'André Hauriou et de Maurice Duverger, il a, dès 1970, adhéré à la Convention des institutions républicaines peu de temps avant que celle-ci ne se fonde dans le nouveau P.S.

Mettant ses compétences en droit constitutionnel et en sciences politiques au service du premier secrétaire, rédigeant des notes pour lui, il a participé sur ce point à l'élaboration du programme commun de gouvernement de la gauche ; ses relations avec M. Mitterrand se sont renforcées à la faveur de la campagne pour les élections législatives de 1973, au cours de laquelle il avait accompagné le député de la Nièvre. Cette proximité lui permit de se faire apprécier et d'entrer non seulement au cabinet du premier secrétaire, mais aussi au comité-directeur du P.S. Il a siégé au sein de cette instance dirigeante sans interruption jusqu'en 1979.

A cette date, c'est-à-dire après le congrès de Metz, il put craindre une relative disgrâce : il était en fait « en réserve », et, dès le 11 mai 1981, M. Mitterrand le désigna comme l'un des membres de l'antenne présidentielle mise en place par le nouvel élu pendant l'inter-règne, avant de le nommer au poste de directeur-adjoint de son cabinet le 25 mai 1981.

Spécialiste des questions institutionnelles et de la vie des partis politiques, M. Colliard est armé d'une placidité naturelle qui lui permet d'accueillir avec philosophie les aléas de la vie politique et de mesurer l'événement avec un recul et un sang-froid qui sont dans les partis politiques des qualités rares.

Courtois et affable, il ne peut être soupçonné ni de dogmatisme ni de sectarisme. Mais sa fidélité à M. Mitterrand repose sur des convictions politiques profondes. Nul doute que son extrême discrétion et son excessive modestie lui permettront, dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités, d'agir efficacement sans nuire à l'image d'homme tranquille et unanimement apprécié qu'il s'est forgée. — J.-M. C.

[Né le 15 mars 1946 à Paris, marié à Mlle Sylvie Gaudry, M. Jean-Claude Colliard est professeur agrégé de droit public et de sciences politiques. Doyen de la faculté de droit de Nantes de 1980 à 1982, membre du Conseil d'université de 1975 à 1981, il a publié divers ouvrages universitaires, notamment *les Républicains indépendants - Valéry Giscard d'Estaing* (P.U.F., 1967) et *les Régimes parlementaires contemporains* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1972). Il était, depuis mai 1981, directeur adjoint du cabinet du président de la République.]

M. GILLES MENAGE

M. Gilles Menage, trente-neuf ans, qui succède à M. Jean-Claude Colliard comme directeur-adjoint au cabinet du président de la République, y était conseiller technique depuis juin 1981.

[Né le 5 juillet 1943 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), ancien élève de l'ENA, M. Gilles Menage a été notamment chef de cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1974-1975), puis, de 1977 à 1981, directeur du cabinet du préfet, secrétaire général de Paris.]

Jean-Edern Hallier divorce !

De la part d'une nature si impétueuse, il fallait s'y attendre : Jean-Edern Hallier divorce ! Divorce en politique : « *J'avais fait élire Mitterrand, je le quitte !* » annonce-t-il dans une interview publiée par *Paris-Match* du 6 août. L'écrivain expose, sur deux pages, les motifs de cette rupture qui se résument à un profond dépit de n'avoir pas été traité selon son rang — lui, l'« *un des chefs du parti intellectuel* » — dans la « *course aux honneurs* » engagée en mai 1981. Jean-Edern Hallier souligne qu'il avait pourtant de bons états de loyaux services depuis la campagne de M. Mitterrand pour l'élection présidentielle :

« *J'ai lancé des batailles ponctuelles dont personne n'a jamais su qu'elles étaient faites sur les instructions directes de Mitterrand, à qui j'en référais. Comme ce comité « Information et vérité » et cette lettre publique à Giscard rappelant l'affaire des diamants (...). A ce moment-là, il ne se passait pas de matinée sans que je sois réveillé par un appel téléphonique d'Attali, Lang ou Fabius, avides de recevoir mes idées ou slogans. Attali m'a même promis la présidence d'une chaîne alors que je ne lui demandais rien. Pour moi, j'aimais Mitterrand et le pays avait besoin d'alternance. Même sans illusions, et je n'en avais aucune, connaissant du dedans l'insondable médiocrité socialiste, je pensais qu'il fallait mettre enfin la gauche à l'épreuve du pouvoir.* »

L'écrivain a connu, certes, sa période d'« état de grâce » : « *J'ai plusieurs fois servi d'intermédiaire, en des dîners intimes place des Vosges, entre les journalistes de la télévision et l'Elysée. J'ai largement et joyeusement fait bénéficier de mon hospitalité Grossouvre, Vauzelle, Attali, Bérégovoy ou Rousselet. Avec ce dernier, notamment, j'étais dans le ticket d'une présidence de chaîne.* »

Mais est venu le temps de la déception : « *Quand Mitterrand m'a proposé une grande émission culturelle à la télévision, pour remplacer Sutfert (...), j'ai accepté (...). Mais c'est Françoise Giroud (...) qui, après un dernier retournement de ragondin, a eu la grille initialement prévue pour moi (...). De plus, Jacques Boutet, P.-D.G. de TF 1, avec qui je préparais l'émission, se révélait être une invraisemblable carpette, ayant peur de son ombre, prenant ses ordres là-haut ou les devançant servilement (...). J'ai été obligé de rappeler fermement à Mitterrand sa promesse. On ne jette pas un os à un chien pour le reprendre après.* » Bref, Jean-Edern Hallier est resté sur sa faim : « *Comme je refusais obstinément d'être le courtisan d'un Mitterrand-Charles X entouré d'ultra-mous (...), il ne restait plus qu'à me marginaliser, impitoyablement puisqu'on n'avait pas assez d'envergure pour me confier de véritables responsabilités.* »

Il se console en assurant qu'il n'a « *jamais été plus populaire auprès de la jeunesse* » et parle aujourd'hui en souriant de son récent « enlèvement » : « *En cette nouvelle affaire de l'Observatoire, vingt-cinq ans après celle de Mitterrand, au même endroit, à la différence du président de la République je n'ai pas été inculpé d'outrage à magistrat. Faudrait-il que je pousse la ferveur jusqu'à demander de l'être. Lamartine avait organisé son enlèvement par les brigands calabrais, Mitterrand, qui admire Lamartine, le sien ; il ne manque que moi dans le trio.* » S'agit-il d'un aveu ? Allez savoir...

En conclusion de cette interview, le pamphlétaire déclare en effet : « *Tout va très bien, je m'amuse* » On a beau être « *le plus grand écrivain de sa génération* » — comme l'a écrit M. Mitterrand, — on s'amuse comme on peut !

● *Le statut de Paris et de Marseille* a fait l'objet de nouveaux échanges entre les représentants du ministère de l'intérieur et ceux des deux villes concernées. La réunion qui s'est tenue jeudi 29 juillet n'a, comme la précédente (*le Monde* du 24 juillet), donné lieu qu'à des échanges de vues d'ordre administratif. Dans l'entourage du maire de Paris, on indique que des représentants de la ville ont rappelé les principes de l'unité politique et budgétaire de la capitale.

La présence des femmes sur les listes municipales
Mme ROUDY : UN QUOTA DE 30 % AURAIT ÉTÉ PRÉFÉRABLE

Après le vote de l'Assemblée nationale limitant à 75 % le pourcentage de candidats du même sexe sur les listes pour les élections municipales, ce qui équivaut à instaurer un quota minimum de 25 % pour les femmes (*le Monde* du 29 juillet), Mme Yvette Roudy estime que « *les députés français ont reconnu la nécessité d'une intervention du législateur et de l'engagement des partis dont ils sont issus, dès l'instant où les exigences, les recommandations et le bon sens se heurtent régulièrement au mur de la misogynie qui imprègne notre société* ».

Le ministre des droits de la femme explique : « *Il était important que le Parlement joue pleinement son rôle et engage sa responsabilité à l'issue d'un débat approfondi sur le nécessaire recours au quota toujours détestable mais inévitable lorsque tout le reste a échoué, dès l'instant où le gouvernement avait fait connaître sa position le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Un premier effort est fait aujourd'hui. Certes, il eût mieux valu dès à présent parvenir aux 30 %, véritable seuil de résistance.* » Et elle conclut : « *Le degré de démocratie d'une société se mesurant à la place qui est faite aux femmes au sein de ses institutions, viendra bien le jour où l'on atteindra la seule proportion normale et naturelle : 50 %.* »

LE P.C.F. : des dispositions spéciales devraient être prévues pour les élues

Mme Gisèle Moreau, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., constate que son parti « *peut s'enorgueillir d'avoir, depuis 1977, 30 % de femmes parmi ses conseillers municipaux dans les villes de plus de 30 000 habitants (...) et sera à même d'améliorer encore cette proposition pour les municipales de 1983* »

L'ancien député de Paris observe : « *Près d'un élu municipal communiste sur trois est une femme, c'est un acte positif non seulement pour la démocratie, mais aussi pour l'évolution des mentalités (...) Il est permis de juger regrettable qu'il faille une loi pour obliger les autres partis à faire leur place à celles qui représentent la moitié du corps électoral. Il reste que les conditions de vie de la majorité des femmes demeurent le principal obstacle à leur prise de responsabilité (...).*

» *Il ne suffit donc pas de promulguer une loi, encore faut-il permettre à toutes les femmes, et pas seulement à celles qui ont des moyens, d'en bénéficier. C'est pourquoi le statut de l'élu qui doit être voté à l'automne devrait tenir compte de la vie des femmes et prévoir des dispositions spéciales dans le cadre des mesures envisagées pour permettre aux élus de mieux accomplir leur mandat.* »

M. Jean-François Kesler va être nommé directeur adjoint de l'ENA

Une nouvelle fonction va être assignée à la direction de l'Ecole nationale d'administration. Un poste de directeur adjoint chargé de la recherche et de la formation professionnelle est, en effet, en cours de création.

La création de ce poste correspond à un vœu personnel de M. François Mitterrand et son titulaire devrait être un de ses proches amis politiques. Le nouveau directeur adjoint placé auprès de M. Simon Nora, nommé directeur de l'ENA le 31 mars, sera en effet M. Jean-François Kesler, directeur du département des carrières sociales à l'université Paris-V. Membre du P.S., il est chargé du secrétariat social de la fédération socialiste de la Nièvre et est conseiller municipal de Château-Chinon, dont le maire était jusqu'au printemps 1981 M. Mitterrand (le chef de l'Etat a seulement conservé son mandat de conseiller municipal). M. Kesler est également responsable du « groupe des experts » du P.S. qui avait été chargé, au début de l'année, d'étudier une réforme de l'ENA.

M. Kesler, né en 1932, ancien élève de l'ENA, a fait partie, en compagnie de Mme Anne-Marie Boutin, conseiller référendaire à la Cour des comptes, et de M. Jean Magniadas, directement du centre d'études économiques et sociales de la C.G.T., du groupe chargé par le gouvernement de proposer une réforme de l'ENA (*le Monde* daté 21-22 février 1982). Il a écrit plusieurs articles et ouvrages sur l'ENA. Les futures attributions de M. Kesler devraient être définies avec précision dans le domaine de la recherche et de la formation permanente car il ne sera pas l'adjoint à vocation générale du directeur de l'école.

Un nouveau directeur des études à l'Ecole nationale d'administration a été nommé, le 21 juin dernier, en remplacement de M. Michel Lemoynes de Forges, professeur de droit. Il s'agit de M. Charles Vallée (né en 1939).

Le Monde

société

LES SERVICES SECRETS ROUMAINS DANS LE COLLIMATEUR

L'affaire Virgil Tanase

L'annulation de la visite que M. Mitterrand devait faire en Roumanie au mois de septembre — officiellement, on parle de simple « report » (« le Monde » du 29 juillet) — est sans doute en partie liée à la disparition de l'écrivain dissident Virgil Tanase, un Français d'origine roumaine. Depuis plus de deux mois, on est sans nouvelles de lui, et beaucoup estiment que les services secrets roumains ne sont pas étrangers à cette affaire, qui, par certains aspects, rappelle l'affaire Ben Barka et, comme elle, est devenue une affaire d'Etat.

C'est le jour de l'Ascension, le 20 mai, que M. Virgil Tanase a été vu pour la dernière fois. Ce jour-là, il quitte son domicile à Paris en début de matinée. Il a rendez-vous à proximité du jardin du Luxembourg avec un homme qui doit lui confier un travail de traduction. La vie n'est pas toujours facile pour les exilés des pays de l'Est, et gagner de quoi subsister n'est pas chose aisée.

Venu en France en 1977, naturalisé depuis, Virgil Tanase est marié et père de deux enfants en bas âge. Sa mère était arrivée la veille de Roumanie. Elle n'aura vu son fils qu'une seule journée. Depuis le 20 mai, on n'a plus aucune nouvelle de ce romancier âgé de trente-six ans, professeur dans une école de théâtre et travaillant pour une maison d'édition. L'homme qu'il devait rencontrer l'a attendu en vain. Qu'est devenu Virgil Tanase? Est-il mort ou vivant?

«Si l'écrivain disparaît, les hommes deviendront des choses»

Immédiatement, on a suspecté les services secrets roumains — la Securitate — d'avoir enlevé ce dissident qui n'a jamais mâché ses mots sur le régime de M. Nicolas Ceausescu. Au mois de janvier, il avait encore écrit et signé, dans le journal *Actuel*, un violent réquisitoire contre le dirigeant roumain et sa femme, intitulé : « Sa Majesté Ceausescu Ier, roi communiste ». Il y accusait le « *clan Ceausescu* » de mettre son pays en coupe réglée, et notait : « *Le pouvoir du parti est perçu comme une forme d'occupation étrangère. La Roumanie vit depuis trente-cinq ans à l'heure de Vichy.* » Et, un peu plus loin : « *La meilleure clé du régime Ceausescu est peut-être celle que nous propose un éminent écrivain roumain, Al Ivasiuc, — dont je n'ose citer le nom que parce qu'il n'est plus de ce monde : « Nous sommes vingt-» deux millions d'hommes et de » femmes à vivre dans le sous-» conscient d'un fou !* »

Comme on sait le chef de l'Etat roumain très soucieux de son image les regards s'étaient immédiatement dirigés vers Bucarest au lendemain de la disparition. Quatre jours plus tard, une information contre X... pour arrestation illégale et séquestration de personne était ouverte par le parquet du tribunal de Paris et confiée à M. Jean-Louis Debré, juge d'instruction. La police cherchait et ne trouvait rien. Des hypothèses multiples étaient avancées. C'est alors que l'A.F.P. publia une dépêche dans laquelle elle laissait entendre que l'écrivain roumain entretenait peut-être des relations avec les services français de contre-espionnage (D.S.T.). Un indice : Mme Doïna Tanase — l'épouse de l'écrivain — était accompagnée de deux inspecteurs de la D.S.T. lorsqu'elle est allée porter plainte. Intoxication et calomnie dont la source n'a pas été déterminée, mais qui est à rapprocher de l'interview de l'écrivain Virgil Gheorghiu, accordée au journaliste du *Figaro-Magazine* Jacques Lebeau le 14 février 1981, dans laquelle un autre écrivain dissident, Paul Goma, était clairement soupçonné d'être un « agent trouble », faisant le jeu du gouvernement roumain. Assertion qui a donné lieu à un procès en diffamation dans lequel M. Paul Goma a été débouté en première instance.

Pour ce qui concerne Virgil Tanase, le mal était fait, puisque le trouble était jeté alors qu'il est de notoriété publique que les réfugiés de l'Est possèdent un numéro de téléphone à la D.S.T. qu'ils peuvent appeler en cas de difficultés ou de menaces. Il y eut quelques manifestations pour protester contre la disparition de l'écrivain. Puis plus rien jusqu'au 9 juin, où M. Mitterrand, lors d'une conférence de presse, déclarait : « *S'il était démontré, hypothèse tragique, que M. Tanase a disparu pour ne pas reparaître, cela entamerait sérieusement la nature des relations entre la Roumanie et la France.* » Les choses étaient claires pour le chef de l'Etat et l'avertissement très net.

Le lendemain, l'ambassade de Roumanie à Paris publiait un communiqué démentant que « *la Roumanie [soit] impliquée, sous quelque forme que ce soit, dans l'affaire Virgil Tanase* ». Depuis, il est vraisemblable que des *négociations* au plus haut niveau ont eu lieu entre les autorités françaises et roumaines. Elles n'ont sans doute pas abouti, puisque le président de la République vient de reporter *sine die* la visite qu'il devait effectuer en Roumanie à la fin du mois de septembre. C'est du moins l'analyse qu'on est en droit de faire après cet ajournement, qui donne à cette disparition la dimension d'une affaire d'Etat. Une disparition qui n'est pas sans rappeler l'enlèvement du leader d'opposition marocain Mehdi Ben Barka. A cette différence qu'un citoyen français a été enlevé sur le sol national par des hommes dont on a tout lieu de penser qu'ils appartiennent à un service secret étranger.

Se mettre au vert ?

La brigade criminelle, qui est chargée de l'enquête, n'a recueilli aucun indice susceptible d'orienter ses investigations. A défaut d'informations, les policiers en sont réduits à des hypothèses. L'auteur d'*Apocalypse d'un adolescent de bonne famille* a-t-il pu se mettre lui-même à l'abri ? Après la parution de l'article du magazine *Actuel*, Virgil Tanase se sentait menacé. Il l'avait confié à plusieurs de ses amis français, leur demandant s'ils ne possédaient pas une maison de campagne, mais n'en avait jamais parlé à sa femme. On ne parvient pas à prendre contact avec la famille de l'écrivain, et les proches du disparu pensent qu'elle est, elle aussi, à l'abri, sous la protection de la police.

D'autres éléments viennent à l'appui de l'hypothèse de la disparition volontaire. Des éléments fondés sur une rumeur laissent entendre que les services roumains étaient entrés en relation avec des truands français pour enlever Virgil Tanase. Ces truands auraient été démasqués par la police ou ils l'auraient informée volontairement de leur mission. Virgil Tanase aurait alors été prié de « *se mettre au vert* » pendant quelque temps.

L'on sait que la Securitate a déjà utilisé les services de truands français pour accomplir ses basses besognes. L'exemple en a encore été fourni, le 28 juillet 1981, à Munich, où un dissident roumain qui travaillait à Radio Free Europe, M. Emil Georgescu, a été attaqué par deux hommes en pleine rue et frappé de vingt-deux coups de couteau. L'un d'entre eux lui avait coupé les tendons des deux mains avant de lui dire : « *Essayez donc d'écrire maintenant !* » M. Georgescu avait survécu à ses blessures et ses agresseurs avaient été arrêtés peu après. Il s'agissait de deux gangsters français, Gérard Layani et Claude Cottenceau. Ils viennent d'être condamnés, le 21 juillet, par le tribunal de Munich, à respectivement onze ans et quatre ans et demi d'emprisonnement. Au cours du procès, qui a duré trois mois, ils n'ont jamais reconnu avoir agi pour les services secrets roumains, prétextant comme mobile une sombre histoire de proxénétisme et de vol de bijoux dans laquelle le journaliste de Radio Free Europe n'aurait pas été « régulier ».

La « Securitate »

Quel crédit faut-il donc accorder à la thèse de la disparition volontaire ? L'ajournement du voyage de M. Mitterrand tendrait à démontrer qu'au plus haut niveau de l'Etat on a la conviction que Virgil Tanase est entre les mains des Roumains.

La décision du chef de l'Etat constituerait donc un deuxième avertissement, après celui lancé lors de sa *conférence* de presse. Un avertissement qui laisse à penser que quelque chose peut encore être fait pour sauver Virgil Tanase. Dans les milieux policiers, on a le sentiment que l'écrivain est encore en vie et qu'il est peut-être sur le sol français. Un sentiment très fragile qui ne repose sur rien de concret, seuls quelques indices. Le président de la République avait promis qu'il rendrait publique « *sa conclusion* ». Il ne l'a pas encore fait. Reste-t-il un espoir ?

Un bras de fer s'est engagé avec les autorités roumaines. La Securitate n'a jamais eu la réputation de faire des cadeaux. Un journaliste du *Matin de Paris*, Bernard Poulet, qui cherchait en Roumanie à rencontrer un syndicaliste, Vasile Paraschiv, en sait quelque chose. Il a été proprement rossé. Paul Goma et deux autres dissidents roumains, qui étaient allés à Madrid dénoncer les atteintes aux droits de l'homme en Roumanie lors de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ont reçu quelques jours plus tard un colis piégé à leur domicile. Deux d'entre eux avaient été blessés par l'explosion. Seul, Paul Goma n'avait pas été touché, mais un artificier de la police avait été légèrement blessé lors du désamorçage de l'engin.

Faut-il encore citer le cas de Mme Monica Lovinescu, qui avait été rouée de coups devant son domicile parisien, sans doute parce qu'elle collaborait à des émissions de Radio Free Europe. L'œuvre de Syrlens, selon l'écrivain Paul Goma. Il est, paraît-il, assez fréquent d'utiliser la collaboration de ressortissants d'autres « pays amis » en échange de certains services. Paul Goma dénonce la « *campagne de liquidation physique* » organisée par une brigade de la Securitate chargée spécialement de venger les affronts et les injures faites au chef de l'Etat roumain.

Il proteste contre les insinuations malveillantes distillées pour discréditer les exilés roumains en laissant entendre qu'en réalité ils sont des agents travaillant pour la Roumanie. Paul Goma est ulcéré qu'on ait pu lui demander, au procès de Munich, quelle origine avait son nom, ce qui, pour lui, signifie qu'on pensait qu'il était juif. Assertion à mettre, selon lui, en relation avec ce qu'il qualifie d'« *antisémitisme d'Etat de la Roumanie* ».

Autant d'exemples qui démontrent que les autorités françaises sont loin d'avoir gagné la partie. Un enjeu dont dépend le sort d'un homme qui écrivait en septembre 1978 dans *les Nouvelles littéraires* : « *Si l'écrivain disparaît, les hommes deviendront des choses.* » L'écrivain a disparu.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉDUCATION

● *L'Association universitaire pour l'entente et la liberté* (AUPEL), organisation indépendante créée en 1976 et qui prône « *des possibilités nouvelles de dialogue entre universitaires pour réfléchir sur les problèmes de l'enseignement supérieur* », vient de réunir son assemblée générale. Les membres de cette association — qui avait obtenu cinq sièges de professeurs sur dix-huit lors des élections de 1979 au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) — ont décidé de rester fidèles à leur vocation d'ouverture « *aux syndiqués et aux non-syndiqués* ».

● AUPEL, 16, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

FAITS ET JUGEMENTS

Après sa dissolution le SAG envisage un recours en Conseil d'État

Après la dissolution du Service d'action civique par le conseil des ministres du 28 juillet, l'avocate du SAC, Me Denise Mialou-Marsh-Pelley, a indiqué qu'elle n'excluait pas une riposte juridique prenant la forme d'un recours en Conseil d'Etat. « *La suppression pure et simple du SAC*, a-t-elle estimé, *est contraire au droit d'association et, par conséquent, implicitement anticonstitutionnelle. Ce serait un rude coup pour la démocratie si ce fait du prince, encore une fois, devait être entériné.* »

Le secrétaire général de l'ex-SAC, M. Pierre Debizet, n'a, pour sa part, toujours pas réagi à la décision gouvernementale.

La Fédération C.G.T. de la police a « *accueilli avec une grande satisfaction la salutaire décision gouvernementale* ». Cette fédération ajoute : « *La police abritait une part non négligeable de militants du SAC appointés sur les finances publiques — parfois à des postes et indices importants — et d'adhérents dont la plus claire des activités consistait à combattre l'implantation de sections syndicales C.G.T. ou à désigner à la vindicte hiérarchique les éléments progressistes de la police.* »

La fédération C.G.T. de la police conclut : « *Il importe de conduire jusqu'à son terme le démantèlement déjà engagé pour des polices parallèles en incluant dans une nouvelle mesure toutes les milices patronales et autres groupes paramilitaires organisés sous différentes bannières patronales, d'agences d'intérim, de sociétés de gardiennage ou d'amicales parachutistes, etc.* »

Les associations arméniennes reçues par le ministre de l'intérieur

M. Armen Barseghian, président de l'Association culturelle de l'Eglise apostolique arménienne, a « *réprouvé et condamné les attentats qui font des victimes en France de façon aveugle* », à l'issue de l'entretien que M. Gaston Defferre a accordé jeudi 29 juillet aux représentants de sept *associations arméniennes* (1).

M. Barseghian, qui s'est exprimé au nom des sept associations, a déclaré : « *Il est évident que nous ne pouvons que réprouver et condamner ces attentats qui font des victimes en France de façon aveugle et qui ne peuvent absolument pas servir la cause arménienne, mais, au contraire, la desservir totalement.* »

Au ministère de l'intérieur, on précise que M. Defferre « *avait reçu les représentants officiels des associations arméniennes déclarées pour les entretenir de la situation à la suite des derniers attentat.* » Le ministre de l'intérieur a exposé à quel point ces attentats portaient tort à la communauté arménienne. Les responsables officiels de la communauté arménienne ont remercié le gouvernement des positions prises sur le génocide de 1915, notamment par M. Cheysson et par M. Defferre.

(1) La délégation arménienne se composait de la Fédération révolutionnaire arménienne Dachnaktsoutioun, des communistes arméniens, du Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.), du Mouvement des jeunes de la Dachnag, de l'Union générale arménienne de bienfaisance, de l'Union des médecins et de l'Association culturelle de l'Eglise apostolique arménienne en France.

La police nationale compte 1 053 femmes dans ses rangs

Vannes. — M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, a présidé jeudi matin 29 juillet la cérémonie de fin de stage de la 95e promotion d'élèves gardiens de la paix de l'Ecole nationale de police de Vannes (Morbihan). Cette promotion comporte 143 éléments, dont 73 femmes, la première mixte de cette école créée en 1973 et qui a accueilli depuis 3 300 élèves.

La durée de la formation, qui était d'abord de quatre mois, entre 1973 et 1975, a été portée à cinq mois, soit deux stages chaque année. L'encadrement est assuré par 75 personnes, dont 23 constitue le noyau formateur. Actuellement en France, sur un effectif total de 108 000 fonctionnaires, la police nationale compte 1 053 femmes : 36 commissaires sur 1 960, 513 inspecteurs sur 14 000, 325 enquêteurs sur 4 000, 179 gardiens de la paix sur 78 000. Au cours de son allocution, M. Defferre a rappelé les mesures actuellement en cours concernant la police nationale : suppression dans les textes de toute discrimination tenant au sexe, recrutement plus important de policiers féminins ; sur le plan statutaire, suppression du décret de 1968 de l'article 5, qui stipulait uniquement le recrutement masculin ; le statut du corps des commandants et officiers va être modifié pour permettre le recrutement des femmes. Dès 1983, le concours sera donc ouvert à celles-ci. M. Defferre a également confirmé que l'uniforme des gardiens de la paix ne serait ni modifié, ni changé. « *Pour les Français*, a-t-il précisé, *votre silhouette est un élément important.* » — *(Corresp.)*

Neuf nouvelles inculpations dans l'affaire des fausses factures

Neuf des douze personnes interpellées, mardi 27 et mercredi 28 juillet, à Nice, dans l'affaire des fausses factures ont été inculpées, jeudi 29 juillet, par M. François Ardiet, juge d'instruction au tribunal de Marseille, de faux, usage de faux, abus de confiance, escroqueries, et écroués à la prison des Baumettes (*le Monde* du 30 juillet). Il s'agit de Mmes Odile Grava et Germaine Zemour, respectivement fille et épouse de l'inspecteur central des impôts, M. Julien Zemour, de Mmes Joelle et Nicole Halimi, de M. Jean-Claude Halimi, nièces et neveu de M. Zemour, tous gérants de sociétés fictives, ainsi que de MM. Fulbert Deportu, dirigeant de fait d'un restaurant de Villefranche-sur-Mer, Joseph Giraudo, employé municipal à Nice, Jules Diaz, directeur d'une agence bancaire, et Mme Hélène Mangliano, agent administratif des impôts à Nice.

Trois autres personnes interpellées à Paris, MM. Guy Halimi et Marceau Vial, et à Vitré (Ille-et-Vilaine), M. Emile Rupin, seront déférés au parquet de Marseille dans la journée de vendredi et inculpées.

Au total, quarante-cinq personnes sont impliquées dans cette affaire de fausses factures ayant des ramifications à l'échelle nationale ; trente-quatre d'entre elles sont actuellement écrouées.

Les obsèques de Fadi Dani

Plusieurs centaines de personnes ont assisté, jeudi 29 juillet, à l'enterrement de Fadi Dani, directeur adjoint du bureau de l'O.L.P. à Paris, tué dans l'explosion de sa voiture, le 23 juillet, près de son domicile parisien (*le Monde* du 24 juillet), au cimetière du Père-Lachaise. Parmi elles M. Mohamed Yazid, directeur de la Ligue arabe à Paris, et les ambassadeurs de nombreux pays, notamment du Liban, de l'Arabie Saoudite, de la Syrie, de la Jordanie, du Qatar et des deux Yémens. Le gouvernement français était représenté par M. Laurent Rapin, sous-directeur du Proche-Orient au Quai d'Orsay.

Au cours de la cérémonie, M Ibrahim Souss, chef du bureau de l'O.L.P. à Paris, a de nouveau mis en cause Israël : « *Il n'y a plus d'ambiguïté*, a-t-il dit, *c'est Israël qui a commis cet assassinat, ce n'est ni Abou Nidal, ni d'autres mouvements palestiniens.* »

La cérémonie s'est déroulée dans le calme. Des participants ont brandi des drapeaux palestiniens et un portrait de M. Yasser Arafat. Au moment de la dispersion on a pu entendre le slogan : « *Begin assassin, O.L.P. vaincra.* »

Quelques heures plus tard, peu avant minuit, des inconnus ont brisé la vitrine d'un local appartenant à la radio libre Radio-Tiers-Monde, d'orientation propalestinienne, située au rez-de-chaussée d'un immeuble de la rue de la Réunion, à Paris (20e).

Un orphelin, un village et une élection

Avignon. — Il n'y a guère d'enjeu politique dans l'élection municipale partielle qui va avoir lieu les 1er et 8 août dans le petit village de Malemort-du-Comtat (Vaucluse). Les 563 électeurs inscrits doivent désigner 13 conseillers municipaux après la démission unanime du conseil municipal le 14 avril (*le Monde* du 16 avril). Ce geste spectaculaire n'était qu'un des multiples épisodes d'une affaire d'ordre familial, qui agite le village depuis plus de deux ans autour du sort d'un orphelin.

Lorsque ses parents sont morts dans un accident de la route, Julien Borel n'avait que cinq mois. Son grand-père maternel, M. Joseph Solaz, souhaitait en obtenir la garde. Mais un conseil de famille en décidait autrement et confiait Julien à son oncle, M. Régis Borel, habitant d'un village voisin. M. Solaz, chez qui Julien passait les fêtes de Noël 1981, refusait de le laisser repartir. Depuis chaque fois que M. Borel est venu chercher l'enfant, il s'est heurté, non seulement au refus du grand-père, mais à une partie du village mobilisée pour soutenir l'un de ses habitants (*le Monde* du 20 février). Une courte échauffourée a eu lieu mercredi 28 juillet.

La justice a donné raison à M. Borel, le 13 avril, lui confiant la garde de l'enfant et soulignant que depuis la mort de son épouse le 16 mars, M. Solez « *n'a pu reconstituer une cellule familiale* », puisse prendre en charge Julien. C'est pour protester contre cette décision que tout le conseil municipal de Malemort a démissionné. L'élection que l'on prépare sans enthousiasme va peut-être figer un peu plus le village dans cet affrontement, sans résoudre la question de la garde de Julien, âgé aujourd'hui de deux ans et demi. — *(Corresp.)*

● *Attentats en Corse.* — Deux attentats à l'explosif, qui n'ont pas fait de victime, ont été commis vendredi matin 30 juillet à Bastia. Le premier, qui a provoqué des dégâts importants, visait un café exploité par des Maghrébins. Une charge explosive avait été placée à l'intérieur de l'établissement après que la porte d'entrée eut été fracturée. Ce bar avait déjà été plastiqué il y a dix jours. Le second attentat a été commis vers 4 heures devant un bureau de police du quartier de Bastia-Lupino fermé la nuit. Les dégâts sont importants. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

SPORTS

SPORTS ÉQUESTRES

AU C.S.I.O. DE GRANDE-BRETAGNE

Frédéric Cottier et « Flambeau C » gagnent le parcours de maniabilité

De notre envoyé spécial

Hickstead. — Immuable Angleterre, cavalière jusqu'au bout des ongles et cavalière attachée par des liens viscéraux à la « plus belle conquête de l'homme » dut-elle, soit dit sans badiner, vous posséder bellement : telle est le sentiment qui s'empare de l'amateur, le pied à peine posé sur le beau terrain de Hickstead (Sussex) où a lieu le concours de saut d'obstacles international officiel (C.S.I.O.) de Grande-Bretagne.

Sous un ciel maussade, jeudi 29 juillet, la France a ouvert en fanfare les hostilités. Le Français Frédéric Cottier en selle sur l'alezan *Flambeau C* s'adjugeait le parcours de maniabilité que des accidents naturels du terrain rendaient plus que délicat. Que voilà un merveilleux cheval d'une constante honnêteté, autrement mûr, autrement aimable au plein sans du mot que certain étalon de l'équipe de France affreusement décevant à Hickstead, mais — faisons confiance à son entourage — dont on continuera à nous rebattre les oreilles, ses bévues passant pour des exploits.

Ceci dit, sept nations ont participé à l'épreuve inaugurale. En tête, la Grande-Bretagne, la France, la République fédérale allemande, et, si nous descendons de ces cimes, nous rencontrons en plaine, l'Irlande, peu chanceuse ces dernières années, sans doute en raison d'un élevage hier souverain aujourd'hui discuté, l'Italie opérant sur des animaux chauds comme la braise, donc perpétuellement en désordre, l'Australie exploitant des « sardines » à faire rire aux larmes nos maquignons habitués à ne travailler que dans le costaud, enfin la Nouvelle-Zélande représentée par une jeune femme n'ayant point de la cravache une conception particulièrement humanitaire.

Pour se faire une idée des difficultés du tracé conçu par la Britannique Miss Carruthers, seule femme connue exerçant les fonctions de commissaire des pistes, des têtes couronnées, comme les Allemands de l'Ouest Norbert Koof récemment sacré champion du monde à Dublin, Paul Shockemöhle, le Britannique Paddy MacMahon officiant du haut du fameux *Tigre*, furent renvoyés au paddock durement mystifiés.

A noter, l'émouvante exhibition d'un autre monstre sacré, le jeune Allemand Gerd Wiltfang. Bien qu'il soit sur les boulets, *Roman*, sa glorieuse monture, se plaît encore à sauter, mais ses reins, siège de toutes les accélérations, ne suivent plus. Alors pour les soulager, son pilote — Messieurs les gardiens du temple, voilez-vous la face — se couche sur son encolure, dans le plus pur style de Saint-Martin.

ROLAND MERLIN.

OMNISPORTS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS ET LE CRÉDIT LYONNAIS

Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, et M. Jean Deflassieux, président-directeur général du Crédit lyonnais, ont signé, jeudi 29 juillet, une convention favorisant l'insertion socioprofessionnelle des athlètes de haut niveau au sein de cet établissement.

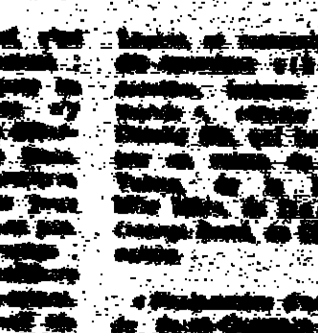
Selon cette convention conclue pour deux ans, le Crédit lyonnais proposera cinq postes à des sportifs désignés par le ministère ayant manifesté leur intérêt pour une carrière bancaire. Une extension à dix postes sera envisagée ultérieurement si l'intégration se révèle concluante.

Le Crédit lyonnais garantira aux sportifs des conditions de travail leur permettant de pratiquer leur discipline tout en acquérant une formation professionnelle. Pour sa part, le ministre s'est engagé à aider le Crédit lyonnais dans la formation des cadres sportifs au sein de l'entreprise.

Avec ce premier établissement bancaire à engager des athlètes de haut niveau, c'est la sixième convention, après les P.T.T., la SNIAS, E.D.F.-G.D.F., la R.A.T.P. et la S.N.C.F., signée par le ministère.

ATHLETISME. — *La Finlandaise Tiina Lillak, âgée de vingt et un ans, a battu, jeudi 29 juillet, à Helsinki, le record du monde féminin du lancer du javelot avec un jet de 72,40 m, améliorant de 52 cm le précédent record (71,88 m) de la Bulgare Todorova.*

La dame aux clefs d'or



JUGEMENTS

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

DIX CHAMPIONS DU "TEMPS LIBRE"

Quels sont ces personnages qui organisent nos moments de liberté ? La semaine passée, nous avons fait le portrait d'un animateur de village de vacances ; aujourd'hui : un guide dont on devrait prendre plaisir à suivre les circuits.

La dame aux clefs d'or

Dessin de Gabriel GARCIA.

LE retour au naturel, c'est la toquade du moment ; convention de narguer les conventions. Le touriste n'y échappe pas. Il rêvera de débarquer, après sa nuit de train, dans une ville qu'il parcourra au petit matin, avec des yeux tout neufs et une âme sans plis. Plus de bagage pour le voyage ; la découverte, c'est en solitaire qu'on la mitonnera ; l'important, n'est-ce pas, étant de poser ses pas hors des traces de la multitude qui vous a précédé. Comment voir à travers les lunettes des autres ? Distinguons-nous ; c'est la suprême distinction.

La télévision nous donnait, il y a quelques semaines, une parfaite illustration de ce parti pris dans une émission diffusée en fin de semaine et qui se veut très « contradictoire ». Il y avait là un quarteron de baladeurs patentés face à deux ou trois marchands de tourisme. Le spectacle commença par la présentation de quelques invitations au voyage, extraits d'annonces publicitaires : rêve et dépaysement parfaitement climatisés avec, parfois, de belles tromperies à la clef. Aux premières réactions des invités on sut tout de suite où on allait en venir. Fuyons les périodes de presse, les lieux de grandes foules et les hôtels trop bien apprêtés ; retrouvons le chemin de l'imprévu et de l'aventure ; vive le voyage inorganisé. Le clou, ce furent les propos de l'invité-huron : une concierge très ordinaire qui, lorsqu'on lui demanda où elle souhaiterait prendre les premières vacances de sa vie, répondit que ce serait dans un lieu et à une date *« où il y aurait beaucoup de monde »* : le Maroc, par exemple, et au mois d'août. On lui offrit avec une bienveillance appuyée un billet pour cette destination banale.

Trêve de moquerie. Pour quelques-uns de ces touristes qui ont tout vu et beaucoup lu, sans doute est-il tentant de faire, parfois, comme s'ils avaient tout oublié. Quelques-uns, parfois ; le plus grand nombre, vous, moi, nous avons encore besoin qu'un guide nous prenne par la main.

Les guides, accompagnateurs, conférenciers... qui récitent leur leçon plus mal qu'une méchante cassette enregistrée, chacun en citerait plusieurs. Il s'en trouve, heureusement, de meilleurs : Michèle-Mathilde Hager, par exemple — appelez-moi Mathilde — que les Parisiens commencent à se montrer du doigt.

La voici, grande, crinière blonde flottant autour d'un regard bleu-vert qui conduira, cet après-midi, sa petite troupe de curieux à travers les rues de la Nouvelle-Athènes. Au pied de Montmartre, derrière Saint-Lazare, se rassemblèrent ici, au dix-neuvième siècle, artistes, cocottes, femmes du « demi-monde », comme les baptisa Dumas fils, qui habita le quartier en voisin de Gavarni, de Talma, de la Malibran, de Mlle Mars, de Delacroix, de George Sand, de Chopin... On en oublie.

« Phalanstère d'artistes », sorte de Saint-Germain-des-Prés du romantisme. La visite durera une heure et demie, de la place Saint-Georges, autour de l'hôtel qu'habita Adolphe Thiers, jusqu'à la rue La Rochefoucauld, en passant par les rues La Bruyère, Saint-Lazare et Taitbout.

Chroniques de l'œil et du savoir

Premier travail de Mathilde : faire voir ce que le passant, sans son aide, négligerait. Ces longues façades des « maisons de plâtre » Louis-Philippe, couronnées de balcons profonds, il faut qu'on vous recommande de bien les distinguer des immeubles en pierre de taille du Second Empire. Dans cette cour, tout au fond, voici une marquise enguirlandée encore intacte, et c'est du haut d'une impasse dissimulée que vous pourrez découvrir les frondaisons du jardin de Talma. Notez, à travers une fenêtre entrouverte, un superbe parquet marqueté ou là-haut, dans un coin de bureau une fresque du dix-huitième siècle.

Ce quartier, aujourd'hui colonisé par les sociétés d'assurances, il était alors un des plus remuants de Paris. L'art du guide lui redonnera un instant quelque chaleur. La cité d'Orléans, au 80 de la rue Taitbout, vaste quadrilatère de hautes bâtisses sévères, a le charme de son calme. C'est un lieu un peu mort jusqu'à ce que Mathilde le réveille par ses évocations. George Sand et Chopin vécurent ici, ensemble, à partir de 1842, s'aimèrent, reçurent leurs amis, se querellèrent avant de se séparer cinq ans plus tard. On peut raconter, mais c'est encore mieux si on le montre en la mimant leur dernière rencontre au détour d'un escalier : celui-ci au débouché de cette porte. *« Mon imagination, c'est ma mémoire »*, disait Jules Renard.

Second point fort de la promenade : rue de la Rochefoucauld, le musée Gustave-Moreau. Au premier étage, un haut atelier tapissé de tableaux et dessins. Nous venions de parcourir le pays du dandysme (sa définition, vous la connaissez ? *« Appartenir à la belle société, quelle barbe ; ne pas en être, quel drame... »)* ; nous tombons dans celui du symbolisme le plus foisonnant. Impossible ici de passer de quelques signes de piste pour se reconnaître à travers le dédale de figures allégoriques, de cités mystérieuses, de bêtes d'apocalypse dont ce forcené de peinture a, durant jours et nuits, recouvert ses grandes toiles. Mais comme on comprendra mieux les nouveautés qu'il apportait en feuilletant les esquisses de coloris qui sont entassées dans les petites chambres du rez-de-chaussée et dont notre guide a les clefs. Un mot encore : le premier conservateur du musée Gustave-Moreau, ce fut un certain Georges Rouault.

Mathilde Hager sait montrer cette peinture qu'elle aime comme elle a su faire revivre ce quartier qui la passionne. Guide patiente et chaleureuse, elle se sera fait accompagner durant toute la visite par un prédécesseur célèbre : Delacroix. Du journal du peintre qu'elle a emporté sous le bras, elle s'arrêtera souvent pour lire quelque passage. Delacroix habitait rue Notre-Dame-de-Lorette avait son amie, ses amis à quelques pas de chez lui. Jour après jour, il les a racontés. Ce soir, il dîne chez Thiers, son commanditaire, en est flatté, mais, en vrai dandy, s'ennuie beaucoup. Un jour d'hiver, il se crottera en descendant à pied sur Saint-Lazare. Il sortait de chez « *Mme Sand* », mais reviendra fréquemment chez elle ainsi que chez Chopin, pour écouter de la musique — admirable dans les improvisations — ou s'émouvoir de la voix de « *l'enchanteresse Mme Potocka* ». Pour finir cette notation : « *Samedi 20 octobre 1849. J'ai appris, après déjeuner, la mort du pauvre Chopin. Chose étrange, le matin, avant de me lever, j'étais frappé de cette idée. Voilà plusieurs fois que j'éprouve de ces sortes de pressentiments. Quelle perte !* »

Mathilde Hager aime ces accompagnements littéraires. Elle a monté des promenades Proust, Flaubert, Balzac, Nerval... *« Je filtre*, explique-t-elle, *les lieux que je visite à travers les personnages des livres. »* Montherlant sera, de la même façon, le meilleur compagnon pour une visite du monastère de Port-Royal, dans le quartier Saint-Jacques, ou Brasillach pour une balade dans le village de Charonne. Et on suivra aussi bien, son *Petit Ami* à la main, le quartier de la rue des Martyrs où vécut Léautaud, ou le jardin de Giverny que peignit Claude Monet. Echec pourtant avec le surréalisme. *« J'ai essayé d'organiser des circuits sur les traces de* la Nadja *d'André Breton, ou* du Paysan de Paris *d'Aragon. Impossible, ce sont des livres trop littéraires ; ils ne passent pas auprès de mon public. »*

Moitié suisse, moitié provençale, fille de musicien, Mathilde Hager est devenue passionnée de l'histoire de Paris parce qu'un jour, dans son enfance, son père lui offrit un livre sur la rotonde du parc Monceau qui la fascinait. La greffe avait pris. Le théâtre ensuite comme décoratrice après l'Ecole de la rue Blanche. Elle travaille pour Barrault, Barsac, Rouleau et le théâtre du Soleil dont elle reste un compagnon de route. Des cours à l'Ecole du Louvre, entre temps. Cela la conduit un beau jour de mai 1968 à proposer ses premières visites autour de la place des Vosges et de la montagne Sainte-Geneviève. Naissance d'une vocation. Il doit y avoir dans Paris une vingtaine de conférencières-guides. Peu comme elle, qui aime se définir comme un *« artisan du rêve et de la curiosité »*.

Au dernier étage de l'immeuble décrépi, qu'elle habite au cœur des anciennes halles, Mathilde tire elle-même sur sa ronéo des petits tracts de couleurs, illustrés de sa main et rédigés avec humour. Elle y annonce ses programmes ; les envoie à ses habitués *(« une cinquantaine de fanatiques ne jurant que par moi »)*, aux journaux qui les publient ou... pas. Propositions hétéroclites : du classique comme cette nouvelle Athènes ou le Père-Lachaise ; du « littéraire », beaucoup, nous l'avons dit ; de l'insolite, suivant les circonstances. On ira aujourd'hui visiter un fournil de boulanger, demain des boutiques d'artisans et après-demain l'atelier d'un grand couturier. *« L'arrière du décor, c'est fascinant. »* Champ d'action : Paris et quelques provinces pas trop éloignées pour les fins de semaine.

« Paris, je connais bien »

Difficiles à saisir les recettes de ce métier ; est-ce un métier ? Déception : il y a d'abord le travail, dans les livres, sur les lieux. La démarche rappelle celle du cinéaste qui, après s'être imprégné de son scénario, de ses personnages, part en repérage. Voici ce que l'on visitera, les portes auxquelles on pourra frapper, les personnes que l'on pourra interroger. Première difficulté, si l'on désire sortir des sentiers trop battus : *« Les propriétaires privés refusent de plus en plus souvent de nous accueillir ; ils ont été trop échaudés par quelques goujats. »* Il faudra, au retour de ces sorties de reconnaissance, retourner aux livres, préparer ses textes pour, en quelques minutes, pouvoir évoquer une époque. Nous sommes dans la cour du cloître de Port-Royal. Le jansénisme, qu'est-ce que c'est, en quelques mots, comment il est né ? Mathilde a longuement mûri sa formule : *« Une poignée de filles rebelles derrière leur abbesse. »* *« Ça, je signe »*, dit-elle. Elle explique encore : *« Je reviens d'une visite à Caen et Bayeux. Je n'en suis pas satisfaite, car je ne connaissais pas assez bien le pays alentour, son caractère, son histoire qui permet de vraiment comprendre ces deux villes. De la même façon, il faut connaître tout Paris pour faire apprécier correctement un de ses quartiers. Mais, Paris, je connais bien. »*

Travail, sensibilité et imagination

Du travail oui, beaucoup, mais aussi de la sensibilité, de l'imagination ; c'est le bagage imposé du guide digne de ce nom. Pour tel lieu, telle approche qui corresponde à ce qu'il est (peut-on dire son âme ?) ; pas une autre. Avec, en outre, le souci de faire partager aux autres ses propres émotions. Mathilde Hager parle volontiers de son circuit dans le pays de George Sand, *« mon premier enfant »*. *« D'abord, Sand, c'est une femme que j'aime, qui me ressemble, femme libre, pas une féministe. J'ai donc longuement visité son pays avant d'y convier mes invités. J'ai compris que le Berry était très rural, très humble ; qu'il fallait pour cela l'aborder avec beaucoup d'humilité, ne pas hésiter à s'y crotter. »* D'où le programme : longues marches à pied autour de Nohant, déjeuner dans la maison qu'habita le médecin de l'écrivain, dégustation de fromages de chèvres, entretien avec l'héritière de George Sand, longue halte sur un marché de village... *« Dans un panier d'osier, j'emporte une dizaine de livres que nous feuilleterons en chemin. Mes compagnons, à partir du moment où ils sont entrés dans la rusticité du pays, marchent, ravis. »* Mathilde conclut et avoue : *« Je suis un faire-valoir des lieux que je fais visiter, des personnages que je mets en scène. Je présentais un jour le tableau de Toulouse-Lautrec,* Ces dames au salon. *Je mettais tant de flamme dans mon évocation que quelqu'un me dit : « On dirait que » vous êtes une de ces dames. » C'est le plus beau compliment qu'on m'ait fait. »*

Le guide joue ici à l'acteur, mais n'est-ce pas là le vrai de ce métier pas tout à fait comme les autres ? Mathilde Hager, formation oblige, le pousse, en recule les limites lorsqu'elle organise une représentation du *Port-Royal* de Montherlant dans le cloître du faubourg Saint-Jacques ou un concert à Saint-Julien-le-Pauvre. Il s'agit là, sans doute, d'autre chose. Elle se laisse entraîner, avoue-t-elle, par le prestige des lieux. *« Mon rêve, ce serait de créer des événements musicaux dans tous les endroits que j'ai aimés. »*

« Parlez-nous plutôt de cette ville, Paris, qui n'est pas qu'un musée.

— Je fais visiter Beaubourg et je demande alors que l'on se défasse des idées toutes faites sur l'art, la beauté. Une ville, c'est de l'architecture moderne à côté de l'ancienne, avec d'immenses ratés qui en font aussi partie. J'aime les villes avec leurs rides. Il y a plus de difficulté et de noblesse à vivre indemne dans une ville plutôt que dans le milieu préservé de la campagne. » Une colère, toutefois, pour ce quartier où elle habite et qu'elle ne reconnaît plus. *« Le trou des Halles, ce n'est plus le ventre de Paris, mais une plaie sur le ventre de Paris, une plaie qui ne se referme pas et qui pue. »*

On s'éloigne beaucoup du tourisme-autocar (dodo - pipi - shopping). Vraiment ? Pourquoi ce mépris si sûr ? Pourquoi ne pas jurer une bonne fois de prendre le « *n'importe qui* » par l'intelligence, le cœur et, pourquoi pas, les tripes ? Il y a des guides pour cela.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

UN CASINO ET UN PALACE TOUT NEUFS

Évian se ressource

MARCEL PROUST l'avait tant aimée qu'il en fit l'un de ses refuges estivaux préférés ; princes et courtisans des maisons royales d'Europe vinrent à la Belle Epoque « prendre les eaux » sur les bords du Léman. Plus tard, le roi Farouk d'Egypte, l'Agha Khan, l'empereur Bao Daï attirèrent dans leur sillage d'autres « têtes », celles-là couronnées de pièces d'or, puis de dollars.

A cette époque, l'eau du Léman était bleue, pure et limpide, les perches, les brochets et les ombles chevaliers remplissaient abondamment les nasses des pêcheurs ; le lac formait un immense miroir où les montagnes du Chablais se miraient.

Le Léman n'est plus aujourd'hui que l'ombre de lui-même ; il est gagné par la maladie des lacs de montagne — l'eutrophisation, — qui rend ses eaux troubles, parfois odorantes, rarement attrayantes.

Quant à la cité évianaise, elle n'en finit pas de dépérir et d'agoniser. En une décennie, 30 % de la capacité hôtelière de la station a disparu ; les thermes autrefois fréquentés par une clientèle importante d'anciens déportés juifs dont les cures étaient prises en charge par l'Etat allemand au titre des réparations de guerre, puis par de riches colons d'Afrique du Nord et leurs familles attirés par la fraîcheur estivale des bords du Léman, reçoivent aujourd'hui moins de trois mille curistes par an. Une goutte d'eau. Enfin, la cité, qui dispose de tous les atouts d'une ville de congrès, a laissé à d'autres le soin de les accueillir.

Paradoxe. Tout ou presque dans la ville respire la prospérité, depuis les multiples et énormes massifs de fleurs qui s'étalent au bord du lac, au green verdoyant du Royal Golf Club, le sport le plus pratiqué par les Evianais, avant la voile, en passant par l'Hôtel Royal, immense et luxueux vaisseau installé entre mer et montagne, et le casino, l'un des plus beaux d'Europe. Enfin, cette ville de six mille quatre cents habitants possède des équipements sportifs et des infrastructures dignes d'une cité de vingt à trente mille habitants. Une véritable armée d'employés communaux — deux cent dix l'été, cent cinquante pendant le reste de l'année, dont vingt-cinq jardiniers — quadrillent, astiquent et organisent la cité. *« On ne peut pas garantir le soleil, alors nous proposons les fleurs, l'oxygène et la propreté »*, déclare le maire d'Evian, M. Henri Buet.

Evian ne vit pas au-dessus de ses moyens. L'eau y est pour quelque chose. Celle qui descend de la montagne bien sûr, filtrée par deux épaisses couches d'argile et une nappe de sable glaciaire. Après un voyage de quatorze années dans le sous-sol alpin, elle resurgit à la source Cachat au cœur de la ville, sous l'un des vestiges hôteliers d'Evian, le Splendide, qu'on hésite aujourd'hui à détruire pour ne pas risquer d'endommager le « griffon » (1).

Le « griffon », mot miraculeux à Evian, source de vie et de prospérité pour la cité lémanique, qui a concédé depuis 1892 à la Société anonyme des eaux minérales d'Evian (S.A.E.M.E.) son exploitation. Sept cent cinquante-trois millions de « cols » sont sortis de l'usine d'Amphion en 1973. Ce chiffre n'a jamais pu être dépassé : la capacité de la source n'est pas en cause mais la sobriété des consommateurs.

Bon an mal an, l'eau rapporte près de 10 millions de francs à la ville, auxquels s'ajoutent les redevances sur les jeux, 3 à 4 millions de francs. Le casino, comme le golf, l'Hôtel Royal et les thermes, fait partie de l'« empire » évianais de la société B.S.N. A elle seule, elle remplit près de 60 % des caisses d'Evian, l'une des dix villes les plus nanties de France. *« La Cachat peut payer, la Cachat paiera »*, fut l'un des slogans les plus souvent utilisés par les Evianais, qui accusent en même temps la S.A.E.M.E. de faire la pluie et le beau temps dans leur ville.

« Il est dangereux pour une cité d'être autant tributaire d'une seule entreprise », reconnaît M. Yves Jacques, premier adjoint et ancien membre de la direction de l'usine d'embouteillage des eaux d'Evian. Il négocia, en 1931, la nouvelle convention passée entre la ville et la S.A.E.M.E. Evian a su préserver son *« capital liquide »*, mais surtout elle a obtenu de la S.A.E.M.E. la construction d'un nouvel établissement thermal, l'achèvement des travaux de modernisation du casino, dont la ville est propriétaire des murs, et enfin la rénovation du Royal ainsi que l'installation du chauffage dans ce gigantesque bâtiment qui compte deux cents chambres, suites et appartements.

Santé, sport et séminaires

La ville compte ainsi relancer l'activité touristique évianaise tout en attirant une nouvelle clientèle sur les bords du lac Léman. La mairie participera à la création d'un village vacances famille de six cents lits ; elle encouragera la modernisation de la flotte hôtelière évianaise. L'objectif de la municipalité est aujourd'hui de trouver de nouveaux partenaires capables d'équilibrer les rapports entre la ville et la S.A.E.M.E., de démocratiser la fréquentation de la cité, mais sans détruire le tourisme de luxe et l'image prestigieuse de la station qu'incarnent notamment le golf, le casino et l'Hôtel Royal.

Cet établissement, l'un des plus prestigieux et pendant longtemps le plus cher d'Europe, faillit connaître le même sort que la petite et moyenne hôtellerie évianaise. La Société des Eaux, après avoir longtemps hésité à sauver ce vaisseau qui engloutit 2 à 3 millions de francs par an de déficit, a décidé de lui faire subir une cure de rajeunissement. La fastueuse période où le maharadja de Bikaner et sa suite de cinquante personnes s'appropriaient tout le premier étage de l'hôtel (près de 2 000 m2) et le transformaient en province hindoue est terminée.

Finie aussi la gestion désuète de l'hôtel, où l'on réservait certaines suites une partie de la saison dans l'attente de voir venir un « fidèle » client qui serait aussitôt reparti s'il n'avait pas pu s'installer dans « sa » chambre. Quant à l'argenterie en vermeil du sultan Mohammed Aga Khan, elle a été rangée dans des coffres. Finis aussi les services en argent pour le « tout-venant », qui ont été remplacés par de l'inox et par des cendriers à 2 francs pour cause de vol.

Le directeur général du Royal et des activités touristiques et thermales, M. Robert Lassalle, est décidé à *« tordre le cou à cet hôtel pour ne plus en faire un palace »*, même s'il en garde toutes les apparences. L'âge moyen des hôtes du Royal a brusquement chuté ces dernières années, sans que sa fréquentation ait connu une baisse sensible. M. Robert Lassalle regrette que cet outil exceptionnel soit aujourd'hui encore mal adapté.

Ses conceptions sur l'avenir d'Evian sont directement inspirées du diagnostic réalisé il y a dix ans par un consultant américain spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté et qui fut appelé à la rescousse par le président-directeur général de B.S.N., M. Antoine Riboud. Ils avaient alors suggéré de développer la vocation intellectuelle de la ville. Depuis 1975, le Royal organise, pendant le mois de mai, un prestigieux festival de musique — le rapport proposait également de rajeunir les activités thermales traditionnelles tout en renforçant la vocation de lieu de détente et de mise en condition physique de la cité.

« A l'heure où la bouteille d'Evian s'achète dans le monde entier, les cures de diurèse qui se limitent à l'absorption de litres d'eau pendant vingt et un jours et à quelques douches apparaissent un peu limitées », observe un médecin généraliste qui suit à Evian une cure biologique mais également de remise en forme.

La station voudrait, désormais, accueillir des personnes en bonne santé et non des malades, et permettre à ses hôtes de « s'éclater » grâce au sport. Les trois « S » — santé, sport et séminaires — sont désormais les maîtres-mots de la politique touristique et thermale d'Evian, et probablement son ultime chance.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Lieu d'émergence de l'eau d'Evian.

Sri-Lanka au crible

Dans notre rubrique « Catalogues au crible », consacrée à l'île de Sri-Lanka (*le Monde* du 26 juin), deux erreurs de prix ont faussé le tableau comparatif entre certains voyages organisés à l'intérieur de ce pays (circuit + séjour balnéaire).

Le prix du programme « Maxi-Mini » de l'agence Kuoni s'élève à 8 940 F et non à 8 180 F comme il était indiqué. De son côté, le programme de l'agence Hotelplan coûte 8 140 F et non 8 320 F. Enfin, le guide-accompagnateur des groupes Hotelplan dépend de Hotelplan Suisse et non de Kuoni Suisse.

En fonction de ces rectificatifs, nous devons réformer notre jugement antérieur et conclure que le programme de Hotelplan supporte tout à fait la comparaison avec ceux de Kuoni, en ce qui concerne le voyage décrit dans notre tableau et aux dates précisées, c'est-à-dire en septembre et en octobre 1982.

Philatélie

N° 1750

Un établissement des P.T.T. avec cachet Paris - Tour Eiffel

Comme nous l'avons annoncé (« le Monde » du 3 juillet 1982, p. 22), le bureau de poste « Paris - Tour Eiffel » fonctionne au premier étage, depuis le 10 juillet, tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, de 10 h à 19 h 30.

Bien que la « poste restante Paris-Tour Eiffel » existe, les plis sont en instance au bureau Paris 27, 37, avenue Rapp, afin d'éviter aux usagers le paiement du billet d'accès pour retirer leur courrier.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 30430 Barjac, du 12 au 15 août. — Foire aux antiquités.

⊙ 66140 Canet - en - Roussillon - Saint-Nazaire (Mairie, 1, bd Tixador), le 14 août. — Inauguration du phare « Le Signal ».

⊙ 05200 Crots (l'Abbaye), le 15 août. — Huit cent cinquantième anniversaire de la fondation de l'abbaye de Boscodon.

⊙ 66400 Céret (Salle de l'Union), les 20 et 21 août. — XXVe Festival de la Sardane.

⊙ 10340 Les Riceys (château Saint-Louis), le 29 août. — Sixième Fête du Champagne.

⊙ Le guichet philatélique de Bordeaux R.P., à partir du 2 août, sera doté d'un cachet à date grand format illustré avec la mention « Philatélie Bordeaux R.P. » et le blason de la ville.

En bref...

● CANADA. — Troisième timbre d'une série qui a débuté en 1979 et qui est consacré au parc national des lacs Waterton, 1,50 dollar.

● DJIBOUTI. — 125e anniversaire de la naissance de Baden-Powel, deux timbres de « poste



aérienne », 95 et 200 F. Maquettes par Pierrette Lambert. Impression en offset d'Edila.

● HONGRIE. — Congrès mondial d'hématologie et de transfusion sanguine (avec Croix-Rouge), 2 forint. Maquette de Pal Varga.

● KUWAIT. — Dixième anniversaire du Musée de la science et de l'histoire naturelle, 30 et 80 fils. Litho Harrison and Sons. Feuilles de 50. Tirage : 250 000 de chaque.

● RÉPUBLIQUE MALGACHE. — La découverte du bacille de la tuberculose par R. Koch, 30 Fmg.

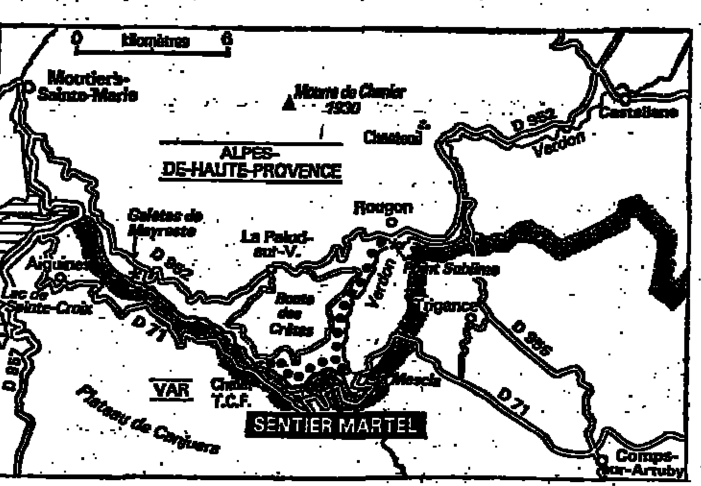
● MAURITANIE. — 30e anniversaire de l'U.P.A., 14 Um. Offset, Edila, d'après P. Sampoux.

● NIGER. — Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.), 200 F. Offset, Edila, d'après Caffe.

ADALBERT VITALYOS.

BALADE A LA CARTE

Dans le canyon du Verdon



Le sentier qui ourle le fougueux torrent du Verdon et permet de découvrir cet abîme rocheux des terres provençales est l'œuvre du Touring-Club, qui ne ménagea pas sa peine, ni celle des autochtones, de 1925 à 1930, pour construire cette impressionnante voie piétonnière qui porte le nom du premier explorateur du site.

Suivre le sentier du chalet du T.C.F. depuis la Maline jusqu'au point Sublime ne demande pas un trop gros effort : cinq à huit heures de marche sur bon sentier. En revanche, l'émotion est garantie. Ecoutons le spéléologue Edouard Martel : « Les silhouettes sculptées par l'érosion et la corrosion atteignent au dernier degré du fantastique ; on a la tête perdue au milieu de tout ce qui épuise l'attention. C'est vingt fois qu'il faudrait parcourir ce grand canyon pour dire qu'on l'a vu. » *Donc, prévoir une bonne journée semble une sage décision à laquelle se rangent tous les marcheurs « pros » ou « bleus ».*

La chaussette rouge vermillon et le gros godillot du « caïliste » endurci ne sont pas, ici, obligatoires. Porter plutôt son attention sur la musette du repas qui permet de lézarder aux pieds des gigantesques falaises et d'abandonner définitivement le pas du facteur qui a l'estomac dans les talons. D'ailleurs, la sente donne le ton, dès le départ : elle serpente, monte, descend, caracole parmi les buis et les chênes. Les senteurs de thym et de lavande prennent à la gorge. Une échelle métallique permet de franchir un ressaut rocheux et, tout guilleret, on gagne les bords du torrent vert jade. Un bois de chênes, et c'est l'oasis de verdure du Pré-d'Issane, où le végétal l'emporte sur le minéral. Pour peu qu'un vent frais rosisse les joues et colporte avec lui les piaillements des oiseaux, c'en est fait, on est conquis.

Les premiers émois éprouvés, la marche continue sereine, accompagnée du bruissement de l'eau. Bientôt, la baume aux Bœufs déploie une vaste voûte sous laquelle il fait bon bivouaquer. Dans ce cadre redevenu sauvage, on oublie que, durant plusieurs siècles, ce canyon a retenti des travaux de paysans et de bergers pauvres. Chassés des terres des plateaux par des impôts trop lourds, tenaillés par la faim, ils ont dû vaincre leurs appréhensions et coloniser le canyon pour survivre. La cueillette, la chasse et la pêche y ont été complétées par des cultures sur les alluvions des rives. Bergers et troupeaux vivaient même plusieurs mois d'affilée dans ces gorges.

Une pancarte : site de la Mescla, trente minutes aller et retour. Pour le curieux, c'est le confluent du Verdon et de l'Artuby, au ras des pâquerettes. Mais il est possible d'éviter ce détour et de grimper direct à la brèche Imbert. Là, le souffle manque, la vue plonge. Ne pas omettre de « gratonner » sur un ressaut rocheux, car un petit parapet permet de s'agripper pour risquer un coup d'œil, 300 ou 400 mètres plus bas, au fond de ces gigantesques entailles faites dans la croûte calcaire de la terre par le Verdon et l'Artuby.

Le cœur chavire ensuite en haut d'une série d'échelles métalliques assez raides, le long desquelles il faut se laisser glisser pour regagner les bords du Verdon. La suite est moins mouvementée : baume aux Hirondelles, baume aux Chiens. Puis, l'horizon prend de la hauteur avec les formidables falaises de l'Escalès, paradis européen de la nouvelle vague des grimpeurs.

La belle roche veloutée d'un gris fragile se lance à l'assaut du ciel, interrompue seulement par une sorte de banquette végétale, le « jardin », comme l'appellent avec des accents suaves ces acrobates-grimpeurs qu'une potion magique a transformés en hommes-ventouses. Le néophyte, lui, n'arrive pas à imaginer que tout être autre qu'un lézard puisse progresser le long des noires fissures qui rayent la falaise, telles que « la Demande », voie ouverte il y a quatorze années déjà et mère de toutes les autres.

Le sentier s'élargit, monte, descend et sinue entre la paroi et l'eau. Des baumes (grottes) couleur de soufre trouent la falaise et servent de refuge à un grand bouc blanc majestueux, certainement inscrit au tableau des déserteurs de troupeaux.

Le sentier emprunte le tunnel de Trescaïre, mais, avant de s'engouffrer dans le suivant, un simple coup d'œil à la paroi rouge en dit long sur l'état des neurones des « escaladeurs ». La roche est ici feu et s'abandonne dans le ciel bien au-delà de la verticale en une série d'escaliers à l'envers.

Dans le noir de l'ultime tunnel, un courant glacial circule le long de l'échine. Ces 670 mètres dégagés à la pelle et à la pioche au début du siècle laissent rêveurs devant l'audace des travaux entrepris. Deux fenêtres permettent d'admirer le couloir Samson, avant le parking, en contrebas du point Sublime. Le macadam est rébarbatif, mais il permet un dernier coup d'œil au canyon, face à l'auberge : la sévère paroi du Duc en marque l'entrée.

CHRISTINE DE COLOMBEL.

Pour ne pas se perdre

Hébergement et restauration :

- *Chez Maurel* : Café-bar-restaurant sur la place de La Palud. Tél. : (92) 74-68-03. Très bonne cuisine (repas de 36 à 69 F). Très sympathique
- *Hôtel-restaurant Le Provence*, 04120 La Palud. Tél. : (92) 74-68-88. (Chambres de 85 à 140 F, repas de 42 à 88 F). Bon accueil.
- *Auberge du Point Sublime* : hôtel-restaurant. Tél. : (92) 83-60-35.
- *Auberge de Jeunesse de La Palud*. Tél. : (92) 74-68-72.
- *Chalet du Touring-Club de la Maline*. Ouvert de Pâques à la Toussaint. Tél. : (92) 74-68-65

S'orienter :

- Cartes I.G.N : 1/50 000 « Moustiers-Sainte-Marie ». Carte n° 19, Haute-Provence, Didier Richard.
- Topo-guide des Sentiers de Grande Randonnée. *GR4 de Grasse à Pont-Saint-Esprit par le Canyon du Verdon.*
- Dépliant-guide pratique (et renseignements), disponible au « Cabanon du Verdon », 04120 La Palud-sur-Verdon. Tél. : (92) 74-68-58.

S'équiper :

- Les chaussures sont le plus important (des « tennis » suffisent). Ne pas oublier le sac à dos, la gourde et surtout une lampe de poche pour les tunnels. Prévoir chandail et anorak.

Le bon moment :

- Conseillé au printemps et à l'automne. Possible toute l'année.

Horaire :

- 5 à 8 heures.

Taxi :

- M. Cauvin. Tél. : (92) 74-68-72 à La Palud.

Météo :

- Tél. : (92) 64-17-47.

A lire :

- *La France ignorée (Sud-Est de la France)* : E.A. Martel. Librairie Delagrave 1928 ; Laffitte Reprints Marseille (1981).
- *Extraordinaire canyon et merveilleux Verdon* (1981) et *le Guide des gorges du Verdon* (1974) : Roger Verdegen. Editions Les Créations du Verdon, les Tuileries, 13410 Lambesc.
- *Le clos du roi* (1978) et *l'Arbre du mensonge* (1980) : Marcel Scipion, Livre de poche. Souvenirs d'une vie de berger en Verdon.

Plaisirs de la table

Sur la route

SUR la route qui va trop vite, on me permettra d'évoquer, rapidement (ce qui ne veut pas dire qu'il n'y faut pas s'arrêter, au contraire), quelques bonnes adresses :

A Lyon, Philippe Chavent, de la Tour Rose, vient d'ouvrir un *Comptoir du Bœuf* (3, place Neuve-Saint-Jean, tél. 837.25.90). C'est un bouchon qui, Comus en soit loué, n'a rien à voir avec la nouvelle cuisine qui s'étale à la Tour Rose. On s'y régale de cochonailles froides ou chaudes, de cervelle de canut, des fromages affinés de Mme Richard, aussi d'un navarin de cabri et du gâteau de foies de volaille. Vins au verre.

En Avignon, le restaurant *Brunel* (46, rue de la Balance, tél. 85.24.83). Maison familiale (moyenne d'âge 26 ans et demi) avec un menu au déjeuner à 115 F et une carte du soir. A noter le lapereau braisé au gigondas après le thon frais au coulis de tomates crues.

A Beaurecueil, à quelques kilomètres d'Aix-en-Provence, nous retrouverons au *Maistre* la belle Elisabeth Gagnaire (hier en Avignon), ses menus (120 F net) d'où je choisirais la salade fraîche de petits maquereaux au citron vert, le parfait de foies blonds, la bavette au beurre d'échalote, et, après les fromages, le chariot de pâtisserie.

A Favèrges de la Tour (Isère), le *Château de Faverges* (téléphone 97.42.52). On en dit beaucoup de bien, du décor, du site comme du jeune cuisinier (passé par chez Bocuse). Menus à 100 et 160 F.

A Tavel, *l'Auberge de Tavel* (tél. 50.03.41) mérite son étoile au Michelin et propose les vins de tous les propriétaires vignerons de ce petit vignoble célèbre de 900 hectares. Les jeunes millésimes comme ceux vieux de 7 ans (que contrairement au dépliant des producteurs je vous conseille de ne pas boire « chambrés » !).

A Aurillac, aux Quatre-Chemins, *la Crémaillère* (tél. 48.10.70) avec ses menus (52, 50 et 125). Le premier véritablement d'un excellent rapport qualité-prix avec par exemple un melon au jambon, un poulet sauté ou la blanquette, ou la dorade au four aux poireaux confits, les fromages, les œufs à la neige.

A Feucherolles enfin, pour revenir en Ile-de-France, le célèbre *Clos Saint-Antoine* (place de l'Eglise, tél. 056.46.49) propose une carte mise au point par François Clerc (de Maisons Laffitte). C'est dire qu'il s'agit là d'une cuisine méditée, somptueuse, savoureuse. A noter la quiche aux poireaux, les cuisses de canette farcies sauce au vinaigre de framboise, le brie sur paillon, la soupe de poireaux au sauternes. Et puis, au *Clos*, que de souvenirs !

LA REYNIÈRE.

CES MESSIEURS DE GIGONDAS

QUELQUE 1 200 ha en petite altitude au-dessus des brouillards du Rhône, en microclimat excellent, sur un terroir vieux comme... le monde Romain qui l'avait baptisé « jocunditas » (joie et allégresse !), voilà le berceau du gigondas, un côte-du-rhône mal connu. Et assez rare en somme, de garde et d'appellation contrôlée.

Le grenache y intervient dans la proportion maxima de 75 %, syrah et mourvèdre pour 25 %. Je ne suis pas certain que les vignerons aient raison de vouloir augmenter celle du grenache. Pas plus que je ne suis d'accord lorsqu'ils conseillent de boire ce vin à 17 degrés. Mais ce vin, qui peut s'acheter en vue de le garder de trois à cinq ans en cave où il deviendra « grand », mérite attention.

J'ai eu l'occasion de goûter « Chez le Baron », l'excellent restaurant d'Alain et Annie Chauveau (65, rue Manin, tél. : 285-72-72), une compote de lapereau en gelée de gigondas et une soupe glacée de fruits rouges au gigondas qui m'ont enchanté.

Mon ami Jacques-Lemarchand, grand manitou de la SACEM et qui signe son courrier gourmand « Docteur Gigondas », en sera heureux.

Ce vin, qui figure rarement aux cartes des restaurants, vous pourrez l'aller chercher sur place, en ce vieux bourg fortifié « au pied des « dentelles », devant la plaine d'Orange colorée des champs d'oliviers, d'amandiers, de mûriers ».

Notez l'adresse : « Caveau du Gigondas », place du Portail, 84190 Gigondas.

L. R.

BIBLIOGRAPHIE

En vacances toute l'année

EST-CE la création d'un ministère du temps libre ? Ou l'avènement de la cinquième semaine de congés payés ? Ou la publicité des organisateurs de voyages dans les magazines et dans le métro ? Toujours est-il qu'on recommence à réfléchir à ce temps qui n'est pas consacré au travail et à écrire sur son avenir. Deux livres signent ce renouveau. *Vacances pour un autre temps*, Jean Faucher, président de l'association Tourisme et Travail, et Léo Lorenzi, secrétaire général de l'hebdomadaire *Révolution*, donnent, bien sûr, le point de vue du tourisme social et du communisme sur le « douzième » mois. Certains s'arrêteront à cet aspect en jugeant que la conclusion selon laquelle *« le tourisme social est celui de l'avenir »* est un peu courte et l'hommage rendu au ministre (communiste) des transports, un peu appuyé.

Ils auront tort, car ce livre n'est pas un ouvrage militant et soporifique. On y trouve le rappel des chiffres officiels qui démontrent que ce sont les plus riches et les plus citadins qui partent en vacances. On y lit l'historique du développement du temps libre dont le mouvement ouvrier a été l'acteur prépondérant.

Les auteurs n'hésitent pas à regarder l'amère réalité en face : *« Longtemps considérées comme un acte individuel, mais non comme un acte social, les vacances n'ont pas conduit le mouvement ouvrier à s'intéresser à l'organisation de ces activités avec des moyens appropriés. Regardées comme l'opposé du travail, les vacances organisées à partir de l'entreprise, même par le comité d'entreprise, se heurtent souvent à des réserves, voire à des refus. »*

Une remarquable réflexion sur la signification et l'usage du temps, une analyse approfondie des dossiers brûlants (étalement des vacances, inflation estivale, pollution touristique), apportent au lecteur une matière à réflexion de qualité.

Et comment ne pas souscrire à ce cri du cœur et à cette exigence de l'intelligence ? « *Un jour, le temps de vacances ne constituera pas une rupture, une fuite, mais au contraire, une continuation harmonieuse, un moment réellement privilégié d'enrichissement et d'épanouissement parce que toute la période qui le précède l'aura préparé dans les meilleures conditions physiques et morales.* »

Vers une société du temps libre ? de Roger Sue, est l'œuvre d'un universitaire et d'un sociologue qui s'interroge sur la faillite d'un certain nombre de certitudes. La « crise » avec un grand C a jeté à terre l'illusion du productivisme. « *La crise, c'est d'abord la crise du travail.* » En effet, l'automatisation et la crise énergétique se sont conjuguées pour porter le chômage à un niveau jamais atteint. Les loisirs « *peuvent-ils compenser le vide laissé par le travail qui, pour la plupart d'entre nous, reste encore notre principal point de repère* » ? Malheureusement non. Les loisirs ne sont pas des occasions d'enrichissement et de convivialité ; la passivité vis-à-vis de la télévision et le repli sur la cellule familiale restent la règle.

Roger Sue préconise, pour sortir de ces impasses, une société à trois temps : « *Le temps du travail professionnel, le temps de l'utilité sociale au travail libre, le temps de loisir proprement dit.* » Le deuxième temps, celui de l'utilité sociale, permettrait aux citoyens de s'associer bénévolement pour le service du public : aider les personnes âgées, créer des crèches, tenir la bibliothèque municipale, coopérer avec les instituteurs. En quelque sorte, il s'agirait d'une démocratie « de participation » qui succéderait à l'ancienne démocratie « de délégation ».

Economies budgétaires, créations d'emplois et valorisation personnelle seraient les fruits bienfaisants de cette réorientation. Et, « *à terme, le travail contraint disparaîtra totalement grâce aux progrès technologiques et aux processus d'automatisation. Il faudra alors faire face au temps de la liberté retrouvée. Inventer une nouvelle forme d'organisation sociale qui permette l'expression des multiples libertés* ».

ALAIN FAUJAS.

★ *Vacances pour un autre temps*, de Jean Faucher et Léo Lorenzi, préface de Georges Séguy. Editions sociales, 65 F.

★ *Vers une société du temps libre ?*, de Roger Sue. Presses universitaires de France, 68 F.

Jeux

échecs N° 980

DEUX EXERCICES POUR L'ÉTÉ

● En prenant les deux premières places du tournoi interzonal de Las Palmas (Canaries), le Hongrois Zoltan Ribli, trente ans, et l'ancien champion du monde soviétique, Vasily Smyslov, soixante et un ans, se sont qualifiés pour le Tournoi des prétendants, qui désignera le challenger officiel de l'actuel champion du monde, le Soviétique Anatoly Karpov. Durant ce tournoi, ils seront opposés aux quatre joueurs qui obtiendront leur qualification lors des prochains tournois interzonaux de Moscou et Mexico, ainsi qu'aux deux finalistes du dernier championnat du monde : Kortchnoi et Hwebner.

(Indonésie, 1982)
Blancs : RIBLI
Noirs : CHANDLER
Gambit - D refusé

1. Cf3	Cf6	15. Fg3	Td8
2. ç4	é6	16. Dç2	Fé6
3. Cç3	d5	17. Fé4!	Ta-ç8
4. d4	Fé7	18 Db1	g6
5. Ff4	0-0	19. Th-d1	T×d1
6. é3	ç5	20. R×d1 (d)	Fg7
7. ç×d5 (a)	C×d5	21. Ré1!	f5 (é)
8. C×d5	D×d5	22. F×ç6	b×ç6
9. d×ç5	D×ç5	23. C×é5	Fd5
10. Fd3	Da5+	24. Dd3!	f4 (f)
11. Ré2 (b)	Cç6	25. T×ç6!! (g)	Td8 (h)
12. a3	Ff6	26. Tç8!! (i)	abandon (j)
13. b4	Db5 (ç)		
14. Tçl	é5		

Blancs : BROWN
Noirs : RIBLI
Défense ouest - indienne

1. d4	Cf6	15. é×d4	Ca5 (l)
2. Cf3	é6	16. Cé5!	Ff6
3. ç4	b6	17. f4! (m)	g6
4. Cç3	Fb7	18. ç4	Fg7
5. a3	d5	19. d5!! (n)	é×d5
6. ç×d5	C×d5	20. f5!	d4 (o)
7. é3	Fé7	21. f×g6	f×g6
8. Fb5+	ç6	22. C×g6!! (p)	Té8 (q)
9. Fd3	C×ç3	23. Dh5	Fé4
10. b×ç3	ç5	24. F×é4	T×é4
11. 0-0	Cç6	25. Df5!	abandon (r)
12. Dé2 (k)	0-0		
13. Fb2	Tç8		
14. Ta-d1	ç×d4		

a) Une autre possibilité est 7. d×ç5, F×ç5 ; 8. Dç2, Cç6 ; 9. Td1, Da5 ; 10. a3, Fé7 ; 11. Cd2, é5 ; 12. Fg5, d4 comme dans la onzième partie du match Korchnoi - Karpov de 1981. Le coup du texte donne aux Noirs un jeu facile.

b) Après 11. Cd2, Cç6 suivi de 12... é5 les Noirs n'ont aucun problème.

ç) 13... Db6 était meilleur.

d) Maintenant la pression sur l'aile - D.

é) Sacrifiant un pion pour obtenir un jeu actif

f) 24... F×g2 est trop dangereux après 25. Dd7. Les Noirs sacrifient un second pion avec l'espoir de profiter de la situation du R blanc après 25. é×f4, Té8. Cependant, 24... Dg5 était préférable, menaçant 25... Td8.

g) Une jolie réfutation inattendue.

h) Si 25..., T×ç6 ; 26. D×d5+ et 27. D×ç6 ; si 25..., F×ç6 ; 26. Dç4+ suivi du mat.

i) A nouveau une trouvaille décisive.

j) Si 26..., Ff6 ou 26... Dg5 ; 27. D×d5+ et si 26..., T×ç8 les Blancs font mat par 27. D×d5+, Rh8 ; 28. Cf7+, Rg8 ; 29. Ch6++, Rh8 ; 30. Dg8+, T×g8 ; 31. Cf7 mat.

k) 12. é4 est également jouable.

l) 15... Ff6 ; 16. ç4, Ca5 était à envisager.

m) Une position idéale.

n) Déjà les lignes s'ouvrent.

o) 20... Dç7 assurait une meilleure défense. Si 20... d×ç4 ; 21. F×ç4, Dg5 (21... Dç7 ; 22. Td7) ; 22. F×f7+ etc.

p) Un sacrifice décisif

q) Si 22..., h×g6 ; 23. Dé6+, Rh8 (23... Rh7 ; 24. D×g6+), 24. Dh3+, Rg8 ; 25. F×g6.

r) Si 25..., Dé8 ; 26. Dd5+, Dé6 ; 27. Cé7+!

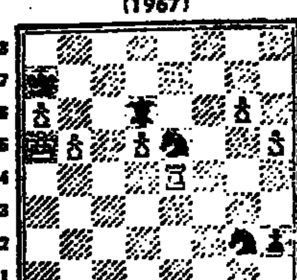
Solution de l'étude n° 979

I. FRITZ
(« Svobodne slovo », 1956.)
(Blancs : Rd7, Tç7, Pb5 et é5. Noirs : Ra8, Ta7, Cf4.)

1. b6, Tb7! ; 2. Rç6!, Cg6! ; 3. T×b7! (et non 3. é6?, Cé7+ ; 4. Rd6, Cg6 nulle), C×é5+ ; 4. Rç7, Cç6! ; 5. Ta7+! (et non 5. Rç8?, Cé7+ ; 6. Rç7, Cd5+ ; 7. Rç6, Cb4+ ; 8. Rç7, Cd5+), C×a7 ; 6. b7 mat.

ÉTUDE N° 980

L. A. MITROFANOV
(1967)



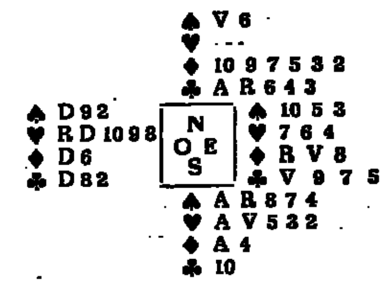
BLANCS (7) : Ra5, Té4, Pa6, b5, d5, g6, h5.
NOIRS (5) : Ra7, Fd6, Cé5 et g2, Ph2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 977

LA BATAILLE DE DEAUVILLE

Il arrive que l'entame mortelle soit introuvable comme le prouve cette donne tirée d'un match entre Français et Hollandais au cours d'un des festivals de Deauville.



Ouest ayant entamé le Roi de Cœur, comment Mari, en Sud, a-t-il gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ? Quand on regarde les quatre jeux, *quelle est l'entame qui fait chuter ce contrat ?*

Réponse. Après l'entame du Roi de Cœur, il suffit de faire *deux coupes à Cœur* (avec les deux atouts du mort) et quatre atouts de la main, le seul risque étant de se faire surcouper à Trèfle ou Carreau par Ouest. En résumé : As de Cœur, As Roi de Trèfle (défausse Carreau), Trèfle coupé, Cœur coupé, Carreau coupé, Cœur coupé...

Pour faire chuter, il aurait fallu inventer *l'entame « introuvable » de la Dame de Pique !* Ce sacrifice, en fait, ne coûte rien car Est a le 10 de Pique et le déclarant sera obligé d'utiliser le Valet de Pique maître en coupe. On empêchera ainsi la coupe d'un Cœur, tout en récupérant la levée d'atout perdue.

Par contre, si Ouest entame un *petit* Pique, le Valet de Pique fera la levée, puis le déclarant coupera un Cœur, et cela lui suffira pour gagner, car les quatre atouts de la main seront maîtres...

A l'autre table le contrat médiocre de 3 SA a chuté après les enchères suivantes :

Ouest Sharif	Nord Zwaan	Est Chemla	Sud Maas
passe	passe	passe	1 ♣
1 ♥	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♦	passe	3 ♥
centre	3 ♥	passe	3 SA

L'ouverture artificielle de « 1 Trèfle » promettait au moins 16 points, et la réponse de « 2 Trèfles » indiquait un As et un Roi...

Ouest entama le Roi de Cœur que le déclarant laissa passer. Omar Sharif trouva alors la contre-attaque de la Dame de Carreau pour faire chuter le contrat...

Défense de haut niveau

Pour un expert la défense proposée par Antoine Roux peut être trouvée à la table, même si les mains d'Ouest (le partenaire) et de Sud (le déclarant) sont cachées. Mais, sans un solide bagage technique, le bon flanc est introuvable.

♠ R 9 8 4
♥ 10 5
♦ A 3 2
♣ A D 8 6

♠ D V 10 5 2
♥ 8 3
♦ V 6 5 4
♣ 5 2

N
O E
S

♠ A 7 6 3
♥ A 4
♦ D 10 8
♣ V 10 9 7

♠ --
♥ R D V 9 7 6 2
♦ R 9 7
♣ R 4 3

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
4 ♥	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 ♥	passe
6 ♥	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Pique pour le Roi et l'As. Sud a coupé et joué la Dame de Cœur pour le 3, le 5 et l'As de Cœur. *Comment Est aurait-il dû jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Note sur les enchères. La main de Sud (avec deux Rois dans les couleurs adjacentes) est un peu belle en points d'honneurs pour faire un barrage en première ou en deuxième position. En revanche, l'enchère de « 4 SA » de Nord est audacieuse, car Sud ne promet que huit levées de jeu et Nord n'en a guère lui-même que trois.

PHILIPPE BRUGNON.

Dames N° 177

LE UN VINGTIÈME

Championnat des Pays-Bas, 1981
Blancs : V.D. ACKER
Noirs : P. TUIK
Ouverture : ROOZENBURG

1. 33-29	19-23 (a)	24. 31×4	12-18
2. 35-30 (b)	13-19 (c)	25. 4×11	6×17 (j)
3. 30-25	17-22	26. 37-32	7-12
4. 38-33	11-17	27. 43-39	5-10
5. 40-35 (d)	9-13	28. 47-42	10-14
6. 42-38	6-11	29. 42-38	3-9 (k)
7. 48-42 (e)	4-9	30. 41-37 (l)	14-19
8. 31-27	22×31	31. 38-33	2-7 (m)
9. 37×26	28-24 (f)	32. 49-43	9-13
10. 29×20	15×24	33. 43-38	13-18
11. 41-37	1-6	34. 36-31	15-20
12. 46-41	10-15	35. 31-26 (n)	20-25
13. 45-40	23-28 (g)	36. 33-28	25-30 (o)
14. 33×22	17×28	37. 38-33	18-23 (p)
15. 32×23	19×28	38. 37-31	7-11
16. 26-21!	16×27	39. 50-44	23-29! (q)
17. 25-20	14×25	40. 31-27	29×40
18. 34-30	25×45	41. 32×43	12-18! (r)
19. 44-40 (h)	45×34	42. 43-38	18-23
20. 39×19	13×24	43. 38-32	11-16
21. 38-32	27×38	44. 44-40	23-29
22. 42×4!!	11-17 (i)	45. 39-33! (s)	29×38
23. 4-31	8-13	46. 32×43	Ab. (t)

NOTES

a) 1. ... (19-24) ; 2. 38-33 (14-19) ; 3. 34-30 (9-14) ; 4. 40-34 (17-21) ; 5. 45-40 (21-26) ; 6. 32-27 (12-17), B + 1 par une combinaison signalée à l'intention des nouveaux damistes ; 7. 33-28 (24 × 22) ; 8. 30-24 (19 × 30) [ou (20 × 29)] ; 9. 35 × 24 (20 × 29) ; 10. 34 × 21 (26 × 17) ; 11. 27 × 20, + 1.

b) 2. 39-33 (14-19) ; 3. 44-39 (10-14) ; 4. 50-44 (5-10) ; 5. 31-26 (23 - 28) ; 6. 33 × 22 (18 × 27) ; 7. 32 × 21 (16 × 27) ; 8. 39-33 (17-22) ; 9. 43-39 (13-18) ; 10. 48-43 (9-13) ; 11. 35-30 (19-24) ; 12. 30× 19, 14 × 23 ; 13. 37-31 (3-9) ; 14. 29-24 (20 × 29) ; 15. 33 × 24 (9-14) ; 16. 34-30 (14-19) ; 17. 30-25 (19 × 30) ; 18. 25×34 (10-14) ; 19. 38-33 (13-19) ; 20. 42-38 (8-13) ; 21. 34-30 ! (15-20) ; 22. 47-42 !! [très joli tenté de faute] (20-25) [la faute], etc., B + par une combinaison meurtrière (Djedje - Henry, tournoi de Côte-d'Ivoire, *le Monde* du 18 juillet 1981).

c) 2. ... (20-25) ; 3. 40-35 (14-20) ; 4. 44-40 (9-14) ; 5. 50-44 (14-19) ; 6. 30-24 (19 × 30) ; 7. 35 × 24 (3-9) ; 8. 38-33 (10-14) ; 9. 33-28 (5-10) ; 10. 8 × 19 (14 × 23) ; 11. 42-38 (17-22), 12. 48-42 (9-14) ; 13. 31-27 (22 × 31) ; 14. 36 × 27 (11-17) ; 15. 41-36 (6-11) ; 16. 46-41 (4-9) ; 17. 36-31 ! ; (1-6) livre un spectaculaire coup de dame en sept temps (Berends-Sterken, tournoi de Bakel, *le Monde* du 24 mai 1980).

d) Une erreur positionnelle serait 5. 32-28 (23 × 32) ; 6. 37 × 28, les Noirs prenant d'assaut le centre en développant toute leur grande diagonale (pions des cases 5 à 19) (19-23 !) ; 7. 28 × 19 (14× 23) ; 8. 25 × 14 (10 × 19).

e) Dans le système Roozenburg, la sortie du pion pivot se fait dès le début de partie.

f) Refusant d'entrer dans le système Roozenburg.

g) Très audacieuse, cette installation d'un avant-poste à la case 28 à ce stade de la partie, en toute hypothèse. Dans la situation présente, cette avancée est en outre une faute tactique, les Blancs répliquant par un coup de dame en sept temps.

h Pour ouvrir la brèche sur la ligne des trois pions 9, 13 et 18.

i) Formation d'un crochet pour prendre la dame.

j) Prise de la dame, mais B + 1. La fin de partie, brusquement atteinte en raison du coup de dame, apportera, à partir de positions au demeurant équilibrées, une nouvelle preuve du lourd handicap de la perte d'un pion.

k) Les Noirs subissent à eux seuls toute la tension dans la contrainte de ne se battre que pour la nulle.

l) 30. 50-44 (9-13) ; 31. 36-31 (2-7) ; 32. 31-26 (7-11) ; 33. 49-43 N + par un coup de dame élémentaire à 46 : 33. ... (24-30) ; 34. 35 × 24 (13-19) ; 35. 24 × 13 (12-18) ; 36. 13 × 22 (17 × 46), N +.

m) 31. ... (17-21) ; 32. 49-43 (9-14) ; 33. 50-44 (15-20) ; 34. 44-40 (20-25) ; 35. 36-31 (2-8) ; 36. 43-38 (14-20) ; 37. 40-34 (19-23) ; 38. 31-27 m (21-26) ; 39. 27-22 (8-13) [interdisant toujours 33-28, car N = par le collage (26-31)] ; 40. 32-27 les Noirs sont mat puisque si 40. ... (23-28) ; 41. 38-32 (28 × 17) ; 42. 37-31 (26 × 28) ; 43. 33 × 11, etc., +.

m 1) 38. 33-28 et 31-26 seraient également gagnants. Cette variante illustre, parmi une multitude de marches envisageables conduisant à un résultat analogue, l'importance de l'égalité numérique.

n) Menaçant du gain immédiat par la combinaison 35-30 (24 × 35) 28-21 (17 × 26) 37-31 (26 × 28) 33 × 15 !, +.

o) Si 36. ... (18-22) les Blancs s'infiltreraient dangereusement par le centre après l'échange 37. 28-23 (19 × 28) ; 38. 32 × 23, ce pion à 23 neutralisant les pions à 12 et à 24.

p) Et non 37. ... (18-22) ; 38. 28-23 (19 × 28) : 39. 32 × 23 puis débordement irrésistible sur l'aile gauche des Noirs par 40. 23-19 (24×13) ; 41. 35 × 24, etc., +.

q) Le meilleur pour faire perdre des temps aux Blancs par un repli forcé après cette infiltration.

r) Sans doute le coup juste qui ouvrirait, hypothèse d'école à ce niveau, le gain sur 42. 39-33 (18-23 !) ; 43. 28× 19 (24 × 13) ; 44. 35 + 24 (13-19) ; 45. 24 × 22 (17 × 50), N +.

s) Assure le gain par mat à 6 contre 5 : toute continuation des Noirs serait perdante.

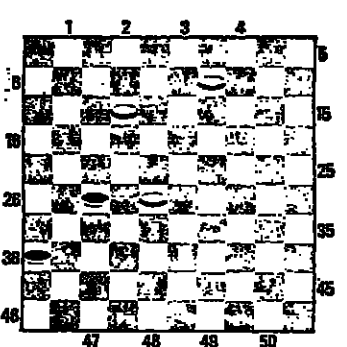
t) Les conséquences de la perte d'un pion : le 1/20° des effectifs...

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels) les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules de la F.F.J.D. en s'adressant directement à Jean CHAZE, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande tous renseignements sont également donnés par ses soins sur les traités, les périodiques, les compétitions, les clubs, etc.

PROBLÈME

MESKOV (U.R.S.S.)

1980



Les Blancs jouent et gagnent.

● Solution : 9-4! (27-31) 12-7!! (31-37) 4-15! (36-41 a) 7-1! (41-46 b) 1-23! (37-41 c) 15-47, + par blocage.

a) (37-41) 7-1! (41-46) 1-23!, etc., + comme ci-dessus.

b) (41-47) 1-29 (47-24...) 15×31..., +.

c) (37-42) 15×47 (46-37) 23-5 (37 ×23...) 5×..., +.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

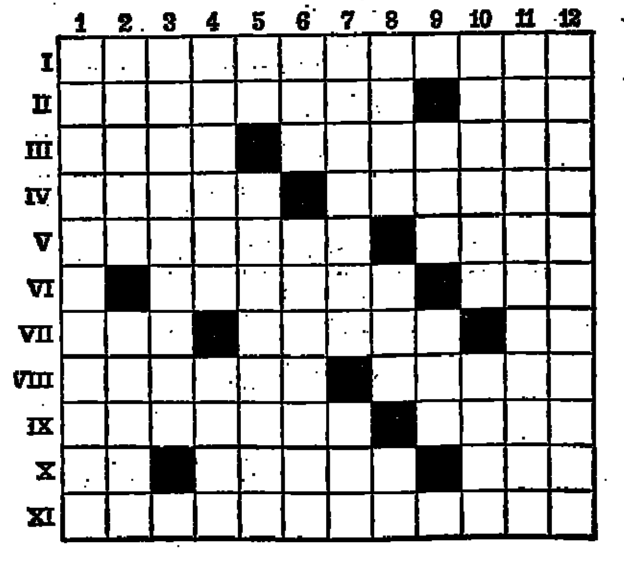
N° 208

Horizontalement

I. Leur façon de se présenter n'est pas très flatteuse pour les autres. — II. Toujours dans les jupes. Ne réclament rien. — III. Emmagasine. On se la mettait sur la jambe. — IV. Objet d'adoration. Pousser vers un pôle. — V. Fera des petits. Pleuré. — VI. Lutta contre l'ange. Découragé de droite à gauche. — VII. Déchaîne l'enthousiasme, la réprobation, la passion. Adhérent. Conjonction. — VIII. Permit d'utiliser l'album. Parfument à la lavande. — IX. Procure un fromage. Un noir qui valait bien deux blancs. — X. Un article venu d'ailleurs. Paresseux. Pensait aux filles. — XI. Ils sont pris dans leur système.

Verticalement

1. Pour elles, pas de changement. — 2. Vert. Coule de source de bas en haut. — 3. C'est rempli d'aiguilles. — 4. Peu courants. Nomade. — 5. Spécialiste. Etabli. — 6. N'est pas pour les enfants de chœur. A la porte. 7. Un certain classement. Fut un gagnant. — 8. Lac. Article. Note. — 9. Dans la majorité. En Belgique. — 10. Plutôt du genre guindés. D'origine. — 11. Plutôt du genre guindée. — 12. Sans espoir de descendance.



Solution du n° 207

Horizontalement

I. Philanthrope. — II. Lamitié. Ocam. — III. Ampère. Vue. — IV. Ile. Illégale. — V. Sérac. Urinal. — VI. Attraits. Sol. — VII. Iridiés. St. — VIII. Canin. Nuit. — IX. Item. Pesette. — X. Ernest. Encan. — XI. Retentissant.

Verticalement

1. Plaisancier. — 2. Hamlet. Atre. — 3. Impertinent. — 4. Lie. Arrimée. — 5. Africain. S.N. — 6. Niel. Id. P.T.T. — 7. Te. Lutine. — 8. Verseuses. — 9. Rougi. Siens. — 10. Océans. Itea. — 11. Pa. Laos. Tan. — 12. Embellirent.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS®

N° 208

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ACEGIIMN. — 2. ABEGLU (+ 2). — 3. ACEEINNN (+ 1). — 4. EENOORT. — 5. ABEIINTT. — 6. EGILMMN. — 7. AEIIMST (+ 1). — 8. AEILRS (+ 6). — 9. AEGILNT (+ 1). — 10. ACDEIPS (+ 1). — 11. AEEGILLN (+ 1). — 12. AAIOUZ. — 13. DEIINUV. — 14. BILMNOR. — 15. ACEEHNT (+ 3).

Verticalement

16. ADEMORTU. — 17. AAELNZ. — 18. ACEIINT (+ 1). — 19. CDEEIINS (+ 1) — 20. ACEELTU. — 21. EIILPR. — 22. AAAFIRT. — 23. ACEIINRV. — 24. ACEIMRT (+ 1). — 25. ACEEIILL. — 26. EEIMNORT. — 27. CEEHLMRU. — 28. EEIPRSU (+ 2). — 29. EGLOOUV. — 30. ABEGIMU. — 31. ACENOTT (+ 1).

Solution du n° 207

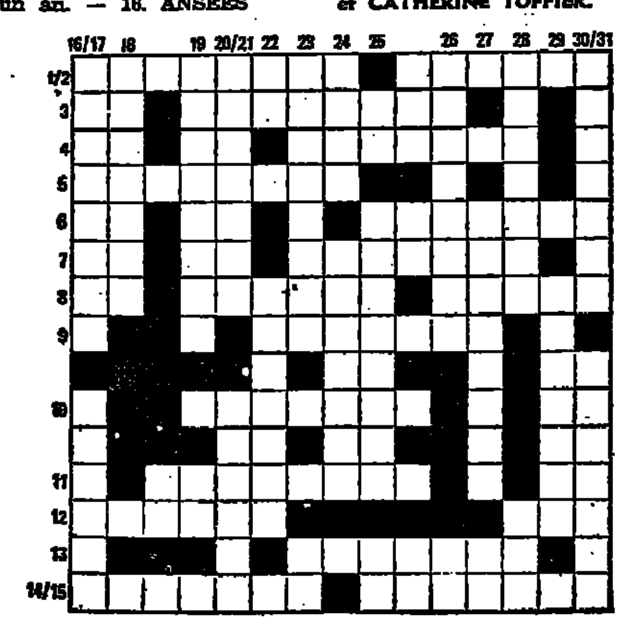
Horizontalement

1. TIEDIES. — 2. FLAMINE. — 3. UNIOVULE. — 4. REVIGORA. — 5. FUNESTE (ENFUTES). — 6. OPALISE (PALOISE, POELAIS). — 7. FESTOYA (FAYOTES). — 8. ENLAIDI. — 9. ESTIVANT. — 10. PARAFEUR. — 11. APOCOPE, exemple : « Diapo. » — 12. REINETTE (ENTERITE, ETERNITE, ETREINTE, RETEINTE). — 13. ANURIE (URANIE). — 14. LAIRDS, propriétaire écossais (LIARDS). — 15. YEARLING, cheval d'un an. — 16. ANSEES (ANESSE, ASSENE). — 17. STARETS, sing., ermite russe (TRESSAT, STRATES).

Verticalement

18. TURBOTIN. — 19. PIRAYA. — 20. ENVIABLE. — 21. RAINAS (NAIRAS). — 22. LOINTAIN. — 23. INGUINAL. — 24. AMEUTAIS. — 25. SURJETAI (JUTERAIS). — 26. LOCUSTE (CLOUTES). — 27. MUSELET (de bouteille de champagne). — 28. VACUOLE. — 29. TROYEN. — 30. TWEENS, substance chimique.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



SCIENCES

CONFORMÉMENT A LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION

Le projet de budjet civil de la recherche marque une forte progression

« Les moyens y sont, mais pas les postes. » Ainsi pourrait-on formuler une première et rapide analyse du projet de budget civil de la recherche, tel qu'il apparaît dans les chiffres indiqués aux organismes de recherche.

La loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France, promulguée à la mi-juillet, énonce deux chiffres clefs : 17,8 % pour le taux moyen annuel de progression des crédits — en volume, c'est-à-dire hors inflation — et 4,5 % d'accroissement moyen annuel des effectifs. Appliqué au budget voté pour 1982, et compte tenu du taux d'inflation de 8 % à partir duquel est établi le projet de budget pour 1983, cela conduit à deux mille cinq cent soixante-quinze créations de postes et à 32,3 milliards de francs pour l'ensemble des dépenses ordinaires et des autorisations de programmes. Ce dernier chiffre est en gros le montant qui figurera au budget de 1983, mais le total des postes actuellement prévu ne dépasse que légèrement mille trois cents, soit la moitié de ce qu'on pouvait attendre.

Mais ce total n'est pas nécessairement définitif. Sans modifier l'enveloppe globale, il est encore possible, par un transfert d'environ 250 millions de francs des dépenses d'équipement vers les dépenses ordinaires, de créer les postes manquants, en les destinant pour l'essentiel à l'intégration de personnels travaillant sur des emplois précaires et en les gageant sur les fonds qui rémunèrent ces emplois.

Les dépenses ordinaires (ex-crédits de fonctionnement) étaient de 12,7 milliards de francs en 1982. Comme elles couvrent essentiellement des salaires, leur progression est pratiquement imposée. Elles avoisineront 15 milliards de francs l'an prochain.

Les autorisations de programmes qui permettent l'équipement des laboratoires devraient dépasser 17,4 milliards de francs. Mais ce chiffre comprend 0,5 milliard pour CII-Honeywell-Bull, au titre du programme mobilisateur « filière électronique », et 1 milliard pour le musée des sciences et des techniques de La Vilette dans le cadre du programme mobilisateur sur la diffusion de la culture scientifique. Ces dotations ne figuraient pas dans le précédent budget de la recherche. Si on les décompte, il reste 15,9 milliards, contre 12,7 en 1982, soit une progression de 25 % en francs courants. Même inférieure à ce qui pouvait être espéré, cette progression reste très supérieure à ce que les chercheurs ont connu dans le passé, excepté l'an dernier.

La volonté gouvernementale de favoriser fortement quelques programmes mobilisateurs va se traduire par un grand contraste entre les dotations des organismes. Certains seront favorisés, mais pas nécessairement sur tous les chapitres.

Effort exceptionnel pour l'informatique

Ainsi, pour ce qui est des emplois, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), avec deux cent trente créations de postes, devrait voir ses effectifs progresser de presque 6 %, alors que les cinq cent quarante postes accordés au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et les deux cent dix qui iront à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) correspondent à des taux d'augmentation de 2,3 % et 2,8% respectivement.

Pour les autorisations de programmes, le Centre national d'études spatiales (CNES) les voit progresser de 30 %, et l'INRA de seulement 15 %, tandis que dans la répartition actuelle le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) enregistre une diminution de 8 %. Mais ce pourcentage n'est pas significatif, car les chiffres de 1982 et de 1983 ne recouvrent pas les mêmes types de dépenses. La diversification des activités du C.E.A. pourrait permettre de trouver, pour certaine d'entre elles, un financement non budgétaire.

La progression la plus forte est enregistrée pour le plan d'informatisation de l'ancien ministère de l'industrie. Les autorisations de programme doivent passer de 640 à 1 360 millions de francs. Avec la dotation de CII-H.-B. et les 370 millions de francs qui vont à l'Agence de l'informatique et à l'Institut national de recherche en informatique et en automatique, cela fait beaucoup pour l'informatique.

Un autre chiffre est inscrit dans la loi, ou du moins dans le rapport qui lui est annexé et qui indique que *« les dotations consacrées aux recherches fondamentales et cognitives, dont le redressement doit être assuré, devraient connaître une progression globale et régulière d'ici à 1985, à un rythme annuel moyen de 13 % en volume »*. Ce n'est que lorsqu'une répartition plus fine des crédits aura été faite que la part qui va aux recherches fondamentales pourra être évaluée, mais il apparaît déjà que le C.N.R.S. — qui fait presque exclusivement de la recherche fondamentale — ne recevra qu'une augmentation moins forte. Ses autorisations de programmes progressent de 23,5 %, soit 14,3 % en volume, mais les trois quarts du budget de cet organisme sont inscrits au titre des dépenses ordinaires, dont la progression est nettement moins rapide.

Il reste que si certains organismes de recherche peuvent jalouser leur voisin, si certains directeurs devront procéder à de difficiles arbitrages, le budget civil de recherche sera largement prioritaire, puisque l'ensemble du budget de l'État ne devrait progresser que de 4,1 % en volume (*le Monde* du 30 juillet).

MAURICE ARVONNY.

Le Conseil régional d'Alsace privilégie neuf grandes orientations

De notre correspondant

Strasboug. — Au moment où la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique entre en application, le bureau du conseil régional d'Alsace a examiné les dossiers qui amorcent une politique régionale — originale — de la recherche.

L'assemblée régionale alsacienne avait inscrit à son budget primitif, en février dernier, une enveloppe de sept millions de francs de crédits pour un « Fonds régional de la recherche ». Cette décision s'inscrivait dans le droit fil des assises alsaciennes de la recherche et de la technologie réunies à Strasbourg, en novembre 1981.

En attendant la constitution du comité consultatif régional de la rcherche et du développement technologique prévu par la loi, 5,5 millions de francs ont été affectés aux dossiers qui permettent de valorise le potentiel novateur de l'économie alsacienne, de renforcer la capacité de recherche et de favorise rla collaboration entre la recherche universitaire et l'industrie régionale. Neuf projets ont ainsi été financés.

— Le projet Usilas, a pour objectif, grâce à l'implantation d'un laser d'usinage à l'Ensais, (1) de promouvoir de nouvelles méthodes d'utilisation des lasers en matière de découpage des matériaux, de soudure, d'alliages, de traitements de surface. Un crédit de deux millions de francs a été alloué pour financer l'acquisition d'un laser d'une puissance de 5 KW, matériel qui n'existe à ce jour dans aucun laboratoire en France. Précisons qu'on trouve une quarantaine d'installations de ce type en Allemagne fédérale.

— Le développement des activités de l'Institut de recherche et d'essais sur les produits en Alsace (IREPA), qui joue le rôle d'intermédiaire entre l'industrie et les laboratoires de recherche. L'IREPA envisage la réalisation d'un inventaire des équipements et du savoir faire disponibles en Alsace et d'abord dans le domaine de la photonique (2). où l'IREPA compte créer un département. Un crédit de 800 000 francs sera octroyé par la région pour ce projet.

— L'extension du centre de calcul de Strasbourg Cronenbourg, qui fonctionne à l'heure actuelle en quasi saturation. Un crédit de 500 000 F est destiné à financer l'acquisition de matériel.

— La création d'un service régional, mis à la disposition des entreprises et des organismes publics et privés, chargés de l'acquisition, du traitement et de l'analyse des données sous forme d'images. Les utilisations principales sont :

● La télédétection aérienne et spatiale, qui a de nombreuses applications en agronomie, en géologie, en climatologie, en gestion de l'énergie et de l'environnement ;

● La robotique ;

● Le contrôle indutriel : (sécuqualité, pollution). Une première tranche de financement de 400 000 F a été accordée.

Secousses sismiques

— La création d'un réseau nationale de surveillance sismique, qui centralisera en temps réel à l'Institut de physique du globe de Strasbourg l'ensemble des données sismiques recueillies en France et permettra de localiser les épicentres de séismes survenus en France ou à proximité immédiate. La région finance cette opération pour un montant de 350 000 F.

— Le développement de l'outil informatique pour la recherche en sciences humaines. Un crédit de 250 000 F a été alloué pour l'acquisition d'un micro-ordinateur par l'université des sciences humaines de Strasbourg.

7°) La création de l'Institut de recherches polytechniques à Mulhouse, cadre de l'université de Haute-Alsace. Un crédit de 900 000 francs a été alloué par la région pour ce projet.

— Un programme de recherches sur la fertilisation azotée, à la station colmarienne de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Ce programme concerne à la fois l'agriculture et la protection du milieu naturel (pollution des eaux souterraines par les nitrates). Du matériel d'analyse et de dosage est financé par la région pour un montant de 114 000 francs.

— L'analyse du bassin minier de Mulhouse. Cette étude du département géologique des Mines de potasses d'Alsace consiste à regrouper les informations concernant les « évaporites » (sels, potasse, brome, lithium) pour constituer une banque de données. Celle-ci permettra d'affiner les interprétations géologiques et géophysiques de déformation des gisement potassiques. Une subvention de 360 000 francs a été octroyée.

Cette amorce de la politique régionale en matière de recherche met l'accent sur le développement de l'innovation et le transfert des connaissances entre l'université et les entreprises. Une telle démarche est de nature à redonner à l'économie alsacienne une nouvelle vigueur et à lui conserver la place qui est encore la sienne — c'est-à-dire un bonne place — parmi les régions françaises.

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

(1) Ecole nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg.

(2) Photonique : Il s'agit de toutes les méthodes, procédés et systèmes ayant pour fonction d'étudier, de mesurer, de transformer ou de transmettre au moyen de la lumière.

RELIGION

La notion de « guerre juste » est impossible à soutenir

estime le comité central du Conseil Œcuménique des Églises

De notre correspondante

Genève. — Le comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) (1) s'est réuni à Genève du 19 au 28 juillet. Lors de son discours d'ouverture, le secrétaire général, le pasteur Philip Potter, a déclaré que c'était *« dans un climat de plus en plus pesant de peur, d'impuissance, de fin imminente »* que le C.Œ.E. devait examiner dans quelle mesure il avait été fidèle à *« la vision du dessein de Dieu d'unir tous et tout en Christ »*. Il n'en reste pas moins que les débats ont été parfois politisés au point qu'à certains égards la charité chrétienne semble avoir été quelque peu oubliée.

Ce qui a passablement faussé les débats, c'est le poids de la participation à ceux-ci des représentants officiels du patriarcat de Moscou ; la plus visible conséquence en a été d'occulter les persécutions dont sont victimes les chrétiens dans les pays de l'Est ainsi que les exactions commises par les gouvernements de ces derniers et par leurs alliés. Certes, on ne peut que se féliciter de l'adoption par le comité central d'une vigoureuse déclaration condamnant les *« exécutions extra-judiciaires »*, où il est précisé que *« dans bien des parties du monde, ces formes de liquidation ont atteint des proportions qui dépassent l'entendement »*. Mais ce texte s'abstient de nommer les pays où de tels crimes sont désormais monnaie courante, et, s'il a été question de l'Argentine, c'est uniquement au sujet des relations de ce pays avec la Grande-Bretagne, à la suite de la guerre des Malouines.

Les conflits armés qui ensanglantent une partie du monde ont été pratiquement passés sous silence, exception faite d'une « déclaration » sur le Liban, où la condamnation d'Israël a été assortie d'une comparaison entre Beyrouth et Stalingrad. La politique israélienne a été qualifiée par Mgr Maximos, archevêque orthodoxe américain, de *« crime »* et de *« honte pour l'humanité »*. Le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, a parlé d'*« holocauste »* et a évoqué *« en Israël, le peuple de Dieu transformé en puissance impérialiste et dominatrice »*. Il fut alors rappelé, notamment par le pasteur Visser't Hooft, qui fut un des dirigeants les plus marquants du C.Œ.E. qu'il était injuste d'incriminer tout un peuple et de passer sous silence le nombre important d'Israéliens qui ont publiquement désapprouvé l'invasion du Liban.

Pour sa part, l'archevêque orthodoxe arménien Ajamian insista sur l'injustice qu'il y avait à parler de la *« dernière page »* du drame dont est victime le Liban et oublier toutes celles qui l'ont précédée. Il a rappelé notamment les vingt mille victimes chrétiennes des attaques syriennes et palestiniennes et les centaines de milliers de chrétiens dont les villages ont été détruits avant l'invasion israélienne. Finalement, la déclaration n'a pu être adoptée à l'unanimité comme l'aurait voulu la tradition au C.Œ.E.

Le comité central du C.Œ.E. s'est prononcé sans équivoque en faveur de la paix et du désarmement et s'est montré particulièrement déçu par l'échec de l'ONU à cet égard. Il a en outre admis, sur la suggestion du pasteur Potter, que la notion de *« guerre juste »* était impossible à soutenir ; il a également stigmatisé avec force les armements nucléaires.

Le comité central s'est penché sur *« le droit à l'autodétermination des populations autochtones sur leurs terres traditionnelles »*. Les délégués de Moscou ont fait remarquer que c'était là une notion qui ne pouvait viser que les Etats capitalistes et par conséquent ne les concernait pas. La responsabilité des sociétés transnationales dans le déséquilibre économique mondial, la nécessité d'établir un contre-pouvoir en ce domaine, l'indispensable solidarité avec les plus démunis, le partage des ressources humaines et matérielles sont autant de questions soulevées par le comité central qui seront débattues plus à fond lors de la sixième assemblée générale du C.Œ.E. qui aura lieu l'an prochain à Vancouver (Canada).

Et la théologie dans tout cela ? Eh bien c'est peut-être le domaine où les membres du comité central ont lieu d'être le plus satisfaits. Le document magistral appelé BEM (baptême, eucharistie et ministère) qui avait coûté des années de travail et avait été parachevé par la commission « foi et constitution », réunie à Lima en février dernier, a non seulement fait l'unanimité au sein du Conseil œcuménique mais a aussi recueilli l'assentiment de l'observateur catholique, le Père Jean Tillard, dominicain.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Le comité central du C.O.E., dont le siège est à Genève, est composé de cent quarante membres représentant trois cent-huit Eglises chrétiennes non rattachées à Rome.

Karl Marx ou Jésus-Christ ?

La réunion du comité central du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) s'est terminée à Genève, le 28 juillet, sur une note polémique. Le pasteur Philip Potter, secrétaire général du Conseil mondial, a saisi l'occasion que lui fournissait la conférence de presse finale pour réfuter l'article que venait de publier le Reader's Digest *(1), sous le titre : « Quel maître le Conseil œcuménique des Eglises sert-il : Karl Marx ou Jésus-Christ ? », article qui constitue une attaque en règle et sans aucune nuance de l'engagement politique du C.Œ.E.*

Les critiques formulées à l'encontre de l'organisation internationale ne sont pas nouvelles, mais elles sont particulièrement simplistes et provocantes. En voici quelques exemples : « L'organisation œcuménique a révélé sa préférence pour les problèmes sociaux par rapport aux problèmes purement religieux. Les méthodes qu'elle préconise pour résoudre les maux de l'humanité relèvent autant du marxisme que du christianisme. »

Après avoir rappelé, une fois de plus, que le programme pour combattre le racisme du C.Œ.E. accorde des subventions à des organisations politiques, « y compris des mouvements de guérilla révolutionnaires », *le* Reader's Digest *qualifie ainsi le pasteur Philip Potter :* « Le point de vue tiers-mondiste est incarné par le secrétaire général, Philip Potter, un pasteur méthodiste, Antillais de soixante et un ans (...), qui ne fait pas mystère de son attitude anti-occidentale et anticapitaliste, dans ses écrits et dans ses discours. Il aime à citer des écrivains marxistes et il admire des adeptes du pouvoir noir comme Stokely Carmichael et Malcolm X. »

Faisant remarquer que le C.Œ.E. n'a « pas dépensé un sou » *pour aider les dissidents soviétiques ou les chrétiens persécutés en Ethiopie, l'article se termine par des citations de Bernard Smith (2), qui insinue que « le silence observé par le* C.Œ.E. à l'égard de l'U.R.S.S. a été acheté au prix d'un chantage », *et du théologien Richard Neuhaus, qui écrit que le C.Œ.E.* « est presque devenu une organisation anti-œcuménique », *puisque ses choix politiques divisent plus qu'ils n'unissent. Parlant d'une* « réaction (*blacklash*) toujours plus grande » *chez les Eglises membres du Conseil, les auteurs de l'article font état, enfin, d'une désaffection pour le C.Œ.E. aux Etats-Unis, où* « les contributions financières des chrétiens américains ont baissé de plus de moitié ».

Le Conseil œcuménique a immédiatement publié une longue réponse, point par point, aux accusations du Reader's Digest. *Pour ce qui est des subventions aux mouvements de libération, il rappelle sa position : ne jamais s'identifier à un mouvement politique, allouer des fonds uniquement pour des programmes humanitaires, lutter contre le racisme sans préconiser la violence mais sans juger non plus les victimes d'oppression qui s'engagent dans la lutte armée en dernier recours.*

Si la priorité est donnée à la lutte contre le racisme en Afrique australe, l'aide au C.Œ.E. est internationale et sans restriction. Le problème de l'U.R.S.S. vient de la difficulté d'acheminer une aide vers les pays de l'Est, mais le C.Œ.E. n'a jamais hésité à prendre en considération des cas individuels, à intervenir auprès des autorités soviétiques ou à dénoncer les violations des droits de l'homme, en Ethiopie comme en Afghanistan. Les critiques du C.Œ.E. ont toujours visé autant le capitalisme que le marxisme, et ce dernier a été qualifié de « défi sérieux posé aux Eglises ».

Les allégations concernant la désaffection pour le C.Œ.E. aux Etats-Unis et son déclin financier, enfin, sont tout simplement fausses. Le Conseil fait remarquer qu'avec vingt-huit Eglises les Etats-Unis ont plus de membres que tous les autres pays, et que depuis 1975 les Églises américaines ont augmenté leurs contributions financières au C.Œ.E. de 60 %.

Mais, plus que des points de détail, c'est le ton polémique utilisé par le Reader's Digest *ainsi que la manière dont a été utilisée la documentation très importante fournie au magazine par le C.Œ.E. qui ont irrité les responsables du conseil mondial. Cela explique sans doute pourquoi les responsables de dix Eglises américaines, membres du C.Œ.E. (épiscopalienne, réformée, baptiste, disciples du Christ, luthérienne, moravienne, méthodiste, orthodoxe, unie et presbytérienne), ont signé une déclaration publique pour dénoncer l'attaque* « partiale et injuste » *du* Reader's Digest.

ALAIN WOODROW.

(1) Cet article paraîtra en français dans le numéro d'août de la *Sélection du Reader's Digest*.

(2) Journaliste spécialisé dans les questions religieuses, sympathisant du Front national (extrême droite).

CARNET

Naissance

— Vincent-Paul et Solange RICHARD-NICOLAS ont la joie de faire part de la naissance de leur première petite-fille,

Anne-Sophie,

le 21 juillet 1982,
fille de Philippe SIBOUT et de Cécile, née Richard-Nicolas.

Mariage

— **Brigitte POUZET**
et
Régis LAURENT
sont heureux de faire part de leur mariage célébré à Villeneuve-lès-Avignon (Gard), le 31 juillet 1982.

« Je chante une jeune fille de Provence
A travers la Crau, vers la mer, dans les blés,
Je veux la suivre. »
(F. Mistral.)

Décès

— M. Marcel Chadebech,
Mme et M. Fernand Nony, leurs enfants et petits-enfants,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred ABASON,
professeur de mathématiques au collège Sainte-Barbe,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
président honoraire de la VI[e] section de Paris de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen,

survenu à Treignac (Corrèze), le 22 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu le 24 juillet, à Bugeat (Corrèze).

« La Ganette »,
19170 Bugeat.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la Compagnie française de l'Afrique occidentale,

Le président et les membres du conseil d'administration de la Société commerciale et industrielle de la côte d'Afrique,

ont le regret de faire part du décès de

M. Marc FRAISSINET,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur de la CICA,
ancien administrateur de la C.F.A.O.,

survenu le lundi 26 juillet 1982, à Vauchonvilliers (10140 Vendeuvre-sur-Barse).

— Mme Lucienne Lahmani,
M. et Mme Paul Martin,
M. et Mme Georges Rouas,
M. et Mme Marcel Lahmani et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté père, beau-père, et grand-père,

Jacob LAHMANI,
président honoraire du consistoire d'Orly-Choisy,
croix de guerre 1914-1918,
médaille interalliée,

survenu le 15 juillet 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques et cérémonies religieuses ont eu lieu le 16 juillet 1982.

La famille tient à remercier les parents et amis des marques d'affection témoignées lors de ce deuil, et s'excuse de n'avoir pu joindre en temps et heure l'ensemble des amis de M. Jacob Lahmani.

La cérémonie d'anniversaire du mois aura lieu à 19 heures, le 12 août 1982, à la grande synagogue de Choisy.

— Langeac, Saint-Jean-de-Maurienne, Strasbourg, Langogne.

Que le Seigneur accueille dans sa paix, dans sa lumière et dans la plénitude de son amour,

M. Robert PERUSSE,

pieusement endormi le 22 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-unième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Ses obsèques ont eu lieu le 24 juillet en l'église de Langeac.

De la part de :
Mme Antoinette Perusse, née Guyot, son épouse,
Jany et Paul Bonny et leurs enfants,
Marie-Thérèse et Pierre Lanquetin et leurs enfants,
Des familles Guyot, Malzac, Moulin, parentes et amies.

20, rue Parmentier,
43300 Langeac.

Remerciements

— Mme Charles Boutonnet,
Et ses enfants,
dans l'incapacité de répondre individuellement à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Charles BOUTONNET,

les prient de croire à leur vifs remerciements.

50, rue Monplaisir,
31400 Toulouse.

— M. et Mme Maurice Cohen,
M. et Mme Maurice Beja,
Et leurs familles,
très touchés par les marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Sol COHEN,

expriment à tous ceux qui se sont associés à leur peine leurs sincères remerciements.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

LES COLLECTIONS D'HIVER

Clin d'œil au new-look

Le clin d'œil d'*Yves Saint-Laurent* au new-look renforce l'importance de l'ourlet au mollet dans les collections d'hiver. Mais là encore, il s'agit d'un style actuel, de redingotes confortables à taille un rien surbaissée et jupes larges, grandes manches et double boutonnage, portées sur tailleurs à pantalon ou robes, selon les circonstances. Mais il offre aussi d'innombrables tailleurs très ajustés et jupe droite au-dessus du genou, sur ses blouses avec haut décolleté. Ses mariages de tissus et de couleurs sont toujours excitants : trois rouges avec du velours noir, du bleu et du violet, du vert et de merveilleux imprimés de panthère ou de léopard d'Abraham en tons foncés fondus avec le noir.

Guy Laroche habille bien, en coloris seyants engendrant la bonne humeur. Ses manteaux amples sont coupés en « tonneau » de mohair bleu ou corail, à moins qu'on ne préfère les capes doubles ou bicolores sur des tailleurs à veste boule en tweed, flanelle grise ou pied-de-poule sur lainage noir. Un manteau double en astrakan swakara noir taillé en sept huitièmes sur vison saga s'ouvre sur une charmante robe noire à corsage travaillé en collier et plastron blanc sur mousseline noire.

Serge Lepage propose une silhouette à buste menu et taille fine qu'accentue la carrure élargie par les effets de manches auxquels il reste fidèle.

Givenchy superpose avec bonheur deux silhouettes : la première, à carrure confortable, élargie en volants à partir des hanches, se note surtout en manteaux et capes aux détails raffinés. Elle se poursuit encore en robes étagées, froncées et volantées en soie superbe dont les façonnés imprimés de Bucol scintillent sous les projecteurs.

Les magnifiques fourreaux du soir en mousseline velours s'ajustent au corps par des aigrettes ou autres plumes formant manches sur le haut du bras.

Mme « Taille fine », chez *Carven*, équilibre le volume de ses épaules structurées par celui de sa jupe boule gonflée au genou. Le soir est somptueux, rappelant les portraits de la Renaissance italienne, à décolleté au carré, sous de grosses jupes de faille ou de taffetas. Toutes brillent sous l'effet de fils, rayures et dentelles lamé or, comme la mariée en satin molletonné.

Hanae Mori revient aux robes personnelles et intimistes dont elle a le secret : tailleur de flanelle grise aux vestes basculées et jupes en quille, robe en imprimé noir et blanc contrarié, modèle de crépuscule en mousseline sur dentelle métallisée. Enfin, robe du soir imprimée multicolore à corselet imprimé argent.

Per Spook propose une façon intelligente de s'habiller : en panoplies de petites pièces à enlever ou rajouter selon que l'on participe à un week-end de golf ou à un dîner d'ambassade. Les coupes raglan ont le charme discret des vêtements surtaillés, infiniment flatteurs en coloris doux, gris « énarque », ivoire, lavande, tomate ou blond.

Ampleur et drapés sans exagération chez *Mme Grès*, qui termine en beauté une semaine scintillante en haute couture. Les robes d'après-midi et du soir, tour à tour en soie mate ou brillante, mettent le corps en valeur, notamment dans les failles et taffetas, de Taroni, souvent pailletés ou brodés, à effets de basque ou de volants aux hanches.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Marcq.)

YVES SAINT-LAURENT : Ensemble de jour à redingote sous le mollet en lainage tabac de Gandini, s'ouvrant sur une robe à corsage en velours marron d'Hurel et une jupe en lainage écossais gris et rouge de Dormeuil. Porté avec un grand feutre basculé marron, collants et escarpins noirs.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

● *Le dé d'or à Pierre Cardin.* – Le dé d'or de la haute couture a été décerné pour la troisième fois à Pierre Cardin par un jury de journalistes de mode et remis par M. Claude Uri, président d'Hélèna Rubinstein, parrain de la manifestation.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme » page 12.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 juillet :

DES DÉCRETS

● Relatif aux cotisations des régimes d'assurance-vieillesse complémentaire et d'assurance invalidité) décès des auxiliaires médicaux.

● Relatifs à l'organisation du ministère des relations extérieures.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à la nature des travaux susceptibles d'être financés par la participation des employeurs à l'effort de construction en vue de l'amélioration de logements.

● Relatif au concours d'admission dans les Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses pour la session de 1983 (section des lettres).

● Relatif à l'organisation des études dans les différents départements des instituts universitaires de technologie.

● Portant création d'un groupe de travail sur l'architecture hospitalière.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er AOUT

« Le Sénat », 10 h 30, 15, rue de Vaugirard (Mme Bachelier).

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine (M. Jacomet).

« Le Conseil d'État », 15 h, place du Palais-Royal, devant la grille (Mlle Oswald).

« Art nouveau à Auteuil », 15 h, métro Jasmin (M. Lépany, Caisse nationale des monuments historiques).

« Les Buttes-Chaumont », 15 h, porte principale, place Armand-Carrel (L'Art pour tous).

« Le quartier Maubert », 15 h 15, 3, rue Domat (Mme Barbier).

« Naissance de l'écriture », 10 h 30, Grand-Palais (M. Bouchard).

« Montmartre », 15 h 30, métro Lamarck-Caulaincourt (Mme Camus).

« Services secrets 1939-1945 », 15 h, métro Invalides (M. Czarny).

« L'île de la Cité », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 45, métro Abbesses (Mme Hauller).

« Palais du Luxembourg », 15 h, 20, rue de Tournon (Histoire et Archéologie).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers », 16 h, 9 rue Malher (Le Vieux Paris).

LUNDI 2 AOUT

« Jardin des Plantes », 15 h, métro Jussieu (Mme Bachelier).

« Musée de Cluny », 15 h, place Paul-Painlevé (Mlle Brossais).

« La mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Mlle Garnier-Ahlberg, Caisse nationale des monuments historiques).

« Les jardins Kahn », 15 h, 1, rue des Abondances (Approche de l'Art).

« Salons du Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon (Art et aspects de Paris).

« L'île de la Cité », 15 h, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h, métro Cité (Mme Hauller).

« Provence et Languedoc au douzième siècle », 15 h, Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le pont Neuf », 14 h 30, angle place Saint-Michel quai des Grands-Augustins (Paris autrefois).

« La Conciergerie », 15 h, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

LOTO

TIRAGE N°30
DU 28 JUILLET 1982

1 — 7 — 24 — 28 — 32 — 47

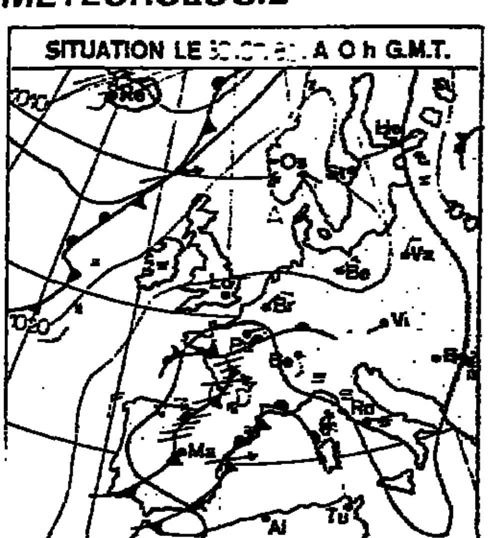
NUMERO COMPLEMENTAIRE : 36

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	16	679 117,10 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	125	43 463,40 F
5 BONS NUMEROS	3 468	4 699,70 F
4 BONS NUMEROS	165 971	98,20 F
3 BONS NUMEROS	2 770 957	8,40 F

PROCHAIN TIRAGE LE 4 AOUT 1982

VALIDATION JUSQU'AU 3 AOUT 1982 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 31.7 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région.

PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 30 juillet à 0 heure et le samedi 31 juillet à 24 heures :

Le corps orageux situé vendredi sur la moitié ouest du pays se déplace vers l'Est, et sera suivi d'air plus frais, mais toujours instable. Samedi, l'activité pluvio-orageuse se maintiendra le matin sur l'extrême est, les Alpes et la Corse. Les côtes méditerranéennes resteront relativement protégées, malgré une forte nébulosité et quelques ondées le matin ; les éclaircies seront prédominantes l'après-midi. Sur toutes les autres régions, un temps instable s'installera, avec alternance de périodes ensoleillées, et de passages nuageux accompagnés d'averses modérées à assez fortes, principalement sur le quart nord-ouest. Ces averses prendront parfois un caractère orageux l'après-midi et le soir sur le Massif Central et les régions du Centre. Une amélioration se produira en fin d'après-midi sur l'Aquitaine avec la disparition des averses. Les vents, faibles en général, souffleront par rafales sous les orages, et les températures sous abri avoisineront l'après-midi 20 degrés à 23 degrés sur la moitié nord, 25 degrés à 27 degrés sur l'Aquitaine et les régions méditerranéennes, 21 degrés à 24 degrés sur les autres régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 juillet à 8 heures, de 1 012,9 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 juillet) ; Ajaccio, 31 et 21 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 23 et 15 ; Bourges, 23 et 16; Brest, 17 et 14 ; Caen, 21 et 17 ; Cherbourg, 16 et 15 ; Clermont-Ferrand, 23 et 15 ; Dijon, 22 et 17 ; Grenoble, 23 et 12 ; Lille, 26 et 17 ; Lyon, 22 et 16 ; Marseille-Marignane, 29 et 22 ; Nancy, 25 et 17 ; Nantes, 25 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 23 ; Paris-Le Bourget, 26 et 16 ; Pau, 21 et 15 ; Perpignan, 22 et 20 ; Rennes, 24 et 16 ; Strasbourg, 25 et 17 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 21 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 22 ; Amsterdam, 26 et 17 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 28 et 14 ; Bonn, 28 et 15 ; Bruxelles, 26 et 15 ; Le Caire, 34 et 19 ; îles Canaries, 31 et 27 ; Copenhague, 25 et 14 ; Dakar 31 et 23 ; Djerba 42 et 28 ; Genève 22 et 13 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 24 et 14 ; Luxembourg, 26 et 18 ; Madrid, 28 et 16 ; Moscou, 22 et 10 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 28 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 25 ; Rome, 31 et 20 ; Stockholm, 23 et 12 ; Tozeur, 43 et 26 ; Tunis, 44 et 24.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

UN COIN POUR JOUER

Jeu n° 8

« Un surnom pour l'éternité »

Des personnalités de l'Histoire, des héros de faits divers, se sont vu attribuer par le peuple, par un journaliste, par un écrivain, etc., un surnom généralement tiré d'un trait caractéristique de leur personne ou de leur vie. Ainsi, savez-vous qui fut surnommé :

a) « le Balafré » : Surcouf ? Henri de Guise ? Bugeaud ? Bismarck ?

b) « le Chevalier sans peur et sans reproche » : François Ier ? Gaston Phébus de Foix ? le roi René d'Anjou ? Bayard ?

c) « l'Aigle de Meaux » : Bossuet ? Mermoz ? Lacordaire ? Soult ?

d) « le Sanglier des Ardennes » : Patton ? Guillaume de La Marcq ? de Moltke ? Sarrailh ?

e) « la Divine » : Katharine Hepburn ? Isadora Duncan ? Greta Garbo ? Nellie Melba ?

Les réponses à ces cinq questions-exemples figurent ci-dessous.

Le jeu consiste donc à retrouver les personnages dont les surnoms – parfois méconnus – sont énumérés ci-après :

1. « Le Tapissier de Notre-Dame ». – 2. « L'Amazone de la Liberté ». – 3. « La Vendée ». – 4. « Le Prêtre roux ». – 5. « Le Laquais de la Ligue ». 6. « La Lumière de Salamanque ». 7. « Le Mozart du football ». 8. « La Fiancée du mont Blanc ». – 9. « La Dame de Beauté ». – 10. « Le Sphinx rouge ». – 11. « Le Cow-Boy chantant ». – 12. « Le Diable des Dolomites ». – 13. « Les Délices du genre humain ». – 14. « Le Duc de Fer ». – 15. « Le Foudre d'Italie ». – 16. « Le Père du froid ». – 17. « Le Grand Magyar ». – 18. « L'Archimède milanais ». – 19. « Le Faiseur de rois ». – 20. « Le Pompier volant ». – 21. « Le Bayard anglais ». – 22. « La Grande Mademoiselle ». – 23. « Le Grand Timonier ». – 24. « Le Petit Tondu ». – 25. « Le Fou chantant ». – 26. « Le Vert-Galant ». – 27. « L'Homme aux mille visages ». – 28. « Le Taciturne ». – 29. « Le Tigre ». – 30. « Les Yeux ». – 31. « Le Maure de Venise ». – 32. « La Colère de Dieu ». – 33. « Le Fléau de Dieu ». – 34. « Le Chancelier de Fer ». – 35. « El Indio ». – 36. « Le Sire de Gambais ». – 37. « Le Raimu américain ». – 38. « Le Prince Noir ». –39. « Le Loup gris ». – 40. « Le Brave des braves ». – 41. « Le Libérateur ». – 42. « L'Organisateur de la victoire ». – 43. « Le Roi des Halles ». – 44. « Le Prince des critiques ». – 45. « Le Roi des paysans ». – 46. « Perronnelle » [ou « Perrine »]. – 47. « La Bonne Dame de Nohant ». – 48. « Le Prince des gastronomes ». – 49. « Notre-Dame de Thermidor ». – 50. « Le Diable boiteux ».

Réponses : a) Henri de Guise ; *b)* Bayard ; *c)* Bossuet ; *d)* Guillaume de La Marcq ; *e)* Greta Garbo.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Réponse du jeu n° 7

« Nombres croisés à curiosités mathématiques »

Horizontalement

I. 311 (le carré de 311 est 96 721 ; le carré de son contraire, 113, est 12 769, qui est le contraire de 96 721 ; 1 111 (racine carrée de 1 234 321). – II. 144 (carré de 12) : 476 (chute de l'Empire romain d'Occident). – III. 828 (138 × 6). – IV. 8 888 888 (987 654 × 9 + 2). – V. 64 ; 51 (code du département de la Marne, où l'on trouve une commune du nom de Vertus, mais aucune nommée « Vice » ou « Vices »). – VI. 353 ; 16. – VII. 365 (allusion aux 365 jours de l'année et à la révolution de la Terre autour de Soleil ; $365 = 10^2 + 11^2 + 12^2$ et aussi $= 13^2 + 14^2$) ; 81. – VIII. 743 ; 5 040 (factorielle de 7).

Verticalement

1. 31 (« être sur son 31 ») ; 86 247 (777 × 111). – 2. 14 884 (carré de 122). – 3. 1 428 ; 333 (9 × 37 ; à noter aussi : 37 × 3 = 111, 37 × 6 = 222, 37 × 12 = 444, 37 × 15 = 555, 37 × 18 = 666, 37 × 21 = 777, 37 × 24 = 888 et 37 × 27 = 999). – 4. 88 356 (444 × 199). – 5. 355 (71 × 5). – 6. 1 488 (*cf.* bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, le 24 juillet 1488 ; les armées bretonnes du duc François II y furent défaites par les troupes royales envoyées par la régente Anne de Beaujeu). – 7. 17 ; 85 184 (cube de 144). – 8. 169 (carré de 13) ; 1 610 (mort de Henri IV, l'homme au panache blanc d'Arques-la-Bataille [à l'époque, « Arques » tout court, évidemment !]).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Le Monde

culture

FESTIVALS

« JARDINS DE L'ISLAM » A LA CHARTREUSE DE VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON

Tapis volants et clapotis

Il y a les expositions que les visiteurs se contentent de traverser et il y a celles dont ils ressortent un peu modifiés, touchés. On le note, à telle manière de redresser la tête, de marquer le pas, à une intensité des regards. De même, il y a des moments, où la musique est tristement pareille à la pluie qui flotte sur le dos des canards et d'autres en revanche où elle « a lieu ». Cela se traduit également par des attitudes physiques, des expressions fugitives sur les visages de ceux qui jouent, de ceux qui écoutent. On parlera de recueillement ou d'émotion, comme on voudra. Cela provoque de beaux silences. L'exposition sur les jardins de l'islam, présentée actuellement à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, suscite cette qualité d'attention et les ateliers et concerts quotidiens de musique islamique organisés en guise d'illustration, d'initiation, ont été entre le 11 et le 23 juillet, suivis, par un public nombreux avec, aussi, une ferveur remarquable.

Parvenir, dans une architecture aussi chrétienne que celle d'un couvent-citadelle érigé à la gloire de Saint Bruno, à faire sentir, en expliquant certains jardins, la quintessence d'une autre mystique... Suggérer un art de vivre où le plaisir vaut plus que l'idée de sacrifice, où la poésie tient lieu de prière, voilà ce qu'a réussi Denis Raison en concevant — avec l'aide de Nasrine Faghin — cette mise en espace d'un voyage dans les pays musulmans. Une histoire, racontée tout bonnement, sans tricherie. Un peu comme, la semaine passée, dans l'acienne boulangerie des Chartreux, l'écrivain Nacer Kemir lisait jour après jour, *« les Contes des Mille et Une Nuits »* : patiemment.

Vous entrez dans ce qui était l'église, et, déjà, quelques panneaux de faïence ou de céramique à décors peints sous glacure déjouent de leurs motifs bleus et verts la rigueur abbatiale. Là, sont aussi posés deux tapis (« de jardin »), tapis volants, s'il était besoin, pour vous emmener vers un troisième tapis plus précieux, à découvrir, plus loin, plus dard, dans la salle capitulaire : également prêté par le Musée du Louvre, ce tapis-là est en velours broché. Un trésor de l'Inde du Nord au dix-huitième siècle où des guirlandes couleur de sable rosé confirment la symétrie de feuilles, de fleurs franches et douces comme l'or ancien et soutiennent des bourgeons aux teintes mêlées de turquoise et de gris. Tapis rouge (le rouge de la cochenille, irisé de reflets), resplendissant.

Mais avant de se noyer dans cette contemplation (on résiste mal à la répréhensible envie de sentir sous ses doigts une telle texture), vous serez passé par le cloître : d'image en image, de photographies agrandies en miniatures, reproduites ou authentiques, toutes accompagnées de légendes parfaites (didactiques, sans excès) ou d'extraits de poèmes comme ceux qu'inventaient Sa'adi, l'auteur du Golestan du dix-septième siècle, ou Hâfez au dix-huitième.

Vous aurez ainsi quittés des représentations du désert pour suivre la genèse du Jardin des Délices dont la légende naquit en Mésopotamie, avec l'irrigation. Au cœur du Paradis, disaient les Perses, prenaient source les quatre grands fleuves roulant l'eau, le vin, le miel et le lait. Et le jardin eut donc un centre : montagne magique ou source sacrée... Et l'on songea que l'univers devait se composer de quatre zones distinctes. Le « Jardin du séjour paisible », selon le Coran, répond aux mêmes archétypes (murs d'enceinte en plus).

Et voilà pourquoi dans le petit jardin des moines, ces temps-ci, deux rigoles d'eau se coupant à angle droit délimitent quatre carrés de terre bien symétriques. Au centre et à l'extrémité de chacune de ces médianes, se trouvent des vasques... Car, faute de pouvoir citer tous les objets d'art, gravures ou aquarelles confiés au CIRCA (1) par divers musées, y compris le Metropolitan de New-York, faute d'énumérer tous les détours iconographiques par la Samarkand de Tamerlan (fondateur de l'empire des Timourides), par l'Inde des Moghols, le palais Topkapi à Istambul, ou, plus près, le Maroc et l'Andalousie, ou faute encore de rappeler toutes les dates, on parlera du clapotis de cette eau amadouée retombant dans les vasques du haut des trente centimètres auxquels la hissent cinq petits jets. Un murmure économe, longanime, qui change les rigles en canaux allégoriques, métamorphose les nénuphars nains en plantes miraculeuses capables de *« sourire au jasmin et à la myrte »* et de réveiller leurs parfums (même si le géranium-lierre et la rose trénière dominent dans cette reconstitution d'un paysage ou si les cyprès cléricaux ont été mariés avec les bananiers de l'Orient).

« Regarde l'eau et regarde le bassin et tu ne sauras dire si c'est l'eau qui est immobile ou le marbre qui fait des ondes », dit un poème de l'Alhambra : loin des luxuriances des fontaines de Generalife, le visiteur, à Villeneuve, semble néanmoins se prendre aux jeux de l'eau. Il écoute. Il observe la goutte sur le point de se briser puis s'éloigne doucement comme s'il ne voulait pas quitter la source du bruit (perdre le fil). On le voit ensuite marquer un nouveau temps d'arrêt, surpris cette fois d'avoir pu fouler aux pieds l'une ou l'autre des figures tremblées dessinées par terre au fil des heures par la lumière que filtrent, cassent, déforment toute une série de moucharabiehs en bois tournés au dix-neuvième siècle. Ces claies pour l'ombre ont été soigneusement encastrées (exposées) dans des imitations de moucharabieh faites maison à la mesure exacte des arcades gothiques du cloître. Ils ajoutent à la fraîcheur, renforcent l'illusion. Vous avez entendu quelque chose ? C'est dans la cellule du sacristain, en haut de l'escalier, que s'écoulent, sans insistance, des airs enregistrés : une musique n'en finissant pas de finir... ou de commencer.

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Centre international de recherche de création et d'animation. L'exposition, ouverte au public jusqu'au 31 août à la Chartreuse, semble devoir être accueillie ultérieurement par la ville de Marseille qui — sait-on jamais ? — trouvera peut-être un cloître pour la présenter.

LE VIOLON D'ALI ERKOSE

La famille Erkose, un groupe de cinq musiciens venus de Turquie, joue des airs de danse inspirés tout à la fois de longas à deux temps de Roumanie, du sirtaki grec ou du mandra d'Anatolie (curieux à cause de son rythme à sept temps) ; mais ces musiciens, contraints aujourd'hui, dans leur pays, de gagner leur vie en exécutant des numéros de cabaret, interprètent aussi le répertoire savant qu'aimaient les sultans : « Musique de jardin », partie de la Perse et dont on retrouve des influences aussi bien à Cordoue qu'en Extrême-Orient.

Musique « tzigane » ? Kudsi Erguner, musicien et musicologue turc vivant en France où il enseigne la pratique du nay *(flûte droite en bambou utilisée par les derviches tourneurs), revendique et justifie ce qualificatif à propos du travail de la famille Erkose. Il n'en fait pas une question d'appartenance ethnique mais plutôt de sensibilité.*

Chargé de superviser la programmation des concerts et des stages organisés à la Chartreuse par Véronique Charrier, Kudsi Erguner avait aussi invité un autre de ses compatriotes, Talip Oskan, virtuose du luth. Et surtout deux Iraniens, Darioush Talai'i et Djamchid Chemirani : ce que le premier (joueur de tar et de setar) et le second, percussionniste prodigieux (au zarb) ont offert dans l'église de la Chartreuse — improvisant ensemble ou brodant tour à tour en solistes — était pure merveille. Des enregistrements de leur travail existent dans la collection Ocora.

Pour ce qui est de la famille Erkose, elle est attendue le samedi 31 juillet au Festival d'Aix-en-Provence et France-Musique en retransmettra deux heures durant leurs variations sur tant de thèmes (1). Ecouter spécialement le violon, poussé jusqu'aux limites extrêmes : se réveillent là des couleurs inconnues, même dans le jazz : tant l'Occident a peur de, l'excès d'harmoniques.
— M. L. B.

(1) France-Musique de 0 heure à 2 heures.

ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'architecte Kurokawa (*le Monde* du 29 juillet), c'est à tort que nous avons donné au Japon, pays du Soleil-levant (nippon en japonais), l'appellation qui revient à la Corée, pays du Matin calme.

AVIGNON : Molière chez Popeye

Un gros cube de bois peint en blanc avec des trous pour les fenêtres ; cinq ou six marches d'escalier ; des panoplies de clown, aux teintes franches, rouge carotte ou gris perle ; deux lauriers roses en pot et une grosse pendule qui marque l'heure, ces derniers éléments appartenant en fait à la faculté des sciences, dans la cour de laquelle jouent les comédiens : avec ces accessoires simples, des acteurs de *Boston*, dirigés par Andréi Serban, jouent en anglais quelques farces de Molière, comme *le Médecin volant* ou *le Mariage forcé*, et c'est un bain de fraîcheur dans le sauna d'Avignon.

Bonne surprise, et sensation bizarre de choc de deux mondes. Comme la mise en scène est très claire, découpée en angles vifs dans une lumière droite, avec des gags naturels, le tissu des farces de Molière et leur dynamique sont donnés tels quels, dans leur jeunesse, marchent comme sur des roulettes. On pourrait même dire que la traduction anglaise, qui permet de saisir le dessin carré du propos, de la parole, sans les embrouilles ou les échos des carences culturelles, oui, le fait d'entendre la farce en anglais épuré, cerne à la pointe d'épingle, la gaieté de Molière, les accidents de l'action. Ce serait, à la limite, plus Molière que Molière.

Et en même temps ces farces de Molière jouées par des Américains deviennent une parade endiablée totalement américaine. Il apparaît ici, à cru, que la culture d'un pays se tient moins dans le discours lui-même, dans le produit culturel lui-même, que dans l'ensemble des attitudes naturelles des habitants, ici des comédiens : la façon de marcher, de tenir le dos et la tête, le regard, le ton et le cours de la voix, la conduite d'ensemble des allées et venues. Pour nous Français, le temps très court de ces quelques farces de Molière, c'est toute notre Amérique que nous voyons défiler, que nous entendons s'exprimer, c'est le cinéma muet, c'est Langdon et Keaton et Chaplin, puis c'est Laurel et Hardy, et c'est tous les films de Disney et Popeye et c'est les Cartoon, et les bandes dessinées et les westerns. Bref, ce spectacle est sidérant car, à des riens, des intonations fugitives, le glissement d'une chaussure de tennis, nous sommes plongés dans l'Amérique de nos films, de tous nos journaux et pourtant c'est Molière, Molière tout craché, pas travesti une seconde.

Et c'est une excellente leçon. Il faudrait, nous aussi jouer Molière comme ça, non plus à l'américaine mais à la française, un Molière pas défiguré ni surchargé, un Molière authentique mais qui serait porté, fêté par Tati, par Picasso, par Guignol et cela, spontanément, sans référence indiquée ; ce serait dans l'air, ce serait vivant.

Merci en tout cas aux comédiens de l'American Repertory Theatre de Boston, à leur directeur Robert Brustein, à leur metteur en scène occasionnel Andréi Serban pour cette joyeuse soirée moliéresque américaine.

Aux Pénitents-Blancs, Jean-Louis Jacobin met en scène une pièce d'Elisabeth Janvier, *les Anges*. Dans une sous-préfecture de France, quelques dames sont réunies pour goûter : l'épouse du chirurgien, celle du sous-préfet, la maman du maire, celle d'un avocat en renom, d'autres femmes.

Elles bavardent de tout et rien et, là, pendant environ une heure, Elisabeth Janvier a écrit un dialogue d'une qualité on ne peut plus rare. C'est d'une gaieté d'imagination extraordinaire. Elisabeth Janvier tresse à toute vitesse des inventions pour des coups de poésie, des fragments d'inconscient collectif ou, disons, d'inconscience de classe et aussi des échappées délirantes individuelles. Les cinquante ou soixante premières pages de cette pièce, *les Anges*, ne ressemblent à rien de connu. Elisabeth Janvier y prouve des facultés exceptionnelles de dramaturge et d'écrivain.

Il semble malheureusement qu'il y ait deux Elisabeth Janvier en une. La première, que nous venons de présenter, est un créateur très libre, enjoué, pénétrant, visionnaire, gai, généreux. La seconde est une intellectuelle ordinaire, empêtrée, systématique, un peu bêta. Et la deuxième Elisabeth Janvier a compliqué à plaisir la pièce de la première avec des significations étouffantes, avec des masques, avec du « théâtre dans le théâtre » et avec l'entrée d'un personnage de « grand Lama » très connoté.

Toutes ces interventions malheureuses de la deuxième Elisabeth Janvier ont empêché l'excellent Jean-Louis Jacobin de mettre en scène comme il aurait aimé et su le faire la pièce étourdissante de la première Elisabeth Janvier. Les jeunes et bonnes actrices, Myriam Courchelle, Thérèse Crémieux, Marie Desroche, Liliane Fatna, Claire Fayolle, Isabelle Linnartz, Caroline Loeb et Coralie Seyrig, toutes douées, sont gênées par les masques qu'Elisabeth Janvier a exigés ; à cause de ces masques, nous les deux fiers des merveilleux bonheurs du texte de la première les entendons mal, nous perdons Elisabeth.

Très jolis et amusants costumes de Christine Mandouze. Jean-Louis Jacobin a fait de son mieux, et c'est déjà très bien tout de même.

MICHEL COURNOT.

L'enfer, c'est le « off »

Fin de la troisième semaine du Festival et je n'ai pas fait la moitié de ce que j'avais prévu. Je m'étais promis cette année de « faire le off » intelligemment en choisissant les spectacles qui sembleraient se rattacher à une ligne cohérente. Un an après le changement, le moment me semblait bon. De plus, une association s'est formée, « Avignon public off », qui fournit des informations aux troupes, cherche à définir leur territoire, édite un journal avec le nom des ces troupes, les programmes détaillés, les adresses des endroits où elles jouent et comment y aller. C'est d'autant plus utile que la municipalité interdit le fléchage.

En définitive, quand j'ai vu les feuilles ronéotées appelées « synthèse » que le bureau du Festival distribue aux journalistes et qui contiennent toutes les manifestations in *et* off, *y compris les rencontres et débats mais pas le forum du cinéma, quand j'ai regardé ces feuilles remplies recto verso, quand j'ai constaté que, comme dans les pires cafés-théâtres, la plupart des lieux off sont divisés en multisalles où les spectacles se succèdent d'heure en heure, j'ai craqué. A Avignon, comme on n'a pas même le temps d'assurer tout ce qu'il est impératif de voir plus un peu de ce qu'on a vraiment envie de voir, le reste passe à l'as. Mais je suis allée au Verger où la question du off était débattue. J'ai entendu d'apocalyptiques descriptions de « l'enfer du off ». Les jeunes comédiens — dont certains ne sont pas si jeunes — louent à des prix prohibitifs des murs nus. Ils doivent tout apporter pour la lumière et le son. D'où le partage des frais entre plusieurs troupes et la multiplication des spectacles. Quant au confort minimum, une loge, une douche, c'est du domaine du rêve.*

Les comédiens passent leurs journées à essayer d'informer et d'attirer le public. Ils distribuent des tracts, collent des affiches aussitôt recouvertes ; certains n'ont pas même les moyens d'en faire faire. Ils paradent pour des badauds qui les applaudiront peut-être et ne viendront pas. C'est déprimant de les rencontrer le soir, déguisés, hagards, faire les camelots pour les séances de 23 heures dans le magma de la place de l'Horloge entre les dîneurs tardifs, les campeurs harassés, les hippies clochardisés, les groupes de musiciens qui font de la surenchère sonore... braderie pathétique.

Plus encore que les dettes, il y a le découragement et l'humiliation. Ils sont, ces comédiens, embarqués dans un système qui les entraîne à tout quémander : un peu d'argent, un peu d'attention, quelques lignes dans les journaux, quelques minutes à la radio. De pauvres, ils deviennent misérabilistes et du coup ils en rajoutent, s'accrochent aux journalistes, bientôt saisis de paranoïa, avec l'obstination teigneuse de qui n'a rien à perdre. Seulement ce système n'est pas propre à Avignon, il est permanent et ces comédiens l'acceptent, le confortent.

Dans l'année, ils acceptent les animations en milieu scolaire contre un local gratuit ou *du matériel prêté. Ils confondent fébrilité et travail, se réfugient dans la fatigue, elle les justifie. Ils se retranchent derrière leur naïveté, ils s'infantilisent. Ils disent : nous sommes venus à Avignon parce que nous avons confiance en nous, en notre spectacle. Ils devraient faire preuve d'un peu d'humilité, ils éviteraient l'humiliation. « Il faut savoir ce qu'on vaut », a dit un acteur off rebuté par l'étalage de misère. Sur ce point, ils ne sont pas aidés. C'est-à-dire que l'aide (ou l'espoir d'une aide) accordée par le ministère de la culture sur des critères on ne peut plus flous, a faussé et embrouillé le rapport déjà très ambigu entre le plaisir du spectateur et le spectacle ; entre le spectacle et la presse considérée comme un relais en direction des sources de financement.*

J'ai l'impression de me répéter. Il y a quelques années, la défunte A.J.T. (Action pour le jeune théâtre) avait organisé à Avignon des débats et j'avais entendu les mêmes descriptions apocalyptiques. Non, pas les mêmes : aujourd'hui c'est pire. Je n'avais pas encore entendu cet aveu glaçant : « Nous sommes venus parce que nous pouvons jouer deux semaines de suite. D'habitude c'est une fois ou deux dans le mois. » J'ai envie de bondir et me vient une question : à combien se monte le nombre de comédiens professionnels en chômage permanent ?

COLETTE GODARD.

AIDA ET *OTELLO*, A VÉRONE

« Revival »

D'abord, Juliette. Depuis que Luigi Da Porto transporta en 1524 à Vérone la légende viennoise de ses tragiques amours avec Roméo, la ville est devenue la capitale incontestée du romantisme sans âge. Et puis, *Aïda*. Lorsque, en 1912, le fameux ténor Zenatello lança quelques notes dans l'Arena, le mieux conservé des amphithéâtres romains, lui découvrit une acoustique merveilleuse et décida de célébrer en ce lieu, chaque été, les rites d'un art lyrique qui tendrait au grandiose, *Aïda* s'imposa comme premier opéra. Une foule considérable assistait à la première : s'y trouvaient à la fois Puccini, Kafka, Gorki. Chaque année, quoi qu'il advienne, l'Arena reprend fidèlement le même opéra, et chaque mise en scène est attendue avec passion par une foule fervente qui occupe les plus hauts gradins dès la fin de l'après-midi et qui, avec les premières étoiles et les premières notes de l'ouverture, allume ses lanternes pour suivre religieusement livret et partition. Parler de l'Arena et d'*Aïda*, c'est d'abord prononcer des chiffres : 22 000 spectateurs à chaque représentation, pour moitié des Italiens ; 40 000 mètres de tissu spécialement créé et dessiné pour l'amphithéâtre, qui demande de la précision mais aussi une symbolique assez claire pour être lue de très loin. Les plus grands, tel le cinéaste Pabst, se sont mesurés à l'épreuve d'*Aïda*. A Paris, en 1871, les costumes avaient été dessinés par l'archéologue Mariette lui-même. Maria Callas, qui fit ses vrais débuts à l'Arena, fut en 1953 une extraordinaire Aïda. Aujourd'hui, après l'époque des mises en scène prestigieuses, c'est un peu à l'esprit des origines que revient l'Arena : de grandes voix, plus de belles scènes, et le succès est à peu près sûr. Dans l'esprit de bien des spectateurs, le metteur en scène doit surtout bien jouer son rôle de *buttifuori* (pouce en avant), en particulier pour les chœurs, et bien se servir des gradins.

Pour cette *Aïda* 1982, on a tenu a reprendre les décors et les costumes de 1913. En fait, le scénographe Vittorio Rossi a recréé à partir de rares photos et d'une simple maquette l'œuvre d'Ettore Fajiuoli. Certes, les huit colonnes égyptiennes, structure mobile, élément essentiel du spectacle, qui deviennent tour à tour le temple, la chambre d'Amnéris et le tombeau, étaient déjà là à l'origine. Pour les costumes, on reste confondu devant le mélange déconcertant de luxe archéologique et de désinvolture des costumiers du temps : robes assyriennes, sabre oriental, coiffures vaguement arabes. Au hasard des magasins. Avec un goût raffiné et l'expérience de nombreux péplums filmés dans les années 50, Vittorio Rossi a restitué ici l'esprit Belle Époque, mais en l'enrichissant d'une charge sensuelle nouvelle : vapeur verte et soufrée, frémissement des palmiers, balancement des éventails en plumes de paon, invraisemblables robes des esclaves et des prêtres, or et turquoise, ou arc-en-ciel berlingot.

La scène des bords du Nil, l'entrée des trompettes, l'affrontement d'Aïda et d'Amneris, s'imposent avec une force magique. Cette Aïda est voulue comme la victoire du rêve oriental du dix-neuvième siècle là où Salammbô en avait marqué l'échec. Avec une Maria Giara au mieux de sa forme, un toujours somptueux Fiorenza-Cossoto (Amneris), un puissant Capuccilli (Amonastro) et sous l'honnête direction musicale de Nella Santi, ce « revival » a comblé son public, le plus populaire des publics.

Autre hommage, rare à l'Arena, au dieu Verdi et au dieu Shakespeare à la fois : l'*Otello* mis en scène par De Bosio dans la scénographie de Vittorio Rossi. Cette fois, la concentration du drame lyrique autour des seuls Otello, Iago et Desdémone constitue presque un défi aux exigences de l'immense amphithéâtre véronais. De semblables fortifications semblent jaillir des gradins, laissant à ceux-ci leur ample respiration ; une tour centrale qui s'ouvre et se ferme comme une huître figure le dispositif de l'encerclement fatal du désir. Toute anecdote est ici gommée. Seul le lion de Saint-Marc, lointain, discret, préside à la fureur du drame.

La scénographie de Rossi offrait la possibilité d'un traitement visuel extraordinaire pour soutenir cette musique du dernier Verdi, puissante, intérieure, concentrée. Et Bosio ne paraît pas l'avoir pleinement utilisée, déplaçant en particulier les chœurs de façon quelque peu naturaliste là où des apparitions par volte-face du décor seraient allées dans le sens de ce resserrement du drame musical voulu par Verdi. Une fois encore, les voix ont tout sauvé : Vladimir Atlamtov, Otello d'abord hésitant mais qui donne au troisième acte le meilleur de lui-même, Piero Capuccili, Iago retenu mais d'autant plus effrayant, et surtout Kiri Te Kanava, bouleversante Desdémond, forte, lucide, avide de vivre. L'amphithéâtre entier n'était plus que les battements de son cœur.

BERNARD RAFFALL

★ Prochaines représentations d'*Aïda* : 30 juillet, 15, 20, 27 août, et d'*Otello*, 31 juillet, 14 août. Autres spectacles en août : *Macbeth*. Renseignements : Ente Lirico Arena di Verona, piazza Bras, Vérone, 28 - 37100. Tél. : 045-23-520.

JAZZ

LOUIS XAVIER A L'ESCALIER D'OR

Caribéen

Depuis des années, ils jouent, pour la plupart, ensemble. Tantôt sous la direction de l'un, tantôt sous la direction de l'autre. Souplement et sans conflit. C'est suffisamment rare pour être noté. Avant, il y avait en plus Jo Maka, le Guinéen, le « frère », l'initiateur, qui leur a appris cette manière d'être, cette façon de vivre, solidaires et indépendants, sans vedettariat inutile, sans chef non plus, la musique. Jazz toujours différent, qui doit à la personnalité de chacun et de celui qui dirige, jazz des racines noires, mais toujours dans un climat de simplicité qui transparaît sur scène.

Tel qu'il était dirigé hier par Louis Xavier, bassiste, compositeur, Martiniquais, le groupe rassemblait — c'est la *première fois*, et il pourrait rester constitué ainsi quelque temps — Talib Quadir Kibwe (Etats-Unis, saxes, flûte), Yegba (Cameroun, saxe), Charles Ahmed Barry (Guinée, guitare), Bibi Louison (Martinique, piano), Agyemang Freduah (Ghana, batterie), Fred « Junior » Desplands (Guadeloupe, percussions). Un concert trop court, mais un beau moment dans le décor sublime de l'Escalier d'or, un théâtre installé récemment dans les anciens locaux du *Parisien libéré* par des comédiens qui ont la bonne idée de l'ouvrir à d'autres disciplines : depuis près d'un mois, ils organisent chaque soir des récitals de musique classique et de jazz.

Le jazz de Louis Xavier ne peut se réduire à des définitions comme « jazz afro-antillais », « jazz caribéen » ou « jazz martiniquais ». C'est un jazz à la fois tropical, intérieur et ouvert. Ça swingue doucement et calmement. Il y a quelque chose d'équilibré, une harmonie constante. C'est une musique qui lui ressemble, terrienne, qui peut manqué — qui a manqué — parfois de légèreté, mais qui transporte une chaleur dansante, une sincérité, des emballements passionnés, des cavalcades soutenues et joyeuses.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Juillet musical : vendredi 30 juillet, Cyril Jazz Band (21 h) ; samedi 31 juillet, Joe Lee Wilson (19 h), Trio Claude Barthelemy (21 h), au Théâtre de l'Escalier d'or, 18 rue d'Enghien, Paris-10e.

★ Discographie Louis Xavier : « Ladja » Louis Xavier, Jazz with a west indian soul, chez Adda (810 13 AD 37).

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan (dern.).

Les autres salles

Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h 30 : Pas de quartier pour Malvina.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Île de Tulipatan.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly. 22 h 15 : Arlequin poli par l'amour. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs - Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Caméleu d'amour ; 22 h 30 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
Fanal (233-91-17), 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Le Tintamarre (887-33-82), 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Jean-Claude Anroux ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), I, 22 h 30 : B. Fontaine et Areski ; II, 22 h : C. Zarcate.

Vendredi 30 juillet

Danse

Mairie annexe du XVe (278-60-56), 21 h : *les Ballets historiques du Marais.*

Les concerts

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 19 h et 21 h : Ars Antiqua de Paris (musique élizabéthaine).
Lucernaire, 19 h 45 : R. Gragjean-Nakaoki, J. Kano (Chopin, Brahms, Debussy, Haydn).
Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Haendel, Rameau...).

Jazz, rock, pop, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : M. Aldin Quartet.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : Root of Exile One.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h : Los Salseros.
Connétable (277-41-40), 22 h : Paris Summer Jazz Quintet.
L'Écume (542-71-16), 20 h 30 : F. Ef ; 22 h : K. Tureson, D. Fernandez Aude, J. Liard, E. Mancinimeny.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : G. Daly, J. Lorteau.
Gibus (700-78-88), 22 h : Terrasse Scope.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 : J. Giuffre Quartet.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Swing at Six.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : A. Dano et Mandingue-Ka.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Station Auber/R.E.R.-Salle des Échanges, Paris-9e : Trio d'anches Ozi (Pleyel, Verdi, Haydn, Paciorkiewicz, Mozart).

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR
(523-15-10)

21 h : Cyril Jazz Band.

RENCONTRE DU CARREAU DU TEMPLE
(274-46-42)

Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du Fond de cour.)

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX
(660-07-79)

Orangerie, 21 h : Duo Gagnepain (Beethoven, Schumann, Martinu).

MUSIQUE A DÉFENSE
(979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h 30 : l'Oiseau de feu, de Stravinski (ballet d'eau).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Dans les rues, de V. Trivas ; 19 h : l'Esprit du vent, de R. Liddle ; 21 h 15 : le Malin, de J. Huston.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Hôtel du Nord, de M. Carné ; 16 h : Alaska, de B. Barnet ; 19 h : les Bas-fonds de Frisco, de J. Dassin.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 5e (325-60-34).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'ANTIGANG (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
APHRODITE (Fr.) (*) : Marignan, 1er (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Montparnasse 83, 6e (544-14-27)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (A., v.f.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. sp.
CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Astros, 17e (607-60-20).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 5e (326-80-25).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70). H. sp.
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendome, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
LE FANTOME DE MILBURN (A., v.f.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8e (225-18-45).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic, 14e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA MAISON DU LAC (A., V.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. Sp.
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ÉPÉE SAUVAGE (*), Film américain d'Albert Puyn, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (*), Film américain d'Alan Myerson : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). – *V.f.* : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES, Film français de Robert Thomas : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-46-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
PARASITE (*), Film américain de Charles Band, V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – *V.f.* : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. Sp. Calypso, 17e (380-30-11).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) H. sp. ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
REDS (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 6e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-56-00).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Berlitz 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It.) (V. ang.) V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ;
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DELIVRANCE (A., v.o.), (*) Studio Logos, 5e (354-26-42).
DON GIOVANNI (Fr.-All.), Calypso, 17e (380-30-11).



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ENFER EST LUI (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LA HONTE DE LA JUNGLE (F., Belg.) (**), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; George V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HOTEL DES AMÉRIQUES (F.), Forum, 1er (297-53-74).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.), Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (F.), Cinéma Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LOVE STORY (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Marignan, 8e (359-92-82) ; UCG Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Wepler, 18e (522-46-01).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 3e (278-34-15) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquie (539-52-43).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : (*) Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

RENCONTRES DU IIIe TYPE ÉDITION SPÉCIALE (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

SAMSON ET DALILA (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE TROUPEAU, (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIRIDIANA (Mex., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

Z (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Noctambules, 5e (354-42-34) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07).

Les séances spéciales

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), + mar. 21 h 15.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mar., 17 h., ven., 17 h 15, sam., 21 h 15, lun., 21 h.,

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., 18 h 45, mar., 19 h 15.

REDIFFUSIONS

Sur les cent soixante-quinze émissions (non comptés les journaux télévisés), proposées par les trois chaînes dans la semaine du lundi 26 juillet au dimanche 1er août, soixante-six sont des rediffusions, soit près de 40 % de la programmation. A FR 3, cette proportion atteint presque 50 % : dix-neuf émissions déjà vues – surtout des films – sur quarante et une.

Les rediffusions sont courantes durant la période d'été, et elles s'apparentent aux reprises des films de cinéma. On peut estimer qu'elles sont plus nombreuses cette année et, surtout, que certaines d'entre elles ne s'imposaient vraiment pas, comme la série américaine S.O.S. Helico *(A 2) ou le feuilleton français* Corsaires et flibustiers *(TF 1). Mais le principe même de la rediffusion, qui a toujours existé en juillet-août, valait-il, comme par hasard cette année, la volée de bois vert d'une certaine presse contre les nouveaux dirigeants de la télévision ?*

Comme les années précédentes, la rediffusion obéit, bien sûr, à des considérations budgétaires : il s'agit, pour les chaînes, de profiter des vacances des Français et de la chute sensible des taux d'écoute – surtout dans la journée – pour réaliser des économies. Par exemple, un nouveau-passage à l'écran d'une série étrangère dont tous les droits sont achetés ne coûte rien. Et les droits de certains autres films ou feuilletons étant acquis pour un nombre limité d'années, une rediffusion « rapprochée » n'est guère évitable. A TF 1, on fait cependant remarquer que la reprogrammation d'une grande création télévisée coûte parfois plus cher que la diffusion d'une émission « normale ».

Pour les soirées, c'est Antenne 2 qui a le moins utilisé ce procédé au cours de cet été : du 1er juillet au 12 septembre, elle n'aura programmé, à 20 h 30, que cinq émissions déjà vues. Ce qui ne veut évidemment pas dire que les soixante-neuf « premières diffusions » soient toutes d'une qualité exceptionnelle. C'est un autre problème... De plus, la deuxième chaîne, soucieuse d'offrir un programme continu, notamment à l'intention des personnes âgées, des invalides, des malades hospitalisés, n'interrompt pas ses émissions en cours de journée. Apparemment, TF 1, qui coupe son antenne pendant environ deux heures et demie l'après-midi (du lundi au vendredi), n'a pas la même préoccupation, alors qu'un très petit nombre, il est vrai, de foyers défavorisés ne possèdent encore que la première chaîne en noir et blanc. Un nombre infime, assure-t-on à TF 1, qui n'a pas renouvelé son expérience de l'an dernier d'établir un programme non-stop, en raison de la raréfaction du public aux heures creuses du début d'après-midi. Là encore, des éconoies sont réalisées, au nom de l'intérêt général.

A condition d'être mieux maîtrisé et de permettre aux chaînes de préparer de plus amples créations pour la rentrée – encore que les « premières » ne soient pas absentes, actuellement, du petit écran –, le principe de la rediffusion n'a, en soi, rien de scandaleux en ces deux mois d'été : on a pu avoir raté telle ou telle émission durant l'année de travail, la reprogrammation récompense tel ou tel auteur, dont l'œuvre a été méconnue en son temps, et les téléspectateurs qui réclament des rediffusions sont beaucoup plus nombreux que ceux qui les dénoncent. Il y a là divergences entre certains « spécialistes » et le public. C'est l'été : la vraie critique devra s'exercer à la rentrée, où la qualité des programmes sera, alors, autrement surveillée.

MICHEL CASTAING.

Radios privées : une soixantaine d'autorisations en banlieue parisienne

La commission Holleaux vient de publier la liste des radios privées autorisées à émettre dans les sept départements de la région parisienne. Parmi elles, on remarque la présence de deux radios politiques : C.V.S. (Yvelines), proche du C.D.S., et T.S.F.-93 (Seine-Saint-Denis), proche du parti communiste.

Une station a été définitivement écartée : FM-94 (Val-de-Marne) pour cause de publicité. Pour d'autres, l'autorisation ou l'interdiction a été ajournée : c'est, notamment, le cas pour Radio-Bocal (Hauts-de-Seine), la station du chanteur Daniel Guichard, Radio-Puces (Seine-Saint-Denis) et surtout R.F.M., la station de Patrick Meyer, déjà écartée de Paris, qui devra attendre une fréquence dans les Yvelines.

Voici la liste des radios autorisées :

● SEINE-ET-MARNE (77) : Brie FM ; Expression briarde 77 ; FAN 77 ; Fréquence Melun 77 ; Radio Nénuphar ; Platine FM ; Radio Spirale ; Skinny Cat Radio ; Studio 4 ; Radio Thérouanne ; Radio Corsaire ; Radio H + Canal 91.

● YVELINES (78) : Radio Boucle + Radio Saint-Germanoise + Radio Mega West Rueil ; Radio Clémentine ; C.V.S. ; Fréquence Yvelines ; Mantes FM ; Mantes M.V.B.S. ; Média Plus + Radio Mesnil Loisirs ; Mélodies FM ; R.V.S. Mantes ; Radio Télé Yvelines ; Radio Triangle 103 ; Radio Vieille Église ; Radio H + Radio La Tour.

● ESSONNE (91) : Canal 91 ; Essonne 91 ; Radio Évasion ; Radio Far ; Radio Horizon ; Radio Massy-Palaiseau + Radio Nord Essonne ; Spot FM ; Radio Village.

● HAUTS-DE-SEINE (92) : Radio Chatenay ; Radio Fil Rouge + Radio Week-End + Radio Sèvres ; Radio G ; Radio Mega West + Radio Saint-Germanoise 78 + Radio Boucle (Cf. Yvelines) ; Radio Nanterre + Radio Rencontre Rueil ; 92 Radio.

● SEINE-SAINT-DENIS (93) : Radio Activité + Radio Contact ; Radio Rivage ; Radio Schizo ; Fréquence Cité ; Radio Multi Médias ; T.S.F. 93 ; Adel 93.

● VAL-DE-MARNE (94) : Art Dialogue et Communication + Radio Trans Hélium ; Active FM ; Radio Cristal + Radio Dragon ; Radio Créteil ; Radio Églantine + Radio Paradisland ; Radio G.A.E.L. ; Radio Soleil ; Sud-Est FM.

● VAL-D'OISE (95) : Radio Bémol ; Radio Bélovaqué ; FM 95 ; Radio Ginglet-la-Bouclé ; Radio Grande Vitesse ; Radio Première ; Station Samedi Service ; Radio Val-d'Oise (Pontoise).

M. MERMAZ (P.S.) : les systèmes de valeurs de la gauche ne sont pas assez présents dans les informations.

M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, qui était interrogé, jeudi 29 juillet, à R.M.C., sur la politique audiovisuelle du gouvernement, a notamment déclaré : « *Nous souhaitons que les grands moyens d'information veuillent bien se faire l'écho du pluralisme qui existe dans la société française* ». Le député socialiste de l'Isère a ajouté : « *Que les gens de droite aient leurs idées, leur système de valeurs, nous le savons, mais il y a également les mentalités de gauche et j'estime, pour ma part, que les systèmes de valeurs et de références de la gauche ne sont pas assez présents dans l'ensemble des informations. Je parle aussi des émissions à caractère culturel, historique, théâtral ou des variétés.* »

« *La France*, a ajouté M. Mermaz, *est un pays a culture double : une culture de droite et une culture de gauche, et bien ces deux cultures ont le droit d'exister et d'être présentées au public afin qu'il puisse en conscience faire ses choix* ».

MORT DU RÉALISATEUR FRANÇOIS CHATEL

Le réalisateur François Chatel est décédé, dans la nuit du 28 au 29 juillet, des suites d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-six ans.

[De son vrai nom François de Chateleux, il était un des pionniers de la télévision. Il avait commencé à travailler pour le petit écran en 1949 et fut l'un des initiateurs du direct, avec notamment la première plongée télévisée en sous-marin, ou la descente dans une mine à une profondeur de 800 mètres.

Auteur de reportages sur Florence, Cracovie, Prague, François Chatel réalisa également de nombreuses émissions de variétés comme « L'Europe en chantant » (avec la comédienne et romancière Jacqueline Monsigny, qui fut son épouse), des « shows » Henri Salvador, Brigitte Bardot, Liza Minelli ainsi que « Apostrophes », « L'Heure de vérité », l'émission politique d'Antenne 2, et la série des « Monsieur cinéma », puis « Mardi-cinéma » Il signa aussi de grandes dramatiques : *les Chevaliers de la table ronde*, de Jean Cocteau, *La lettre dans un taxi*, de Louise de Vilmorin, *Chéri*, de Colette, etc.

François Chatel, qui était membre du Comité d'histoire de la télévision (aux côtés, notamment, de Gabriel de Broglie, Jean d'Arcy, Alain Decaux), était père de trois fils, dont l'aîné est le chanteur Philippe Chatel.

Vendredi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : One man seul, Roger Pierre.
On les connaissait inséparables : Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. Ils poursuivent leur carrière aujourd'hui chacun de son côté.

21 h 35 Téléfilm : Crime et châtiment.
D'après l'œuvre de Dostoïevski, réal. M. Darlow. Avec J. Hurt, D. Troughton, T. West...
Troisième partie : Porphyre, le juge d'instruction, de plus en plus persuadé de la culpabilité de Raskolnikov, commence à jouer avec lui au jeu du chat et de la souris.

22 h 25 Le monde tribal : Bec crochu du ciel.
Un documentaire réalisé par Michel Macintyre sur les Indiens du nord-ouest du Brésil.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
D'après le roman de Carlo Levi, réal. Francesco Rosi, avec G.-M. Volonte, P. Bonacelli, L. Massari, I. Papas, A. Cuny ...
Carlo Levi a quitté Cagliano, mais ses pensées continuent à aller vers le Sud. On le retrouve chez lui au milieu des tableaux qu'il avait peints là-bas. La fin de quatre épisodes splendides en italien avant leur « saucissonnage » et leur doublage en français.

21 h 35 Apostrophes : La femme dans son miroir.
Magazine littéraire de B. Pivot. Avec *B. de Roselle* (la Mode), *M. Delbourg-Delphis* (le Chic et le Look ; Histoire de la mode féminine et des mœurs de 1850 à nos jours), *C. Fouquet* et *Y. Knibiehler* (la Beauté, pour quoi faire ?), *V. Drucker* (l'Ombre d'une autre), *P. Fournel* (les Grosses Rêveuses).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cinéma d'été, cinéma d'auteurs) : Snobs.
Film français de J.-P. Mocky (1961), avec F. Blanche, E. Labourdette, V. Nordey, G. Hoffmann, M. Lonsdale, C. Mansard, H. Poirier (N.).
Après la mort du président d'une coopérative laitière, les quatre directeurs adjoints rivalisent d'intrigues, et de combines, chacun pour obtenir sa succession. Le plus malin flatte le snobisme des notables de la ville.
Caricature volontairement outrée d'un milieu provincial, triomphe de l'arrivisme et du cynisme sur la bêtise. Mocky mettait alors au point le comique sarcastique, le style jeu de massacre dont il s'est fait, depuis, une spécialité.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Le nouveau vendredi : Images afghanes.
Une émission de R. Pietri. Reportage : M. Elkama et J.-L. Normand.
Après avoir passé un mois en Afghanistan pour un reportage difficile, l'équipe du « Nouveau Vendredi » a été expulsée, le 24 mars, et son matériel saisi. Elle l'a récupéré trois mois plus tard mais, sur trente-sept bobines tournées, vingt-sept sont incomplètes ou coupées, dix manquantes, soit tous les films témoins de la présence soviétique en Afghanistan.

21 h 35 Téléfilm : Il ne suffit pas que Dieu soit avec les pauvres.
Une émission de B. Alaouie et L. Thabet. Prod. INA, UNESCO et Organisme général de cinéma (Le Caire).
Sur les traces de l'architecte égyptien Hassan Fathy, une remise en cause des modèles occidentaux exportés dans le tiers-monde.

22 h 30 Journal.

23 h Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (Redif.)
No 19 : Jean Renoir, la tendresse et le déchirement.
A travers la Chienne, Boudu, la Partie de campagne, *le regard du cinéaste et le tableau d'une époque.*

23 h 30 Prélude à la nuit.
Les Quatre Saisons *(Hiver) de Vivaldi, par I. Stern et l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. : P. Salinger.*

FRANCE-CULTURE

20 h, Relecture : Les poètes fantaisistes.
21 h 30, Black and blue : Le jazz en France et les régions.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Loqui », pour orchestre, de Reimann ; « Symphonie no 4 », de Schumann ; Extraits de « Lear », de Reimann, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart.
22 h 15, L'événement vu d'Aix.
22 h 30, Les grands hommes de Provence : Saint-John Perse.
24 h 30, Festival de Jazz de Juan-les-Pins : Ray Charles.

Samedi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : La porteuse de pain.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'escadron volant.
14 h 20 Accordéon, accordéons.
14 h 45 Cuisine : Les recettes de mon village.
Civet de lièvre tourangeau.
15 h 5 Documentaire : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Les femmes dans l'Himalaya, réal. D. Costelle. Avec M. Herzog. (Redif.)
15 h 55 Dessin animé.
16 h 20 Croque-vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés, feuilleton.
17 h 40 Magazine auto-moto.
18 h 10 S.O.S. animaux perdus.
18 h 25 Série : Les années d'illusion.
D'après A.J. Cronin, réal. P. Matteuzzi. (Redif.)
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Encore des histoires.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
« Sauve qui peut », réal. R. Friedman.
Une alcoolique détourne un agresseur et devient la seule personne capable d'identifier un assassin notoire.
21 h 35 Variétés : Chantons français.
Réal. P. Desjardins – finale.
22 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
La Diaspora palestinienne du Koweït ; Holywood en Vendée ; La télévision des autres : le Vietnam.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Croissants et gâteaux mousseux.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Wonder Woman.
Formule 407. (Redif.)
14 h 25 Les carnets de l'aventure.
Une expédition chez les Indiens wayana dans la jungle de Surinam. (Redif.)
15 h 20 Les jeux du stade.
Canoë-kayak ; basket ; gymnastique ; cyclisme.
18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Buzzard et Vermisso ; Yao.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : les Rebelles.
D'après le roman de J.-P. Chabrol. Réal. P. Badel. Avec G. Darrieu, R. Ibanez, C. Bousquet... (Redif.)
Troisième et dernier épisode d'un feuilleton qui se situe dans les années 1934-1936, au cœur d'un petit village cévenol. Politique, amours, les « premières vacances », la guerre d'Espagne.
22 h Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. J. Guyon.
Des extraits de Mam'zelle Nitouche, le Petit Duc, Madame, Phi-Phi, Rêve de valse, *etc.*
22 h 55 Document : Deux Français à Bayreuth.
Pierre Boulez, directeur musical, et Patrice Chereau, metteur en scène, parlent de la Tétralogie de Wagner, on y voit les répétitions de l'Or du Rhin, *de* la Walkyrie *et de* Siegfried.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Nono : Epargnons l'énergie ; Ordinaquiz.



19 h 55 Dessin animé
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cirque soviétique : Humour, virtuosité, sensation.
Réal. de R. Bahr et H. Neugebauer.
Pendant plus de deux mois, deux équipes de cameramen ont voyagé en Union soviétique à la recherche des numéros de cirque les plus étonnants : un grand reportage sur une tradition qui remonte à 1879, la réorganisation avec la révolution, les réformes concernant le dressage et quelques numéros.
21 h 35 On sort ce soir : Vittorio Gassman aux enchères.
(et à 23 h 40).
Nous nous sommes tant aimés, Parfum de femmes, les Monstres...
Le Festival d'Avignon rend hommage à ce grand comédien italien qui a tourné plus de quatre-vingts films et joué plus de cent pièces de théâtre, l'invitant à créer un « événement théâtral », à partir d'extraits de films et de pièces, qui sera retransmis en direct.
23 h 10 Journal.
1 h 10 Prélude à la nuit.
Trio Jack Dieval.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les vocations.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (les fouilles archéologiques à Paris)
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Professeurs et lycéens d'aujourd'hui.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Jean Ristat : la revue « Digraphe ».
11 h 2, Libre parcours jazz : Patrick Gros Quartet ; Dominique Gaumont Energy.
12 h 2, Sélection.
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : La Camargue.
14 h 5, En direct d'Avignon : Un bilan du Festival.
16 h 20, Musique.
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène, ou les vivants et les dieux (L'œuvre d'Henri Corbin).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Dixième rencontre internationale des écrivains (Ecrire l'an 2000).
20 h, Les lundis de l'histoire : L'Album d'Albert Camus, de J. Grenier, avec l'auteur, J. Roy et R. Quilliot. (Redif.)
21 h
Les Anges, d'E. Janvier, par la compagnie J.-L. Jacopin (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Haydn, Carissimi, Marcello, Vieuxtemps, Le Roux, Grétry.
8 h 7, Avis de recherche : Œuvres de Galuppi, Bloch, Ravel, de Falla, Dinicu, Moureu, Couperin, Hahn, Bennet, Ligeti, Liszt, Schubert.
12 h, Concert (en direct du cloître de Saint-Sauveur) : « Sonate en ut majeur » de Beethoven ; « Sonate » de Britten, par D. de Williencourt, violoncelle, D. Houora, piano.
13 h 5, Jazz.
14 h, Atelier de musique.
15 h 40, Club de la presse.
16 h, Concert (en direct du cloître Saint-Louis) : Œuvres de Schubert, Beethoven, Scriabine, Prokofiev, Brahms ; 18 h (en direct du cloître Saint-Sauveur) : Une heure avec... œuvres de Berlioz, Gounod, Mozart, Schubert, Bellini, Rossini, Donizetti ; 19 h (en direct du cloître Saint-Louis) : œuvres de Moussorgski, Tchaïkovski.
20 h, Concerts : « Sonates nos 17 et 23 », de Beethoven ; 21 h 15, Œuvres de Chopin, Liszt, Murail, Mendelssohn ; 22 h 10, Œuvres de Mendelssohn, Liszt ; 23 h, M. Solal, M. Portal.
0 h 5, Musiques traditionnelles.

● *L'association ATELE* (Association pour une télévision de libre expression), présidée par M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, publie désormais une lettre mensuelle d'information sur les problèmes de l'audiovisuel : *la Lettre de l'ATELE*. Elle est destinée tant aux adhérents de l'association qu'aux divers professionnels intéressés par ces questions. Le no 1 est paru en juillet. (ATELE, 139, avenue de Villiers, Paris-17e).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24 70
IMMOBILIER	48 00	56 45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOI	40 00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14,10
IMMOBILIER	31 00	36,45
AUTOMOBILES	31 00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISME D'AMÉNAGEMENT
région Ile-de-France
recherche

UN RESPONSABLE D'OPÉRATIONS

Expérience souhaitée 4 à 5 ans pour le montage et la négociation d'opérations d'aménagement.
- Formation juridique.
- Bonnes connaissances des problèmes d'implantation de logements et de commerces.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 43891 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX (qui transmettra)

ETUDIANTS

(GARCONS OU FILLES)
Vous cherchez un travail en Août (4 à 6 semaines)
Nous vous proposons, la gestion d'un petit libre service alimentaire dans Paris ou banlieue en qualite de :

RESPONSABLE ou AIDE

— 18 ans minimum pour les responsables
— être de nationalité française, actif et robuste
— si possible Ecole de Gestion.

Présentez-vous avec cartes d'identité, sécurité sociale et étudiants + photo les 28 - 29 - 30 Juillet à partir de 9h. à GENVRAIN LA PARISIENNE 51, rue Richer - 75009 PARIS Métro CADET - Tél 770.74.10

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute d'urgence :
— un Responsable (niveau Attaché ou Rédacteur) pour assurer la permanence d'accueil d'orientation et d'information.
Pour assurer l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans.
Adr. candidature et C.V. à Mme le Maire d'ATHIS-MONS, place du Général-de-Gaulle, 91205 ATHIS-MONS CEDEX. avant le 10 août 1982.

La ville d'ATHIS-MONS (91200) recrute par mutation Ingénieur adjoint au directeur général des services techniques. URGENT.
Envoyer curriculum vitae à Mme le Maire d'ATHIS-MONS, place du Général-de-Gaulle, 91205 ATHIS-MONS CEDEX.

JOURNALISTE
Quotidien régional CHERCHE JOURNALISTE LOCALIER diplômé d'une école professionnelle, deux ans d'expérience minimum : bonne connaissance des dossiers sportifs.
Ecrire sous le nº 241662 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

La DASS des Hauts-de-Seine recrute pour son service d'aide sociale à l'enfance

2 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS

Les candidatures sont à adresser à l'agence Nord A.S.E., 18, 20, bd Charle-de-Gaulle, 92390, Villeneuve-la-Garenne. Téléphone : 798-13-86.

CENTRE CULTUREL région parisienne recherche pour septembre

ANIMAT. (TRICES) CULTURELS

expérience souhaitée DEUG ou cycle D.E.F.A.
Ecrire sous le nº 034906 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PIERRE LICHAU

PIERRE LICHAU, un nom qui évoque 20 ans de recherche et d'adresse. D'une petite agence de petites annonces PIERRE LICHAU S.A. est devenue un groupe important orienté vers le domaine de la Communication. 2ème agence de publicité de recrutement, 1ère société privée de Télex,* importante Sté de publicité commerciale PME/PMI, le groupe diversifie ses activités vers le traitement de texte et enfin la formation professionnelle.
* (EUROTELEX System)

emplois régionaux

Recherche ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL démarrage activités. Bâtiment rénové. Priorité public jeune. Intéresse professionnel DEFA, équivalent. expérience Centre socio-culturel.
Écrire, avec C.V., CSCD, 3, rue des Écoles, 90100 DELLE.

SOCIÉTÉ D'EXPORTATION renommée offre poste disponible immédiatement à

CADRE COMMERCIAL

de 25 à 30 ans, anglais courant si possible, expérimenté, disposé à se déplacer à l'étranger environ 2 mois par an.
Écrire HAVAS, nº 1349, B.P. 1366, 76065 LE HAVRE CEDEX.

capitaux propositions commerciales

CHERCHE CONDITIONNEUR (Grosses industries alimentaire uniquement) pour diffuser largement mondialement produit apprécié, recherché.
Ecr. Havas nº 93615 Marseille.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 36 ans, doctorat philo + formation psycho. ch. poste dans éditions, presse, relations publiques ou toutes autres propositions. Lieu de travail préférence Strasbourg. Tél. : (88) 50-39-08.

propositions diverses

L'État offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) Boite Postale 402-09 PARIS.

travaux à façon

ENTREPRISE - Sérieuses références effectue trav. peinture, menuiserie, décorat. coordinat. ts corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

automobiles divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Concession PARIS 14è
PRIX SPECIAL du 1·7 au 30·7
70, av. Jean-Moulin
539·57·33+

OCCASIONS SANS RISQUES QUALITE·PRIX

Volvo 264 GL 77
110.000 km : 30.000 F.
Opel Ascona LS 79
50.700 km : 18.000 F.
Opel Rekord break diesel . . 80
108.000 km : 32.000 F.
Opel Break Rekord 71
126.614 km : 5.500 F.
Mazda 323 1,5 82
14.500 km : 41.000 F.
Peugeot 305 break SR . . . 81
50.600 km : 40.000 F.

VOLVO-NEUILLY 747-50-05 16, R. D'ORLÉANS - NEUILLY

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt

3e, rue de Montmorency, part. vend grand 4 pces, tt cft. 830.000 F. Tél. : 354-27-68.

5e arrdt

JUSSIEU 180 m² - 354-95-10.
LOFT-TRAVAUX.

JARDIN DES PLANTES
GD LUXE. Facade Pierre de T.
LE POLIVEAU DU 2 AU 5 PIÈCES.
Quelques DUPL. TERRASSES. Vue panoramique. Livrés entièrement équipés. Tissu mural, moquettes et faïences au goût de l'acquér. LIVRAISON FIN 1982
depuis 13.500 F le m².
CRÉDIT POSSIBLE 80 %.
Visite de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h,
1 et 3, rue POLIVEAU.
Renseignements : 267-37-37.

6e arrdt

SAINT-GERMAIN-des-Prés
TRÈS BEAU VOLUME. Plein ciel, Duplex. TERRASSE. Vue splendide - 544-39-40.

7e arrdt

80, RUE UNIVERSITÉ
dans très bel hôtel particulier ENTRE COUR ET JARDINS. Studios 2 pièces, 4/5 pièces. Aménagements intérieurs sur mesure. Sur place tous les jours 15/18 h. SAUF SAMEDI ou R.-V. : 544-39-40 SORELIM.

8e arrdt

AVENUE FRIEDLAND
élégant appt triple réception, chambre, salle de bains, cuisine équipée, balcon. Soleil. Prix intéressant - 337-51-68.

9e arrdt

R. ST-LAZARE. Studio stdg. Prix 350.000 F, frais réduits. 233-51-36 ou 580-80-47.

3 Pièces, 86 m² sur rue. 2e étage, confort. 550.000 F. Téléphone : 705-02-16.

12e arrdt

IMMEUBLE RÉNOVÉ
3 pièces tout confort, état neuf finition à la demande
MAISON 6 PIÈCES
+ jardin 120 m²
Prix : 1.400.000 F
sur place jeudi 29 juillet, de 9 heures à 15 heures.
19, rue de la République, SAINT-MANDÉ (Mº Saint-Mandé-Tourelles).

13e arrdt

AVENUE DE CHOISY
5 pces aménagées. Bel imm. Est-Ouest, 9e étage, 113 m² + balcon, parking, cave. Écoles et lycées proches. 900.000 F. T. 585-05-03 ou 584-30-02. Visite ce jour toute la journée.

14e arrdt

SQUARE MONTSOURIS
Ravissante maison, parfait état 2 RECEPT. 4 CHBRES grenier, sous-sol, 329-84-59.

15e arrdt

BEAU, mais petit 4 P., confort, 2e ét., asc. RUE DE LOURMEL. Prix : 530.000 F - 577-96-85.

SÈVRES-LECOURBE
Sur voie privée, plein soleil et calme, 2 p., tt conf. 450.000 F Téléphone : 734-36-17.

32, RUE LECOURBE
Propriétaire vend, dans bel imm., 2 pièces 43 m², bon état. 320.000 F. De 14 à 18 h.

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
Mº MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2-4 ET 5 P.
+ quelques STUDIOS LUXUEUSES PRESTATIONS
Visites lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

19e arrdt

QUART. BUTTES-CHAUMONT. Dans bel imm., 28, r. OURCQ. 3e ét., pptaire vend 235.000 F. 2 P. entrée, cuis., bains, w.-c. + cave, état neuf. Voir 13/15 h samedi, dimanche. Téléphone : 224-18-42.

20e arrdt

Mº GAMBETTA. 6, Cité Écoles. Dans bon imm. 2 P. entrée. cuis., bains, w.-c. 215.000 F R.-de-Ch. Soleil. S/pl. 16/18 h. samedi, dimanche - 520-13-17.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-SAINT-PIERRE vaste séjour, 2 chbres 110 m². 4e étage, immeuble récent + terrasse privative 100 m². GARBI : 567-22-88.

BOULOGNE
PRÈS BOIS. MÉTRO. Rénovation de haute qualité. Réception 50 m², cheminée, poutres, salle à manger, cuis. équipée, 3 chbres, 2 salles d'eau, 1 salle de bains. TERRASSE et jardinet privatifs. Téléphone : 603-29-51.

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER PIERRE DE TAILLE
ATELIER LOFT
à aménager, grande hauteur sous plafond. 5.000 F le m². Téléphone : 325-33-08.

Province

COTE D'AZUR, NICE
Mont Boron résidentiel, vue panoramique mer.
4 pièces 134 m² + 51 m² terrain circulaire Sud, piscine, sauna. Prix : 1.050.000 F (93). 88-68-24 - 87-68-86 Nice.

(29) PRESQU'ILE DE CROZON. Proche MORGATE et Camaret. Rez-de-Chaussée + combles aménagés 200 m². Terrain 13.500 m². Prix : 1.000.000 de F. Vue sur mer - 526-92-13.

PORT-LA-GALÈRE - THÉOULE Particulier vend studio sur le port. Tout équipé. État neuf. Téléphoner de 10 h à 18 h (93) 75-40-48.

PORT FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan, Port-Barcarès, dans résid. priv., neuf, 65 m², hab. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis séjour 24 m² avec Kitch + 1 ch. + 1 s. de bains + 2 w.-c., entièrement équip. pouvant recevoir 6 pers. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h, 750-21-45, sur place après 16 juillet, 16-68-45-71-85 (appt J.C.).

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle recherch CHBRES, STUDIO 2/3/4 P. Sans frais
254-62-30.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE, vs. apparts vides et meublés à Paris et Banlieue Téléphonez au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ rapidement - Clientèle assurée. Service gratuit - 770-88-65.

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyer garanti : 8.000 F - 283-57-02.

Pour sociétés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

PORTE D'AUTEUIL
Pour août ou septembre Maison atelier avec jardin. 6.000 F - Tél. : 604-21-11.

locations meublées demandes

Paris

J.F., étud., cherche à louer ou partager studio + salle de bains. Paris. Tél. : 006.34-04.

pavillons

37-CHISSEAUX-CHENONCEAU Part. vend F4, tt conf., ss-sol, jardin 1 200 m². 460.000 F Tél. : (47) 29-93-80.

villas

A COTIGNAC (Var) Dans village classé, à vendre magnifique villa, tt conf., vue panoramique. Prix 920.000 F. Tél. : (94) 04-65-14.

propriétés

8295 EN CEVENNES Dans hameau, Mas restauré tout confort. Habitable de suite. Terrain 2 ha. Prix : 420 000 F. S'adr. : Mme GRÉGOIRE notaire 48400 FLORAC. Téléphone : (66) 45-00-39.

CENTRE Propriété 340 ha dont 160 ha culture arrosée solde bois et 22 ha étangs. Demeure très grand luxe. Prix important justifié. BAILLEAU, 22, Cours Manuel, 18200 SAINT-AMAND. Téléphone : 48-96-22-08.

CORPS DE FERME à amén., sur 1.500 m², 130 km Est de Paris. Px 156.000 F (1/2 cpt), solde à 8 %. Tél. 808-25-52.

SOLOGNE
A vendre PETITS TERRITOIRES DE CHASSE, avec ou sans étangs, dont un constructible. Écr. Havas Orléans nº 200079.

IRLANDE. Cottages. MAISON à vdre. G. Fitzsimons, Glandore, Villas Blackrock, Cork. Tél. : (19) 353 21291191.

S.-O. Part. vend anc. MOULIN à EAU restauré. Grd séjour, 4 chbres, tt cft, dépend. Chute Canal. Truites, 1 ha. 900.000 F Tél. (20 h.) : (61) 88-25-10.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être LA PROPRIETE que vous recherchez

immeubles

BOULOGNE
— UN PETIT IMMEUBLE 300 m² dont 200 m² LIBRES.
— UN IMMEUBLE PRÈS BOIS 440 m² dt 250 m² LIBRES.
— UN IMMEUBLE 1.000 m² près MAIRIE.
Bonne affaire, tél. 603-29-51.

bureaux

Locations

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTAR., TÉL., TÉLEX etc.
Création d'Entreprises
Loc. bureau toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88+

fonds de commerce

BAR-RESTAURANT part. de préf. à part. vend cause retraite Affaire saine café-restaurant licence IV. 150 places pouvant faire self. matériel neuf. Clientèle assurée à l'année (artisanale, bureaux, usines) Bail 3/6/9 renouvelable Loyer modéré Proche banlieue Ouest (2 km porte de Versailles). Prix : 300 000 F.
Ecr. s. nº 6 338, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra

châteaux

A VENDRE HAUTE-LOIRE
Proximité Le Puy-en-Velay château dans parc 2 ha env. Vallée Loire VOREY-ARZON, maison de caractère, intérieur très soigné, dans parc 3.000 m² environ. Agence HENRI VINAY 34, place du Breuil 43000 LE PUY Téléphone (71) 02-66-10

terrains

LE VÉSINET
Résidentiel, 8 min. R.E.R., beau TERRAIN boisé, 1.072 m² - Façade 31 m. Viabilité à la rue. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Excellent placement, 35 km Sud Paris, golfe du Coudray, viager, dble living + 2 chbres 130 m². Pour tous renseign. téléphonez au 783-89-88 - 548-54-99.

Libre. Gd 2 p., 3e ét. asc. imm. tt. cft, 20e. Mº Pte-Bagnolet. 165.000 cpt + 2.580 mens. Femme 70 a. Cruz 266-19-00.

LIBRE, forêt de Fontainebleau (Ury), belle villa standing, 4 ch., parc arboré. 2.000 m². Cpt 135.000 + rente 3.800. LODEL - Tél. : 355-00-44.

l'agenda du Monde

Animaux

Le coutraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Bateaux

Vend sloop polyester, 8,25 m, 6 couchettes. Moteur in bord neuf. Prix 7 unités. Téléphonez avant 10 h au : 94/25-86-79.

Vend fifty Mallard, 10,40 m. Tout matériel de navigation et de sécurité. Téléph. au Marché du Bateau au : 94/41-45-47.

Vd vedette Westerley, 9,80 m. 2 diesels, super équipée. Gd luxe. Téléph. au 94/41-45-47.

Vend sloop 36 pieds polyester, construction à l'unité. Bâtim. robuste et marin. Très équipé. Conviendr. pr croisière loint. Tél. l'apr.-midi 94/41-45-47.

Vd Dufour 3800. Proto course, beau palmarès. Tout équipé. Téléphonez au : 94/41-45-47.

Vend chalutier Baltique ketch, 13 m, transf. plaisance. Bateau de caractère. Pt convenir habitation, école de plongée, etc. Bon marcheur. Tél. l'après-midi au : 94/41-45-47.

Je recherche pour clients du Marché du Bateau toutes unités récentes plastique. Vis. Médit. Tél. l'apr.-midi 94/41-45-47.

Le Marché du Bateau Toulon, vend Delph 28, Gib Sea 28, Flush Poker, Sigma 30, Surprise Start 7, Sylphe, First 18, Kelt 6,20 m, etc. T. 94/41-45-47.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 mètre 2.400 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi. 222-44-44.

Instruments de musique

PROFITEZ du calme de Paris au mois d'août pour venir choisir
VOTRE PIANO
chez Daniel Magne
La meilleure sélection des plus grandes marques européennes avec mécanique Renner, plus de 100 pianos droit ou à queue, neuf ou occasion, étude ou professionnel.
S.A.V. France et outre-mer. Garantie 10 ans. Crédit jusqu'à 7 ans et location-bail.
Centre musical Bosendorfer, 17, av. Raymond-Poincaré, 75116 PARIS Téléphone : 553-20-60.

Moquettes

INCROYABLE
50.000 m²
DE MOQUETTE
pure laine et synthétique TISSUS MURAUX Papiers peints CHINTZ... Prix d'usine, pose assurée : Renseignements : 757-19-19.

Enseignement

Vous aurez bien plus de succès ... devenez
GRAPHOLOGUE
apprenez quelque chose que les autres ignorent. Acquérez une science qui fera des jaloux. Informations gratuites sur notre formation par correspondance avec diplôme de fin d'études par
MSF École Suisse de Graphologie MF Weiermatt 24 CH-3027 Berne

Cours

LINGUA ORBIS
L'ALLEMAND A MUNICH
3 semaines (6. 9 12 etc.) Cours accélérés intensifs 1.700.— FFr. avec logement dans le centre 2.500.— FFr Renseignements: ORBIS · INTERNATIONALES SPRACHINSTITUT 8000 MUNCHEN 5 · BAADERSTRASSE 12—14 TELEFON 089 224939

Vacances - Tourisme - Loisirs

FLASH
NEW YORK
Départ Paris 7 août.
Retour Paris 20 août.
2330 F
JET EVASION
260.30.85
Marie France
205, rue St-Honoré. 75001 Paris
Lic. 610

LE CLUB VERT, 20 km Paris, mixte, enfants, adolescents, photo, tennis, équitation, micro-informatique. Jusqu'au 4 septembre. Tél. au : 903-50-80.

RANDONNÉES A CHEVAL Ardèche-Lozère du 2 au 14 août, à partir de 13 ans. Tél. : (75) 08-53-49.

HOTEL TYROL
Tulfes, à quelques kilomètres de la ville olympique d'Innsbrück offre des possibilités merveilleuses pour les randonnées et les excursions. Piscine privée, pelouse pour les bains de soleil, très grande terrasse ensoleillée. En bordure d'une forêt très tranquille. Chambres avec douche, w.-c. et balcon. Demi-pension FF. 95. Pension complète FF. 115. Pour tous renseignements HOTEL TYROL A-6060 Tulfes, AUTRICHE. Tél. : 1943/5223/8323.

COTE D'AZUR-VAR à louer août-septembre
Villas domaine du Gaou-Benat, appartements proche mer.
Agence De La Favière. Téléph. : 16 (94) 71-03-19.

LA PARUTION DE NOTRE RUBRIQUE « AGENDA DU « MONDE » cessera le 30 juillet daté 31 et reprendra le mercredi 1er septembre daté 2.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Accord « à l'arraché » entre I.T.T. et la France

La partie de bras de fer engagée entre le groupe américain International Telephone and Telegraph et le gouvernement français s'est achevée vendredi 29 juillet sur un léger avantage de la France. Après une négociation « à l' « arraché » (*le Monde* du 28 juillet), ponctuée de manœuvres des uns et des autres, de surenchères, de conférences de presse qu'I.T.T. annulait aussi rapidement qu'elle les annonçait, un protocole d'accord a finalement été signé.

Il reprend les termes de l'accord préliminaire verbal conclu le 7 juillet entre M. Araskog, président-directeur général d'I.T.T., et M. Le Floch, l'ancien directeur de cabinet de M. Dreyfus. I.T.T. vend à la France la Compagnie générale de constructions téléphoniques (et ses filiales Pouyet et la Signalisation) et le Laboratoire central de télécommunication contre la somme de 50 millions de dollars (350 millions de francs). Le paiement se fera en deux versements égaux le 30 septembre 1982 et le 31 mars 1983. Clause politique symbolique s'il en est, obtenue par les négociateurs français : la transaction s'opérera en francs français, et non en dollars.

On sait que les pouvoirs publics français, inquiets du montant prévisionnel des pertes de la C.G.C.T., qui s'aggravaient de jour en jour, avait relancé après le 7 juillet la négociation afin de lier le prix d'achat aux résultats réels de la firme.

Ils ont obtenu, pour partie, gain de cause. L'accord prévoit qu'I.T.T. prendra en charge la fraction du déficit de la C.G.C.T. excédant 100 millions de francs pour la période allant du 1er janvier 1982 au 30 septembre 1982. Une expertise comptable sera effectuée dans ce but à la fin du troisième trimestre.

Avec cet accord, c'est le dernier volet du programme de nationalisation qui s'achève. Reste maintenant pour les pouvoirs publics à décider ce qu'il va advenir de la C.G.C.T., de ses filiales et de ses huit mille cinq cents employés.

Quant à I.T.T., ses intérêts en France se réduisent comme une peau de chagrin. Contrôlant 40 % du marché français du téléphone il y a encore six ans, la multinationale vient de s'en voir définitivement exclue, le gouvernement socialiste... parachevant le travail amorcé sous M. Giscard d'Estaing. – *J.-M. Q.*

Renault manque de pièces

Décidément malchanceuse, la régie Renault tente de régler, depuis le début de l'été, un problème inattendu : le manque de certaines pièces a perturbé la production de quelques modèles (le haut de gamme à Sandouville, les R 4 à Billancourt et d'autres fabrications de Flins et de Douai) la contraignant à alourdir son stock d'encours. Début juillet, celui-ci atteignait quatre jours de production, contre deux normalement. Ces perturbations s'expliquent à la fois par le changement de millésime – qui exige des adaptations des équipements, – les séquelles des conflits sociaux notamment à Flins, et surtout par les retards de livraisons de certains fournisseurs (Renix pour les pièces électroniques et quelques fabrications de pièces de sellerie).

Révélé par la C.G.T. qui a demandé une réunion d'un comité d'entreprise extraordinaire, ce problème a été repris par M. Guy Ducoloné, vice-président de l'Assemblée nationale et député communiste des Hauts-de-Seine, qui s'en est inquiété dans une lettre écrite au ministre de l'industrie, qu'il conclut ainsi : *« Renault doit être un outil efficace au service d'une politique industrielle conséquente. Il est indispensable pour cela de rompre avec des comportements hérités du passé qui font la part trop belle aux adversaires de la politique nouvelle. »*

ÉNERGIE

Le gouvernement belge semble divisé sur l'achat de gaz soviétique

Des représentants de quatre pays européens – France, Grande-Bretagne, Italie et la République fédérale d'Allemagne – se sont rencontrés à Bruxelles le 29 juillet pour examiner les moyens de s'opposer à l'embargo mis par les Etats-Unis sur la vente à l'U.R.S.S. de matériels américains ou sous licence américaine destinés au gazoduc euro-sibérien.

Les Européens, qui préparent un document technique et politique, veulent essayer de faire revenir les États-Unis sur leur décision.

A Bruxelles, le gouvernement belge a réexaminé le 29 juillet la participation belge au contrat d'achat de gaz soviétique. Si le secrétaire d'État à l'énergie, M. Knoops, ne cache pas sa réserve devant un tel achat alors que le déficit belge à l'égard de l'U.R.S.S. est passé en dix ans de 3,5 à 14 milliards de francs belges, en revanche le ministre de l'économie, M. Eyskens, continue d'affirmer son soutien au projet.

Les négociations entre Soyousgaz Export et la firme belge Distrigaz se poursuivent pour l'achat de 3 milliards de mètres cubes par an à partir des années 90.

ÉTRANGER

En République fédérale d'Allemagne

LES PRIX AU DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,3 % EN JUILLET

Les prix ont augmenté en moyenne de 0,3 % en juillet contre 1 % en juin, selon les estimations provisoires de l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden.

De juillet 1981 à juillet 1982, les prix en R.F.A. ont augmenté de 5,7 %. En juin, la hausse annuelle avait été de 5,8 % et, en mai, de 5,3 %. Il se confirme donc que l'indice de juin était bien *« accidentel »*, – qualificatif que lui avait attribué le ministre de l'économie, M. Lambsdorff, – du fait d'une forte augmentation des prix du tabac et des carburants.

L'indice définitif – qui confirme généralement le provisoire – sera publié dans une dizaine de jours. – *(A.F.P.)*

Affaires

● *International Business Machines* (I.B.M.) et la société canadienne Mitel vont coopérer pour développer un système complet de bureautique, comprenant des ordinateurs, des terminaux, des machines de traitement de texte et des centraux téléphoniques.

Accords communautaires sur les vins

L'ALLEMAGNE LÈVE SA RÉSERVE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Le conseil des Dix a arrêté, le 27 juillet, en marge de la réunion des ministres du budget de la C.E.E., le règlement d'application de la nouvelle organisation commune du marché des vins. La délégation allemande a levé sa réserve émise le 20 juillet (*le Monde* du 22 juillet) tout en déclarant qu'elle restait opposée à la législation viti-vinicole telle qu'elle se présente aujourd'hui. Les Allemands estiment, en effet, que les ajouts apportés depuis l'accord du 18 mai à la réforme du Marché commun du vin risquent d'être une charge très lourde pour le budget de la C.E.E. avec l'adhésion de l'Espagne.

Les craintes allemandes portent sur la décision des Dix d'assurer l'écoulement des alcools issus des distillations des raisins de table et des résidus de la vinification. Le coût de ce soutien pour les finances communautaires est évalué, dans la situation actuelle, à 120 millions de francs par an.

M. S.

SOCIAL

TROIS CENT MILLE PERSONNES DEVRAIENT BÉNÉFICIER DU PLAN GOUVERNEMENTAL D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Trois cent mille personnes environ bénéficieront du dispositif d'insertion professionnelle qui succède au plan « avenir-jeunes » mis en place en 1981, a assuré M. Jean Le Garrec, ministre délégué chargé de l'emploi, le 29 juillet (*le Monde* du 30 juillet). Cent mille stages de formation pour les jeunes non qualifiés âgés de seize à dix-huit ans, trente-cinq mille stages d'insertion pour les plus de dix-huit ans, et cent mille contrats emploi-formation sont notamment prévus.

Le ministre a ensuite défini les *« quatre points cardinaux de la politique de l'emploi du gouvernement »*. La formation et l'insertion professionnelles constituent l'un des points essentiels de ce programme, avec *« la recherche et l'innovation, l'investissement et le développement de l'appareil productif, la réorganisation et la réduction du temps de travail »*.

D'autre part, la formule des contrats de solidarité sera modifiée afin de donner la priorité à ceux qui prévoient une diminution des horaires sur ceux qui favorisent les départs en préretraite. Actuellement, 95 % des emplois ainsi dégagés le sont par des départs en préretraite.

L'objectif serait, selon M. Le Garrec, de renverser la tendance pour que les contrats de solidarité prévoyant une réduction du temps de travail deviennent majoritaires.

M. VIANNET (C.G.T.) : il serait dangereux pour le gouvernement de « se limiter a des demi-mesures »

Tout en relevant l'inquiétude et le mécontentement qui existent chez les salariés, M. Louis Viannet, secrétaire de la C.G.T., ne pense pas que nous en sommes *« à la mise à feu de la fusée austérité de gauche ». « C'est compliqué, il y a des risques,* écrit-il dans un article publié par *l'Humanité* du 30 juillet, *mais l'essentiel reste bien les possibilités d'avancer dans le bon sens. (...) Ce n'est pas facile, ce n'est pas joué, il faut de la fermeté, de la ténacité. Mais avec le soutien actif des travailleurs, des avancées notables sont possibles. »*

S'adressant au gouvernement, M. Viannet estime qu'il serait *« dangereux de se limiter à des demi-mesures, notamment dans les domaines essentiels »*. Ainsi, *« il faut plus d'énergie dans la lutte contre les causes profondes de l'inflation et il faut dégager des ressources nouvelles avec le souci que ce ne soit pas toujours les mêmes qui paient ». « L'essentiel,* affirme le secrétaire de la C.G.T., *c'est bien l'action, la mobilisation consciente des travailleurs. En contrepoids de toutes les forces qui se démènent pour tirer du côté de l'austérité, l'intervention lucide et résolue des salariés représente la meilleure aide qu'ils puissent apporter au gouvernement pour bousculer les obstacles et garder le cap sur les avancées sociales. »*

● *Contrat de solidarité à l'aéroport de Paris.* – MM. Charles Fiterman, ministre des transports, et Raoul Moreau, président de l'Aéroport de Paris, ont signé, le 27 juillet, un contrat de solidarité susceptible d'intéresser 170 des 5 000 agents de cet établissement public à qui sont offertes des possibilités de préretraite, démission, ou de préretraite progressive.

LÉGÈRE HAUSSE DES DÉPENSES DE SANTÉ EN JUIN

Les dépenses de santé ont marqué une légère recrudescence au mois de juin avec une hausse de 19,2 % par rapport à juin 1981, après s'être infléchies en mai (18,5 %). Les statistiques mensuelles de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, rendues publiques mardi 27 juillet, montre une évolution légèrement supérieure pour les soins de santé qui augmentent de 19,8 % au mois de juin 1982 par rapport à juin 1981.

L'analyse par postes donne les résultats suivants : pour les frais de séjour hospitalier, la hausse atteint après un an, 20,9 % en juin, dont 23 % pour le secteur public et 15,2 % pour le secteur privé. Les honoraires privés enregistrent une hausse annuelle de 16,1 % tandis que les prescriptions augmentent de 20,1 %. Enfin, les dépenses consécutives aux arrêts de travail pour maladie accusent également une hausse de 13,4 % en juin par rapport au même mois de 1981.

● *« La rentrée sera pire que l'on ne l'imagine »*, écrit M. Michel Jobert dans sa lettre mensuelle. Selon le ministre du commerce extérieur, cette situation résultera *« non du déferlement habituel des mécontentements mais de l'explosion des difficultés que les entreprises de tous ordres vont rencontrer »*. Il n'existe qu'une voie à suivre : *« produire mieux et plus »*, ajoute M. Jobert, soulignant que *« l'heure n'est plus aux avantages particuliers, mais à l'effort collectif ». « Il n'y a plus de gâteau à répartir, il est déjà consommé. Voilà l'exacte réalité pour l'automne qui vient. »*

● *F.O. refuse de signer l'accord sur la préretraite volontaire,* à partir de cinquante-six ans et deux mois, dans les travaux publics (*le Monde* du 23 juillet). *« Le refus de F.O.,* indique dans un communiqué publié le 26 juillet la Fédération générale du bâtiment, *est sans appel et mûrement réfléchi. Il est motivé par le fait que cet accord n'est qu'un camouflage des véritables intentions tant patronales que gouvernementales, consistant à considérer que l'industrie des travaux publics est sur le déclin, et ainsi à transformer les hypothétiques excédents de main-d'œuvre non plus en chômeurs, mais en inactifs liquidés de la production dès l'âge de cinquante-six ans. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –		SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	6,8340	6,8390	+ 115	+ 155	+ 200	+ 260	+ 220	+ 340
$ can.	5,4325	5,4385	– 100	– 45	– 125	– 55	– 415	– 280
Yen (100)	2,6658	2,6690	+ 170	+ 192	+ 340	+ 375	+ 955	+1020
DM	2,7813	2,7848	+ 125	+ 150	+ 263	+ 295	+ 763	+ 830
Florin	2,5155	2,5182	+ 110	+ 130	+ 230	+ 260	+ 678	+ 735
F.B. (100)	14,5640	14,5830		+ 155	+ 75	+ 285	– 100	+ 300
F.S.	3,2635	3,2685	+ 298	+ 330	+ 590	+ 635	+1532	+1630
L (1 000)	4,9610	4,9670	– 250	– 190	– 475	– 390	–1500	–1345
£	11,8670	11,8810	+ 245	+ 350	+ 550	+ 695	+1680	+1935

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	9	9 3/8
$ E.-U.	11 3/8	12 3/8	12 1/16	12 7/16	12 9/16	12 15/16	14 1/16	14 7/16
Florin	8 1/2	9 1/4	8 1/16	9 5/16	8 1/16	9 5/16	9	9 5/8
F.B. (100)	13 1/4	14 3/4	13 1/4	14 3/4	13 1/4	14 3/4	14 1/4	15 3/4
F.S.	7/8	1 5/8	3 1/8	3 1/2	3 3/4	4 1/8	5	5 3/8
L (1 000)	17 1/4	18 3/4	19 1/8	20 3/8	19 1/4	20 3/4	20 7/8	21 7/8
£	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12 1/4	11 9/16	12 3/16	11 9/16	12 3/16
F. français	14 5/8	15 3/8	14 3/4	15 1/2	15	15 3/4	17 3/8	18 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les desperados des Ardennes

(Suite de la première page.)

Décembre dernier. La fermeture de la Chiers est confirmée. L'intersyndicale se constitue, sans la C.G.T., pourtant majoritaire dans l'usine. Cette dernière estime ne pas avoir été consultée par les syndicats ; elle se méfie de ceux qui ont eu l'initiative de l' « inter », comme on l'appelle ici. Parmi eux, un ancien délégué cégétiste qui a monté la section F.O. quelques années auparavant.

Enfin, la C.G.T. préfère négocier le sort de Vireux au plus haut niveau, à Usinor et auprès du gouvernement. Les animateurs de l'intersyndicale font une autre analyse. Dans un premier temps, ils présentent un projet industriel permettant la survie de la Chiers à Vireux. L'usine deviendrait un terrain d'expérimentation de technologies de pointe – *« un risque industriel à prendre avec l'aide des pouvoirs publics »*. Ce projet n'est pas pris en compte.

Dans un deuxième temps, l' « inter » présente alors un projet social garantissant le contrat de travail des actuels salariés pendant dix ans. L'entité juridique de l'entreprise serait maintenue – avec la garantie d'Usinor – pendant que de nouvelles activités seraient recherchées.

Mais comment être pris au sérieux ?

La pointe de Givet, cette vallée qui traverse les splendides forêts de l'Ardenne, se sait ignorée du reste de la France. Trois cent mille habitants pour un département qui détient un des records du chômage, *« cela ne fait pas le poids aux élections »*, vous explique-t-on. Les responsables d'E.D.F. ont choisi d'y construire la plus grosse centrale nucléaire d'Europe, la deuxième centrale en chantier, d'une puissance de quatre fois 1 300 mégawatts, étant dix-sept fois plus puissante que l'actuelle centrale. Le site de Chooz a été choisi en raison de la faible densité de population, vous dit-on sur place.

Des allures d'Astérix

La désertification est devenue ici une obsession. *« Quand on se sent petit face à l'Etat, à E.D.F., aux grands trusts, la seule arme est de se lancer dans des actions spectaculaires qui font la une des journaux »*, explique un des fondateurs de l' « inter ». *« Vireux, petite bourgade gauloise perdue,* ajoute-t-il narquois, *comme Astérix. »*

Ainsi fut dit, ainsi fut fait. Mais jusqu'où irait-on dans l'illégalité ? Des divergences sur ce point sont rapidement intervenues.

« L'organisation syndicale ne peut en aucun cas cautionner des actions comme l'incendie du château : il faut savoir se fixer une limite », déclare aujourd'hui un responsable C.F.D.T. de l' « inter », également secrétaire du Syndicat départemental des métaux C.F.D.T. Selon lui, l'heure est venue de négocier, *« dans le cadre des syndicats, et non en les court-circuitant »*.

Mais *« beaucoup de gens ici ne croient plus aux partis ni aux syndicats : seule compte la défense de leur emploi »*, estime pour sa part Franz Hubert, salarié à la Chiers depuis vingt-sept ans, délégué F.O. après avoir rompu avec la C.G.T. Celui-ci, leader incontesté de l' « inter », et joyeux drille par ailleurs, exprime un point de vue largement partagé. La direction nationale de F.O. lui a adressé plusieurs rappels à l'ordre.

Ainsi M. André Bergeron, lors de la séquestration pendant quarante-huit heures de trois dirigeants de la Chiers, lui envoya un télégramme le sommant de mettre fin à cette action « incompatible » avec la responsabilité syndicale.

D'autres membres de l' « inter », affiliés à la C.G.C., ont connu des aventures analogues. Quant à la C.G.T., absente de l' « inter », ses membres sont divisés. Elle a, de fait, participé à quelques actions aux côtés de l' « inter », comme la marche sur Paris.

Groupes clandestins

Derrière les désaccords sur les modes d'action se pose à Vireux, depuis Noël, le problème du pouvoir syndical. Car, dès février, apparaît un groupe clandestin qui attaque à l'explosif la perception de Fumay, proche de Vireux. L'acte est signé « V.V. », un sigle que l'on va retrouver peu après dans les manifestations sous le slogan *« Vireux vivra »*, et même sur des T.shirts vendus en ville. Qui est « V.V. » ? Ici, chacun a évidemment ses hypothèses. Tout le monde ou presque se connaît. Mais quant à avoir des certitudes et surtout à les exprimer à haute voix, c'est une autre affaire.

De février à fin juillet, « V.V. » signe des actions de plus en plus dures. A Revin, le relais T.V. est disjoncté, le garage E.D.F. attaqué. A Givet, ce sont le relais T.V. et la perception ; à Monthermé, à Nouzonville, à Charleville : des arbres coupés ; à Aubrives, un vol d'explosifs sur la carrière ; à Foisches, un pylône de haute tension est attaqué à l'explosif. Cette dernière opération, délicate mais réussie, fait dire à quelques Viroquois qu'il y a peut-être la « patte des antinucléaires ».

Contre la construction de la centrale nucléaire de Chooz s'est en effet constitué depuis trois ans un « front commmun ardennais » regroupant des associations écologiques, antinucléaires, le P.S.U. et le P.S. qui se retire peu après. Fait rare : dans la pointe de Givet, les antinucléaires sont en grande majorité des ouvriers nés au pays. Mais, au lendemain du 10 mai, *« Nous qui avions voté pour les socialistes, nous avons compris. Désormais, nous nous battrons jusqu'au bout »*, explique l'un des fondateurs du « Front d'action franco-belge », clandestin et antinucléaire, créé après le 10 mai.

Ce front, structuré en groupes autonomes, sous la direction d'un collectif qui fixe les objectifs de l'action, s'est manifesté sans relâche par des actes de plus en plus durs.

Signe des temps ? L'intersyndicale a été bien vite dépassée par les groupes « V.V. » ou d'autres, tels « les Ecœurés » ou « Des ouvriers conscients » – une nébuleuse d'appellations clandestines derrière laquelle se groupent des gens jugeant la bannière syndicale inefficace contre les mesures de fermeture d'usines. Le 31 juillet, l'habituelle manifestation en fin de mois des antinucléaires à Chooz est, pour la première fois, appelée par le Front d'action franco-belge et « V.V. », – bref par les clandestins.

De son côté, la direction de l'usine vient d'accepter en partie le principe du projet social de l' « inter ». *« Un succès qui montre que l' « inter » visait juste »*, dit un de ses membres. La réunion du comité d'établissement avec l'ensemble des organisations syndicales a été aussi positive pour ceux dont la priorité est l'action dans le cadre syndical.

Rendez-vous a été pris en septembre, lorsque le plan sidérurgique français sera définitivement arrêté. *« Mais ce n'est pas une raison pour relâcher la pression »*, disent certains de la Chiers, qui s'apprêtent à agir le 31 juillet aux côtés des antinucléaires.

DANIÈLE ROUARD.

POUR DÉFENDRE VIREUX

Nous avons demandé à un des organisateurs de V.V. comment ce mouvement s'est créé.

– La première action signée par V.V. a été l'attaque de la perception de Fumey, en mars. Dès décembre, il était clair que la condamnation de la Chiers était prononcée. La lutte syndicale traditionnelle était dépassée. Pour le problème de Vireux comme ailleurs, la grève fait alors partie des armes désuètes, comme le mousqueton de 14-18 face aux missiles sol-air. Il n'était plus question de faire perdre de l'argent aux ouvriers pour rien. Il fallait aller au charbon. Et signer. L'action de la perception, menée par un petit nombre, était un avertissement aux pouvoirs publics et au pouvoir politique. Ce fut une surprise pour tout le monde. Puis d'autres actions suivirent, crescendo.

Nous ne sommes pas des kamikazes. Nous voulons aller le plus loin possible, mais de façon réfléchie. Nous refusons de baisser pavillon, mais nous évaluons les risques. La règle en la matière est de 50-50. Nous choisissons les objectifs de nos actions en fonction des négociations passées ou à venir. Nous sommes contre la violence gratuite.

– Quels sont les objectifs du mouvement ?

– La défense de Vireux depuis le début. Et maintenant, peut-être aller au-delà des frontières de Vireux, sur le plan départemental. En sachant où l'on va, comme nous l'avons su jusqu'à présent. Causer des dégâts matériels ce n'est pas grave. Mais la vie humaine est pour nous le bien le plus précieux.

– Comment vous organisez-vous ? Combien êtes-vous à V.V. ?

– Nous sommes quelques dizaines. V.V. s'est vite constitué à partir de copains très décidés. Chacun évalue ce que vaut, ce que pense celui qu'il amène. Pas le droit de reculer. Discrétion, détermination, disponibilité sont les qualités exigées au recrutement. Tout manquement provoque l'exclusion. Il faut se servir de ses bras, mais aussi de sa tête.

Chaque groupe agit sur une action, de façon cloisonnée. Les groupes ne se connaissent pas entre eux. Un petit collège impulse l'action de V.V. Il n'y a pas de hiérarchie à proprement parler. Quant au matériel, nous avons su jusqu'ici où en trouver.

– Au yeux de l'opinion vous assumez-vous comme terroristes, comme certains le disent ?

– En fait, nous sommes des hommes qui nous défendons, des redresseurs de torts de toutes tendances politiques et syndicale. Nous ne faisons pas de ces tendances un critère de recrutement, mais nous veillons à éviter toute confusion. Quant aux risques d'être débordés, nous en sommes conscients, jusqu'à présent nous avons réussi à contrôler tout ce que nous avons fait. Nous ne voulons, en aucun cas, créer des permanents de l'action violente.

CONJONCTURE

Les banques n'accordent pas toujours aux petites et moyennes entreprises l'attention qu'elles méritent
estime M. Delors

« Les entreprises attendent une meilleure appréciation de leurs besoins réels par les banques, une expertise résultant d'une collaboration plus étroite, des appuis financiers mieux adaptés », écrit M. Jacques Delors dans une lettre adressée, le 27 juillet, aux dirigeants des banques nationales.

Le ministre de l'économie et des finances ajoute : *« Les très nombreux cas que j'ai examinés personnellement m'inclinent à penser que les petites et moyennes entreprises, notamment, ne bénéficient pas toujours – c'est le moins que l'on puisse dire – de toute l'attention qu'elles méritent.*

» C'est pourquoi, au moment où tous les Français sont conviés à un effort particulier et à une solidarité active, les banques nationalisées doivent démontrer, par leur aptitude concrète et leur action, qu'un nouvel état d'esprit les anime, fait d'une plus grande sensibilité à la vie des entreprises.

» Je compte personnellement sur vous pour créer ou améliorer ce courant d'échanges et de compréhension entre votre banque et les entreprises en question. Des initiatives doivent être prises, certaines de caractère exceptionnel, *pour répondre à une situation exceptionnelle, afin de fournir à notre tissu productif les moyens financiers pour passer cette période délicate et pour retrouver les chemins de l'expansion et de l'innovation.*

» Telle devrait être l'une de vos contributions à l'effort collectif, par l'octroi de drédits mieux adaptés et à des taux d'intérêt particulièrement favorables.

» Les sommes en cause sont telles que ces interventions ne mettront en cause ni le respect des normes d'encadrement du crédit, ni l'équilibre de votre compte d'exploitation.

» Cet objectif prioritaire ne peut être atteint, dans les délais rapides, ce qui est impératif, que par une certaine réorientation de vos engagements.

» Vous voudrez bien m'informer des initiatives centralisées et décentralisées que vous aurez prises et des résultats obtenus. Nul doute que nous en tirions tous d'utiles enseignements pour le nécessaire rapprochement du système de crédit et de l'ensemble des petites et moyennes entreprises ».

« Cette lettre n'est pas un avertissement, a précisé M. Jacques Delors, *elle a pour but de demander un effort de réflexion et de donner des consignes d'action aux administrateurs généraux des banques nationalisées, dont certains avaient déjà soulevé le problème précédemment.»*

Il n'en reste pas moins que M. Delors met à nouveau en cause le comportement des banques à l'égard des entreprises, essentiellement petites et moyennes, que la conjoncture éprouve plus particulièrement à l'heure actuelle, sans adopter, il est vrai, le ton violent du début de septembre dernier. *« Je suis écœuré par l'attitude des banquiers »*, avait-il alors déclaré en faisant allusions aux réticences des banquiers pour réduire leur taux de base.

M. Delors *« souhaite »* très vivement une meilleure *« compréhension »* de ces banquiers des P.M.E., estimant même que des initiatives *« de caractère exceptionel »* doivent être prises.

Il reproche même discrètement aux établissements de trop se consacrer aux grandes manœuvres sur l'eurodollar et les crédits internationaux.

Les banquiers répondront qu'ils ont été vivement encouragés, dans le passé et même récemment, à se développer à l'étranger, où les opérations sont certes plus profitables, mais aussi de nature à servir le crédit de la France et de ses exportations.

● *M. Yves Chaigneau* va être nommé chargé de mission au cabinet de M. Delors. Il sera plus particulièrement chargé d'étudier les causes structurelles de l'inflation et la « sortie » du blocage des prix et des revenus.

M. Chaigneau avait été chargé de mission (1969-1972) au cabinet de M. Chaban-Delmas, premier ministre, puis très brièvement (juin-octobre 1976) à celui de M. Stoleru, secrétaire d'Etat à la condition des travailleurs manuels.

Après avoir notamment travaillé au Commissariat général au Plan, M. Chaigneau avait été nommé directeur de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT).

SELON LA B.R.I.

Ralentissement sensible de la progression des crédits bancaires internationaux

Selon les statistiques que vient de publier la B.R.I. (Banque des règlements internationaux), le premier trimestre de 1982 aura été caractérisé par un « ralentissement marqué » de l'expansion des crédits bancaires internationaux.

« Si ce mouvement a été dû dans une large mesure au dénouement habituel d'opérations de fin d'année, il peut également avoir reflété en partie l'amorce d'une décélération du taux de croissance tendancielle du marché », déclarent les experts de Bâle. Le ralentissement de la progression de nouveaux prêts est imputable à l'activité des banques situées en Europe. On a au contraire noté la poursuite de la vive expansion des facilités bancaires internationales aux Etats-Unis (grâce à l'ouverture d'une zone « off shake » à New-York où les activités sont exemptées de certaines taxes).

« En données corrigées des variations de change, l'accroissement des avoirs extérieurs bruts des banques déclarantes (1) est ressorti au total à 39 milliards de dollars, contre des augmentations de 101 milliards de dollars au trimestre précédent et de 55 milliards de dollars au premier trimestre de 1981 ».

Le ralentissement de la croissance des agrégats bancaires internationaux *« a atteint une ampleur supérieure à la seule incidence des facteurs saisonniers, puisque la progression des crédits bancaires internationaux (à l'exclusion des duplications d'écritures résultant des dépôts successifs de fonds entre banques déclarantes) est estimée à 20 milliards de dollars, ce qui est non seulement inférieur de 35 milliards de dollars au chiffre du quatrième trimestre de 1981 mais se situe à 10 milliards de dollars au-dessous de celui du premier trimestre de 1981 »*.

(1) Il s'agit des banques des places financières d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, du Japon, ainsi que des succursales des banques américaines situées aux Bahamas, aux îles Caïmans, à Panama, à Hong-Kong et à Singapour.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

OPÉRATION COUP DE POING CONTRE LES PLAGES PRIVÉES

M. Le Pensec fait donner les bulldozers

De notre envoyé spécial.

Saint-Tropez. – Les baigneurs de la célèbre plage de Pampelonne, à Saint-Tropez, ne sont pas près d'oublier le spectacle auquel ils ont assisté, jeudi 29 juillet. Un énorme engin de terrassement monté sur pneus a arraché, en quelques instants, la clôture d'une propriété privée qui, depuis des années, empiétait sur le domaine public maritime. En un tournemain et sous les yeux médusés des « propriétaires », 837 mètres carrés de sable plantés de tamaris et de lauriers roses ont été rendus au public. La « reconquête » a été menée sous les ordres du ministre de la mer lui-même, M. Louis Le Pensec qu'entourait un état-major de hauts fonctionnaires.

« Est-ce pour tourner un film », demandaient les touristes incrédules tandis que l'un des occupants de la villa incriminée menaçait bien fort de *« décrocher le fusil »*. Simple baroud d'honneur dans la tradition méridionale puisque les ouvriers ont achevé leur travail de démolition sans coup férir.

En lançant cette « opération coup de poing » le ministre voulait montrer aux Français en vacances et à leurs hôtes de l'été que le gouvernement était bien décidé à récupérer les parcelles du littoral qui ont été abusivement privatisées.

L'idée est simple. Depuis Colbert, le sol et le sous-sol situés sous la mer, jusqu'à la limite des plus hautes marées, est classé domaine public maritime. Ce domaine est destiné à l'usage collectif et doit demeurer libre d'accès. Tout un chacun a la liberté d'y prendre des bains, de s'y promener, d'y pêcher et d'y échouer son bateau. Mais cette liberté même a entraîné des abus. Un certain nombre de riverains – plusieurs centaines, estime-t-on – se sont appropriés des portions de rivage et les ont clôturées.

Depuis plus de dix ans, alertés par des associations et par les plaintes des vacanciers, les pouvoirs publics parlent d'y mettre bon ordre. C'est plus facile à dire qu'à faire, car, pour que la collectivité recouvre son bien, il faut aller devant les tribunaux. Et lorsque ceux-ci ont rendu leur jugement – après de longs délais, – il reste à abattre les clôtures. C'est ce que le ministère de la mer a résolu de mener à bien. *« Une entreprise de longue haleine*, dit M. Le Pensec. *Elle demandera des années. Mais nous y sommes décidés et nous en prenons les moyens. »*

Pour recenser les cas litigieux et informer les citoyens de leurs droits, des bureaux de renseignements téléphoniques ont été ouverts dans les vingt-quatre départements littoraux. Ces « S.V.P. d'accès au rivage » ont déjà reçu plus de trois cents appels en six semaines. Ce sont tantôt des associations qui signalent un empiétement, tantôt de simples estivants qui s'étonnent que telle plage soit payante.

Dans ce cas, on leur explique que l'Etat peut concéder certaines parties du littoral à des entreprises pour l'extraction des matériaux, à des éleveurs de coquillages, à des aménageurs de ports de plaisance et même à des municipalités. Celles-ci, qui n'ont guère les moyens d'aménager les plages, les louent à leur tour à des professionnels qui plantent leurs parasols et ouvrent des boutiques de rafraîchissements. Mais, là encore, il y a des limites. Depuis 1976, il est convenu que les plagistes ne peuvent occuper plus de 30 % de la surface totale d'une plage. Les pouvoirs publics entendent dorénavant faire respecter cette règle.

A Hyères, par exemple, dans le Var, la commune avait laissé s'installer vingt-deux plagistes sur ses 13 kilomètres de sable. Elle vient de réduire les concessions à quatorze et les assortit de nouvelles obligations. Les concessionnaires doivent tous s'équiper de w.c. publics et gratuits ainsi que de cabines de douches. S'ils peuvent continuer à louer matelas et parasols, ils n'ont plus le droit de se réserver un morceau de plage.

Trois mètres

Le ministre de la mer a décidé de lancer une seconde série d'actions tendant à permettre la circulation du public le long des rivages. Pour faciliter la tâche de ses gabelous, Napoléon Ier avait fait ouvrir tout au long des côtes un sentier dit « des douaniers ». Sur trois mètres de large, les propriétaires riverains sont tenus de laisser le passage. Mais cette servitude a été progressivement oubliée : aujourd'hui, des murs et des grillages barrent souvent l'ancien chemin. Voilà des années que les pouvoirs publics s'efforcent de le faire rouvrir. Sur 4 000 kilomètres de côtes, 1 300 seulement sont accessibles. On veut faire davantage.

Au cours de sa « descente » du 29 juillet, M. Le Pensec s'est rendu en plusieurs points de la côte varoise pour inaugurer des portions de sentier des douaniers récemment réouvertes. Dans le département, par exemple, 70 kilomètres de cheminement ont été reconquis en quelques années. Il reste encore bien des obstacles. Ainsi, sur la commune de Six-Fours, l'accès du cap Nègre est impossible. Le ministre et ses fonctionnaires eux-mêmes ont dû faire des acrobaties pour contourner des grillages et avancer de quelques encâblures en direction de la pointe. Au-delà, de véritables murailles ont été dressées par des particuliers qui n'entendent pas être dérangés. *« Il faudra qu'elles tombent »*, a dit le ministre. Pour aider les collectivités locales dans ce travail, le ministère de la mer va y affecter 10 millions de francs l'an prochain.

Mais il ne suffit pas de rouvrir le sentier des douaniers. Il faut ensuite le surveiller et l'entretenir. Car les risques ne sont pas minces de voir s'allumer des incendies sur les traces des promeneurs, notamment dans le Midi. Il est également nécessaire de défendre les chemins côtiers contre l'irruption des « motos vertes », contre les dégradations dues aux intempéries et contre l'accumulation des déchets.

Une loi de sauvegarde et de développement du littoral est en préparation chez M. Le Pensec. Elle sera présentée au Parlement au cours du premier semestre 1983. Elle stipulera que le chemin des douaniers devra désormais figurer sur les plans d'occupation des sols. Mais elle devra aussi préciser qui, de la commune ou du département, aura la charge d'entretenir ces itinéraires. La reconquête du littoral ne fait que commencer.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Voir l'interview de M. Le Pensec dans *le Monde* du 21 juillet.

● *Dix communes de l'Ouest parisien sinistrées.* – A la suite de violents orages qui se sont abattus le 21 juillet sur l'Ouest parisien, Versailles et dix autres communes des Yvelines (Buc, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay et Viroflay) et des Hauts-de-Seine (Boulogne-Billancourt, Chaville, Ville-d'Avray, Saint-Cloud et Sèvres), ont été déclarées sinistrées. Des prêts bonifiés de la Caisse centrale de crédit d'équipement aux P.M.E. pourront ainsi être accordés aux petites et moyennes entreprises sinistrées et les particuliers pourront se voir accorder des aides publiques.

Midi-Pyrénées

Les paysans du Larzac ont inauguré « officiellement » une nouvelle bergerie
La légalité ? C'est difficile...

De notre correspondant

Millau. – Les paysans du Larzac ont inauguré, le 24 juillet, en bordure de la nationale 9, une bergerie reconvertie en centre d'information. Elle sera la vitrine touristique et culturelle du nouveau Larzac.

« C'est notre manif en dur pour cet été », proclament les agriculteurs avec fierté. Une « manif » qui rappelle la bergerie sauvage de la Blaquière, patiemment construite au beau temps de la lutte contre les militaires par une centaine de bénévoles.

Pourtant, la parenté, cette fois, est lointaine. *« C'est un truc normal financé dans un plan de développement normal »*, rectifie M. Guy Tarlier, considéré comme le « stratège » des paysans. Entendez : une bonne partie des crédits proviennent de la région Midi-Pyrénées, du FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural), et de plusieurs ministères, dont celui de la culture. L'inauguration ? Elle a été « officielle », avec présence des élus professionnels et politiques et même du commandant de gendarmerie.

C'est que, en un an, depuis la décidion du président de la République d'annuler l'extension du camp militaire, les paysans ont retrouvé les chemins de la légalité ! Pas sans mal ni sans impatience !... Quand on a pris l'habitude de concevoir des projets et de les exécuter aussitôt soi-même, on est stupéfait devant le nombre des interlocuteurs administratifs qu'il faut rencontrer pour faire avancer le moindre dossier.

La légalité a tout de même du bon. Car il faut combler dix ans de retard dans les équipements : dès octobre 1981, vingt fermes sont sorties de l'isolement en découvrant le téléphone. Quarante kilomètres de voirie rurale qui coûtent 1,8 million de francs aux collectivités locales sont en cours de construction.

Et qui aurait pensé, il y a deux ans, qu'E.D.F. prendrait en charge l'étude d'un projet d'éolienne et de pompe à chaleur réversible pour électrifier le hameau de Montredon ?

Fini aussi le temps où les juges de Millau demandaient la démolition de bergeries illégales. Tout cela est en voie de régularisation. On trouve même, sur le plateau, que le processus ne va pas assez vite. Les quatorze agriculteurs installés pendant que se déroulaient les procédures d'expropriaton n'ont toujours pas de statut. Les occupants des cinq corps de ferme récupérés sur l'armée, avec l'assentiment de l'Etat, n'ont obtenu pour l'instant qu'une convention d'occupation précaire qui ne leur *donne droit ni aux primes d'installation*, ni aux prêts du Crédit agricole. Comment donc investir dans ces conditions ?

Regards vers le Salvador

Il n'empêche que les idées brassées à l'occasion de l'« épopée » continuent à fleurir. Une fondation vient d'être lancée, qui affiche sa solidarité avec les paysans opprimés dans le monde, avec les militants antinucléaires, avec le Salvador dont on a célébré le jumelage de deux villages avec le Larzac, avec *Solidarnosc* également, dont on espère réunir ici, à l'automne, les dirigeants en exil et les responsables français.

On prépare sur le causse un écomusée, avec réserve de flore, « maison du paysan et du berger », voire même exposition de machines agricoles. L'aide de l'État, conjuguée avec celle de la région, va permettre de créer un centre permanent d'initiation à l'environnement (C.P.I.E.), à cheval sur le Larzac et le causse Noir. Dans les hameaux de Montredon et des Marres, les plus actives des villes jumelées avec le Larzac (Sète, Grenoble et Chambéry) vont installer des centres de vacances pour les jeunes.

Mais l'invitation à innover lancée par M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, lors de son passage au Larzac, à l'automne 1981, n'est pas si facile à concrétiser. La lutte a longtemps mobilisé les énergies : *« Les missiles et les chars, pas de problème, on les connaît par cœur*, soupire José Bové, de la ferme de Montredon. *Mais sur l'aménagement du territoire ou l'évolution de la structure agricole, on n'a pas fini de réfléchir. »*

Des trublions

D'autre part – et surtout, – toute nouveauté se heurte maintenant au « système économique » dans lequel entrent les paysans. Deux exemples :

– à Clapades, Jean-Claude et Francine Sanchez veulent lancer un petit élevage de brebis à viande. Or ils commettent, à l'égard de Roquefort, le péché d'hérésie. Hors des brebis laitières, point de salut... ;

– à La Salvetat, Alain Desjardins, soutenu par une association, la Cardabela, souhaite s'installer pour recevoir des citadins *« qui voudraient faire des choses concrètes »* et aussi cultiver des framboises, des fraises, des plantes médicinales ou aromatiques et des légumes de plein champ. Mais pour cela, il n'a besoin que d'une petite surface. Hérésie là encore face aux tenants de l'exploitation productiviste traditionnelle, qui fixent beaucoup plus haut la surface minimum d'installation. Il ne recevra donc aucune aide.

Même revenus dans le droit fil de la légalité, ces diables de paysans persistent à jouer les trublions et à se singulariser dans un monde qui reste, dans l'ensemble, profondément traditionaliste.

LOUIS LAFABRIÉ.

LES MILITAIRES N'EN VEULENT PLUS

Que faire des milliers d'hectares de terrains acquis par l'armée et qui n'ont aucune vocation agricole ? En novembre 1981, M. Michel Rocard avait laissé entendre qu'ils seraient laissés aux militaires pour réaliser *une « mini-extension » du camp.* L'armée a fait savoir qu'elle n'en avait nul besoin. Les terres non réclamées par leurs anciens propriétaires (il y a environ 6 000 hectares) sont donc rétrocédées au ministère de l'agriculture. C'est déjà le cas pour 3 500 hectares.

La délimitation des nouvelles exploitations agricoles et éventuellement le remodelage d'autres parcelles sont en cours, sous le contrôle d'une commission intercommunale d'aménagement foncier rassemblant élus locaux, organismes agricoles, paysans et fonctionnaires de l'agriculture. Ensuite, les terres seront confiées à la SAFALT (Société d'aménagement foncier Aveyron-Lot-Tarn) qui les louera aux paysans.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AUSSEDAT REY

L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 29 juillet a adopté toutes les résolutions qui lui étaient présentées. Le Conseil qui a suivi cette Assemblée Générale extraordinaire a décidé une augmentation de capital de 14.106.000 F, par création de 282.120 actions à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes.

Ces actions de 50 F seront émises sur la base de :

– 15 F. par appel en numéraire.
– 35 F. par incorporation de réserves.

La souscription sera ouverte du 30 août au 8 octobre 1982.

Cette opération fait partie d'un programme de financement d'investissements qui a été annoncé précédemment et qui comporte un prêt participatif et des prêts à long et moyen terme.

Par ailleurs, il est précisé que le chiffre d'affaires de la Société au premier semestre s'élève à 1.231 millions de francs, en progression de 16 % sur la même période de 1981.

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

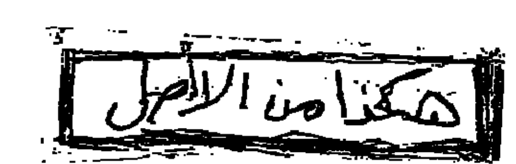
Le conseil d'administration du Crédit commercial de France s'est réuni, le jeudi 29 juillet 1982 à 11 h 30, sous la présidence de M. Serge Barthelemy, doyen d'âge des représentants de l'État. Il a entendu un exposé de M. Daniel Deguen sur la situation des comptes à la fin du premier semestre.

Le conseil a émis un avis favorable à la désignation de M. Daniel Deguen comme président du Crédit commercial de France.

Il a confié à M. Daniel Deguen le mandat d'assurer l'administration et la direction générale de la banque dans l'intervalle séparant cette réunion du conseil de sa nomination, qui doit intervenir par décret en conseil des ministres.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'élève au 30 juin 1982 à 5 642,7 millions de francs, soit une progression de 13,98 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 juin 1981.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 juillet

La baisse, toujours

Les meilleures choses, ou les pires, ont toujours une fin, dit-on. Concernant la Bourse, toutefois, « l'ivresse » de la glissade ne semble pas lui avoir passé et, jeudi, pour la quatrième séance consécutive, les cours se sont alourdis, si bien qu'à la clôture l'indicateur instantané accusait une nouvelle baisse de 1,1 % environ. Bref, depuis le début de la semaine, les valeurs françaises se sont dépréciées de plus de 4 % en moyenne, reperdant ainsi, et même au-delà, tous les gains péniblement acquis en l'espace de quinze jours.

Décidément, le moral n'y est plus. Mais faut-il s'en étonner ? Avec les dernières informations venues du front des taux aux États-Unis, où tout est prêt, semble-t-il, pour le redémarrage d'une nouvelle escalade, et le pessimisme grandissant des industriels français pour les prochains mois, selon l'INSEE, le marché, qui avait déjà sa dose de mauvaises nouvelles, ne pouvait qu'accuser ce choc une fois de plus.

Il reste, quand même, que les ventes n'ont à aucun moment pris l'allure d'une vague de fond. L'activité est demeurée très faible et avec le tarissement progressif des ordres d'achats, il a suffi de très peu de chose pour faire baisser les cours. A cet égard, signalons que la veille, Galeries Lafayette s'est repliée de 9 % avec 200 titres échangés seulement.

La nouvelle hausse du dollar a provoqué une reprise de la devise-titre, qui, revenue mercredi à 8,70 F, est remontée à 8,78 F-8,84 F.

Mais elle a aussi pesé sur l'or. Sur les indications venues d'outre-Atlantique, l'once du métal a coté 340,50 dollars (– 6,50 dollars) à Londres.

Dans les sous-sols du Palais Brongniart, le lingot a encore perdu 350 F à 74 700 F. Cette fois, le napoléon a fait cavalier seul et progressé de 4 F à 619 F.

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Encore très déprimée durant la majeure partie de la séance de jeudi, Wall Street s'est redressée à l'approche de la clôture, et l'indice des industrielles, un moment revenu au voisinage du seuil des 800, s'est finalement établi à 812,21, avec un modeste gain de 0,38 point.

Par soldes, toutefois, le bilan de la journée a été encore une fois négatif. Sur 1 831 valeurs traitées, 883 ont baissé, alors que 539 seulement ont monté.

Le choc causé par l'amorce des besoins de capitaux du Trésor américain (près de 100 milliards de dollars d'ici à la fin de l'année) a continué d'exercer ses effets. Cependant, la baisse généralisée à 15 1/2 % des taux de base bancaire semble avoir un peu atténué les craintes du marché. D'autre part, l'O.P.A. lancée par Reynolds sur le groupe Heublein, spécialisé dans la distillation des alcools, a stimulé les investisseurs en quête de bonnes affaires, et contrebalancé l'effet produit par la décision de la Commission fédérale du commerce de tout mettre en œuvre pour empêcher Gulf Oil de prendre le contrôle de Cities Service. Cette décision, rappelons-le, avait provoqué une forte baisse de ce dernier titre et contraint les opérateurs dont les positions étaient chargées en actions Cities Service à vendre d'autres valeurs pour maintenir leurs marges de couverture. En contrepartie, la hausse de Heublein (+ 16,6 %) a en partie compensé ce qui avait été perdu.

VALEURS	Cours du 28 juillet	Cours du 29 juillet
Alcoa	23 1/4	23 3/4
A.T.T.	52 5/8	52 3/8
Boeing	15 7/8	16
Chase Manhattan Bank	35 5/8	35 1/2
Du Pont de Nemours	30 1/8	30 1/8
Eastman Kodak	75 1/8	75 3/4
Exxon	26 1/4	26 1/4
Ford	23 1/2	22 7/8
General Electric	65 7/8	66 1/4
General Foods	37 1/8	36 3/8
General Motors	43 1/8	43 1/4
Goodyear	23 3/8	23 1/2
I.B.M.	65	65 1/2
I.T.T.	23 1/8	23
Mobil Oil	21	21
Pfizer	56 1/4	56 3/8
Schlumberger	37 3/8	37
Texaco	28 7/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	16 3/4	17 3/8
Union Carbide	43	42 7/8
U.S. Steel	17 7/8	17 1/2
Westinghouse	27	27 1/8
Xerox Corp.	29 1/8	30

LA VIE DES SOCIÉTÉS

I.C.I. – Le résultat pour le premier semestre du groupe chimique, nº 1 de l'industrie privée britannique, ont déçu les milieux boursiers britanniques. Le bénéfice avant impôt a seulement progressé de 10 millions de livres pour atteindre 145 millions de livres au lieu des 175 millions escomptés. Le bénéfice net, tout en progressant de 43,4 %, n'atteint que 99 millions de livres, soit 2,7 % du chiffre d'affaires (3 652 millions de livres contre 3 099 millions). Le dividende intérimaire est maintenu au niveau de l'an dernier (9 pence). I.C.I. a souffert de la dégradation rapide du marché des matières plastiques et de la faiblesse du marché pétrolier. Les revenus tirés par le groupe de ses intérêts en mer du Nord ont diminué de 27,5 % (29 millions de livres contre 40 millions). Le président John Harvey-Jones a déclaré qu'aucune amélioration n'était en vue.

DOW CHEMICAL. – Le groupe américain annonce pour le premier semestre un bénéfice net de 351 millions de dollars (– 4,87 %) pour un chiffre d'affaires de 5,51 milliards de dollars (– 7,55 %). « *La récession générale continue de ralentir nos affaires* », a déclaré le vice-président exécutif du groupe.

MONSANTO. – Pour les six premiers mois, le bénéfice net a baissé de 13,4 % à 233,7 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 3 360 millions de dollars (– 10,6 %).

COMMERZBANK. – Les résultats de la troisième banque d'affaires ouest-allemande se sont améliorés pour le premier semestre. Le bénéfice d'exploitation progresse de 50 % à 203 millions de DM.

Selon l'établissement, cette amélioration est essentiellement due à la hausse du loyer de l'argent, qui est à l'origine de 625 millions de DM d'excédents (+ 16,4 %) sur les intérêts créditeurs. Le volume d'affaires s'est accru de 30 % à 68,9 milliards de DM.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	27 juillet	28 juillet
Valeurs françaises	101,4	100,1
Valeurs étrangères	115,1	112,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 juillet	29 juillet
Indice général	98,6	97,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 juillet	30 juillet
1 dollar (en yens)	255,85	256,65

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 JUILLET

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 797	6 836	6 660	7 010
Allemagne (100 DM)	278 450	278 460	270	284
Belgique (100 F)	14 595	14 562	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	251 650	251 570	245	257
Danemark (100 krd)	80 160	80 240	77	83
Norvège (100 k)	108 230	108 170	103	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 858	11 884	11 550	12 250
Grèce (100 drachmes)	9 857	9 840	9 500	11 250
Italie (1 000 lires)	4 979	4 967	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	328 760	327 760	320	338
Suède (100 krs)	111 800	112 310	108	116
Autriche (100 sch)	39 550	39 530	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 121	6 108	5 850	6 400
Portugal (100 esc.)	8 120	8 100	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 393	5 407	5 310	5 570
Japon (100 yens)	2 684	2 692	2 580	2 720

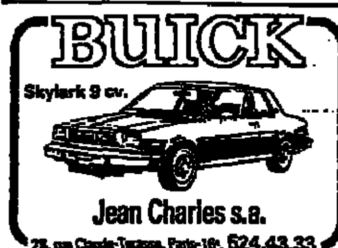
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	75500	75000
Or fin (en lingot)	75050	74700
Pièce française (20 fr)	615	619
Pièce française (10 fr)	440	355
Pièce suisse (20 fr)	510	503
Pièce latine (20 fr)	525	524
Souverain	615	601
Pièce de 20 dollars	2690	2700
Pièce de 10 dollars	1385	1400
Pièce de 5 dollars	751 25	751 25
Pièce de 50 pesos	3250	3205
Pièce de 10 florins	520	525

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE





Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1982 a été tiré à 486 399 exemplaires.

A B C D E F G

Élu maire de Brest

M. MAILLE (P.S.) RÉINTÈGRE DÉFINITIVEMENT LES ADJOINTS COMMUNISTES

(De notre correspondant.)

Brest. — M. Pierre Maille, P.S., a été élu maire de Brest, vendredi 30 juillet, par quarante et une voix sur quarante-trois votants (il y a eu un bulletin blanc et une voix pour M. Postel, P.S.). Il succède à Francis Le Blé (P.S.), récemment décédé, dont il était le premier adjoint.

M. Maille avait été désigné le 7 juillet dernier président de la communauté urbaine de Brest, poste que détenait également Francis Le Blé.

La première décision de M. Maille a été de réintégrer les quatre adjoints communistes dans leurs fonctions antérieures, c'est-à-dire dans celles pour lesquelles ils avaient été désignés lors de l'installation de la municipalité d'union de la gauche en mars 1977.

Les 31 juillet et 1er août

LES VITICULTEURS DU MIDI LAISSERONT PASSER GRATUITEMENT LES AUTOMOBILISTES AUX PÉAGES DES AUTOROUTES

Les viticulteurs des quatre départements du midi de la France — Aude, Hérault, Gard et Pyrénées-Orientales — ont maintenu leur intention de manifester leur mécontentement, samedi 31 juillet et dimanche 1er août, sur les autoroutes de la région. Il s'agit, selon les organisateurs, d'organiser « une campagne d'information et de sensibilisation, et non pas de gêner les estivants par des barrages de routes ». Les manifestants ont prévu d'occuper l'ensemble des péages sur les autoroutes, afin de laisser passer les touristes gratuitement et de leur distribuer des tracts. Des contrôles de camions citernes seront néanmoins opérés.

Les viticulteurs, généralement satisfaits du nouveau règlement viticole européen qui devrait entrer en vigueur le 1er septembre, constatent avec inquiétude la baisse des cours des vins de faible degré. A quarante jours d'une récolte qui promet d'être particulièrement abondante, ils demandent au gouvernement ou aux négociants de retirer du marché d'une façon ou d'une autre, un million d'hectolitres. Les producteurs de fruits et légumes des Pyrénées-Orientales ont décidé de manifester avec les viticulteurs. Le Mouvement de défense des exploitants familiaux (MODEF), a également annoncé qu'il soutiendra ces manifestations.

Mme Edith Cresson a lancé le 29 juillet, un appel solennel aux viticulteurs : « On a fait pour vous un effort sans précédent. Cet effort ne pouvait pas porter ses fruits plus tôt. En ce qui concerne les difficultés qui subsistent, pour les vins de moins de dix degrés, on est en train d'étudier les mesures qui peuvent être prises. Mais, pour l'amour du ciel, ne dressez pas les autres catégories de Français contre vous en les empêchant de circuler au moment où ils ont un peu de loisirs », a déclaré le ministre.

LA BELGIQUE DOIT CONFIRMER EN OCTOBRE SON CHOIX EN FAVEUR DU F-16 AMÉRICAIN

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Le conseil des ministres s'est prononcé, sans toutefois s'engager définitivement, en faveur du chasseur américain F-16 pour remplacer les quarante-quatre Mirage de la force aérienne belge qui ne sont plus compétitifs. Jusqu'au bout, la société Dassault a lutté pour vendre de nouveaux Mirage à la Belgique. Les Français ont proposé des conditions telles que la firme américaine General Dynamics a dû faire de la surenchère et offrir un contrat particulièrement avantageux. Certaines compensations doivent cependant être confirmées. La Belgique demande 58 % de compensations directes pour les entreprises wallonnes qui participent à la construction de l'appareil et 22 % de compensations indirectes pour l'aéronautique flamande.

Les premières livraisons, si le choix de l'appareil américain est confirmé en octobre, n'auraient lieu qu'en 1988 et le paiement devrait commencer en 1986.

Le contrat portera sur 177 milliards de francs belges, soit 11 milliards de francs français.

Dans sa décision, le gouvernement a dû soigneusement tenir compte des intérêts parfois opposés des Flamands et des Wallons. Lors du précédent achat d'avions, il y a quelques années, les Flamands s'étaient heurtés aux Wallons, qui voulaient le Mirage et ils avaient imposé le F-16. Aujourd'hui, les Wallons voulaient le F-16 (déjà fabriqué en partie par leur industrie) tandis que les Flamands demandaient le Mirage parce que la firme Dassault offrait davantage de compensations à la Flandre.

PIERRE DE VOS.

La loi sur la communication audiovisuelle est promulguée

Le « Journal officiel » du 30 juillet a publié le texte de la loi sur la communication audiovisuelle que le Conseil constitutionnel avait estimé conforme à la Constitution le 27 juillet sauf les dispositions concernant les territoires d'outre-mer, et celles qui excluaient du bénéfice du droit de réponse les personnes morales à but lucratif (« le Monde » du 30 juillet). A ces réserves près, le Conseil avait estimé que la loi pouvait être promulguée, ce qui a été fait dans les plus brefs délais. La loi est datée du 29 juillet 1982, elle comporte cent dix articles.

LES PRINCIPALES INNOVATIONS

● LA SUPPRESSION DU MONOPOLE DE PROGRAMMATION

La loi de 1974 stipulait que « *le service public de la radiodiffusion-télévision française est un monopole d'État* ». Des dérogations au monopole pouvaient cependant concerner : la diffusion de programmes à des publics déterminés, des expériences scientifiques, l'intérêt de la défense nationale ou de la sécurité publique.

Désormais, seul le monopole de diffusion est conservé : « *L'État établit ou autorise les moyens de diffusion par voie hertzienne, ainsi que les infrastructures et installations de communication audiovisuelle qui empruntent le domaine public, ou qui, situées sur une propriété privée, sont collectives ou traversent une propriété tierce.* »

Le monopole de programme n'existe plus, et l'État peut concéder des autorisations de programme, soit par l'intermédiaire de la haute autorité pour les radios et télévisions locales privées, soit par le biais des concessions de service public accordées par le gouvernement pour l'accès aux satellites et aux réseaux hertziens de télévision.

● LA CREATION D'UNE HAUTE AUTORITE

Dotée de compétences normatives et investie d'une mission de magistre moral, la haute autorité a pour fonction principale de « *garantir l'indépendance du service public de la radiodiffusion et de la télévision* ». Ses compétences sont étendues et comportent notamment : la nomination des présidents de chaînes de radio-télévision, l'autorisation de radios locales et de télévisions locales par câble, le respect du droit de réponse, du pluralisme et de l'équilibre dans les programmes.

La haute autorité est composée de neuf membres, selon le même schéma que le Conseil constitutionnel : trois sont nommés par le président de la République, trois autres par le président du Sénat, trois autres enfin par le président de l'Assemblée nationale. Cette composition était, avec la question du financement de la réforme, l'un des principaux sujets de désaccord des sénateurs avec les députés, les premiers souhaitant que la haute autorité procède aussi du pouvoir judiciaire (le vice-président du Conseil d'État, le premier président de la Cour de cassation et le premier président de la Cour des comptes). Les membres devront être âgés de moins de soixante-cinq ans au moment de leur nomination, et leurs fonctions sont incompatibles avec tout mandat électif, toute fonction publique et toute activité professionnelle permanente rémunérée. Leur indépendance devrait être garantie par un mandat long (neuf ans) et irrévocable.

● LE CONSEIL NATIONAL DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

C'est une sorte de parlement composé de cinquante-six membres nommés pour trois ans et représentant les « forces vives de la nation » : (associations culturelles et d'éducation populaire, associations familiales et de consommateurs, représentants, dirigeants et journalistes, des entreprises de communication, représentants des travailleurs permanents et intermittents de l'audiovisuel, représentants des organisation professionnelles représentatives, etc...). Son rôle est consultatif à la fois auprès de la Haute Autorité et auprès du gouvernement lorsque ce dernier le souhaite. Il peut également se saisir de toute question concernant la loi.

● LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Le financement des organismes du service public de radiodiffusion et de télévision reste assuré, d'une part, par la « redevance pour droit d'usage » votée chaque année par le Parlement. C'est le premier ministre ou le ministre délégué (le ministre de la communication) qui répartit le produit de cette redevance entre les organismes nationaux en fonction de leur projet de budget, de l'évolution de leur activité, de leurs ressources propres, de l'effort consenti par eux en faveur de la création, ainsi que de leurs obligations de service public. La mention du « volume d'écoute » pour les sociétés de programme a donc disparu.

La publicité est la deuxième source de financement prévue par la loi mais elle est désormais déplafonnée (elle était auparavant limitée à 25 % des ressources de chaque organisme), et les stations de l'actuel FR 3 peuvent désormais y avoir recours. Un plafonnement est cependant prévu dans les cahiers des charges des chaînes.

Enfin, chaque organisme bénéficie des recettes de toute nature correspondant à ses activités, notamment aux services rendus aux administrations.

● LES NOUVELLES STRUCTURES

L'établissement public de diffusion

Un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie administrative et financière, est chargé d'assurer la diffusion en France et vers l'étranger, par tous procédés de télécommunication, des programmes de service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision. A ce titre, il participe à la conception, à l'installation, à l'exploitation et à l'entretien des réseaux de distribution de la communication audiovisuelle.

Il s'agit de l'actuelle télédiffusion de France (T.D.F.), actuellement rattachée aux P.T.T.

Les sociétés nationales

— Une société est chargée de la conception et de la programmation d'émissions du service public national de la radiodiffusion sonore, dont elle fait assurer la diffusion.

— Des sociétés sont chargées de la conception et de la program mation d'émission du service public national de la télévision, sur l'ensemble du territoire national (TF1, A2...)

— Une société assure la coordination des sociétés régionales de télévision. Elle est chargée de concevoir un programme mis à la disposition de ces socités régionales (FR3).

— Une société assure la coordination des sociétés régionales et territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision.

— Une société est chargée de la production d'œuvres et de documents audiovisuels (S.F.P.)

— Un institut de la communication audiovisuelle (I.N.A.)

Les sociétés régionales

1) Des sociétés régionales de radiodiffusion sonore gèrent, dans la limite de leur ressort territorial, les stations locales ;

2) Des stations locales sont chargées de la conception et de la programmation d'œuvres et de documents audiovisuels ;

3) Il est créé douze sociétés régionales de télévision chargées, dans le ressort territorial d'une ou plusieurs régions, de la conception et de la programmation des œuvres et documents audiovisuels du service public de la télévision ;

4) La création d'autres sociétés régionales de télévision est autorisée par décret ;

5) Dans le ressort d'une ou plusieurs régions d'outre-mer, des sociétés régionales ou territoriales sont chargées de la conception et de la programmation d'émissions du service public.

● LA DIFFUSION DES ŒUVRES CINEMATOGRAPHIQUES

Aucune œuvre exploitée dans les salles ne peut faire l'objet d'une exploitation simultanée sous forme de vidéo-cassettes ou vidéodisques avant un délai de six à dix-huit mois.

● LA CONVENTION COLLECTIVE

Une convention collective commune sera désormais appliquée aux personnels des différentes sociétés et, en particulier, les journalistes exerçant dans la communication audiovisuelle ont « *la qualité de journalistes au même titre* » que leurs confrères de la presse écrite.

SALIOUT-6 S'EST DÉSINTÉGRÉE DANS LA HAUTE ATMOSPHÈRE

Après quatre ans et dix mois de service et trente-cinq amarrages de vaisseaux pilotés ou automatiques, la station orbitale soviétique Saliout-6, ainsi que le Cosmos-1267 qui était venu se fixer sur elle, il y a plus d'un an, ont été placés, jeudi 29 juillet, sur une trajectoire de rentrée qui a entraîné leur désintégration dans la haute atmosphère.

Saliout-6 était remplacée depuis le mois de mai, par Saliout-7, à bord de laquelle les cosmonautes Anatoli Berezovoy et Valentin Lebedev auront bientôt séjourné trois mois. Ces deux cosmonautes ont d'abord reçu la visite de l'équipage franco-soviétique, puis ils ont été ravitaillé par un cargo Progress-14, dont ils ont terminé, ces jours derniers, le déchargement. Ce vendredi matin, les deux cosmonautes sont sortis pendant deux heures et demie dans l'espace pour changer les pièces de certains appareils scientifiques situés à l'extérieur de la station.

LE PROJET DE TAXATION DES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Tempête et démenti

« Va-t-on taxer les résidences secondaires ? » Une campagne se développe sur ce thème après la publication dans « le Monde » du 28 juillet d'un article intitulé « Résidences secondaires à louer ». La révélation de certaines propositions contenues dans le rapport de l'ingénieur général des ponts et chaussées Vincent Cambau sur « La banalisation des hébergements touristiques » a provoqué de vives réactions dans la presse quotidienne, et conduit le gouvernement à faire une mise au point.

Le ministère de l'urbanisme et du logement a opposé, le jeudi 29 juillet, le « *démenti le plus formel à l'information parue dans plusieurs quotidiens, selon laquelle le gouvernement suivrait les conclusions sur la taxation des résidences secondaires* » (point de mire des différents commentaires) d'un rapport qui n'a encore été, selon le communiqué du ministère, ni remis officiellement ni examiné par les administrations concernées et qui, « *en l'état actuel, n'engage que son auteur* ».

Le rapport de M. Cambau met en évidence que les besoins en lits touristiques resteront très importants dans les prochaines années. Il s'interroge donc sur la nécessité d'ouvrir à la location des résidences secondaires privées. Les propriétaires qui accepteraient de louer leur maison ou leur appartement bénéficieraient de prêts pour réaliser des travaux d'amélioration, puis d'avantages fiscaux.

En revanche, dans les communes touristiques classées, le rapport propose d'instituer une taxation des résidences que leurs propriétaires refuseraient de louer : « *L'avantage en nature pour le propriétaire,* note le rapporteur, *serait imposé au titre de ses revenus suivant un montant forfaitaire égal à la moitié de la valeur locative.* »

Cette dernière proposition a suscité des critiques très vives dans la presse quotidienne. Sous le titre « Résidences secondaires : lourde taxation à l'étude », *le Nouveau Journal*, à la « une » de ses éditions du 29 juillet, voit dans ce rapport « *un moyen pour le gouvernement de trouver une partie des recettes nouvelles qu'il recherche désespérément pour tenter de limiter le déséquilibre budgétaire. Une telle mesure serait une atteinte au droit de propriété. Tout cela reste conforme à l'idéologie des socialistes et des communistes qui veulent « faire payer les riches »*.

« *La résidence secondaire, rêve de beaucoup de Français, risque de devenir un cauchemar* », estime *France-Soir* dans ses éditions du même jour, en qualifiant cette proposition de « *révolutionnaire* ».

Le Quotidien de Paris évoque en éditorial le « *projet ubuesque du gouvernement* » et s'insurge contre une éventuelle « *réquisition* » des résidences secondaires. Dominique Jamet voit dans les « *conclusions odieuses et folles* » de l'ingénieur général Cambau ce « *changement radical de société dont ne voulaient pas les Français* ».

Plus mesuré, *le Figaro* du 30 juillet rappelle les données du problème et admet la nécessité d'attirer des touristes étrangers et de faire entrer des devises en « dégelant » le parc des résidences secondaires. « *Pourquoi punirait-on les non-signataires* », demande Jean Mondras, en espérant que « *les intentions du gouvernement sont pures* » et en l'invitant à « *considérer nos compatriotes comme des gens responsables et libres* ».

« *Pas de quoi s'émouvoir* », estiment au contraire *les Echos*, en indiquant que « *proposition n'est pas loi* ».

Des « sanctions »

Le communiqué du ministère tente d'apaiser cette tempête et précise que « *les orientations qui seront retenues ne viseront pas à sanctionner les propriétaires, mais à mettre en place des incitations à la construction nouvelle de résidences à usage locatif* ».

Si les propriétaires ne doivent pas craindre pour leurs biens, les « *fonctionnaires qui ont diffusé leurs propres réflexions avant même de les avoir portées à la connaissance du gouvernement* » apprendront, à la lecture du communiqué, que « *celui-ci est prêt à prendre de sévères sanctions* ».

La vente de « France-Soir » est en suspens

Alors que la signature de l'acte de vente de *France-Soir* était annoncée pour ce vendredi 30 juillet, la veille au soir, M. Robert Hersant, « *se montrant intransigeant et revenant sur des éléments essentiels de la discussion* », selon les propres termes de M. Max Théret, l'acheteur potentiel du quotidien, les pourparlers ont été rompus. « *Nous ne fermons pas la porte à un retour éventuel. Nous étions persuadés que la vente allait se faire, je demeure acheteur !* »

La course de la rupture : l'organisation de la régie publicitaire et le couplage des petites annonces de *France-Soir* avec *le Figaro*. Il s'agissait « *du plus gros problème et de la vie même du journal* », dit M. Théret. Celui-ci souhaitait une « régie extérieure » — et avait engagé des discussions avec Havas, dont M. Rousselet, ex-directeur du cabinet de M. François Mitterrand, vient d'être nommé président-directeur général — alors que M. Robert Hersant voulait conserver cette régie sous le contrôle de son groupe.

Et pourtant, M. Max Théret s'était assuré les fonds nécessaires pour cette transaction, « *45 millions de francs sur la table, immédiatement disponibles* et 30 millions de francs qui *attendaient la signature pour se mobiliser. Il nous fallait avoir le maximum de fonds propres pour dégager la gestion du journal des frais occasionnés par les emprunts. Nous n'aurions emprunté que 17 millions de francs à court et moyen terme* ».

M. Robert Hersant avait-il vraiment l'intention de vendre ? Il aurait déclaré : « *Nous avons tout notre temps. Je pars en vacances.* » Au début des négociations pour cette vente, il avait lancé : « *Je ne vends pas, je cède !* », utilisant l'expression dans son double sens.

● *Au Parisien libéré*, M. Martin Desprez, délégué général de la présidence depuis avril 1981, est nommé directeur général du quotidien. Cette décision prise par le conseil d'administration au cours de sa séance du 26 juillet intervient après la décision de justice déclarant non valable le testament d'Emilien Amaury en faveur de sa fille Francine qui revendiquait la « *succession* » à la tête du *Parisien libéré (le Monde* du 8 juillet) M. Philippe Amaury avait alors déclaré qu'il allait donner une « *nouvelle impulsion* » aux publications du groupe.

[Né le 26 mai 1939, diplômé de l'École des hautes études commerciales, M. Martin Desprez a commencé sa carrière dans la publicité. Directeur général d'Havas Conseil en 1975, puis président du directoire de cette société en 1976, il devient, en 1979, directeur général adjoint de la Compagnie européenne de publication - CEP.]

LA SOCIÉTÉ ÉDITRICE DES « DÉPÊCHES » SERA DISSOUTE

Le sort de l'imprimerie des Presses nouvelles de l'Est, qui édite les Dépêches de Dijon, a été tranché, le jeudi 29 juillet au cours de l'assemblée générale des actionnaires. « *Il a été décidé la dissolution de la société* » et « *la cessation d'activité a été fixée au 19 août* », a déclaré M. Jean-Charles Lignel, président-directeur général de la société Delaroche, auquel appartient le quotidien régional. Ce délai de trois semaines devrait permettre « *l'élaboration d'un plan social* ».

Dans l'avenir, les *Dépêches* devraient être publiées par la société Delaroche, déjà éditrice du *Progrès* de Lyon, de *l'Espoir* et de *la Tribune* de Saint-Etienne. Cette décision de cessation d'activité, prévue depuis plusieurs mois, est consécutive à un déficit des comptes d'exploitation de l'ordre de 6,5 millions de francs pour les six derniers mois. Les difficultés financières des *Dépêches* sont la conséquence du non-renouvellement de l'accord avec *l'Est républicain*, qui jusqu'en février dernier confiait aux Presses nouvelles de l'Est l'impression de leur édition du Doubs. Cette rupture a représenté un « *manque à gagner de 13 millions de francs* » pour la société dijonnaise.

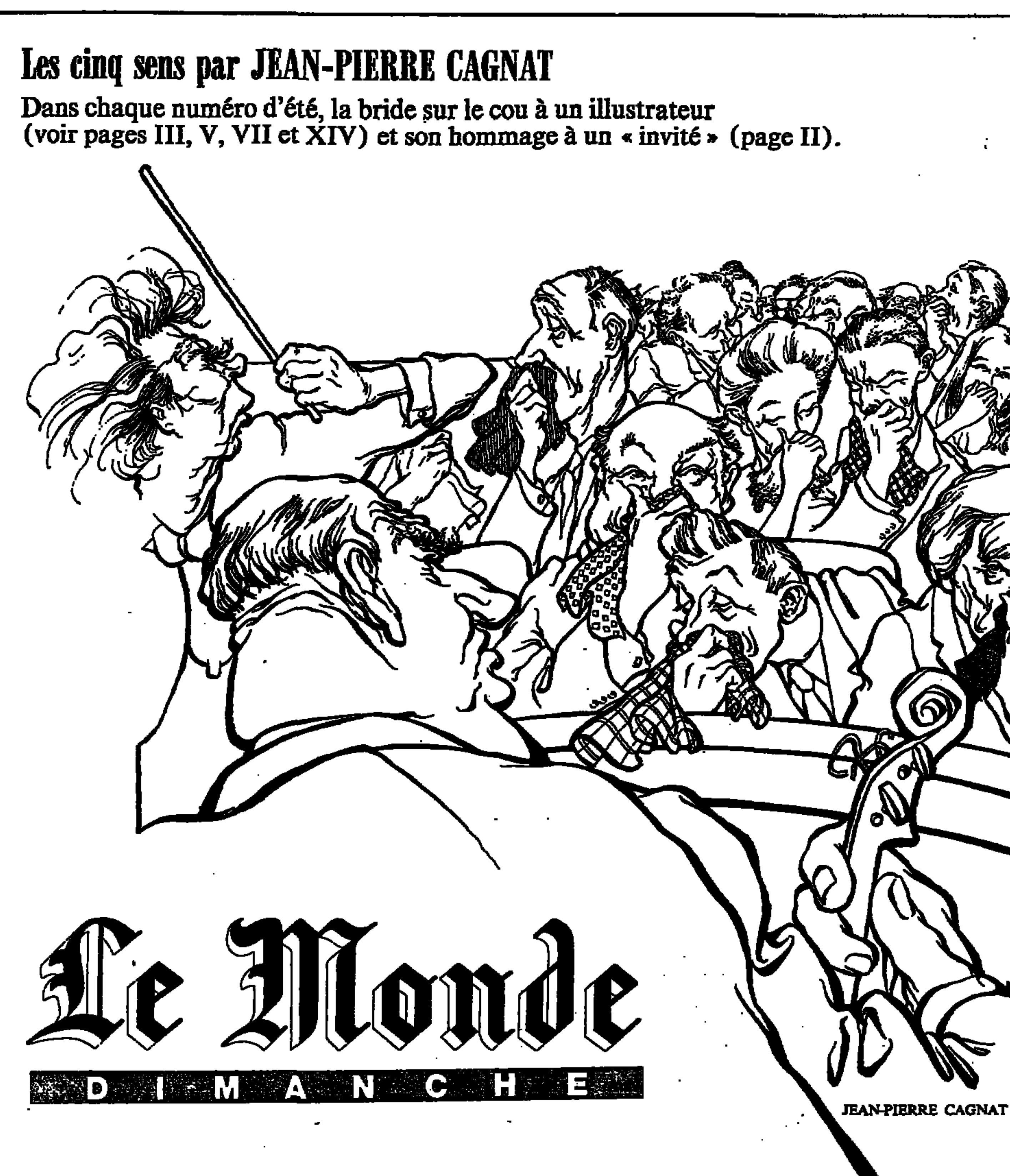
M. Lignel s'est formellement engagé à proposer un « *reclassement de l'ensemble du personnel dans des filiales de Delaroche aux conditions exprès concernant les Presses nouvelles de l'Est* ».

Quant aux sections syndicales C.G.T. (ouvriers, cadres techniques et journalistes), elles ont immédiatement dénoncé « *cette nouvelle étape dans le processus de démantèlement des* Dépêches *par M. J.-C. Lignel* ».



Les cinq sens par JEAN-PIERRE CAGNAT

Dans chaque numéro d'été, la bride sur le cou à un illustrateur (voir pages III, V, VII et XIV) et son hommage à un « invité » (page II).



JEAN-PIERRE CAGNAT

Le Monde

DIMANCHE

Le crime du bal de la Victoire

Une jeune fille, Catherine, est assassinée à Luzy, un village de la campagne nivernaise. Jean-Marc, un ancien flirt, avoue être l'auteur du crime. Mais, à Luzy, cet aveu laisse les gens perplexes. (Page IV.)

Lavande et olives pour chauffer la Provence

Un jeune architecte provençal suggère d'utiliser les déchets de lavande et les noyaux d'olives comme combustible. Les pouvoirs publics s'intéressent au projet. (Page VIII.)

Nicolas Schöffer à la recherche de l'art total

Le grand rêve de Nicolas Schöffer est de réaliser la systhèse entre tous les arts : urbanisme, architecture, sculpture, musique. (Page IX.)

Réalités

La leçon de philosophie de Michel Serres. (Page XI.)

Ceux qui construisent leur maison

Plusieurs dizaines de milliers de Français ont construit eux-mêmes leur habitation. Modeste ou luxueuse. L'impératif économique prime, mais il y a d'autres raisons. Les industriels proposent maintenant des maisons en pièces détachables.

« *CONSTRUIRE tout seul ma maison : pour moi, c'est un rêve d'enfance.* » Claude Fraudin, ingénieur électronicien, s'est lancé dans une œuvre de longue haleine. Déjà dix ans qu'il a coulé les fondations de sa maison, dans un village à 15 kilomètres de Paris. Il se donne encore dix ans pour l'achèvement complet des travaux. Vingt pour venir à bout d'un rêve d'enfance...

Posséder une maison individuelle est le souhait d'une large majorité de Français. Mais combien vont jusqu'à décider de la construire eux-mêmes ? Phénomène marginal, l'autoconstruction passe à travers les mailles du filet statistique : elle n'apparaît pas dans l'analyse des permis de construire et échappe bien souvent au système financier des prêts immobiliers. Échelonnée sur plusieurs années, l'autoconstruction peut être intégrale, à la manière de Claude Fraudin, ou seulement partielle. Un sondage réalisé par l'INSEE en 1978, dans le cadre d'une enquête sur le logement en France, donne une estimation de trente-sept mille huit cents autoconstructeurs. Mais à elle seule la Confédération des Castors (1) compte environ cinquante mille adhérents. Et, selon une étude de marché réalisée par un fabricant de matériaux, les Castors ne représenteraient que la moitié des autoconstructeurs.

« *Aujourd'hui comme hier, la motivation économique est l'explication essentielle de ce phénomène*, affirme Paul Cuturello, chercheur en sociologie au C.N.R.S. *Après guerre, le mouvement Castor était une tentative pour sortir du taudis à un moment où l'industrie du bâtiment tournait au ralenti. En 1982, l'autoconstruction est une façon de diminuer la pression de l'endettement pour les candidats à la maison individuelle.* »

De l'entraide à la solidarité

Mais, si la Confédération des Castors existe toujours, le mouvement n'a plus le contenu politique et social qui était le sien dans les années 50. Dans le contexte de la crise du logement de l'après-guerre, le mouvement Castor regroupait des ouvriers et des employés dans une mystique de l'entraide et de la solidarité.

Soutenus par les partis et les syndicats ouvriers, les Castors bâtissaient en commun sur des terrains cédés par les municipalités. « *On fabriquait nous-mêmes les parpaings*, raconte Émile Bloch, vétéran des années 50 et actuel président de la Confédération des Castors. *Aujourd'hui, on ne trouve plus de terrain à bâtir à des prix modérés, et la mentalité a changé : le Castor est devenu plus individualiste, il aime avoir son terrain à lui. L'entraide et l'échange d'heures de travail, cela existe parfois encore en province, mais plus du tout dans la région parisienne.* » La Confédération des Castors fonctionne désormais comme une centrale d'achats de matériaux qui consent des ristournes à ses adhérents et leur propose une assistance technique et administrative. D'ailleurs, 80 % des Castors font aujourd'hui appel à des artisans pour construire le gros œuvre, et 40 % se contentent de faire les finitions et l'aménagement intérieur. Selon les responsables de la Confédération, seulement un Castor sur cinq construit entièrement sa maison sans l'aide de professionnels salariés.

Des économies substantielles

Pour ces courageux qui consacrent tous leurs loisirs au chantier, l'économie est conséquente : 30 % à 50 % sur le coût global d'une maison. Des chiffres avancés par la Confédération des Castors, mais aussi par une étude réalisée pour le plan Construction (ministère de l'urbanisme et du logement). « *Dans les maisons bas de gamme, les autoconstructeurs parviennent à une qualité bien supérieure à celle des maisons en série*, affirme un spécialiste. *Les gens qui construisent eux-mêmes font en général des maisons plus spacieuses et de meilleure qualité que les maisons vendues clés en main.* »

Claude Fraudin, qui met un point d'honneur à tout faire lui-même, sans aucune aide, construit une maison grand standing : « *J'utilise des matériaux de luxe. De la pierre de taille, du marbre, des huisseries en aluminium, une excellente isolation, et cette maison de 186 mètres carrés sur trois niveaux me revient à 160 000 F, finitions non comprises. Avec cette méthode, j'ai l'avantage de l'autofinancement : quand une construction dure dix ans ou plus, il n'y a plus besoin d'emprunts ! Je ne comprends pas pourquoi il n'y a pas plus de gens qui font ce choix...* »

L'explication réside sans doute dans les contraintes inhérentes à l'autoconstruction : tout le temps libre, soirées, dimanches et vacances, y est investi. Sans compter les difficultés de parcours administratives (pour obtenir le permis de construire), financières et techniques.

MARIE-JOSÉ BERNARDOT.

(Lire la suite page III.)

(1) Confédération des Castors : 12, rue Montbouron, 78000 Versailles, tél. : 951-33-80.

SI J'ÉTAIS...

Chronique du fantasme de la mégalomanie et des règlements de comptes imaginaires

... Les autres

Par JACQUES LANZMANN

SI j'étais Palestinien
Je s'rais dans l'O.L.P.
Et ferais éclater des bombes
Dans mon pays tout à côté
Là où un jour j'aurais ma tombe
Mais la question que je me pose
N'est pas d'savoir où je les pose.

∴

Si j'étais Israélien
Je s'rais sioniste à sang pour sang
Et lutt'rais à un contre cent
Pour qu'un jour dans le même pays
On mange couscous et carpe farcie
Mais la question est de savoir
Si la cuisine nourrit espoir.

∴

Si j'étais Soviétique
J'serais sûrement dissident
Quelque part en Californie
Ou peut-être aussi résident
Dans un goulag en Sibérie
Où la question de ma survie
Ne dépendrait que d'Amnesty.

∴

Si j'étais d'Afghanistan
Je ne pourrais perdre Kaboul
Car entre roulette russe et boule
Je miserais sans hésiter
Sur la pétoire et le mortier
Mais la question n'est pas de jouer
Faut-il encore savoir tirer.

∴

Si j'étais soldat anglais
Je choisirais l'pont d'Avignon
Plutôt que ceux des porte-avions
Quand on remonte la rivière Kwaï
Pour s'faire descendre à Port-Stanley
Mieux vaut sans doute, it's the question
Prendre son week-end et le pont.

∴

Si j'étais Argentin
J'aurais certain'ment disparu
Au fond d'un rio, au coin d'une rue
Mais la question qui en vaut douze
Est de savoir si mon épouse
Tournerait sur la place de Mai
Tout en étant atroc'ment gaie.

∴

Si j'étais grand reporter
Au lieu de faire mousser des riens
Ou de faire gober des mouches
J'm'en irais écraser les chiens
Et vous le cont'rais sans esbrouffe
Mais toute rubrique a sa question :
A quelle pression les pneumatiques ?

∴

Si j'étais sans profession
Sans le moral et sans pognon
Je jouerais peut-être au football
Y'a rien de mieux pour se shooter
Surtout en toute impunité
Mais la question que je me pose
C'est comment faire une overdose.

∴

Si j'étais savant atomiste
Je ferais des affaires fissiles
Avec de vraies matières fécales
Et quand éclat'raient les missiles
S'ensuivrait une odeur anale
Mais pas question de faire du bruit
Car les savants sont pur esprit.

∴

Si j'étais seul'ment moi
Rien que moi-même et rien de plus
Un sans-famille, un sans-adresse
Je m'engag'rais dans le surplus
Pour vendre jeans et battle-dress
Mais une question présente m'inquiète :
Saurais-je coller les étiquettes ?

COURRIER

Franchise

Dans votre article paru dans *le Monde Dimanche* du 6 juin, Gilles Voisin n'a pu résister à la tentation de faire un beau titre : *« Les mensonges de la franchise »*.

Tout en appréciant « le savoir faire » de Gilles Voisin, je voudrais relever quelques inexactitudes qui diminuent la qualité de son article.

Opposer l'esprit de bricolage congénital des Français à la rigueur puritaine américaine paraît pour le moins incongru, quand on connaît l'histoire de la franchise aux États-Unis et les scandales qui y sont produits.

C'est justement pour éviter cela que la Fédération française du franchisage a, il y dix ans, profité de l'expérience américaine pour rédiger un code de déontologie et défini les règles morales auxquelles doit s'astreindre la profession — avec un certain succès, semble-t-il.

Quand aux raisons de l'existence de deux salons rivaux à deux mois d'intervalle, elles relèvent de motivations personnelles, et sans doute aussi commerciales, du directeur d'une publication. Ces motivations n'évoquent en rien *« des ambiguïtés inquiétantes pour l'avenir »*. Et quand le rédacteur détecte des *« pièges mortels »*, il donne tout simplement dans le fantastique.

Il y a certes des franchiseurs dont l'activité et les méthodes sont plus que discutables. Inlassablement, les chambres de commerce et la Fédération française du franchisage luttent contre ces moutons noirs en faisant appel à la vigilance ou simplement au bon sens des candidats franchisés.

Mais il y aura toujours dans ce bas monde des gens prêts à acheter du ciel bleu, et pas seulement dans la franchise.

Une petite rectification matérielle : *le Guide du candidat franchisé* coûte 130 F et non 390 F.

Le « boom » de la franchise est imminent. Il arrive opportunément pour rénover notre système de distribution et relancer l'expansion dans un secteur très atteint par la récession.

PAUL DOMPNIER,
délégué général de la Fédération française du franchisage.

Le musée de Verdun

A la suite de l'article du *Monde Dimanche* du 6 juin, « L'histoire en s'amusant », relatif à l'absence en France d'un musée de la guerre de 1914-1918, nous tenons à souligner qu'il existe depuis 1967, sur le champ de bataille de Verdun, à Fleury, devant Douaumont, un musée mémorial consacré à la bataille de Verdun.

Si la lutte a atteint son paroxysme en 1916, dès le 21 février 1914, on se battait à Vauquois ; en 1915, Maurice Genevoix, notre président-fondateur, fut très grièvement blessé aux Eparges ; en 1918, nos alliés américains purent, avec leurs morts non rapatriés, créer leur plus grand cimetière, à Romagne.

Montrer dans un musée les matériels et les uniformes de la bataille de Verdun, c'est montrer les matériels et les uniformes de la guerre de 1914-1918. Ce musée a la particularité d'être franco-allemand, car les combattants des deux armées sont traités sur un strict plan d'égalité. La bataille est « racontée » : reconstitution du terrain, carte lumineuse, projection de diapositives avec commentaire en neuf langues et de films d'époque sur appareils vidéo.

Ce musée mémorial, édifié grâce à une souscription nationale qui a enregistré, en dehors des dons des anciens combattants, ceux de 20 000 communes et villes de France et de 87 conseils généraux, reçoit chaque année plus de 200 000 visiteurs, et ce chiffre ne comprend ni les 30 000 jeunes que nous accueillons gratuitement, ni les anciens de 1914-1918 reçus dans les mêmes conditions sur présentation de leur carte.

R. LOISEAU,
secrétaire général du Comité national du souvenir de Verdun.

Les victimes responsables

Je vous remercie d'avoir bien voulu reproduire, dans *le Monde Dimanche* du 18 juillet, la lettre que j'avais adressée à Françoise Civeyrel au sujet de son article « Assurances tous azimuts » publié dans *le Monde Dimanche* du 27 juin.

Malheureusement, la phrase où j'exprimais l'idée essentielle de mon propos a été privée de sens par une fâcheuse coquille. J'avais écrit que, depuis l'assurance obligatoire de la responsabilité du conducteur, *« celui qui cause un dommage à autrui au volant en est irresponsable »* (et non : *« responsable »*).

C'est le paradoxe de notre droit actuel, résultat de réformes non coordonnées : seule la victime supporte les conséquences de ses « fautes ». On recherchera si elle n'a pas commis quelque erreur, car la moindre d'entre elles lui serait imputable ; cette recherche sera souvent un prétexte pour qu'on lui refuse toute indemnité ou qu'on réduise son indemnisation. Quant à l'auteur du dommage, quelle que soit la gravité de ses fautes, si criminel qu'ait été son comportement, il sera entièrement couvert par l'assurance, donc irresponsable en pratique. Notre droit civil s'acharne sur les victimes et les rend seules responsables des accidents de la circulation. Quant aux auteurs des dommages, ils sont en quelque sorte escamotés : le litige civil ne les touche en rien. Ils n'y participent même pas : leur assureur s'occupe de tout.

Le fonctionnement d'un système aussi absurde coûte tous les ans des milliards prélevés les uns sur les indemnités des victimes et les autres sur le budget de l'Etat (250 procès par jour !).

ANDRÉ TUNC,
professeur à l'université de Paris-I.

Croissance exponentielle

« Le Monde Dimanche » du 20 juin 1982 a publié une lettre de M. Boudet, qui dit en substance que rien ne peut croître exponentiellement de manière indéfinie. Pour les non-mathématiciens, rappelons qu'une quantité croît exponentiellement si elle double régulièrement.

Sur le plan mathématique, M. Boudet a indubitablement raison. Malheureusement, ce calcul s'applique mal aux domaines qu'il cite ; or ces domaines sont importants puisqu'il s'agit de la population mondiale et du développement économique.

M. Boudet applique d'abord son raisonnement à la population mondiale. Il en déduit qu'il faudra que la fécondité tombe ou que l'espérance de vie diminue. Il a raison. Mais il écarte ensuite la première hypothèse, et il a tort. En effet, le nombre d'enfants par famille diminue rapidement dans l'ensemble du monde.

Il y a certes des exceptions, et les pays musulmans, dans leur majorité, en sont une. Cette exception, les Français la constatent « de visu », ce qui leur cache sans doute l'évolution générale. Celle-ci amènera sans doute la population mondiale à plafonner entre deux et trois fois son niveau d'aujourd'hui, ce qui est certes beaucoup, mais est tout de même fort différent de la perspective évoquée.

En ce qui concerne le développement économique, il y a confusion entre la croissance indéfinie d'une quantité partielle (la consommation de pétrole par exemple), qui n'est évidemment pas possible, et celle du tout, qui, elle, l'est. En effet, l'expérience et la théorie nous enseignent deux choses :

● Tout d'abord qu'il y a une large substituabilité entre les produits : du bois au charbon, du charbon au pétrole, du pétrole au nucléaire... ou au charbon. Depuis qu'il y a des gazettes, on s'alarme des pénuries fatales (plus de graisses animales au début du dix-neuvième siècle du fait de la croissance de la consommation de bougies... et utilisation subséquente des huiles végétales ; pénurie de chiffons à papier, et utilisation de la pâte à bois, etc.) ;

● et surtout que la demande se porte sur les biens (et surtout les services) nouveaux, et n'induit donc pas de consommation exponentielle des anciens : nous ne faisons pas deux fois plus de kilomètres en voiture, mais téléphonons quatre fois plus ; nous ne mangeons pas deux fois plus mais regardons la télévision, etc., etc.

Les problèmes mondiaux sont déjà fort graves. Ne les noircissons pas davantage en déroulant des exponentielles.

YVES MONTENAY
(Paris).

Les cartes postales

Supplice inévitable. Quand arrive le moment des vacances, il faut envoyer des cartes postales. Pas la peine de se poser des questions, c'est comme ça, il faut le faire. Ça fait partie des... « obligations » ?

Généralement, je m'arrange pour en acheter deux paquets dès le premier jour en me disant : *« J'ai la conscience presque tranquille. »* Il faut reconnaître que passer à l'achat du timbre puis de l'enveloppe sont deux étapes psychologiques très différentes, pouvant s'espacer de trois bonnes semaines.

Au mieux, elles partent le 31, au pire elles restent jusqu'aux vacances prochaines ce qui, tout compte fait, facilite les choses.

Aujourd'hui 5 août, cinq jours de retard. La baie de Douarnenez ne s'en porte pas plus mal. Et les autres... ? Les autres, ce sont les obligations sans « échappatoire », voire : les parents. Une carte pour les parents. Et les beaux-parents qui doivent se faire du prétendu « souci » ! Arrive en tête, également, la série « les grands-parents ». Ça fera... deux et deux... quatre... et deux... S'annonent les frères et les sœurs, demis ou à part entière. Catastrophe : j'oublie les parrains, les marraines, les tontons d'Amérique et la tante Eglantine qui ne s'en remettrait pas et qui attend depuis le 1er janvier.

Libérée de la famille « obligations ». C'est en poussant un soupir de soulagement que je vois poindre à l'horizon la série « les amis ». Douze, quinze, vingt... Bilan global : pratiquement le double, plus de quarante-cinq minutes à rechercher les adresses. Autant commencer tout de suite, si je veux terminer pour le 31 !

Devant le présentoir des cartes postales, je n'arrive pas à me décider. Le « coucher de soleil » sur la baie ne me fascine pas. Ni le « lever du jour » d'ailleurs, même pris entre les pins parasols. La variante avec « arc-en-ciel » n'est pas inintéressante, mais ne me crée pas le « choc ».

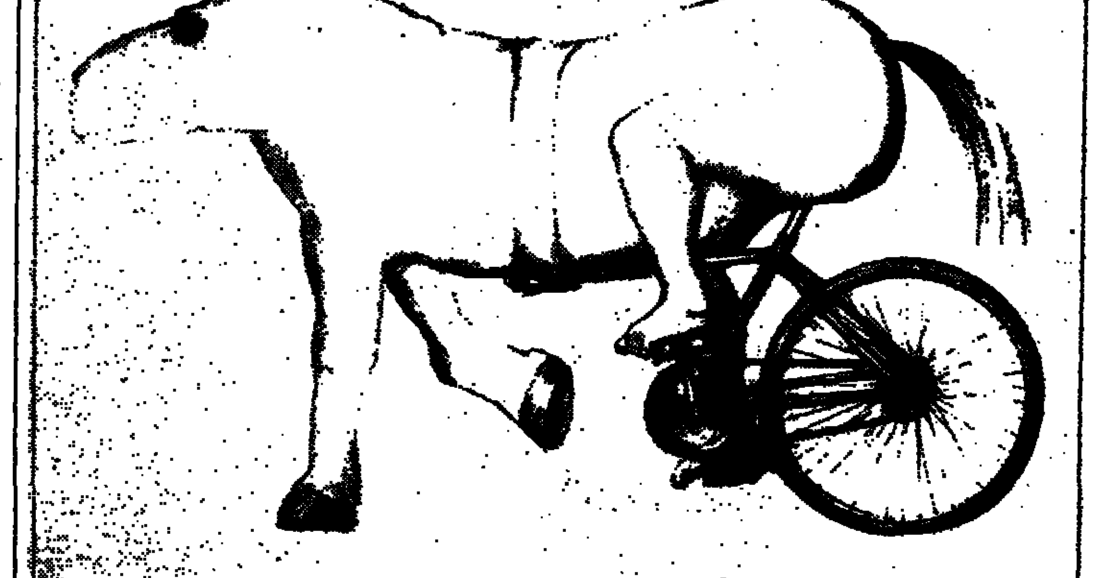
Passons aux « soupe de poisson » et autres recettes de cuisine se voulant « locales ». Alors là, je suis prise au dépourvu !

Je craque finalement pour... « ses curiosités touristiques » en me disant : *« Au moins, ils sauront que l'église Notre-Dame-Bonne-Nouvelle existe » !* L'option : « Tisserands d'hier et de demain » ne me laisse pas froide non plus et ça fera plaisir à « Monsieur Revalorisation du travail manuel » (qui n'est pas sur ma liste pourtant) !

Aujourd'hui, j'achète des cartes postales. Non. Demain, il faudra que j'achète des cartes postales.

Dites, n'oubliez pas d'acheter des cartes postales, nous sommes le 31 !

MICHÈLE VILLEMUR
(Londres).



L'invité de Jean-Pierre Cagnat : André François.

VOUS ET MOI

Jardinage

Il était une fois une péninsule anglaise chauffée par le Gulf Stream, où nous habitions. Les hivers y sont doux. Nous avions un figuier, et un voisin soignait fièrement son bananier (sans bananes — on ne doit pas trop demander au Gulf Stream). Tous les ans, je consultais le catalogue d'un célèbre marchand de graines. Sa liste était dix fois plus longue qu'aucune autre : semences rares et chères...

Je ne suis nullement botaniste, ni — soyons franc — véritablement jardinier. J'aime plutôt me distraire, et les plantes que je préfère sont les plantes cabotines qui font les intéressantes, attrapant les insectes, produisant des fruits de 50 kilos ou catapultant au loin leurs graines. Dans la liste, il y avait une plante sensationnelle : poilue, rampante, vénéneuse, elle devait porter des fruits de la grosseur d'une prune, qui, mûrs, exploseraient dès qu'on les frôlerait, projetant dans un jet de liquide le shrapnel de leurs graines. Irrésistible, *l'ecballium elaterium !*

J'ai acheté, très cher, le précieux paquet. Pendant trois ans j'ai tout essayé : godets sur le radiateur, magnétisme, influence lunaire, engrais liquide et solide d'origine animale, végétale et minérale, eau distillée, eau bénite, eau-de-vie... Inutile. C'était peut-être que, dans ce coin, c'est principalement par la longueur du jour qu'on distingue les saisons. C'est un climat qui pousse la tempérance à l'excès. J'ai abandonné.

Lors de notre premier été à Saint-Fulcran-de-Fobis (Hérault), nous faisions un petit tour à pied, la patronne et moi. Au bord de la route, près de l'entrée du village, parmi les belles mauvaises herbes — euphorbes, psoralées, bonjeanie hérissée, cupidone — la patronne remarque comme un melon sauvage, assez duveteux, avec des fruits de la grosseur d'une noix. Elle se baisse pour en cueillir un. Et fait un bond de 50 centimètres, en poussant des cris stridents.

« Aïe ! On dirait des chevrotines ! Que cela fait mal ! Et ce liquide poisseux ! Poueh ! Je suis toute traumatisée ! »

C'était ravissant. Maintenant, nous contrôlons attentivement l'état de maturité de ces fruits pour que nos innocents invités qui viennent du Nord puissent se sacrifier. Que c'est amusant ! Humour préhistorique, satisfaction garantie.

Sans lever le petit doigt, j'ai enfin mon *ecballium elaterium*. Cocobre d'ase, cela s'appelle ici. Je ne cherche pas, disait Picasso, je trouve.

J'ai failli acheter un vignoble. Il se cachait entre le cimetière et la garrigue. Nous le connaissions déjà, car c'est là qu'on va cueillir le thym et le romarin parmi les pieds de vigne sur le retour ou morts. Un étroit vallon, protégé du vent, avec des cyprès autour, repaire de rossignols, de guêpiers et de huppes. Secret millénaire. M. Rouche, propriétaire de cette vigne, cultive en tracteur ses 12 hectares de carignan et de chasselas. Aucun tracteur ne pouvant pénétrer dans cette vigne, il l'a abandonnée depuis longtemps. Avant-guerre, avec un âne, c'était rentable. Puisque je n'avais rien à faire (selon Rouche), je pourrais m'amuser à la replanter, petit à petit. Tout le monde doit avoir sa vigne. A 1 F le mètre carré, cet hectare était donné, ou presque. Une vraie tentation...

Nous serions Eve et Adam. Que faire de ce paradis, comment l'exploiter ? Nous sommes tombés d'accord : pas de nouveaux pieds de vigne. Il y a assez de concurrence viti-vinicole par ici, et lorsque des experts qui font un vin excellent veulent vous en vendre à 3 F le litre, nu, il serait pervers de les priver de ce plaisir. Sans parler de la sueur du front.

Ce qu'il fallait faire, c'était créer un jardin méditerranéen. Pas d'exotisme ; aucun bananier ni arachide ornementale, juste les belles espèces qui auraient l'air si naturel sous ce ciel bleu comme un paquet de Gauloises : cistes, paliures australs, térébinthes aux baies rouges, lentisques, kermès, genévriers !

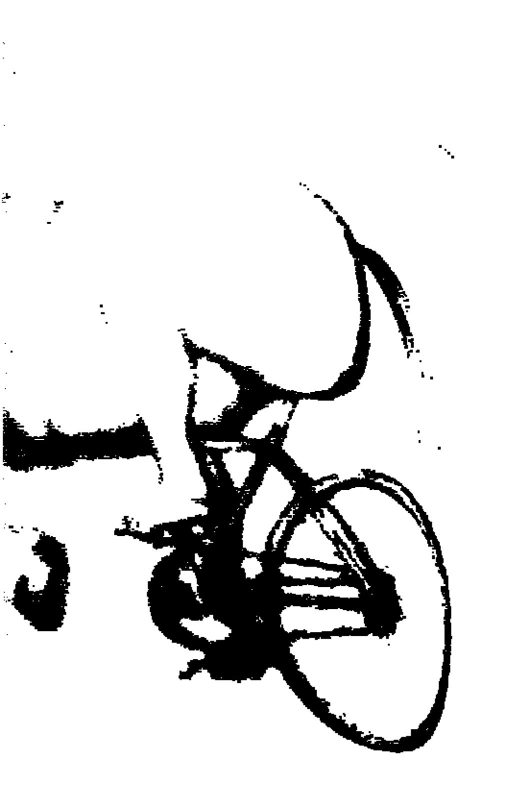
Nous avons fait le tour de l'hectare, *Guide du naturaliste* à la main. On mettrait un cyprès ici, et un arbousier là. Mais, tiens !: près de ce gros rocher il y a un arbousier, et, là-bas, tu vois comme ce cyprès est bien situé ? Pourquoi s'agiter vainement ? Le jardin avait déjà raison. Il ne fallait rien changer.

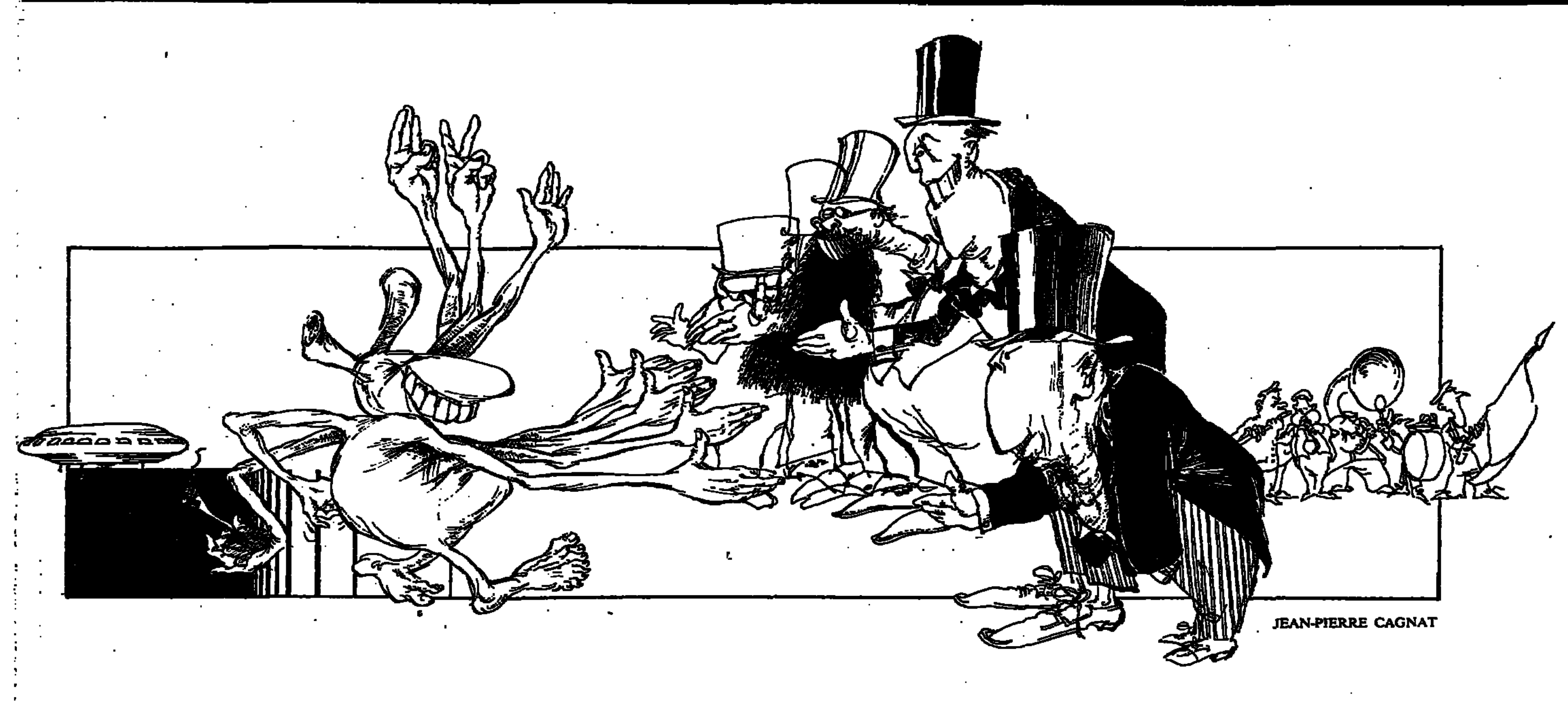
Mais il faudrait impérativement le clôturer. Si on est propriétaire, on ne veut pas que les non-propriétaires, les Autres, se baladent dans sa propriété, criant, riant, jouant à cache-cache, saucissonnant, faisant l'amour sous les buissons, allumant des feux ou un transistor. Pour bien les exclure, quelle solution ? Un mur de 3 mètres de haut, garni de tessons de bouteilles ? Coûteux. Nous pouvions tout juste nous payer le jardin. Planter des piquets et poser disons 5 kilomètres de fil de fer barbelé ? Et, pour chasser les chasseurs armés de pinces, peut-être une carabine et un mirador ? (Car il y a ici des lièvres et des lapins qui semblent croire que c'est leur jardin à eux.)

Puis, enfin, nous nous sommes rendus compte que — sauf une ou deux gentilles Fulcranaises à la recherche de fines herbes et notre ami Bec le petit matin à l'époque de la chasse — nous étions les seuls à nous y aventurer. Pour trouver ce jardin, il faut d'abord savoir où il est. Et pour en avoir la jouissance tranquille, il ne faut pas davantage.

Nous ne l'avons pas acheté. Nous le possédons toujours, comme *l'ecballium elaterium*, et vous y serez les bienvenus.

JOHN HARRIS.





AUJOURD'HUI

Ceux qui construisent leur maison

(Suite de la première page.)

Et rares sont les bricoleurs qui peuvent se vanter d'une compétence dans tous les domaines du bâtiment, depuis le travail du béton jusqu'à l'installation électrique en passant par la charpente et la plomberie. « *Moi, je suis d'origine modeste et j'aime le travail manuel*, affirme Claude Fraudin. *Mais j'avoue que mes connaissances techniques m'ont beaucoup servi. J'estime qu'un ingénieur doit savoir tout faire !* »

Construire en famille pour s'intégrer

Un cas de figure plutôt rare, même si de nombreux autoconstructeurs se recrutent parmi les professionnels du bâtiment. La majorité des bâtisseurs amateurs font tout de même appel aux services des corps de métiers spécialisés ou à l'aide du réseau familial ou amical. Des solidarités qui restent encore profondément enracinées.

Une étude réalisée par Martine Segalen, du Centre d'ethnologie française, met en évidence le rôle des réseaux de parenté à Saint-Jean, un petit village près de Pont-L'Abbé, en Bretagne. L'autoconstruction, très fréquente, y fait fonction de rite : « *Construire en famille, c'est le signe d'une intégration au village.* » Faire construire par une entreprise, en revanche, c'est rester étranger au village. Sur soixante permis de construire délivrés entre 1978 et 1980, quarante-cinq maisons sont construites par de jeunes couples originaires du village. Les autres maisons sont construites par des entrepreneurs pour le compte d'étrangers à la région... qui resteront tenus à l'écart de la vie du village. A Saint-Jean, l'autoconstruction accompagne un retournement de la situation démographique : ce ne sont plus des retraités mais des jeunes qui s'installent, et l'école, qui menaçait de fermer, a ouvert une nouvelle classe.

Les jeunes bâtisseurs bénéficient de l'aide d'un réseau familial et amical très dense. Exemple : les deux frères B..., qui construisent chacun leur maison ; l'un est plombier, l'autre employé dans une entreprise de construction. En quinze jours de « vacances », Gilbert a fait sortir sa maison de terre : son patron lui a prêté une grue ; père, beau-frère, oncles et frère lui ont donné un coup de main... Deux mois après, la même équipe s'est reconstituée pour la maison du frère. Economie informelle ou travail au noir ? La frontière est parfois ténue...

Entre joie et dépression nerveuse

« *L'aide bénévole du cousin, c'est parfois le camouflage du travail au noir*, affirme-t-on à la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs. *Nous n'avons rien à dire sur l'autoconstruction, mais en revanche nous nous battons contre le travail clandestin qui ne comporte aucune garantie sur les malfaçons ni aucune protection contre les accidents du travail... D'ailleurs, si c'était facile de construire sa maison tout seul, notre profession n'existerait pas !* » Aucun de ceux qui se sont lancés dans l'aventure ne parle de facilité. Mais pour la majorité des autoconstructeurs, compter sur leurs propres forces est le seul moyen d'avoir sa propre maison...

« *Si c'était à refaire, je ne sais pas si je recommencerais* », avoue pourtant Patricia Galtier, assistante sociale, qui a construit sa maison à Montarnaud, près de Montpellier, avec l'aide d'amis et d'un architecte presque bénévole. Pas de vacances pendant trois ans, tous les week-ends et les soirées passés sur le chantier, les emprunts à la famille pour payer les matériaux qui coûtent tout de même cher... « *Il y a eu des moments fantastiques pendant la construction*, raconte Patricia. *Parfois, le dimanche, on se retrouvait à une vingtaine d'amis à travailler mais aussi manger et s'amuser ensemble... Mais il y a aussi les moments moins drôles, les levers à 6 heures du matin pour faire le plâtre ou la plomberie, les soirs où on se dit qu'on n'y arrivera jamais...* » Pour cette jeune femme célibataire, avec son unique salaire d'assistante sociale, il était hors de question de recourir à un entrepreneur... Mais les soucis de financement ajoutés à la fatigue physique lui ont tout de même fait frôler la dépression nerveuse. Maintenant, la maison est là, adossée à la colline, une maison pas comme les autres, biscornue et pleine de fenêtres ouvertes sur les vignes. Il ne manque plus que la cheminée...

Dans une société où le temps libre augmente plus vite que les capacités financières des familles, l'autoconstruction, malgré ses aléas, fait de plus en plus d'adeptes : c'est le stade ultime de la fièvre du bricolage, qui, elle, a déjà atteint plusieurs millions de Français (2).

Au-delà des « Castoramas » et autres grandes surfaces spécialisées dans le bricolage, le marché de l'autoconstruction commence à se diversifier.

A la Foire de Paris, un fabricant exposait une maison en kit, à armature métallique : il suffit d'une clé de treize et d'un seul type de boulon pour monter en moins d'une semaine une maison de 60 mètres carrés ou davantage. « *Nous visons surtout les gens qui veulent construire eux-mêmes*, explique Pascal Maraninchi, le fabricant. *Il suffit d'une notice technique d'utilisation pour faire soi-même cette maison qui revient moins cher qu'un pavillon préfabriqué classique : environ 2 500 F le mètre carré, avec un bon système d'isolation...* »

Un constructeur allemand propose un autre style de maison à faire soi-même : un jeu de construction à base de briques creuses en polystyrène qui s'emboîtent les unes dans les autres. « *Au lieu de mettre un emplâtre isolant sur un mur en béton, on coule le béton dans le moule isolant*, explique Gil Olphavens, représentant d'Isorast, qui se lance à la conquête du marché français. *Ce procédé nous met dès à présent en conformité avec les normes qui seront imposées en 1985 : une isolation qui permet 25 % d'économies d'énergie supplémentaires et un coût de construction de 25 % inférieur au coût actuel. Mais nous avons été exclus du concours Habitat économies d'énergie lancé par le plan Construction parce que c'est un procédé d'importation...* »

Aux Etats-Unis comme en R.F.A., les maisons en kit se multiplient. Deux pays où le coût de la construction est encore beaucoup plus élevé qu'en France. « *En France, la main-d'œuvre dans le bâtiment coûte 30 % de moins qu'en R.F.A.*, affirme Gil Olphavens. *Cela explique que, là-bas, plus de la moitié des maisons individuelles sont construites par les particuliers...* » En France, l'autoconstruction est loin d'atteindre de telles proportions, mais le développement de ces nouveaux procédés pourrait bien finir par gêner les constructeurs de maisons individuelles et aussi les gros industriels vendeurs de béton ou d'acier.

Initiatives collectives

Mais l'avenir de l'autoconstruction ne dépend pas uniquement de l'initiative individuelle. Des variantes collectives commencent à se développer sous la houlette de certaines associations comme Habitat groupé autogéré (3) et surtout des sociétés d'H.L.M. L'office municipal d'H.L.M. de Joinville fait participer les futurs habitants à la conception de leur logement : ce sont eux qui décident, non seulement de la couleur des papiers peints, mais de l'organisation des volumes avec les conseils techniques des architectes de l'office.

L'office d'H.L.M. de Dreux va encore plus loin : les habitants de la cité de transit Prod'homme sont associés de très près à la réhabilitation de leur logement. La décision de réhabiliter au lieu de tout raser pour reconstruire correspondait avant tout au souhait exprimé par une majorité d'habitants attachés à leur quartier malgré l'inexistence de tout confort « moderne » dans les logements actuels... « *Beaucoup de locataires désiraient s'associer à l'opération pour bien contrôler ce qui allait se passer*, explique Daniel Bourdon, l'architecte responsable de la réhabilitation. *Ceux qui le souhaitent peuvent participer bénévolement aux travaux d'amélioration de leur logement.* »

Mais, dans ce quartier qui compte un nombre important de jeunes chômeurs, l'office d'H.L.M. a fait d'une pierre deux coups : Jean-Pierre Hamon, le directeur de l'office, a incité les entreprises qui participent à l'opération à embaucher des chômeurs... pour travailler sur leur propre maison ! Une manière originale d'associer une population – jusqu'alors laissée pour compte – à l'amélioration de son habitat tout en diminuant le nombre des chômeurs...

Ces initiatives – timidement encouragées par les pouvoirs publics – pourraient bien ouvrir de nouvelles perspectives à l'autoconstruction, phénomène qui n'avait cessé de régresser depuis la préhistoire... ■

MARIE-JOSÉ BERNARDOT.

(2) Voir *le Monde Dimanche* du 26 octobre 1980.

(3) Habitat groupé autogéré, 29, avenue Albert-Bertillon, 75015 Paris, tél. : 532-03-69.

TRANCHES DE DRAMES

Le crime du bal de la Victoire

NICHÉ entre les vallons de la campagne nivernaise, Luzy est un village assoupi dans ses lenteurs. *« Pas un village, une petite ville,* rectifie-t-on là-bas, *avec deux mille sept cents habitants. »* A quatre-vingts kilomètres, avec ses cinquante mille habitants, Nevers, endormie dans la beauté de ses vieilles pierres, fait figure de grande ville agitée.

C'est dire la stupeur de Luzy ce jour de 1979, lorsqu'on découvre dans un réduit, au sous-sol d'une H.L.M., le corps d'une jeune fille. *« Pensez, le premier crime de sang chez nous depuis 1900,* se souvient-on aujourd'hui, *c'était au-delà de l'imaginable. »*

Catherine Duchamp, une jolie brune de dix-huit ans, fille d'un retraité de la gendarmerie, est rentrée de Clermont-Ferrand, où elle prépare un C.A.P. de coiffure, pour passer le week-end du 11 novembre chez ses parents. Comme presque tous les jeunes de Luzy, le soir du 10 novembre, Catherine est à la salle des fêtes, au bal de la Victoire.

Vers 3 h 30, des amis la raccompagnent chez elle en voiture. Sa mère se souvient d'avoir entendu leur coup de klaxon d'au revoir. Puis, elle, qui, pourtant, a le sommeil léger, n'entend plus aucun bruit. Le matin son mari constate que Catherine n'est pas à la maison. Dans la cour, l'allée gravillonnée porte des traces de lutte ; des pots de fleurs ont été renversés ; dans la haie de thuyas, M. Duchamp trouve le slip de Catherine, taché de sang. Il signale la disparition de sa fille à la gendarmerie.

Le *Journal du Centre* du lundi 12 novembre rapporte la disparition de Catherine, donne son signalement et la description des vêtements qu'elle portait le soir du bal, notamment une veste mauve. C'est alors qu'une habitante des H.L.M. Lafont, situées à 600 mètres de la maison des Duchamp, se souvient d'avoir remarqué, le matin du 11 novembre, une veste mauve aux abords des immeubles et appelle les gendarmes.

En fouillant les sous-sols, ils ouvrent un réduit entre deux caves et y découvrent le corps de Catherine. *« Dans une pièce située à quelques mètres de l'une des entrées du sous-sol,* précise le lendemain le *« Journal du Centre », était le corps de la jeune fille, recroquevillé dans un coin, à demi dissimulé derrière un meuble. En partie dévêtu, le corps portait des traces de violence apparentes au visage, sur les bras et la poitrine ».* Immédiatement pratiquée, l'autopsie révèle que Catherine a été violée et a reçu sur la tête six coups d'un *« instrument contondant à bords mousse »* ayant provoqué la mort par hémorragie méningée.

Dans Luzy en état de choc, l'enquête commence, menée par la gendarmerie et le S.R.P.J. d'Orléans. On entend des amis de Catherine, dont certains se présentent spontanément. On recherche tous les jeunes gens qui étaient au bal. Dans la ville, qui aurait voulu un coupable sur l'heure, la peur s'installe, et la rumeur s'enfle. Les femmes ne veulent plus sortir seules. Elles se font accompagner même pour faire leurs courses. Décembre arrive, et, de la poste au café, en passant par le champ de foire, on raconte, on raconte. Puisqu'on ne « tient » pas de coupable, il faut en désigner, en manière d'exorcisme.

Untel, qui aurait déjà plusieurs viols sur la conscience — aux victimes muettes parce qu'ici le viol est toujours un déshonneur, — aurait connu la petite Catherine. Une voiture, du type de celle qu'il possède, aurait été vue près de la maison des Duchamp au moment du crime. Des témoins l'ont affirmé. D'ailleurs, le 6 novembre, cet homme a été entendu pendant douze heures. Il a prétendu n'être pas sorti le soir du bal. Pourtant, on l'a vu à un concours de belote. Etrange... A Luzy, on n'aime pas ce monsieur qui a fait fortune trop vite avec sa petite entreprise. La rumeur s'alimente même de prétendues mauvaises relations entre Catherine et son père, de la prétendue violence du père. Luzy, d'ordinaire si silencieuse, ne cesse de s'agiter. Il faut bien occuper le temps pendant lequel la police ne trouve rien.

Le 8 décembre, les enquêteurs demandent à voir un copain de Catherine, un ancien flirt, Jean-Marc Houzé, dont les parents habitent les H.L.M. Lafont. Apparemment un témoin parmi d'autres. Jean-Marc se présente dès le 10, mais il n'y a personne pour l'entendre. Il revient le 12 au matin, puis l'après-midi au cours duquel il est enfin entendu. Il part ensuite faire ses trois jours à Mâcon.

Au matin du 15 décembre, quand il descend du train en gare de Luzy, à 7 h 30, il est attendu par les gendarmes. A 15 heures, il signe des aveux. Il affirme qu'il s'est dissimulé dans le jardin des parents de Catherine. Lorsqu'elle est arrivée, il l'a tirée violemment à lui.

Sa tête a heurté l'escalier, elle a perdu connaissance ; il a alors abusé d'elle sur la pelouse. Lorsqu'elle est revenue à elle et a voulu crier, il l'a bâillonnée. Elle ne respirait plus. La voyant morte, il s'est affolé, a traîné le corps sur la route, l'a déposé dans une remise et a couru chercher un cyclomoteur pour le transporter dans le réduit qui jouxte la cave de ses parents.

Tout à son soulagement, la petite ville fait peu de cas des réserves émises dès cet instant par les journalistes qui suivent l'enquête et indiquent que *« les aveux ne semblent pas correspondre à la réalité des faits et à leur déroulement chronologique ».* Jean-Marc Houzé réitère ses aveux devant un magistrat instructeur, qui l'inculpe d'homicide volontaire et de viol. Le petit jeune homme blond de dix-huit ans, qui n'était à Luzy que depuis quelques années mais qu'on connaissait bien à cause de la fanfare et du judo, est désormais passible de la peine de mort. Au moins pourra-t-on *« passer Noël tranquille ».*

Seuf chez les Duchamp, où la découverte du coupable présumé ne saurait effacer la tragédie, et chez les Houzé, qui ne comprennent pas encore ce qui leur arrive, et, incrédules, lisent dans le journal que leur fils est un assassin.

René Houzé, aujourd'hui âgé de quarante-deux ans, et son épouse Monique, quarante ans, originaires du Nord, se sont installés dans la région avec leurs trois enfants Jean-Marc, Carole et Cathy, en 1974, après avoir été pendant cinq ans gardiens d'immeuble à Drancy (Seine-Saint-Denis). *« On est venu ici où on avait acheté une petite maison de campagne depuis quelques années, parce que le coin nous plaisait,* raconte Monique Houzé. *Mon mari est maintenant ouvrier ajusteur à Liné-Précision. On était bien ici, même si les étrangers sont toujours un peu isolés. Je crois quand même que ça arrangeait tout le monde que le meurtrier de Catherine ne soit pas du coin. S'il y avait eu des Algériens ou des Noirs, on aurait cherché de leur côté. »*

Dès le 19 décembre 1979, quand il a revu ses parents pour la première fois, Jean-Marc est revenu sur ses aveux. Depuis, il n'a cessé de se dire innocent. Bien que l'instruction n'ait éclairci ni les contradictions ni les incohérences de ses aveux, ni les imprécisions des divers témoignages et de la reconstitution — faite plus de sept mois après les faits, — le jeune homme a été renvoyé devant la cour d'assises.

Cependant, peu avant sa comparution, les faits ont été disqualifiés en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, passibles de quinze ans de réclusion criminelle. C'est la peine à laquelle il a été condamné le 4 mars 1982 par la cour d'assises de la Nièvre, après trois jours d'audience et une heure dix de délibérations. Sûr d'être acquitté, il avait terminé sa dernière lettre à ses parents par : *« A dans quatre jours. »*

« Moi, je veux bien admettre que ce soit mon fils qui ait fait ça, dit René Houzé, en se forçant au calme, *mais qu'on me le prouve. On ne m'a rien prouvé. »* Le comité de soutien, qui entoure désormais Jean-Marc et ses parents et attend le pourvoi en cassation avec une impatience inquiète, ne fait pas non plus de profession de foi sur l'innocence de Jean-Marc. *« Innocent ou coupable,* explique l'un de ses membres, Tanguy Laurent, trente-neuf ans, assistant social, *ce n'est pas pour l'instant notre problème. S'il est coupable, il faut le démontrer, mais on ne pouvait pas le condamner sur un dossier pareil. »*

Des journalistes et des magistrats perplexes

Des journalistes de la région, des magistrats même, confient que l'affaire les laissent « perplexes ». Dans le comité de soutien constitué peu avant le procès se retrouvent des habitants des H.L.M. Lafont. *« Seules trois familles sur soixante nous ont refusé leur aide »,* précise Mme Houzé. Des gens de la région qui, comme cette mère de famille, *« en lisant l'histoire dans les journaux »* ont trouvé que *« ça n'allait pas »,* des amis des Houzé et le « fameux » Claudius, une figure dans ce département tranquille, un paysan travailleur qui, depuis dix ans, a été de toutes les luttes. *« Au comité,* explique Gérard Duguet, trente-trois ans, instituteur, qui va chaque mercredi à la prison voir Jean-Marc, *nous ne voulons pas nous laisser aller à accuser telle ou telle personne et en revenir aux rumeurs du début de l'affaire. »*

« Il ne s'agit pas de se rembringuer dans une autre forme d'erreur judiciaire en disant : c'est celui-là, insiste Claudius, *mais il faut parler de cette affaire et obtenir qu'elle soit rejugée. »*

Le comité refuse la décision judiciaire à laquelle ont consenti la plupart des habitants de Luzy, la logique du *« il a été condamné, alors... »* qui a cours dès qu'on pose une question dans la rue. Des passants, des commerçants, on ne peut guère obtenir d'autre réponse sauf un haussement d'épaules ou, devant une nouvelle question : *« On n'est pas très causant chez nous, c'est sûr, personne ne vous dira rien. »*

A la maison d'arrêt de Nevers, Jean-Marc écrit, pour se raconter à lui-même sa vie, pour passer le temps. Ses parents, qui ont fait un emprunt pour payer les honoraires d'avocats (déjà plus de 20 000 F), ont quitté le F5 des H.L.M. Lafont, où ils avaient trois mois de loyer de retard, pour s'installer dans leur petite maison de campagne à Chalmoux (Saône-et-Loire) où habitait Jean-Marc avant son arrestation. Agréable maison de vacances, elle n'a cependant que deux pièces, pas de W.C. et pas l'eau courante (il faut la tirer au robinet du jardin). M. et Mme Houzé ne se plaignent pas. Pourtant, la perspective de l'hiver dans cette maison n'est guère engageante. *« Au procès, ils ont dit que Jean-Marc habitait dans un taudis,* lance seulement M. Houzé avec amertume. *Pour nous, c'était notre petit château en Espagne. »*

Jean-Marc et ses parents mettent aujourd'hui tous leurs espoirs en la Cour de cassation, une juridiction qui ne peut prendre en compte le fond de l'affaire et qui va regarder, en droit, le déroulement de ces trois journées passées au palais de justice de Nevers : trois jours pendant lesquels la vie des Houzé a basculé lorsque, venus attendre la fin d'un malentendu, ils se sont vus désignés comme « les parents de l'assassin », ceux auxquels on n'avait même pas gardé de place assise sur les bancs de la salle d'audience. ■

JOSYANE SAVIGNEAU.

AVENTURE

Les tréteaux joyeux du Puy-du-Fou

**« La tradition orale plus l'ordinateur. »
Au château du Puy-du-Fou, en Vendée,
un énarque défroqué et six cent cinquante acteurs bénévoles
font revivre une geste paysanne.**

« *JE n'ai jamais reçu de nom. Ils m'appellent le « Vieux Galopin ». Je ne me suis jamais perdu. Ils m'appellent « le Vieux Cherche-pain ». Je couche dans les barges de granges ou sur les berges des fossés. Je traîne mes souvenirs avec mon baluchon humide et je colporte les nouvelles de métairie en métairie. Je suis la mémoire du soir...* » Courbé sur son bâton, le pas démesurément lent, un paysan écorche la nuit d'une flamme timide. Un léger brouillard artificiel l'enveloppe peu à peu. Le faisceau des projecteurs qui l'accompagne dans sa marche finit de donner à la scène son caractère irréel. Et cette voix ! Le public qui, tout à l'heure, plaisantait bruyamment écoute religieusement. Comme par enchantement, la foule s'est tue. Hypnotisée ! Près de dix mille personnes retiennent leur souffle ; suspendues aux lèvres invisibles de Philippe Noiret.

Bien plus que le falot du coureur de barges, la voix chaude et grave de l'acteur illumine cette nuit d'été. On l'apprendra par la suite : nous sommes en 1916, et le personnage qui avance sous nos yeux rejoint une veillée au coin du feu. Rien de tel qu'une longue soirée d'hiver, devant l'âtre, pour interroger la mémoire populaire et fabriquer des souvenirs éternels. Le petit Jacques, en écoutant les grands, laisse son imagination partir à la dérive... Le véritable metteur en scène du spectacle, c'est lui ! Il ne faut donc pas s'étonner du désordre apparent d'un scénario plus soucieux de poésie que d'ambition historique. Les époques se chevauchent et les retours en arrière sont fréquents. Du reste, le flash-back n'est pas la seule technique empruntée au cinéma. Une régie exceptionnelle de trois cent cinquante projecteurs, un canon à images et un laser permettent les effets de gros plans, de zooming et de travelling...

La « cinéscénie » : c'est ainsi que Philippe de Villiers a baptisé ce nouveau mode d'expression qui s'apparente à une sorte de gigantesque cinéma de plein air, avec des acteurs ayant pour une fois franchi les limites de l'écran. A travers les rêveries du petit Jacques, c'est toute l'histoire d'une dynastie paysanne qui s'inscrit dans cette terre de géants et de genêts en fleur. Avec cette chanson de geste paysanne, cette épopée du bocage vendéen, le traditionnel « son et lumière » apparaît désormais comme un genre mineur.

La pérennité de l'âme vendéenne

Après avoir remonté les petites routes du nord-est de la Vendée, on croise la commune des Épesses, on bifurque à gauche et, après quelques kilomètres, au bout d'un chemin poussiéreux, s'élève le château du Puy-du-Fou. Simple toile de fond à la saga des Maupillier. Pas question de déguiser des figurants en gens de cour pour amuser le touriste ! C'est l'histoire d'une terre et d'un peuple qui se joue ce soir. Une histoire anonyme, comme celle des Maupillier. Une histoire dépouillée de ses oripeaux historiques. Une histoire où le geste banal par sa quotidienneté compte plus que le « haut fait ». Certains « tableaux » font immanquablement penser à *l'Arbre au sabot*, d'Olmi.

Ce château Renaissance, un peu déplacé en Vendée, Catherine du Puy-du-Fou le ramena d'Italie avec ses architectes. Incendié par les colonnes infernales du général Tureau, ses ruines se profilent aujourd'hui comme une vaste échancrure dans la nuit. Ce monument de granit roux et de brique rose, partiellement détruit avant son achèvement, a conquis ses lettres de noblesse en se faisant brûler par les Bleus. Ces ruines constituent pour l'auteur du spectacle un symbole de la pérennité de l'âme vendéenne et de la révolte contre le centralisme.

Pour l'instant, le château est plongé dans l'obscurité. En voix *off*, Philippe Noiret accompagne la lente marche du vieux paysan. Son ton grave, plus que ses paroles, dégage une tristesse infinie... La veillée commence ; l'histoire des Maupillier aussi. Cette dynastie paysanne imaginaire a toujours prénommé Jacques l'aîné de ses enfants. Depuis le Moyen Age, de génération en génération.

Le petit Jacques rêve de ses ancêtres, tandis que le marchand de quenouilles évoque la longue tradition des voyageurs et des conteurs. La machine à remonter le temps, pilotée par Jacques, alias Philippe de Villiers, nous emmène assister aux pénibles travaux des champs et aux fêtes qui leur succèdent. Une centaine d'acteurs ont déjà surgi d'un peu toutes les caches de la nuit. On entend des bruits de galop au loin ! Etendards au vent, à quatre cents mètres des gradins, une vingtaine de cavaliers sortent un par un de l'arrière du château. Protégés d'écus aux armoiries princières, ils avancent en longeant l'étang aussi majestueux que les chevaliers d'*Excalibur*.

Premier temps fort d'un spectacle grandiose ; le public sort de sa réserve, et les prouesses réalisées lors du tournoi viennent à bout des spectateurs les plus blasés. La musique accompagnant ces joutes équestres a retrouvé les accents épiques de *Carmina Burana*. Servie par une acoustique extraordinaire, les sources sonores, parfois éloignées de 400 mètres les unes des autres, diffusent un enregistrement quadriphonique. Un système informatisé permet en régie d'adapter le jeu du laser et des trois cent cinquante projecteurs à la bande son. Ce qui fait dire ici que le Puy-du-Fou *« c'est la tradition orale plus l'ordinateur ».*

« Un rêve de cancre »

A l'évidence, l'entreprise de Philippe de Villiers est placée sous le signe du paradoxe. *« Au départ, il s'agissait d'un rêve de cancre ! »* Grand maigre aux yeux bleus, la trentaine presque enfantine, chemisette à carreaux, le « cancre » a des allures d'étudiant réservé. Il nous reçoit dans la salle de séjour des gardiens du château. Maison basse comme elles le sont en Vendée, belles poutres brunes, généreuse table en bois au milieu de la pièce. Un crucifix blanc trône au-dessus de la cheminée. Philippe de Villiers est un énarque défroqué, et, depuis le 10 mai, un sous-préfet démissionnaire. Vendéen d'origine, ses études à Sciences Po et à l'ENA l'ont conduit à Paris. Rapidement écœuré par *« ces écoles qui apprennent à raisonner, mais à raisonner faux »*, par *« cette totale absence de cœur et d'imagination »*, il s'est mis à rêver tout haut de son pays.

Quand le conseil général de la Vendée a décidé de racheter le château du Puy-du-Fou, il est venu écrire son scénario sous ses murs. *« Une rencontre du geste, de la nuit et de la musique ! »* Mettre l'espace en mouvement ! Voilà son ambition. C'est en voyant *Amarcord*, de Fellini, qu'il a conçu sa « cinéscénie ». *« Il s'agissait de remplacer la pellicule par la vitesse de l'image. »* Le décor trouvé, restait à convaincre les élus locaux et les « indigènes ».

Avec quatre passionnés d'animation culturelle, Philippe de Villiers fonde en 1977 un comité de lancement destiné à vaincre les résistances. Le gigantisme effraie dans ce pays aux maisons basses, où l'agriculteur qui a la plus grande exploitation n'est pas nécessairement considéré comme le meilleur. Malgré leurs racines vendéennes, on regarde arriver ces cinq jeunes loups comme des étrangers. L'homme qui fera la jonction avec la population locale s'appelle Gaby Chataigner. La quarantaine un peu ronde, tête de bon vivant aux yeux rieurs, la voix bien timbrée, Gaby est clerc de notaire dans le civil. Il est aussi depuis vingt ans l'animateur des « Joyeux Vendéens » : une troupe de danses traditionnelles très populaire dans la région.

Mais si le haut bocage est la partie la plus industrialisée de la Vendée, elle est aussi celle où l'on compte le plus grand nombre d'associations par habitant. Après de multiples réunions d'information, qui ne drainaient que le concierge des salles municipales et quelques curieux, la présence de Gaby a rendu crédible le projet du jeune énarque. *« On ne réunit pas les communes avec des syndicats mixtes. Il faudrait bien qu'un jour les technocrates parisiens le comprennent. »*

Philippe de Villiers leur lance donc un triple défi. *« On dit que la qualité ne peut être que parisienne. Je dis, moi, qu'elle peut être vendéenne. Le Puy-du-Fou fera sauter les clivages entre, d'un côté, Paris et les professionnels, et, de l'autre, la gentillesse de la province et son amateurisme. On dit que le bénévolat est mort. Nous prouvons ici que le geste gratuit peut soulever toute une population. On dit que le « son et lumière » n'est qu'image d'Epinal. Le Puy-du-Fou permet à des acteurs bénévoles de jouer leur propre histoire, et non de se déguiser pour amuser le touriste. »*

Avec un budget publicitaire très modeste, le spectacle a drainé cent soixante mille personnes l'été 1981 en vingt représentations. Il est tout de même stupéfiant d'apprendre que les six cent cinquante acteurs jouent gratuitement et que les sept cents autres membres de l'association ne touchent pas un centime pour des activités les mobilisant plusieurs semaines dans l'année. Leitmotiv : *« On ne veut pas être payé pour faire la fête »*, ou encore : *« Le château, c'est un peu notre résidence secondaire. Si on devait être payé, je crois qu'on ne viendrait plus. »*

Le château du régisseur aux mains des « Jacques » ! Belle revanche sur l'histoire. Tout le tissu social de la région se trouve modifié par cette aventure collective : *« Rencontre de mille quatre cents caprices. »* Les Puyfolais passent leur temps libre au château. Ceux qui ne jouent pas un soir viennent tout de même avant le spectacle retrouver leurs amis. Plus besoin du bal du samedi soir : les rencontres amoureuses, les mariages, se multiplient au sein de l'association.

Treize communes séparées par des rivalités séculaires se sont embarquées sur la même galère. *« Maintenant, quand un gars des Herbiers voit un gars de Chambretaud en panne sur le bord d'une route, il s'arrête... »*, résume à sa façon le curé des Epesses. Un gros industriel joue dans le même anonymat qu'une dizaine de ses ouvriers, avec qui il utilise désormais à l'usine le tutoiement de rigueur au Puy-du-Fou. Bien sûr, personne ici ne conteste les limites d'un tel brassage social ; mais personne non plus n'a d'autre ambition que celle d'*« être bien ensemble »*.

« Dans le bocage, on est long à s'engager, mais, quand on le fait, c'est définitif. » Le président de l'association, un plâtrier de quarante-quatre ans à la banane rocky, sait de quoi il parle. Lui non plus n'y croyait pas au début. La presse locale titrait : *« Le risque du Puy-du-Fou »*. Un élu avait même cru bon de déclarer, en parlant d'une petite subvention de départ : *« Avec cet argent, on aurait pu construire deux kilomètres d'autoroute. »* Aujourd'hui, cas unique en France, l'association verse spontanément 200 000 F par an au conseil général, subventionne une radio et de nombreuses organisations culturelles ! ■

PATRICK CHASTENET.

CROQUIS

Bordeaux, 1952

Une amie lui avait dit : *« Si tu veux le revoir, il passe souvent vers 18 heures cours de l'Intendance. Il vient prendre le bus. Il doit travailler dans le quartier. »* Le revoir ? Elle était restée silencieuse.

Moi — et tant pis si je me mêle de ce qui ne me regarde pas, — je suis sûr qu'elle était bouleversée d'apprendre qu'il vivait là, tout près, dans la ville où ils s'étaient connus. Elle affirme que non ; mais je ne la crois pas.

Car elle y était allée, à ce rendez-vous de fantômes où l'un ne savait pas que l'autre serait là. Pourquoi ? *Elle répond qu'elle ne sait pas, elle ne se souvient pas ;* elle y était allée, c'est tout ; *comme ça, pour voir.*

Elle était là bien avant 18 heures. *« Je faisais semblant de me promener »*, ce sont ses propres termes. Elle regardait les vitrines des magasins, elle regardait les gens qui descendaient le cours de l'Intendance, elle regardait peut-être le ciel ou ses chaussures neuves. Elle pensait à Dieu sait quoi.

Elle pensait peut-être à la dernière fois. La dernière fois qu'ils s'étaient rencontrés, deux ans auparavant ; elle était enceinte et gravement malade. Il était venu lui rendre visite à l'hôpital ; il n'était pas resté longtemps : quelques minutes, quelques mots et surtout des silences. Et puis il était reparti. Elle avait décidé de *le rayer de sa mémoire ce jour-là.*

Elle revoyait peut-être tout ça, en regardant les vitrines des magasins.

Soudain, elle l'a reconnu dans *le flot des passants ; il marchait,* au rythme de la foule, il ne se *doutait pas qu'il venait droit vers* elle. J'imagine, puisque je n'en sais rien, j'imagine que, à cet instant, son cœur à elle s'est mis à battre fort. Il arrivait au carrefour, tout proche, quand il l'a aperçue : elle lui faisait face, immobile et très pâle. Il s'est arrêté net ; il n'a pas traversé la rue comme d'habitude pour aller vers l'arrêt de bus. Il a fait *demi-tour.*

Elle ne l'a jamais revu. »

Aujourd'hui, elle me dit que tout ça est fini, qu'il n'y a rien à dire. Elle ne comprend pas, ma *mère, pourquoi je lui pose tant de* questions.

Je pose des questions pour une raison simple : je voudrais le connaître, ce type qui n'a pas traversé la rue et qui a raté son bus ; j'aimerais savoir, c'est tout.

Je *ne l'ai jamais vu, mais je* suis sûr d'une chose : c'est qu'un *soir, à Bordeaux, deux ans* après ma naissance, mon père, il est probablement rentré chez *lui* à pied. A moins qu'il n'ait pris un taxi.

JEAN-MARIE AUDIGNON.

Maurice

Des centaines d'automobilistes défilent quotidiennement à quelques mètres de sa porte. La route est agréable : après avoir traversé en un « S » majestueux ce petit village jurassien de quelque deux cents âmes, elle file, enchâssée de murets de pierres plates, vers le lac de Chalain, les cascades du Hérisson, Morez et la Suisse.

Une tenace odeur de vacances se glisse soumoisement à travers les vapeurs des gaz d'échappement des voitures bridées, d'un coup, à 50 kilomètres-heure, par les deux virages successifs. Des vacances méritées, certes, mais aussi des vacances forcées pour Maurice. Autrefois agriculteur, il est, depuis une quinzaine d'années, *ouvrier à la chaîne dans une* usine qui ferme ses ateliers au mois d'août.

Sa maison, héritage familial, est grande et fraîche. Il n'en occupe qu'une chambre et une cuisine où le transistor et le journal local lui tiennent compagnie. Il préfère, lorsqu'il ne pleut pas et que le soleil *n'est pas* trop haut, sortir une chaise en bois verni et contempler, du haut de sa petite cour bétonnée, son village.

De l'autre côté de la départementale, à demi-masquée par la bascule publique désaffectée, se *dresse son ancienne ferme.* Celle où il vécut, pendant près de cinquante ans, avec ses parents au*jourd'hui disparus. Une vaste bâ*tisse reprise par des cousins « de la ville » qui l'ont *plus* transformée en quelques années que toute sa famille en un siècle. Des aoûtiens qui traversent la France entière pour manier truelle et pinceau plutôt *qu'appareil* photo et crème à bronzer. Il est vrai que *« la ferme, c'est fait pour les bêtes et les paysans »,* tandis *qu'une résidence secondaire né*cessite quelques aménagements ! *Maurice* va *parfois* constater l'avancement des travaux : cette année, le grenier à grains est devenu salle de bains ! Il n'envie pas ces « bagnards de l'été » et n'imagine même pas de les imiter. Il n'a pas l'eau chaude et les cabi*nets sont au fond du jardin, mais,* même si les hivers sont parfois *rudes sur le plateau, il a été « habitué comme ça ».*

Sur la place, aujourd'hui écrasée de soleil, deux chiens se battent, tandis que se croisent d'énormes tracteurs. Les anciens compagnons des champs de Mau*rice* engrangent les sacs de blé, d'orge ou d'avoine vomis par les *moissonneuses-batteuses.* Et, déjà, ils parlent de la rentrée, des regains qui approchent. Pour eux, les vacances n'existent pas et ils le disent : *« Etre son propre maître, c'est être son propre esclave. »* Maurice ne les envie pas, et eux n'envient pas *Maurice* : *« Rester quatre semaines à se tourner les pouces... »*

Plaindre Maurice ? Non. Il n'a pas été habitué, conditionné, à partir en congé. Pour lui, les campings, les plages, les autoroutes, restent des abstractions, synonymes d'entassement. Il pourrait partir : il a un peu d'argent à la *Caisse d'épargne ; il possède une* 2 CV tout juste rodée. Mais il est *difficile d'aller à la conquête du* monde après bientôt soixante ans de sédentarité qui ont cimenté ses habitudes.

Les automobiles continuent de *défiler,* comme défileront dans quelques jours les jouets qu'il as*semble tout au long de l'année.* Son regard ne trahit aucun mal de vivre. *Il est là,* dans son village natal, à égrener le temps qui passe.

Quatre semaines de congés payés — la cinquième viendra en *hiver. Des vacances attendues,* même pour Maurice ! Mais des *jours entiers de solitude où,* n'étant plus paysan, *« on n'a même plus les bêtes à qui causer ».* Seule coupure, dans l'uniformité de ses journées : la visite de cousins ou d'un camarade de labeur tout aussi désœuvré ; un instant privilégié où, devant un « canon », on commente les der*nières nouvelles.*

PATRICK RUBISE.



JEAN-PIERRE CAGNAT

Dix petits nains

(Suite de la page XIV.)

A 2 heures du matin, infatigables bien qu'épuisés, les solitaires de Saint-Prix colloquaient toujours, et ils n'entendirent pas tout de suite la musique : venu de très loin, c'était un andante funèbre qui se rapprochait à mesure qu'un pas très lent, presque un glissement furtif, s'avançait dans les salons.

« Ce n'est pas possible... », murmura Bernard Kermeur.

Mais c'était possible, puisque c'était vrai : belle comme elle ne l'avait jamais été, les cheveux ramenés en arrière en un chignon admirablement dix-huitième siècle et vêtue d'une robe du temps de Marie-Antoinette, les yeux grands ouverts mais ne voyant rien, Catherine Arthus, vêtue en Isabelle de Saint-Prix, la malheureuse noyée de Nantes, venait vers eux.

« Votre amoureux très fidèle, chantonnait-elle, *à quoi le reconnaît-on ? A son chapeau de coquille, ses sandales et son bourdon. »*

Bernard Kermeur s'était levé, bouleversé.

« La chanson d'Ophélie... », murmura-t-il. Puis, s'adressant à elle, il voulut l'interroger. *« Catherine, petite Catherine, à quoi rime cette chanson ? »* Mais la jeune fille ne le voyait pas.

« Vous dites ? oh non, écoutez-moi, s'il vous plaît. Mon amoureux est mort, madame, il est mort, il est enterré. A sa tête est l'herbe fraîche, une pierre est à ses pieds. »

Avec elle et comme mue par les inflexions de sa voix de somnambule habitée par Shakespeare, la musique de Mozart s'élevait ou retombait avec une fascinante tendresse. Et Bernard Kermeur, qui avait tenu trois heures auparavant ce corps nu dans ses bras, pleurait doucement : il se passait quelque chose en lui de subitement irréversible.

« Catherine.... » murmura-t-il.

Surpris dans un rêve qui était aussi le leur, les autres lui firent signe de se taire. Mais Catherine sourit, angélique et lointaine, et corrigea : *« Isabelle... Je suis Isabelle... Isabelle-Ophélie venue de si loin que j'en ai perdu mon chemin. »*

Sa voix devenait une musique, un parfum. Alors, doucement, Bernard Kermeur se leva. D'ailleurs, Catherine-Isabelle lui faisait signe : *« Viens, Bernard, viens : tu es le premier que j'attendais. »*

Comme le visage de la jeune fille, celui de Kermeur était maintenant transfiguré. Bonifacio eut un geste pour le retenir, mais le producteur de cinéma, saisi par la grâce d'un roman-photo, se retourna vers lui : *« Ne t'inquiète pas, vieux. Je sais ce que je fais. »*

Puis, lentement et tenant Catherine par la main, il disparut avec elle dans les couloirs : derrière eux, il n'y avait plus que le silence.

« La séance est levée... », remarqua sourdement Patrice Bonifacio.

Plus encore qu'après la chute de Gilles Ferrier, il avait peur.

∴

Si le groupe se sépara très vite après le départ d'un Bernard Kermeur littéralement « enchanté » par le fantôme d'une demoiselle morte deux cents ans auparavant et ressuscitée dans le corps d'une jeune comédienne de talent qui disait des vers de Shakespeare, la nuit n'en était pas finie pour autant.

Ce fut d'abord Bonifacio qui retint Benoît alors que les autres se dispersaient : *« Ni toi ni moi ne pouvons nous permettre de dormir cette nuit : il est maintenant clair que quelqu'un, un groupuscule, que sais-je ? un fascisme noir qui ne veut pas se reconnaître vaincu, a décidé de saboter nos travaux. Et les C.R.S. autour du château n'y peuvent rien. Je compte sur toi pour veiller avec moi. »*

Le regard de Daniel Benoît était très clair.

« Tu peux compter sur moi. »

Bonifacio lui expliqua alors son plan de bataille : le journaliste allait patrouiller dans la grande galerie, tandis que lui-même monterait la garde à la croisée des corridors qui menaient à la tour de Marie-Thérèse et à la petite bibliothèque. *« Si ça ne t'ennuie pas, tu me rendras mon revolver »,* ajouta Bonifacio.

Benoît hésita un instant, puis sortit l'arme de sa poche.

« Ne t'inquiète pas, je n'ai pas besoin de cela pour me défendre. »

Il voulait faire oublier sa défaillance sur les toits, mais Bonifacio n'y pensait déjà plus.

« Nous allons chacun de notre côté, et on se retrouve à 4 heures très exactement dans le salon de musique : mets ta montre à l'heure ! »

∴

A peine Benoît s'était-il éloigné vers la galerie qu'une ombre sortit de l'encoignure d'une porte où elle était dissimulée. Bonifacio en eut un haut-le-corps.

« N'aie pas peur, c'est moi, Marie-Claude. » La jeune journaliste était vêtue d'un long peignoir indien, et, les cheveux défaits, Patrice Bonifacio la trouva tout à fait ravissante, mais l'heure n'était pas à la bagatelle. Entre Marie-Claude Antoine et lui, il y avait une réelle amitié transformée peu à peu en une rivalité de tous les jours, mais qui remontait à leurs anciens égarements du côté *Libé* et d'un gauchisme que l'un comme l'autre voulaient aujourd'hui prudemment faire oublier.

« Ecoute, dit-elle. *Depuis ce matin je surveille Daniel Benoît : je ne sais pas pourquoi, mais je ne le trouve pas franc du collier, celui-là.*

– Benoît ? Tu veux rire. Il est à ma botte. Il mange dans ma main ! »

Bonifacio faillit s'étrangler de rire : s'il y avait quelqu'un *sur qui il se reposait totalement,* c'était bien sur le journaliste banni de toutes les télévisions !

« Précisément, il en fait trop, tu ne trouves pas ? »

Bonifacio *réfléchit* un instant : subitement, le dévouement absolu de Daniel Benoît lui paraissait, en effet, excessif.

« Excessif ? corrigea Marie-Claude. *Suspect, tu veux dire... »*

L'envoyé spécial du président tâta dans sa poche la crosse de son revolver.

« Tu as bien fait de parler de ça. Je vais rester sur mes gardes. »

Il pressa une seconde Marie-Claude Antoine contre lui — une si vieille copine ! — puis *s'éloigna à la hâte* : si Benoît aussi le trahissait, à qui se fier ?

∴

Cependant, à la croisée des corridors de la bibliothèque et de l'aile est du château, Daniel Benoît lui-même examinait longuement un revolver qu'il avait sorti de sa poche.

« Si cet imbécile de Bonifacio croit pouvoir me neutraliser en me reprenant son arme, il se gourre plutôt », murmura-t-il en introduisant une balle dans le canon.

Il avait retouvé toute l'assurance de ses anciens jours de gloire, lorsque la *télévision* lui appartenait et que trente millions de téléspectateurs avalaient la soupe aux choux en sa compagnie.

∴

Mais Patrice Bonifacio avait *encore une heure à tuer* avant le rendez-vous qu'il avait bien imprudemment fixé au journaliste. Un moment, il voulut s'ouvrir tout à fait à Marie-Claude Antoine : il alla jusqu'à sa porte, mais tourna en vain la poignée. *La* jeune femme s'était enfermée à clef et il n'osa la réveiller. L'angoisse montait en lui. Il pensa ensuite à Tony Dupond, qui, pour être parvenu, n'en partageait *pas moins* ses opinions ; mais il se perdit dans les corridors avant d'arriver à une chambre dont il ignorait en fait où elle se trouvait : brutalement, sa solitude lui pesa. La peur aussi, qui revenait une fois de *plus lui broyer l'estomac. Il* tenta enfin sa chance du coté de Kermeur mais trouva son lit vide.

Alors Patrice Bonifacio sut *que c'était fini.* Quatre heures sonnaient précisément à une horloge dans le couloir ; à l'autre bout de la maison, une autre horloge lui répondait, plus frêle, puis une autre, très grave, et une autre encore : l'heure de son rendez-vous avec Daniel Benoît était arrivée et plus rien ne lui permettait d'y échapper. Brusquement, il se sentait très calme. D'un pas d'automate, il gagna la grande galerie, que la lune éclairait de longues lueurs blafardes. Puis il descendit l'escalier d'honneur, traversa le salon aux livres et la salle à manger aux tigres : toutes les antilopes étaient mortes, et devant lui s'ouvrait la porte du salon de musique. Il fit trois pas encore, deux, un coup de feu claqua, et Patrice Bonifacio tomba foudroyé.

La semaine prochaine :

VIII. – LE GOUT SI DOUX DU POUVOIR

NORD-PAS-DE-CALAIS

« Quelques bons plats d'ici... »

MONT-Bernanchon, un village de huit cents habitants, aux confins de l'Artois et de la Flandre, à quelques kilomètres de Béthune. Une zone rurale toute proche de la mine, une tradition paysanne et ouvrière à la fois.

Il faut emprunter un chemin chaotique pour atteindre enfin le porche qui s'ouvre sur la vaste ferme à toits de tuiles rouges des Blarel. Des bâtiments au carré, et d'âges différents : 1600, 1878, 1920... Alentour, 30 hectares (betteraves, maïs et vaches laitières) qu'aucun des cinq enfants ne reprendra sans doute...

Mme Blarel — Agnès pour ses clients — a créé un camping à la ferme et tient ici table ouverte. Le dimanche, dans la grande salle rustique qui servait jadis aux fêtes de famille, elle propose ses menus typiques avec beaucoup de simplicité. Ce n'est pas un restaurant : *« Je n'ai pas de licence, je ne veux pas servir plusieurs entrées ou établir des menus compliqués... Non, je fais manger aux gens quelques bons plats d'ici. »*

Dans cette région survit une robuste tradition culinaire. On s'est légué soigneusement les recettes de mère en fille. Aujourd'hui encore, la mère de Mme Blarel donne un coup de main et surveille quelques plats...car il y a la méthode !

Agnès, solide et volubile ménagère, approche de la cinquantaine avec un regret : *« J'aurais aimé enseigner la cuisine... »* Elle pratique cet art avec une joie et une dextérité évidentes. *« Dommage,* soupire-t-elle. *Ce qui a changé dans l'alimentation, c'est le placement des filles d'ouvriers dans les grandes familles : elles en ont rapporté une autre façon de faire et de vivre. »*

Son objectif est clair : sauvegarder la cuisine d'autrefois, à commencer par la soupe : *« On ne sait plus faire de soupes aujourd'hui, on n'a pas le temps, on ne sait pas faire un heureux mélange de légumes frais — il est vrai que j'ai la chance d'avoir ici des légumes frais — et puis de les faire mijoter... Et ces autocuiseurs ! Un vrai désastre ! »*

Mme Blarel, pourtant, comprend l'évolution. Mais elle veut offrir *« ce qui est bon »*, ce qui a toujours été bon en vertu d'une préparation minutieuse, comme cette soupe au lard que l'on déguste deux fois, le jour même, toute fraîche, et, le lendemain, avec le *« rassaquage »*, c'est-à-dire avec des pommes.

A sa carte, figurent en bonne place, le coq à la bière (brune) revenu avec un peu de genièvre, l'alcool qu'on consomme dans toute la région : le lapin aux pruneaux (des pruneaux trempés pendant une demi-journée sur un coin du fourneau), flambé au cognac, dont il faut surveiller la lente cuisson ; le pot-au-feu, bien sûr ; la saucisse aux pommes ; ou un « patacon », plat fait de rondelles de pommes de terre et d'oignons au beurre ou persillées (le vrai patacon se faisait autrefois avec du saindoux), ou encore la fameuse ficelle picarde, une crêpe salée enrobant une tranche de jambon nappée d'une sauce aux champignons.

Cette cuisine proposée chaque dimanche à un prix modeste est évocatrice de tout un passé. Parle-t-on de la « tarte à gros bords », et l'on pense tout de suite aux communions solennelles qui, de tout temps, ont été un grand événement ou encore aux ducasses. A cette occasion, on fabrique dans chaque famille des tartes à la pâte levée au coin de la cuisinière et garnies de « patins » faits de lait, d'œufs et de vanille, quadrillées de fines lamelles de pâte, le tout doré au four. Ces tartes-là ont encore aujourd'hui, pour beaucoup, la saveur de l'enfance.

Voici cinquante ans, le dessert restait encore inconnu en semaine. Le gâteau confectionné par la ménagère, c'était pour le dimanche, comme le verre de vin. (On consommait surtout de la bière de ménage ou de la « frênette » faite à la maison.) Pour les plus anciens, comme Marie par exemple, une dame de quatre-vingt-deux ans, *« il fallait attendre Noël pour avoir une orange »*.

De la Flandre au littoral, il y avait bien un fond commun de cuisine, mais aussi des particularités. Ainsi, dans le Boulonnais par exemple, on préparait — et on le fait toujours aujourd'hui pour le soir de Noël — le « craquelin », sorte de 8 en pâte feuilletée, tandis qu'ailleurs c'était la coquille, une brioche « en forme de jésus ». Sur la côte, le pudding britannique est depuis longtemps déjà au menu de Noël, où il accompagne une dinde originaire de la région qui en est grande productrice. Le poisson, lui aussi, a été l'aliment de base d'une population généralement pauvre. Le hareng frais ou « sauré » est apprécié, et les « rollmops » des villes n'ont rien de commun avec le véritable hareng mariné, préparé dans les familles avec vinaigre, thym et rouelles d'oignon...

Tout cela et cent autres plats encore suscitent les commentaires de Mme Blarel, décidément intarissable. La seule nouveauté qu'elle a mise à son catalogue est un plat apprécié des pays de Loire : le brochet. Pourquoi ? Tout simplement parce que la rivière voisine, la Lys, est riche de ces poissons : *« Je présente le brochet, mais je ne l'accompagne ni d'une béarnaise ni d'une sauce hollandaise : je tourne une sauce à ma façon... »* Un secret en quelque sorte. Pas de balance dans sa cuisine : Mme Blarel ne pèse rien. *« Je vois la quantité nécessaire de légumes ou de condiments au fur et à mesure que je prépare un plat. »*

Ce qui disparaît peut-être aussi ce sont les vraies bonnes cuisinières, comme elles... ■

GEORGES SUEUR.



D'hier à aujourd'hui

MANGEAIT-ON mieux autrefois qu'aujourd'hui ? *« On a tort de vouloir trop comparer,* affirme M. Gilbert Lelaurin, restaurateur de son état. *Les produits ne sont plus les mêmes aujourd'hui, les techniques de cuisson ont évolué, le matériel utilisé est meilleur... C'est vrai qu'il y avait autrefois une bonne cuisine, mais on n'avait pas souvent l'occasion de se payer de la fantaisie. On cuisinait autrement... »*

Gilbert Lelaurin, quarante-quatre ans, est d'une famille de restaurateurs, et son père bénéficie d'une bonne notoriété, qui va au-delà de l'Asvenois, où il est installé. Gilbert, lui, tient « Le Septentrional », un restaurant installé dans un îlot de verdure privilégié, au cœur de la métropole Nord. En entrée, il propose un plat inattendu mais savoureux, une compote de pintade à la bière rousse ! Ou bien un bon gratin d'endives, ou encore, en dessert, des ananas et des bananes préparées « à la vergeoise », qui n'est autre que cette cassonade brune ou blonde qu'autrefois on étendait sur les tartines. C'est là à n'en pas douter une volonté de valoriser les produits régionaux : *« Assurément,* dit M. Lelaurin, *la bière rousse brassée ici est excellente, et nous sommes les premiers producteurs d'endives, ou « chicons », comme on dit encore dans la région. Nous devons donc inventer des recettes. La nouvelle cuisine ? Cela devient une mode néfaste. On ne peut pas faire n'importe quoi, il est des plats qui n'ont rien à voir avec la gastronomie. »*

Sur sa carte on trouve aussi de bonnes et solides recettes de nos grands-mères : *« C'est notre rôle,* dit-il, *de maintenir et même de relancer ce qui fait le fond de notre patrimoine gastronomique. Et on peut aussi améliorer parfois, rien n'est figé pour toujours ! »* C'est ainsi que M. Lelaurin confectionne le fameux *potjevlesch*, ce pâté de lapin, veau et lard travaillés au thym et au laurier plus quelques autres épices, qui était un plat roi en Flandre. S'il ne modifie rien au contenu, la préparation a été toutefois quelque peu affinée. Et puis, il ajoute à ce plat une poire au vinaigre. Surprenant ? Pas tellement : dans ces régions du Nord et de la Picardie, on se contentait encore le soir, au début de ce siècle, de poires cuites ou confites dans un mélange de vin et de vinaigre. Résurgence du passé pour un condiment original...

De même, son poulet au waterzoï est celui de jadis, à quelques nuances près : *« Et tout d'abord,* dit M. Lelaurin, *il y a le bon poulet. Nous avons connu depuis la guerre une mauvaise période, mais maintenant il est facile d'avoir un bon poulet de grains : évidemment, nous le payons vingt francs le kilo et non pas douze francs, comme au supermarché, mais c'est à cette condition aussi qu'on peut réaliser une bonne cuisine. »* Ainsi mène-t-il sa barque. Les bonnes racines sont toujours là. On sait les goûts du jour mais on évolue patiemment, à coup sûr : *« Il faut beaucoup de patience et de savoir,* dit-il, *pour réussir une recette compliquée. »* La cuisine aussi est un apprentissage de la vie. ■

G. S.

Les spécialités de la région

Potages : Soupe à la bière ; soupe de chou-fleur ; soupe de grenouilles ; soupe picarde ; soupe aux tripes...

Entrées : anguille à la bière ; boudin sucré aux raisins secs ; chicons en asperges, chou rouge à la lilloise, à la crème, au lard, au vin, aux pommes, aux marrons ; endives à la flamande ; jambonneau aux poireaux ; magonniau ; menouille ; ficelle picarde...

Poissons et crustacés : anguille à la mode d'Arleux ; anguille à la bière ; anguille grillée ; filets de soles picardes ; truite rosie au poivre bouilli ; turbot boulonnaise...

Viandes : bœuf aux betteraves ; bœuf à la flamande ; canard farci en croûte ; cœur de bœuf aux haricots rouges ; coq à la bière ; gibelotte de lapereau au genièvre ; goyère de Valenciennes ; hochepot ; langue fumée de Valenciennes ; paupiettes de bœuf à la boulonnaise...

Fromages : boulette d'Avesnes ; bergues ; maroilles ; mont des cats ; trappes ; vieux lille.

Pâtisseries : carpeaux de Valenciennes ; couques sucrées ; gaufres fourrées ; cramique ; koukebotroom ; pain perdu à la cassonade ; tarte au sucre.

Coq à la bière

(Pour 6 personnes)

1 jeune coq ou un poulet de 1 kg 400, 2 cuillerées à soupe d'huile, 20 g de beurre, 10 petits oignons (grelots), 1 échalote, 150 g de champignons de Paris, 1 petit verre d'eau-de-vie de genièvre, 1 cuillerée à soupe de farine, 1/3 de l. de bonne bière blonde, 1 branche de thym, 1 feuille de laurier, 1 brin de persil, sel, poivre, 1 cuillerée à soupe de crème fraîche, 2 jaunes d'œuf, le jus de 1/4 de citron.

Préparation : 20 mn. *Cuisson :* 1 h 30.

Épluchez les petits oignons et l'échalote. Nettoyez les champignons, émincez-les, ainsi que l'échalote. Préparez un bouquet garni avec le thym, le laurier et le persil. Découpez le coq en morceaux.

Dans une cocotte faites fondre le beurre avec l'huile et faites-y revenir les morceaux de coq sur toutes leurs faces. Salez et poivrez. Ajoutez les petits oignons, l'échalote hachée et les champignons émincés. Lorsque tous ces éléments sont bien rissolés, versez le genièvre et flambez. Poudrez ensuite avec la farine, mélangez, ajoutez la bière et le bouquet garni. Couvrez et laissez cuire à feu très doux pendant 1 h 30.

Dans un bol, délayez les jaunes d'œuf dans la crème fraîche, ajoutez le filet de citron (1/4). Au moment de servir, retirer le bouquet garni et ajoutez tout en remuant le mélange de crème et de jaunes d'œuf.

Aux quatre coins de France

La marche sur le feu

Cérémonie venue du fond des âges, la marche sur le feu des membres de la secte grecque des anasténaria reste toujours aussi mystérieuse.

LANGADA, près de Thessalonique, le 21 mai au soir. « *La ville aux cigognes* » enfle. Le seul hôtel affiche depuis longtemps complet, les tavernes ne désemplissent pas. Badauds, touristes, scientifiques et journalistes sont venus du monde entier voir la secte des *Anasténaria* fouler les braises ardentes. La pyrobatie, tradition millénaire qui s'est fixée en Macédoine depuis 1923 après une migration des anasténares expulsés par les Bulgares de Thrace orientale (Kosti)...

19 heures. Près du « konak », lieu de prière où vit le chef des anasténares, le boucher de Langada, sympathisant de la secte, perpétue sans le savoir le culte à Dionysos, dieu de la fête et de la vigne. Deux yeux farouches dans un visage rude surveillent le taureau qui sait qu'il va mourir. Des mains aux veines saillantes s'arment d'un long coutelas. Les bottes du bourreau foulent le sol de la tente, lieu de l'holocauste. Le regard bovin du bourreau croise un instant celui, plus humain, de la bête. Le couteau siffle dans l'air et égorge l'animal devenu holocauste. Meurtre rituel : le sang du taureau éclabousse le tablier de cuir et s'enfonce dans un trou creusé à même la terre. La vie (symbolisée par le sang) féconde Gaïa, la Terre-Mère. Les mythes comme les noms ont la vie dure en Grèce. Ils sont vieux d'au moins trois mille ans.

La foule contemple, ahurie et repue, la bête qui se vide.

La dépouille du taureau est accrochée à un olivier tout tordu qui semble avoir bu beaucoup trop d'ouze. Et le boucher dépèce la bête. Chaque membre de la secte communie en prenant un morceau de viande qu'il mangera ce soir, après la danse sur le feu. Cette tradition remonte au douzième siècle et a pris naissance à Kosti, dans la vallée de la Strandja en Thrace orientale. Pendant une semaine, on fêtait la Saint-Constantin, le 21 mai, la Saint-Pantélēïmon le 27 juillet, la naissance de la Vierge le 8 septembre et la Saint-Michel, le 8 novembre. Ces cérémonies du feu se déroulaient aussi dans les villages de Resvi et Galazaki.

« *Jour et nuit,* raconte l'érudite Mme Diamantoglou, *le feu brûlait et consumait alors plusieurs dizaines de mètres cubes de bois. On massacrait des bœufs, des vieux moutons, et les paysans se disputaient la chair encore fraîche. Une bonne partie assurait le festin des anasténares qui avait lieu dans les montagnes et les bois après la pyrobatie. Ce festin était suivi d'orgies. Nous avons ici une copie exacte des mystères dionysiaques helléniques qu'on célébrait quatre mille ans avant dans cette même Thrace. La fête de la pyrobatie terminée, ces mêmes marcheurs sur le feu étaient de sobres travailleurs dans leur vallée entourée de hautes montagnes et isolée du monde civilisé.* »

Liesse et brouhaha, désordre vivant. On a l'impression de revivre une fête antique. Pourtant le rite, à l'origine païenne, a pris forme chrétienne à Langada et à Sainte-Hélène, sous l'influence de l'Eglise orthodoxe, qui voit d'un mauvais œil la survivance de ce rite sanglant. Menaces, persécutions, prison, n'ont jamais dissuadé les anasténares de perpétuer la marche sur le feu. Aujourd'hui, l'Eglise les tolère à défaut de les avoir totalement assimilés. A l'entrée de l'église de Langada, on distribue, à l'approche de la Saint-Constantin, un tract aux fidèles les mettant en garde contre ces cérémonies au parfum diabolique.

Les archives thraciennes regorgent d'histoires à ce sujet. Au temps de la domination turque en Grèce, l'archevêque de Sozopole est venu incognito, déguisé en femme du pays, la tête serrée dans un *tchember* (écharpe). Assis à la fenêtre d'une maison située non loin du champ de feu, il regarde les membres de la secte qui défient le feu. Par hasard, le *mouhtar* (percepteur des impôts) du village vient dans la maison et reconnaît l'archevêque... fasciné par la danse sur le feu. Il lui chuchote alors : « *Que dites-vous de cela, monseigneur ?* »

« *Que puis-je dire ? mon enfant,* réplique l'homme d'Eglise.

— *Dorénavant, faites ce que vous voulez.* » Et, impressionné par le courage de ces hommes, il ne persécuta plus les anasténares.

19 h 45. Le *konak*, maison de prière de la secte, est envahi par la horde bigarrée des curieux. La sueur se mêle à l'encens de la fête. Depuis l'aube, tous les anasténares, quelques fidèles et deux professeurs de neurologie et de philosophie assistent à l'office religieux devant l'autel cerné par les icônes de saint Constantin, de sainte Hélène et de la Vierge. En guise d'offrande, des bâtonnets d'encens brûlent au pied de l'autel, plantés dans des terrines de sable.

Trois musiciens, posés sur un divan au fond de la pièce, s'activent autour d'un tambour turc et de deux violons rudimentaires. L'unique fenêtre entrouverte aère le *konak* bondé et surchauffé. Une rangée de chaises, accaparées par cinq vieilles en noir et deux observateurs, épousent les murs. Des foulards rouges éclairent leurs épaules.

S'étourdir pour mieux renaître

Soudain, l'un des musiciens, au faciès de Turc moustachu, saute du divan et entre en transe. Les yeux hagards, il tourne sur lui-même à la manière des derviches. Sorte de ballet mystique assez impressionnant. La toupie vivante s'empare de l'encensoir et asperge l'autel. Une femme entre dans la danse en serrant contre sa poitrine l'icône de son saint. Dans la pénombre de la maison de prières, ils ressemblent à des papillons fous. Ivresse de la foi qui les conduit à danser sur les braises et à ne pas ressentir la fatigue.

Le chef anasténare de Langada précise : « *Nul ne peut dire d'avance et prévoir l'heure exacte de la marche sur le feu. C'est saint Constantin qui nous la dicte au dernier moment. Notre saint nous fait improviser. Il faut attendre sa bénédiction.* »

La foule attend sagement dehors le signal du saint et le miracle du feu. Quelques gendarmes débonnaires assurent le service d'ordre : ils font circuler à l'intérieur de la maison de prière la foule qui se presse et contemple ces derviches du feu... Déjà plus d'une demi-heure que le musicien en transe tourne.

D'autres danseurs hantent la piste étroite. Les yeux mi-clos, le visage inexpressif, à la recherche de la béatitude. Leur folle ronde se déroule autour d'un pivot imaginaire qu'ils sont seuls à percevoir : une flamme, un bûcher peut-être qui les happent. S'étourdir pour mieux renaître...

« Mon saint me donne des ailes. Je ne sens plus mon corps », confie volontiers une femme d'une quarantaine d'années. Fidèles, curieux et iconoclastes assistent pendant des heures à cette danse de l'âme vers Dieu, sorte de prière ininterrompue. Au comble de la transe, les anasténares embrassent les icônes.

A 20 heures, le bûcher est allumé sur la grande place de Langada. Quelques milliers de spectateurs, parqués derrière les fils barbelés, attendent déjà la procession à l'horaire fantaisiste. « *En 1968,* dit un professeur canadien de l'université de Cambridge qui filme depuis douze ans l'étrange fête, *on comptait seulement vingt-cinq spectateurs. La mairie fait payer les places depuis 1975. La marche sur le feu peut commencer en fin d'après-midi aussi bien qu'en cours de soirée. Cela varie d'une année à l'autre.* »

A 21 h 30, aux sons de la lyre, de la flûte et du tambourin, les pyrobates sortent de la maison de prières. Des jeunes filles tenant des bougies allumées dansent en demi-cercle autour d'eux. Le cortège s'en va d'un pas rythmé sur le chemin de terre qui conduit du *Konak* au champ de feu. Des masures écroulées lors d'un récent tremblement de terre forment un décor d'apocalypse dans le crépuscule grec. Les anasténares poussent de curieux sanglots dans les ténèbres timides. Tous prtent des icônes et des cierges. Pendant ce temps, d'anciens pyrobates ravivent le cercle de feu sur la grande place.

La danse sur les braises ardentes

A 21 h 45, l'étrange cortège arrive sur le champ de feu. Le public frémit. Les douze derviches suspendus à leurs saints tournent autour du brasier. Ils murmurent des sons inarticulés, venus du fond des âges. Frénésie et vertige les guettent. Les braises ont 2 à 3 centimètres d'épaisseur et le foyer un diamètre de 4 mètres environ.

« Eux, au moins, ils ont ça », souffle une jeune femme estomaquée. Tout à coup, deux silhouettes plongent dans le feu en hurlant. Puis trois autres dansent sur les braises ardentes. La foule applaudit. D'autres membres de la secte prient à quelque distance du foyer. Icônes et foulards rouges s'agitent au milieu des étincelles et de la fumée. Nous sommes en pleine magie... Attentif et calme, à 10 mètres du foyer, nous ne détectons aucun trucage. D'ailleurs, il n'existe malheureusement aucun corps chimique capable de protéger ainsi du feu... Nous avons l'impression, soudain, de ne pas vivre sur la même planète qu'eux. Nous habitons deux galaxies, celle des anasténares est une galaxie flamboyante.

Le bûcher paraît une passoire de l'au-delà : des zombies dansent dans les flammes. Les anasténares dressent leur bivouac bien au chaud.

Il devient très difficile de tracer une vision cohérente du spectacle, car tous pénètrent et dansent en même temps dans le brasier. Le feu apparaît comme un parachute qui se met en torche et puis s'est écrasé. Saint Constantin n'y est pas allé de mainmorte : une jeune femme, les yeux révulsés, piétine la cendre incandescente comme s'il s'agissait d'un tapis de roses. rien ne les apprivoise. Les fantômes tournoyant dans la fournaise sont des mystiques, seuls avec leurs dieux. Ils ne craignent personne et ne voient plus rien. Au comble de l'extase religieuse et de la transe hypnotique, ils glissent, pieds nus, sur les charbons ardents. Et pourtant l'on hume seulement l'odeur des pierres chauffées par le soleil de la journée. ■

CHRISTIAN DUTEIL.

Soixante ans de la vie de Nanny

**Qu'est-ce qu'une « nanny » ?
Bien plus, dans la Grande-Bretagne victorienne et post-victorienne, qu'une « bonne d'enfants ». Une éducatrice, une mère adoptive, la gardienne des traditions. La race a presque disparu.**

NINA, profession : nanny. L'anagramme ne pouvait être plus légitime, car Miss Nina Baker est l'archétype de la nanny anglaise. Durant toute sa vie, elle s'est consacrée à l'éducation des enfants des autres. A discuter avec cette octogénaire, plus pétulante qu'une jeune fille, on devine avec quelles ressources de compétence, d'autorité, d'amour, d'humour et de tendresse elle sut guider les premiers pas des quatorze enfants dont elle eut la charge (sans compter ses emplois temporaires). Aujourd'hui, à quatre-vingt-cinq ans, elle trouve encore l'occasion d'utiliser sa longue expérience en assurant la garde d'enfants de détenus pendant les visites à la prison proche de chez elle.

De sa vie au service des autres, elle n'a gardé que des souvenirs heureux. Quand elle les raconte, elle s'identifie complètement aux familles dans lesquelles elle a vécu et ignore la première personne du singulier : *« Nous étions très heureux », « nous partîmes pour les Indes »*, etc.

Miss Baker habite Bexhill-on-Sea, une station balnéaire (à l'anglaise) sur la côte sud de l'Angleterre, entre Hastings et Eastbourne. Après avoir bourlingué sur plusieurs continents, Nanny coule des jours paisibles, plus entourée que bien des grand-mères, dans son pavillon de Terminus Avenue, coïncidence qui n'aura pas échappé à son sens aigu de l'humour.

Sur la table du salon, se sont empilés ses albums de photos et ses carnets de références professionnelles. *« Voilà, j'ai préparé ça pour vous. Dommage que mes souvenirs d'Inde aient disparu dans un incendie... Mais, allons plutôt dans le jardin. Qu'en penses-tu Minnie ? »* La jeune femme brune debout à ses côtés acquiesce : le jardin est si agréable avec ses parterres de roses et de pétunias.

« Minnnie est une princesse, nous glisse la vieille dame en aparté. *Elle est la fille du prince français de Beauvau-Craon. J'ai travaillé longtemps chez eux. Maintenant, Minnie vit à Londres et vient me voir aussi souvent que je peux l'en convaincre. »*

Nous prenons place dans les chaises longues sur la pelouse. Minnie nous sert du jus de fruit — l'idée d'un verre de sherry (inévitable calamité de toute *party* britannique) ayant été poliment, mais prestement rejetée. Sans même attendre la première question, Miss Baker entame le récit de sa vie. Il ne s'achèvera que deux heures plus tard sur cette conclusion : *« Eh bien, voilà, je vous ai raconté l'histoire du monde ! »*

A seize ans, Nina est orpheline de père et mère. Grâce à la pension que lui verse la Navy — où M. Baker fut capitaine, — elle entre quelques années plus tard au Norland Nursery College, l'ENA des nannies, la Mecque de la pédagogie bourgeoise. *« J'ai adoré mon séjour à l'institut. Le régime était sévère, les horaires astreignants, mais cela paraissait normal à l'époque et nous savions que nous devions nous y faire. Il y a quelque chose, pourtant, que je détestais : les cours de cuisine. Un désastre ! Moins je cuisine, mieux cela vaut. Je hais cuisiner, même pour moi. »*

A Norland, la formation des nannies était basée sur les théories du pédagogue allemand Friedrich Froebel, laissant une grande liberté aux enfants.

L'Empire des Indes et ses cactus

En 1918, Nina, fraîchement diplômée, se lance à l'assaut du monde, vêtue de l'uniforme traditionnel : manteau marron sur costume écru, chapeau brun « égayé » d'un ruban de gros-grain. Dans sa première famille, le régime est encore plus sévère qu'à Norland. *« On devait se lever à 5 h 30 pour allumer le feu, afin que les bébés n'aient pas froid lors de la tétée de 6 heures. C'était dur, mais nous avons survécu. »* La jeune nurse inexpérimentée apprend à faire face aux incidents tragi-comiques les plus divers. Jean enfonce soigneusement une boule de papier d'argent dans son nez jusqu'à la trompe d'Eustache, son frère John l'imite avec un bouton de chemise, tandis que sa sœur Suzanne — *« qui vient me voir le week-end prochain »* — choisit de s'étrangler avec une arête de poisson.

A la fin des années 20, Nina Baker entreprend son premier grand voyage à l'étranger en se rendant en Inde avec la famille d'un médecin écossais, de docteur Mathewson, chargé d'ouvrir un hôpital à Batala, dans le Punjab. *« Il y avait trois enfants : Helen, George et le bébé. Je viens d'ailleurs de recevoir une lettre de l'aînée. Comme nous avions de la chance ! Pendant trois semaines, nous avons voyagé en paquebot, en passant par Gibraltar, Port-Saïd, Suez, la mer Rouge. Il faisait terriblement lourd. Nous avons débarqué à Bombay, où nous avons passé une nuit, avant de prendre le train pour Lahore. Ce fut l'étape la plus difficile : un trajet interminable par une température étouffante, avec trois enfants et pas d'eau ! Nous avons séjourné un peu à Lahore en attendant que notre bungalow de Batala soit prêt à nous recevoir. »*

Nouveaux climats, nouvelles frasques enfantines. *« Un jour, à New-Delhi, Helen eut l'idée plutôt bizarre de s'asseoir sur un cactus. « Ouah ! Ouah ! », se mit-elle à hurler. Qu'est-ce qui se passe, « darling » ? demandai-je. Oh ! « good gracious » ! Il a fallu retirer les piquants un à un.*

» J'ai beaucoup aimé mon séjour en Inde, où je suis restée quatre ans. Nous avions une dizaine de serviteurs, tous très gentils avec les enfants. Je ne sais pas ce qu'ils faisaient toute la journée, mais ils paraissaient toujours très occupés. Le cuisinier était très bon, mais je devais veiller à ce qu'il désinfecte les cuisines chaque jour avant de commencer son travail. Je devais également surveiller la traite des vaches chaque matin pour que soient respectées les règles d'hygiène.

» En fait, il n'y avait qu'une chose que je n'aimais pas dans ce pays : les singes. Ils pouvaient être redoutables. Il leur arrivait même de kidnapper des enfants. On nous avait appris là-bas qu'il ne fallait jamais frapper un singe avec un bâton, car il se vengeait. Nous les chassions donc à coups de pierres. »

A l'exception de deux missionnaires, les Mathewson étaient les seuls Blancs à Batala. Ils retrouvaient les autres membres de la communauté britannique de l'Inde aux réceptions organisées par le vice-roi. Durant les premières années de la « période indienne », de Nina Baker, le représentant de la couronne d'Angleterre était le comte d'Halifax. *« Tout le monde raffolait des Halifax. Lui, jouait au tennis de façon fantastique, avec un seul bras, car il était handicapé. »* De même qu'elle jugeait normal une dizaine d'années auparavant le régime scolaire de l'institut Norland, Nina ne trouvait rien à redire au régime colonial en Inde. Dans son monde à elle, les serviteurs servaient et les maîtres étaient servis.

Nina garde un souvenir d'autant plus radieux de sa période coloniale qu'elle n'a pas vécu les temps difficiles. Atteinte de dysenterie, elle doit en effet quitter les Mathewson, en 1932, et rentrer en Europe. Après quelques postes temporaires, elle est engagée par la famille du caissier principal de la Banque d'Angleterre, où elle restera six ans.

Pendant la seconde guerre mondiale, Nina s'occupe d'enfants victimes de bombardements. La paix revenue, elle passe cinq ans au service du consul général de Grande-Bretagne au Maroc. Puis, c'est la France. Nina restera vingt-cinq ans dans la famille de Beauvau-Craon. *« Nous vivions à Paris, avenue Foch, et nous passions nos vacances dans le château de la famille, en Lorraine. Grand-mère possédait une jolie maison en Italie et grand-père un splendide domaine au Portugal. Tout le monde était très heureux. »*

Après son retour en Angleterre, il y a quelques années, Miss Baker a continué de passer l'été avec ses anciens employeurs.

Au terme d'une vie professionnelle exceptionnellement riche, elle n'a qu'un regret : ne pas avoir trouvé d'éditeur pour publier le livre de jeux pour enfants qu'elle a amoureusement rédigé. Avis aux amateurs. ■

JEAN-MARIE MACABREY.

REFLETS DU MONDE

L'EUROPEO

La vie loin du soleil

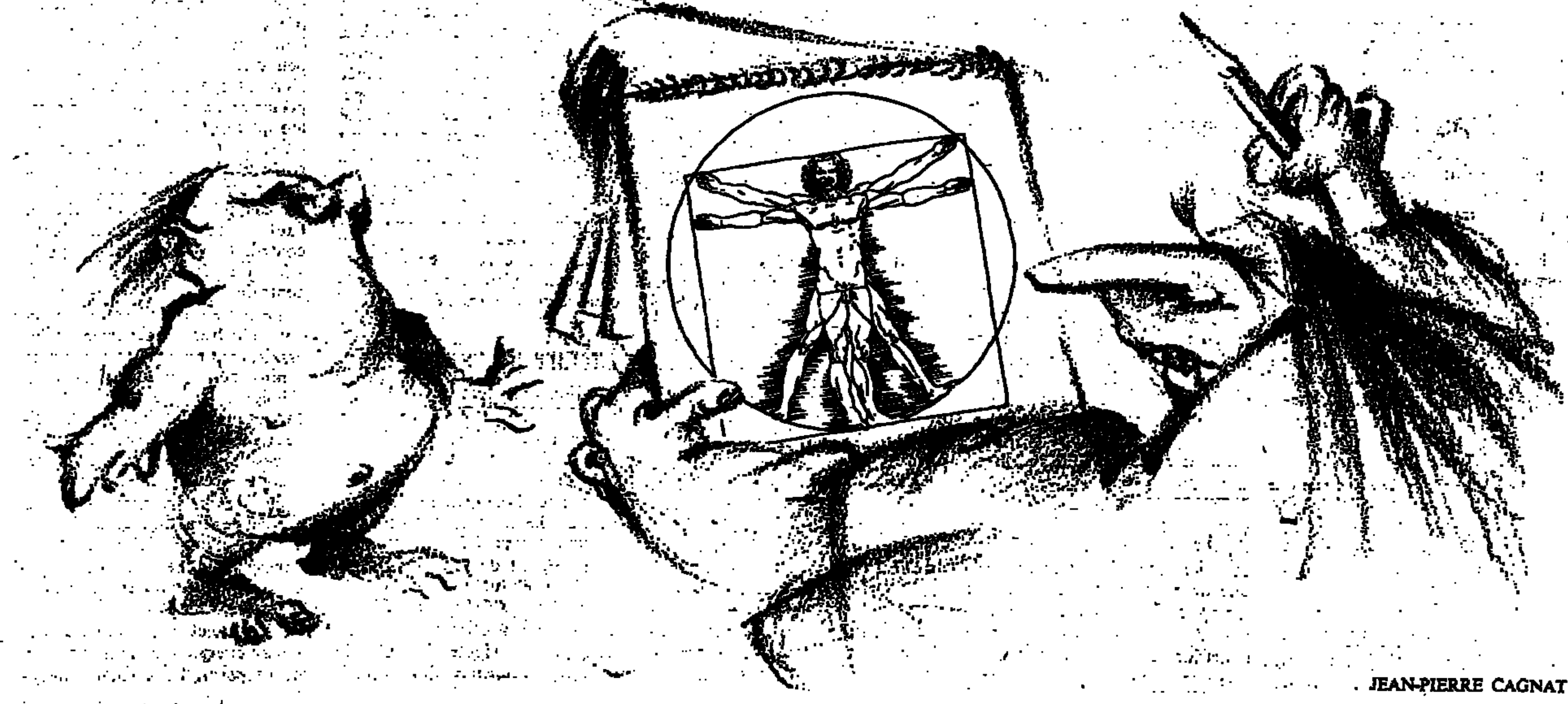
La vie existe bel et bien à 2 620 mètres de profondeur sous la surface de l'océan Pacifique. C'est ce qu'ont découvert trois scientifiques américains au cours d'une exploration océanique à bord d'un sous-marin spécialement équipé. L'hebdomadaire italien *l'Europeo* raconte leur incroyable voyage.

« *Sur le fond,* écrit-il, *dans le noir glacial à peine brisé par les puissants phares du sous-marin, s'agitait une faune qui n'aurait pas dû être là : huîtres gigantesques, crabes blafards, moules jeunâtres, poissons jusqu'alors inconnus, et des vers de forme tubulaire, la tête couleur de robillé. C'est une faune de cauchemar, capable de survivre là où le soleil, indispensable à la vie partout ailleurs sur la planète, n'arrive pas. Si le soleil s'éteignait, les animaux, les espèces végétales et même les hommes disparaîtraient. Mais ces créatures continueraient à vivre, alimentées par la seule chaleur de la mère Terre. C'est en effet l'énergie géothermique qui donne de quoi vivre à ces espèces sous-marines.* » La mer serait-elle bien, décidément, ce « sixième continent » cher aux auteurs de science-fiction... et aux poètes ?

TIMES

Un service temporaire à l'abbaye

Un nouveau service va être introduit à l'abbaye de Westminster que tout touriste digne de ce nom se doit de visiter à Londres, signale le *Times* : « *A partir du 2 août et pendant cinq semaines, l'ancienne salle à manger d'apparat du Père supérieur sera convertie en cafétéria pour les touristes. Les visiteurs pourront y consommer des déjeuners légers ou prendre le thé dans l'après-midi. La gérance de la boutique sera confiée à la dame qui d'habitude se charge de l'entretien des cuivres dans le cloître du nord* ». A la rentrée scolaire, les élèves de l'école de Westminster reprendront possession de leur réfectoire.



JEAN-PIERRE CAGNAT

DEMAIN

Les ravages de la miniaturisation

Tout a commencé lorsque les chaînes hi-fi ont soudain fondu comme neige au soleil pour atteindre les dimensions d'une boîte à chaussures d'où sortait pourtant un son parfait. Puis la micro-cassette a détrôné la mini pour donner naissance au fameux Walkman. Aujourd'hui, les ordinateurs ressemblent à des tablettes de chocolat et les téléviseurs se mettent dans la poche.

C'EST à peine plus gros qu'un agenda de poche : 198 × 87 × 33 mm et pourtant c'est un téléviseur fabriqué par Sony et déjà commercialisé au Japon. Un écran de 4 × 3 cm fournit une image en noir et blanc de 250 lignes. Ce n'est pas beaucoup pour profiter d'un film en cinémascope sous-titré, mais, qu'on se rassure, une autre société, VIC, vend déjà des loupes spéciales pour agrandir l'image !

Cela ressemble en tout point à une calculatrice de poche, mais le clavier est alphanumérique et le système de cristaux liquides permet l'affichage d'une vingtaine de caractères. En fait, il s'agit d'un véritable ordinateur utilisant le langage Basic et capable d'effectuer du traitement de texte, de la gestion de stock, de la comptabilité ou des calculs scientifiques. Quatre constructeurs japonais (Shart, Casio, Sanyo et Panasonic) et un américain (Tandy) commercialisent déjà ces petites merveilles qui peuvent atteindre jusqu'à 96 kilo-octets de mémoire et rivalisent ainsi avec des micro-ordinateurs classiques.

A peine plus grand, le calculateur Casio V.L. Tone possède, lui, un clavier de piano, mémorise vos compositions, les rythmes et utilise cinq sons préréglés et un mini-synthétiseur pour créer plus de cinquante millions de variations sonores.

De loin on pourrait croire à un gros radio-cassettes, mais, de plus près, c'est une véritable chaîne hi-fi transportable : ampli, pré-ampli, tuner, platine-cassettes à réducteur de bruit Dolby et une paire d'enceintes détachables. Le VZ 2000 de Sharp y ajoute même une platine-disques verticale à double bras tangentiel. Ces valises musicales (Carry components) sont la nouvelle coqueluche de la hi-fi après les mini-chaînes.

Un marché pour les puces électroniques

Sur la face unique de ce petit disque de 12 centimètres de diamètre, il y a six milliards d'informations enregistrées qu'un rayon laser lit à la vitesse de quatre millions de bits par seconde. Pour l'auditeur, c'est une heure de musique sans distorsion, avec un rapport signal/bruit proche de la perfection, conservée sur un disque pratiquement inaltérable. Le Compact Disc, lancé par Philips et repris par la plupart des constructeurs, détrône le microsillon.

Elle a la taille, le poids et la forme d'une caméra super-8 et, pourtant, la Vidéo Movie de Sony contient non seulement une caméra vidéo couleur, mais un magnétoscope à cassettes miniatures capable de révolutionner radicalement le cinéma d'amateur.

Une simple montre-bracelet, enfin, mais celle-ci est capable de traduire plus de mille six cents mots et phrases de l'anglais de base en japonais et vice versa. Elle fait partie des quelque neuf millions de jeux électroniques miniatures fabriqués l'an dernier par le Japon.

On pourrait continuer inlassablement l'énumération, toujours de plus en plus petit. « *Small is beautifull* », le slogan des écologistes américains a été repris par l'électronique « grand public », tant en audiovisuel qu'en informatique. Tous les six mois, une nouvelle génération de produits bouscule la précédente en la reléguant au rang de fossile technologique, lourd et encombrant. Rien ne semble arrêter cette vertigineuse miniaturisation, si ce n'est l'échelle indépassable de la main humaine : il faut encore une poignée pour tenir une caméra, un bouton pour allumer un téléviseur et un clavier pour programmer un ordinateur.

La vague qui déferle sur l'électronique « grand public » a été nourrie par la recherche militaire et spatiale, domaine où l'encombrement est un enjeu fondamental. Aujourd'hui, la miniaturisation a fait un nouveau bond en avant avec la technologie L.S.I. (Large Scale Integration) : les ingénieurs de la Silicon Valley *stockent sur une seule puce de silicium*, de 3 mm à 6 mm de côté, autant de circuits intégrés qu'il est nécessaire pour aboutir à un système électronique complet.

Mais, en 1982, la miniaturisation n'est plus seulement une révolution technologique, c'est déjà un enjeu industriel, enjeu important, puisque bon nombre de spécialistes voient dans la micro-électronique un des vecteurs économiques de la sortie de crise. Les producteurs de composants opèrent aujourd'hui une formidable poussée commerciale sur le marché de la communication « grand public » pour amortir les efforts de recherche engagés depuis vingt ans et assurer des débouchés stables à une production de masse.

Reste à savoir si les petites merveilles de miniaturisation cesseront d'être des simples gadgets pour induire de nouveaux usages sociaux, seule garantie de leur pénétration massive. Le pari n'est pas gagné d'avance. On sait, par exemple, que le marché des jeux vidéo a connu en 1978 aux États-Unis un démarrage foudroyant qui autorisait tous les espoirs. Deux ans après, le tassement était tout aussi spectaculaire. L'innovation n'avait réussi à séduire qu'une frange très limitée du marché que les Américains désignent d'une périphrase significative : « *Ceux qui achètent tout ce que leur voisin ne possède pas encore.* » Une part de la clientèle non négligeable — puisqu'on l'évalue à 10 % du marché — mais qui est insuffisante pour assurer un réel développement industriel.

Gadget ou communication répartie ?

Il est vrai qu'il s'agissait en l'occurrence de ce que l'on appelle en marketing un concept nouveau. La pénétration s'avère plus aisée lorsque la miniaturisation vient substituer à un produit déjà existant un produit plus performant, à coût égal ou inférieur. C'est ainsi que les calculatrices de poche n'ont eu aucun mal à détrôner les calculatrices mécaniques en élargissant du même coup leur marché. La même logique de substitution joue pour le Compact Disc : on peut penser que le son numérique imposera à court terme sa supériorité technique sur la hi-fi classique, même si son prix est pour le moment relativement élevé (5 000 F pour une platine et 150 F pour le disque).

Mais la plupart des nouveaux produits miniatures ont aujourd'hui un statut intermédiaire entre les deux cas de figure décrits plus haut. Pour sortir de cette ambiguïté, les stratégies commerciales greffent, autour du produit de base, des périphériques destinés à élargir son usage social.

C'est particulièrement évident en micro-informatique de poche, où les constructeurs entendent parvenir dès 1985 à un marché de 2,5 millions d'unités. A 5 000 F, le Hand Held Computer (H.H.C.) de Panasonic se situe entre la calculatrice de poche, dont il n'a que l'aspect, et le micro-ordinateur, dix fois plus cher, mais déjà bien implanté sur le marché professionnel. Autour de l'unité centrale, de la taille d'une tablette de chocolat, le constructeur développe une mini-imprimante, un lecteur de disquettes, un « interface » pour liaison à un téléviseur et un modem acoustique permettant de transmettre l'information par téléphone ou de consulter à distance une banque de données. Le tout tient dans un attaché-case ! De plus, une société franco-américaine, Friends Amis, a conçu pour le H.H.C. une série de capsules enfichables lui permettant de passer du Basic au Fortan ou au Pascal. Ces puces peuvent contenir également des logiciels (programmes) qui transforment le H.H.C. en calculateur financier ou statistique, lui permettent de chiffrer un bilan ou de tracer des diagrammes. Ainsi complété, l'ordinateur de poche cesse d'être un gadget pour devenir un outil modulaire, évolutif, qui peut séduire aussi bien un journaliste, un ingénieur, un cadre ou l'enquêteur d'un institut de sondage.

Il est intéressant de voir se développer la même stratégie dans un secteur complètement différent, celui du Walkman. La légende veut qu'Akiro Morita, P.-D.G. de Sony, ait inventé l'appareil en jouant au golf ! Toujours est-il qu'il déploie des efforts conséquents pour lui assurer une véritable postérité.

On assiste depuis quelques mois au développement d'une véritable « péri-walkmanie » comme il existe une péri-télévision. Des alimentations portables s'adaptent à la ceinture pour assurer plus de quinze heures d'écoute en extérieur, des mini-écouteurs stéréo ultra-légers prennent la forme de petites boules de mousse qu'on place dans l'oreille. Mais il y a plus fort, comme ce module qui s'encastre à la place de la cassette et transforme le mini-magnétophone en tuner F.M. ; ou bien ces enceintes miniatures qui reconvertissent le Walkman en chaîne stéréo, une fois rentré chez soi !

On peut prévoir les mêmes développements en vidéo, où magnétoscopes et caméras ne cessent de se miniaturiser. La firme japonaise J.V.C. a déjà mis au point un nouveau standard, le V.H.S.-C., utilisant une mini-cassette de trente minutes. Les dimensions de cette cassette permettent de réduire considérablement la taille du magnétoscope portable et d'envisager son intégration à la caméra. Mais la cassette V.H.S.-C., placée dans un module spécial, devient compatible avec les magnétoscopes V.H.S. standards. Un pont est ainsi jeté entre le cinéma d'amateur et la péri-télévision, permettant d'unifier les deux axes fondamentaux de la vidéo.

Ainsi la miniaturisation électronique dessine-t-elle progressivement un nouveau paysage de la communication audiovisuelle : des unités modulaires, mobiles, évolutives assurent une plus grande autonomie des pratiques, tout en les reliant à des réseaux déjà constitués et plus lourds. Ce schéma, s'il se confirme, est en rupture radicale avec celui des dernières décennies, où la communication s'organisait à partir de terminaux fixes et passifs, liés au lieu de travail et à l'appartement.

Bruno Lussatto, grand théoricien de la micro-électronique, a déjà défendu dans ces colonnes la supériorité de la « privatique » sur la télématique, des structures autonomes sur les réseaux lourds (*le Monde Dimanche* du 5 juillet 1981). En lui empruntant une de ses formules, on peut dire que la miniaturisation rend aujourd'hui possible une « communication répartie », alternative au couple terminaux/banque de données, chers aux apôtres de la télématique.

S'il fallait un dernier exemple, pour illustrer l'émergence de cette nouvelle communication nomade et aléatoire, ce serait sans doute le Talkman, un mini-émetteur d'une portée de 400 mètres relié à un casque-micro, qui offre la possibilité à tout un chacun de contacter au hasard de sa marche un autre individu casqué.

Certes, il ne manquera pas de moralistes sincères pour ironiser et imaginer les futurs repas de famille où chaque individu, dûment casqué, suivra son propre programme de télévision sur son récepteur de poche, posé devant son assiette, le Talkman servant alors à se faire passer la salière ! Mais un magazine spécialisé rappelait récemment qu'il y a juste cent ans, l'humoriste Mark Twain partait, lui aussi, en guerre contre la technologie moderne et sa plus effroyable invention : la montre de poche. ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Lavande et olives pour chauffer la Provence

Un jeune architecte provençal suggère l'utilisation des déchets agricoles locaux comme combustibles. Les pouvoirs publics commencent à le prendre au sérieux.

MORTE et folklorisée, la « mode écologiste » ? A se retrouver du côté de Banon — tout près de la montagne de Lure et de son Contadour — en train de « causer » énergies douces, on a soudain le sentiment de tenir des propos antédiluviens. Est-ce parce que le nucléaire poursuit son gros bonhomme de chemin, ou parce que le pétrole semble faire la trêve des « chocs » et qu'on peut acheter du gaz à des prix d'amis ? Les grand-messes vertes sont devenues rares, où les militants de naguère faisaient énergie de tout bois. On a beau leur répéter que les crédits pour la biomasse vont augmenter de 60 % et qu'ici le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur va réquisitionner le soleil à douze branches de son emblème, des morosités flottent. Ah ! que l'écologie était belle sous l'empire des technocrates !

Mais, à Banon, ces changements-là n'ont pas fait changer le jeune architecte Bernard Arditti. Refoulé pour avoir voulu lancer le chauffage central au noyau d'olive, il récidive aujourd'hui avec des queues de lavande ! Incorrigible. Et disert. Et convaincant. Non pas qu'il se déguise en prophète porteur de Révélation, bien au contraire. Il a le débit paisible et le commentaire froidement chiffré. Ses projets de grignon d'olives et de paille de lavande, il les remet tranquillement à leur place dans la rubrique bien connue de l'utilisation des déchets agricoles — en ajoutant de surcroît que leur exploitation restera marginale, tenant compte de la quantité relativement faible de ces deux sous-produits et de leur localisation au seul Sud méditerranéen.

Toutefois...

Il se trouve que les départements français de l'olivier laissent bon an mal an, après extraction de l'huile, quelque 5 000 tonnes de résidus (grignon) dont le pouvoir calorifique vaut 2 500 tonnes de pétrole (1). C'est peu ? C'est dérisoire ? Mais voilà de quoi donner chauffage et eau sanitaire, sur les lieux de production, pratiquement sans transport ni déperdition, à 1 500 maisons individuelles ou 3 000 logements en immeuble. La preuve par les faits de l'efficacité du procédé étant donnée depuis belle lurette par la coopérative des Mées — de l'autre côté de la Durance — qui ne produit pas autrement son eau chaude, Bernard Arditti se présenta à un concours de rénovation d'immeuble, précisément aux Mées. Et le projet de chauffage central au noyau d'olive fut illico refusé à ce barbu farfelu par de très officiels économiseurs d'énergie.

Facture pétrolière et décentralisation

Son procédé était trop simple, trop facile, et pouvait économiser trop gros : investissement minimum pour l'équipement, coût réduit des logements, et, au prix du grignon comparé à celui du fuel, cela risquait de ramener la facture du chauffage à six fois moins : « *Je dis six fois.* » C'était évidemment éliminatoire, en vertu de la vieille formule du clown : « *Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?* »

Obstinément simple, Bernard Arditti continua néanmoins à regarder autour de lui la réalité quotidienne. Il remarqua que les distilleries de lavande — nombreuses ici — fonctionnent fort bien en brûlant leur propre paille (de lavande et de lavandin). C'était l'œuf de Christophe, d'autant que la moitié de la paille, inutilisée par les distilleries, est brûlée en plein air, pour rien. Soit, après diverses soustractions dont celle du taux d'humidité à réduire, quelque 24 000 tonnes de bonnes pailles disponibles. Soit, cette fois, 12 000 tonnes d'équivalent-pétrole à consommer sur place : de quoi desservir près de 10 000 logements ou 5 000 maisons individuelles « au pays ».

S'en est ensuivi, au bout d'un long travail, un dossier complet, avec analyse par laboratoire, du pouvoir calorifique et étude des différents moyens d'utilisation : en simples « ballots » comprimés, en rondins ou alors, plus « sophistiqué », en granulés qui facilitent le stockage et l'alimentation des chaudières.

Prophète en son pays

Et puis, si, entre les différents modes de traitement, on choisit d'en passer par une petite industrie de transformation d'un produit local, voilà sans doute un peu d'emploi dans un pays qui n'en regorge pas. Bien sûr, l'importance des économies varie selon qu'on utilise le simple « ballot », le rondin ou le granulé, mais pour le consommateur le gain reste considérable dans tous les cas par rapport au prix du fuel — outre cette modeste contribution à la réduction de la « facture pétrolière » et à la décentralisation.

Le dossier évalue, estime, compare, chiffre. Les expériences, les essais, continuent. Et voilà que le temps des sourires sceptiques s'éloigne. Le Crédit agricole de Manosque « s'intéresse ». La direction de l'équipement des Alpes-de-Haute-Provence a demandé — et reçu — un rapport jugé « *très intéressant* ». Le conseil général du même département a sollicité — et écouté — un exposé devant sa commission spécialisée. Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a pris le projet en compte dans le « plan énergie » qu'il est en train de préparer. Et le Centre national d'études techniques des H.L.M. se penche avec intérêt...

Le moins intéressant n'est pas que, sur place, le Centre d'études agricoles de Banon — producteurs de lavande, coopératives, techniciens de la chambre d'agriculture — soutienne le propos et travaille à des essais *in situ*.

Alors, prophète même en son pays, Bernard Arditti ? Toujours tranquille, il n'en demande pas tant. En revanche, il pense que les divers ciels — administratifs et politiques — aideront d'autant mieux les « intéressés » qu'ils s'aideront eux-mêmes. Militant sans morosité, lui, de l'ADENAS (2), il croit au rôle capital des associations.

Folklo, la queue de lavande ? Si vous passez par Banon, demandez à l'un des hôteliers du pays ce qu'il compte faire d'une certaine chaudière construite par ses soins, et qui assure dès maintenant le chauffage central et l'eau sanitaire de tout l'hôtel. « *Y fourrer dedans des ballots de paille comprimés par moi-même avec la presse d'une vieille batteuse désaffectée (3).* » A Banon l'odeur du chauffage à la lavande est déjà dans l'air.

A Grignan, dans la Drôme toute proche, Jean-Claude Rabaix s'est livré à des calculs — qu'il nous adresse — sur les tonnes de paille de lavande et les millions de litres de fuel « économisables ». Un peu moins optimistes que ceux de Bernard Arditti, ils vont dans le même sens. A trente kilomètres de Banon, à Apt — capitale des fruits confits, traités à la tonne — on s'occupe activement de récupérer les noyaux de cerise, tout aussi intéressants que les noyaux d'olive. Un peu partout, l'idée est dans l'air (pur) de la Haute-Provence. ■

JEAN RAMBAUD.

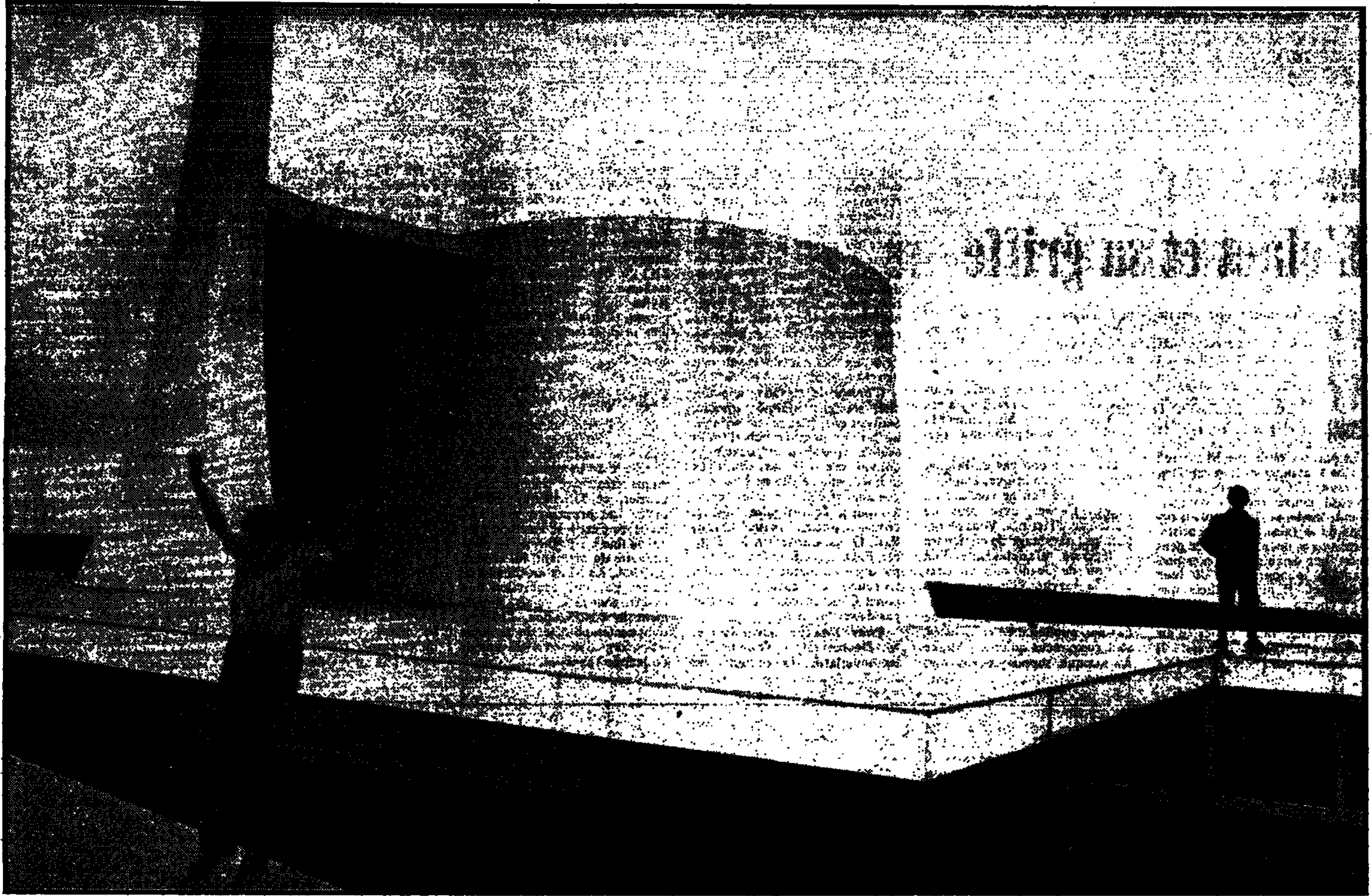
(1) Une part des grignons n'est d'ailleurs pas perdue : vendue à l'étranger, elle nous revient sous forme d'huile d'olive... extraite au moyen de solvants chimiques.

(2) ADENAS : Association pour le développement des énergies nouvelles dans les Alpes-du-Sud, 05000 Gap.

(3) Le même hôtelier, d'autre part producteur, dit aussi la mévente de la lavande qui fait s'accumuler les stocks depuis trois ans. Ceci est encore une autre histoire, mais dans ce pays rude la modicité des ressources interdit la « *société de gaspillage* ». Même de la paille et de la ronce, on a toujours tiré, immémorialement, de petits chefs-d'œuvre artisanaux. (Voir à ce propos « *le Seigle et la Ronce* » par Pierre Martel, Editions Alpes de Lumière 04300 Saint-Michel-l'Observatoire.)

CLEFS

Nicolas Schöffer à la recherche



ELLIOT ERWITT/MAGNUM

CLEFS

Nicolas Schöffer à la recherche de l'art total

Sculptures cybernétiques, tours spatiodynamiques, musique visuelle... Le grand rêve de Nicolas Schöffer, à travers ses nombreuses inventions futuristes, est de réaliser la synthèse entre tous les arts : urbanisme, architecture, sculpture, musique.

NÉ en 1912 à Kalocsa, Hongrie, Nicolas Schöffer s'est installé dès 1936 à Paris. Il n'a cessé depuis lors de faire preuve d'une créativité hors du commun en de multiples domaines artistiques et tout spécialement dans la sculpture et l'architecture. Citons le développement du *spatiodynamisme*, dès 1948, l'intégration de la cybernétique dans les œuvres d'art en 1954, la présentation de la première sculpture cybernétique *CYSP 1* à la « Nuit de la poésie » en 1956 et d'une *Maison à cloisons invisibles*, à zones de température, de lumière, de couleur et de sonorités différenciées, en 1955 au « Salon des travaux publics ». En 1957, il développe ses théories sur le *luminodynamisme* et le *chronodynamisme*. En 1961, il crée un *Téléluminoscope* et présente son *Musiscope*, instrument de musique visuelle.

Il a réalisé de nombreuses œuvres monumentales, par exemple, en 1961, *la Tour spatiodynamique et cybernétique* de Liège, sculpture abstraite de 52 mètres de haut, avec soixante-six miroirs tournants et cent vingt projecteurs multicolores, programmés cybernétiquement.

Il a monté des spectacles totaux, par exemple, en 1973, *Kyldex 1*, spectacle cybernétique expérimental de l'Opéra de Hambourg, avec la collaboration musicale de Pierre Henry et chorégraphique d'Aldwin Nikolaïs. Il est l'auteur de sept « *ouvrages d'idées* » dans lesquels il développe une « combinatoire » semblable à ses sculptures programmées.

« Vous êtes artiste plasticien, mais en écrivant il y a quelques années *la Ville cybernétique* et *la Nouvelle Charte de la ville*, vous avez montré que vous étiez urbaniste et architecte. Quel est votre point de vue sur l'évolution actuelle de l'urbanisme et de l'architecture ?

– L'urbaniste a aujourd'hui le choix entre une activité de type commercial ou une activité de laboratoire. Le laboratoire est la voie que j'ai choisie. Je développe parallèlement et synthétiquement mes recherches au niveau de l'urbanisme et de l'architecture en intégrant tous les arts, visuels et sonores. On ne peut pas, en effet, dissocier ces diverses activités artistiques. Pour moi, il n'y a pas un problème d'architecture ou d'urbanisme, d'art plastique ou de musique, car chacun de ces paramètres converge dans un ensemble cohérent. Et c'est cet ensemble qui est la solution de l'avenir.

– Sommes-nous sur la bonne voie ?

– Le développement de l'urbanisme et de l'architecture s'effectue toujours par des voies plus ou moins médiévales. Nicolas Ledoux, dans un certain sens, est allé plus loin que ce qui se fait actuellement. Il a créé, entre autres réalisations, une ville socialiste à Arc-et-Senans. Mais aujourd'hui, l'économie a mis la main sur l'architecture et l'urbanisme. Depuis la Renaissance, il n'y a qu'un seul exemple de construction d'une ville réellement contemporaine : Brasilia. C'est aussi une véritable ville d'art. L'architecture n'est qu'un des aspects de l'art, on ne peut donc pas faire d'architecture si on ne la transforme pas en activité esthétique.

– Que voulez-vous dire lorsque vous vous référez à un relief négatif dans l'architecture ?

– Dans l'urbanisme, on ne se préoccupe pas des creux et du modelage du terrain. Il y a quelques années, j'avais proposé de conserver ce merveilleux trou creusé aux Halles et de réaliser une architecture très originale pour le valoriser ; ce projet a été étudié, analysé puis abandonné. A l'époque, on avait investi 60 à 80 millions de francs pour creuser ce trou, et l'on a dépensé une fortune pour le boucher. Pourtant, l'espace négatif ainsi constitué aurait permis, pour la première fois dans l'histoire, de développer un relief négatif extraordinaire d'une grande utilité sans perdre de vue son aspect artistique.

– L'un de vos derniers axes de recherche est l'architecture solaire. Vous avez des projets de tours solaires. De quoi s'agit-il ?

– *J'ai, en effet*, de nombreux projets dans le domaine de l'architecture solaire. Une tour solaire est une sculpture monumentale constituée par un axe central sur lequel sont greffés plusieurs reliefs-soleils. Ces derniers tournent et condensent la lumière solaire, le jour, et la lumière artificielle, la nuit. Leur mouvement hélicoïdal est programmé, de même que la lumière artificielle la nuit. C'est un symbole du dieu-soleil, source de la vie et de l'énergie. C'est l'énergie solaire qui, dans certaines conditions, pourra fournir l'électricité nécessaire au mouvement et à l'éclairage de la tour.

– Y en a-t-il en fonctionnement ?

– Non, tout est en maquettes, dans mon atelier.

– N'y a-t-il pas un risque de totalitarisme de la part de l'urbaniste qui imposerait ses vues esthétiques dans les espaces urbains ?

– Absolument pas. Quand j'ai fait mon spectacle cybernétique à l'Opéra de Hambourg en 1974, il s'agissait certainement de l'un des spectacles techniquement et artistiquement les plus complexes que l'on ait jamais fait ; cent vingt collaborateurs ont travaillé avec moi pendant trois ans. Je n'étais pas seul. L'urbanisme, de même, est une œuvre collective et pluridisciplinaire.

La complexité de Vermeer

– Vous semblez privilégier la complexité. Ne peut-il y avoir des œuvres d'art de grande simplicité créées par une seule personne ?

– Apparemment, la simplicité et la complexité sont antagonistes. Mais nous savons aujourd'hui que c'est le niveau de complexité qui détermine la valeur de l'œuvre d'art. Je cite toujours en exemple *l'Autoportrait de Vermeer devant le miroir* qui se trouve au Musée de Vienne. La projection du portrait, son inversion, son installation dans l'ensemble du tableau, représentent une énorme complexité. La surface du tableau est composée de petites surfaces minuscules, comme la matière est composée d'atomes. Et le rapport entre ces surfaces, en nombre considérable, représente une unité harmonieuse fantastique à percussion esthétique considérable. On constate une maîtrise totale et exceptionnelle des paramètres choisis et utilisés par l'artiste.

– N'est-il pas étrange de vous voir vous référer d'une manière si positive à une peinture alors que vous proclamez partout que la peinture sur chevalet est morte ?

– Le monde évolue. Selon les physiciens, il resterait à l'humanité cinq à dix milliards d'années potentielles devant elle. On ne peut pas imaginer qu'on va continuer éternellement à peindre sur toile. Les besoins artistiques de l'homme, de notre environnement seront différents. Ils le sont déjà aujourd'hui.

– Vous semblez disqualifier tous les artistes peintres ?

– Non, je ne disqualifie personne. Mais la peinture sur chevalet, en tant que technique, concept et fait socio-culturel, a vécu. Ce qui n'empêche pas de continuer à peindre ; mais la peinture ne pourra plus infléchir l'histoire galopante de l'Art. En outre, depuis la Révolution française, la conception purement économique du profit a pris le pas sur l'art pur. Comme disait Malraux : « *On regarde non plus la valeur d'une œuvre mais son prix.* » Or l'art a une finalité tout à fait différente de la finalité économique. Pour moi, l'activité artistique est une activité socio-culturelle ; on doit travailler pour le plus grand nombre et non pour soi-même. La finalité et la liberté d'un artiste ne peuvent pas être censurées par la finalité économique.

JEAN MANDELBAUM.

(Lire la suite page X.)

MODE

L'objet et sa griffe

ON rapporte que, jeune homme, Alain Delon trouvait incroyablement chic le metteur en scène italien Luchino Visconti, parce que ses bagages étaient constellés de son monogramme : « L.V. ». Il s'agissait en fait de celui du célèbre malletier parisien de la rue Marceau : Louis Vuiton. Dans la revue *Traverses/3*, Georges Perec, en posant douze regards obliques sur la mode, se demande, au risque de se faire taxer d' « aristocratisme », pourquoi tant de gens sont fiers d'exhiber des sacs portant le monogramme de leur fabricant. Il aurait admis que l'on cherche à avoir ses propres initiales sur les objets que l'on affectionne, mais celles d'un fournisseur, cela le dépasse... Il en conclut que l'objet de mode a peu d'importance. Que ce qui compte, c'est la griffe. Il va même jusqu'à dire que si l'objet n'était pas signé, il n'existerait pas.

Pour les professionnels, fournisseurs, publicitaires, il n'y a pas de magie du nom. Simplement la griffe authentifie garantit un produit spécifique.

On ne confond pas un briquet Dupont avec un briquet Dunhill ; pas plus que l'on ne confond un bagage Cartier, avec ceux de Vuiton ou d'Hermès. Vous ne risquez pas davantage de confondre la légèreté rafraîchissante d'un parfum de Jean-Louis Scherer avec la suavité d'Opium d'Yves Saint-Laurent.

Maimé Arnodin et Denise Fayolle, publicitaires et stylistes, sont convaincus qu'une politique de marque suppose avant tout une exigence de qualité du produit, valant pour la création naturellement, mais aussi pour le marketing, d'où l'importance de la distribution, de la mise en place du service après vente. Il s'agit d'exprimer au mieux les exigences des clients, d'y répondre. Entre le produit, la présentation, l'emballage, il doit y avoir coïncidence. Un produit signé ne peut décevoir, contrairement au produit anonyme, qui remplit déjà son contrat en étant bon marché.

L'image de marque, la publicité, souligne Maimé Arnodin, peuvent charmer, même séduire, inciter au premier achat, mais seul le produit a le pouvoir de convaincre par des qualités intimes, qui ne seront plus uniquement visuelles et se révéleront à l'usage. Pour Denise Fayolle, comme pour Alain Perrin, P.-D. G. de Cartier ou M. Doucet, P.-D. G. de S.T. Dupont, une politique de marque, c'est avant tout une cohérence, une discipline. C'est un code, un contrat passé avec le client.

Pour l'image publicitaire, M. Doucet refuse l'ostentation, les superlatifs. Le produit doit être le message. On ne tente pas de l'expliquer, de le justifier. Pour lui, l'image de marque, c'est une réputation à tenir. S.T. Dupont n'hésite pas à détruire (à « scraper » pour employer un terme technique) 21,2 % des briquets manufacturés, soit un sur cinq, 16 % des stylos bille, 30 % des stylos plume (l'agrafe des capuchons plus précisément) pour protéger cette réputation qu'un rien peut ébranler.

Fanatiques

Alain Perrin, lui, ne pense pas qu'une politique de marque puisse se construire sur l'objet. Cartier, c'est un esprit, une dynamique créatrice : celle de Louis Cartier, ce fantastique innovateur. La première montre-bracelet, c'est lui ; l'introduction du platine en joaillerie, la taille baguette du diamant, lui encore. En 1968, les Must de Cartier ne furent pas une concession aux temps nouveaux, mais simplement la continuation, l'adaptation contemporaine de la ligne « S », organisée en 1923 autour de Jeanne Toussaint.

Du côté du consommateur, c'est une question de goût qui ne se discute guère : on est tout pour ou tout contre. Les fanatiques du briquet Dupont vous vanteront ses volumes parfaits — aussi émerveillés que Merleau-Ponty devant la savonnette Donge (1). Pour d'autres, c'est le briquet Cartier qui est la merveille : le seul qui soit ovale, ses arêtes sont arrondies, il est terriblement agréable dans la main et... sa molette apparaît uniquement quand on ouvre, elle disparaît quand on ferme !

Il y a aussi les lunettes Porsche, qui se plient et qui ont deux jeux de verre, et le granulé exceptionnel des bagages Vuiton, avec leur cuir si clair au moment de l'achat, qui s'assombrit en se patinant. Pour les jeans, il y a les adeptes du seul, du vrai Levi Strauss, pas n'importe lequel, celui à boutons pour sa toile denim (à l'origine de Nîmes). Il y a aussi les fervents du MC Kean pour sa coupe, ses couleurs ou ceux des New Man pour les mêmes raisons... Le produit qu'ils auront choisi devient « le vrai » ; les autres, des « faux ».

Quand on en arrive au monogramme, il semblerait que l'on partage l'étonnement de Georges Pérec. Michel Clouscard, dans *le Capitalisme de la séduction*, n'est pas surpris par le phénomène. Pour lui, il est clair qu'en social-démocratie libertaire le standard est vécu comme l'originalité, le conformisme devient le signe de la singularité, le lieu commun valeur privée (2). C'est le paradoxe mondain. Cela nous éclaire-t-il ? Dans *le Rêveur nu*, J.-C. Flugel nous apprend que, par le vêtement, la parure, l'ornement, nous nous efforçons de satisfaire deux tendances contradictoires : exhibitionnisme et pudeur (3). Nous affichons un monogramme : exhibitionnisme ; mais ce n'est pas le nôtre : pudeur. Le monogramme devient un masque qui protège notre anonymat. ■

MOHAND MESTIRI.

(1) *Traverses/3*, C.C.I., Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Éditions de Minuit.

(2) Michel Clouscard : *le Capitalisme de la séduction*, Messidor, Éditions sociales.

(3) J.-C. Flugel, *le Rêveur nu de la parure vestimentaire, la psychanalyse prise au mot*, Aubier-Montaigne.

Nicolas Schöffer à la recherche de l'art total

(Suite de la page IX.)

— Il faut bien vivre pourtant ! Alors comment vivez-vous ?

— Très difficilement ! J'ai passé vingt ans de ma vie dans une misère totale ; je n'en suis sorti que parce qu'une toute petite minorité m'a passé quelques commandes. J'ai fait les métiers les plus durs. Maintenant j'ai dépassé soixante-cinq ans et je suis retraité.

— En cas de commande, il y a bien une relation économique entre ces consommateurs d'art et vous ?

— Bien sûr, je ne peux travailler gratuitement. Mais je me fais payer une rémunération qui correspond à des honoraires d'architecte. Je ne travaille pas pour des raisons spéculatives, ni pour le marché.

Le temps est le bien le plus précieux de l'homme

— Vous avez publié en novembre 1978, un ouvrage qui s'appelle *Perturbations et chronocratie*, dans lequel vous montrez l'importance fondamentale du temps. Pour la première fois, il vient d'être créé en France un ministère du temps libre. N'y a-t-il pas un rapprochement inattendu entre votre ouvrage et cette innovation ?

— Je me suis penché sur le problème du temps depuis fort longtemps. L'ensemble de mes œuvres depuis vingt ans s'appelle d'ailleurs *Chronos*. Le temps est mon matériau : je l'ai programmé, je l'ai organisé. Presque toutes mes œuvres sont chronodynamiques.

» Dans ce livre, je développe un système socio-culturel et socio-économique, dans lequel le temps devient la base de référence des valeurs, une sorte d'étalon et je propose des solutions. Par exemple, la réalisation de laboratoires temporels dans lesquels les gens peuvent effectivement dilater ou contracter leur temps. Aujourd'hui le grand problème, ce n'est pas de prolonger la vie et la vieillesse pénible, mais de valoriser le temps énorme dont nous disposons. Dans le monde occidental, pour une moyenne de vie de soixante-douze ans, si l'on enlève trente-quatre ans consacrés à la vie physiologique, huit ans consacrés au travail et six aux transports, il nous reste près de vingt-cinq ans de temps libre. Le problème de l'avenir est d'organiser cette énorme masse de temps. La vraie valeur dont nous disposons, c'est notre temps ! Il faut l'exploiter, le valoriser, le transformer, et surtout en temps culturel pour éviter l'inaction, la drogue, l'alcool...

— Que signifie l'expression que vous utilisez de « stockage du temps » ?

— Le stockage du temps signifie pour moi, l'organisation de grands centres de réflexion dans lesquels on introduira le public comme on l'a introduit dans les cathédrales autrefois et où on lui donnera des programmes audiovisuels esthétiques, de telle manière que le temps passé dans ces centres permettra aux gens de jouir pleinement de leur temps, de développer leur niveau culturel et esthétique et donc de répertorier leurs connaissances. Je me bats depuis trente-cinq ans pour une socialisation de l'art, car le premier élément à socialiser, ce n'est pas l'argent, le bien-être matériel, c'est l'accès à la culture et à l'art.

— Quel serait le rôle de l'information dans l'organisation du temps libre ?

— Je suis bien obligé de constater — et je ne suis pas le seul à le faire — que l'actuelle hypertrophie informationnelle ne fait que masquer la réalité.

» En effet, la masse d'information qui tombe sur nous à un rythme de plus en plus accéléré grâce au développement des médias, provoque une sélection naturelle au niveau des masses qui favorisent surtout la médiocrité. Plus la médiocrité est diffusée et captée, plus on en demande et plus on en produit. L'information forme ainsi — ou déforme — les informés, qui deviennent à leur tour de plus en plus médiocres. Alors que l'information réelle, l'information de qualité, devient lentement le privilège des minorités : créateurs, chercheurs, penseurs, intellectuels de toutes sortes, qui constituent, qu'on le veuille ou non, un ghetto culturel isolé dans la masse grandissante d'un prolétariat culturel.

» Pour en sortir, il faudrait utiliser l'information à bon escient et améliorer la qualité du temps en introduisant dans celui-ci une nette prédominance culturelle avec la présence active des minorités que je viens d'évoquer.

» Ainsi pourrions-nous inverser un processus social malsain qui se développe dangereusement.

— Vous, artiste plasticien, vous allez travailler au laboratoire de l'IRCAM qui est, en principe réservé aux musiciens, comment expliquez-vous ce changement d'orientation, pour vous qui n'avez *à priori*, pas de formation musicale ?

— Comme je vous l'ai dit, mon matériau principal, c'est le temps. Stravinsky disait : « *La musique ce n'est pas l'art des sons, c'est l'art du temps.* » Dès que j'ai développé le maniement du temps sur le plan esthétique et visuel, j'ai été conduit à m'intéresser à la musique, ce qui m'a conduit à créer des structures sonores, au même titre que des structures visuelles. Avec des moyens électroniques complexes, je réalise des structures sonores bâties sur la même trame que mes structures visuelles dont les plans peuvent être aussi convertis en sons.

— Mais dans vos structures chronodynamiques, il n'y a ni commencement ni fin, tandis que pour la musique il y a un commencement et une fin ?

— Oui. Non seulement il y a un commencement et une fin, mais la socialisation de la musique est limitée par l'existence des salles de concert, de la radio et de la télévision. On n'a jamais introduit la programmation des sons dans l'espace urbain. Mon objectif est d'introduire cybernétiquement, comme je le fais avec des paramètres visuels, des structures sonores qui permettront de remplacer les sonorités extrêmement malfaisantes que nous captons dans la ville. Ces structures sonores seront bien entendu, en harmonie avec l'environnement et leur émission sera programmée en fonction de ce dernier.

Le miroir avenir du monde

— Vous avez publier un nouvel ouvrage sur *la Théorie des miroirs*. Pourquoi vous êtes-vous intéressé à cet aspect des choses ?

— C'est assez complexe. Nous sommes tous linéarisés. Le temps est linéaire, le langage est linéaire et notre pensée, étroitement liée au langage, est aussi linéaire.

» Comment y échapper ?

» Par la délinéarisation, et tout d'abord par celle du langage. Pour commencer, inversons celui-ci. Nous pouvons ainsi inverser notre pensée, tout en doublant notre vocabulaire. Et voici en vue la première grande révolution : le doublement de la potentialité imaginative et créative de l'homme à double pensée multidirectionnelle. La théorie des miroirs analyse et développe ce phénomène omniprésent qu'est l'inversion dans tous ses aspects : de l'image jusqu'à la pensée en passant par le langage. S'ouvrent ainsi des perspectives nouvelles vertigineuses.

» Notre avenir, sera peut-être déterminé grâce à l'inversion, par l'éclatement de la pensée et la démultiplication fantastique de nos capacités créatives.

— Cette idée est-elle scientifiquement défendable ?

— Bien sûr, l'antimatière est déjà une inversion ! Il y a très peu de temps, on a réussi à fixer un antiproton pendant plus d'une heure, ce qui est un événement fantastique. L'antimatière est une réalité insaisissable parce que non linéaire ; c'est une inversion du monde, une image-miroir du monde.

— Le phénomène du miroir est donc pour vous essentiel ?

— Absolument ! Et je développe ce thème à propos des phénomènes de l'amour, de la sexualité, de la politique, de la communication, de l'économie... L'autoportrait de Vermeer que je vous ai cité est un des constats esthétiques les plus éclatants de la théorie des miroirs.

— A l'IRCAM, le musicien dispose d'outils de travail et d'ateliers exceptionnels, tandis que dans le domaine des arts plastiques il n'y avait pas de laboratoires. Ne faut-il pas infléchir la politique culturelle et donner aux artistes des moyens appropriés de travail en laboratoire ?

— Bien sûr ! J'ai réalisé mes grands projets surtout à l'étranger, alors qu'en France c'est très difficile. Il y a quinze ans que je me bats pour que l'on fasse une exposition universelle le deux centième anniversaire de la Révolution française de 1789.

» Je constate avec plaisir que l'idée surgit enfin. J'aimerais que cette grande exposition soit une manifestation qui aille vers l'avenir et que nous, artistes-plasticiens, puissions travailler pour sa réalisation. Quant à moi, je propose ma *Tour cybernétique* de la Défense, projet bien connu, dont on parle depuis de nombreuses années.

— Comment réussissez-vous à être toujours d'avant-garde ?

— Je continue mon petit bonhomme de chemin, mais à une condition : être libre. J'essaie donc de libérer constamment ma liberté et de supprimer toutes les censures. A la fois celles venant de l'extérieur et surtout celles venant de l'intérieur : l'autocensure. » ■

JEAN MANDELBAUM.

POÉSIE

JACQUES MEUNIER

Né en 1941, Jacques Meunier est voyageur. Ethnologue, il a séjourné chez les Indiens Chacobo, les Guayaki, les Cashinahua. Il a notamment écrit *le Chant du Silbaco* (Lattès) et *les Gamins de Bogota* (Lattès). Ses poèmes *Fatrasies* sont parus aux Éditions Spéciales et il vient de préfacer la réédition des *Indiens de l'Amérique du Sud* d'Alfred Métraux. Plus *« cornet de frites que cornet de dés »*, Meunier écrit en avion, en train, en 2 CV. Ses poèmes sont des comptines pour passer le temps. Cet explorateur aime mêler les sciences sociales aux sourires objectifs.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Je suis un poète néolithique
(peu de moyens
et beaucoup d'appétit)
mes haïkaïs comiques
ne font rire que moi
(et quelques amis)
tant pis
ethnologue défroqué
chômeur de l'aventure
nostalgique de mai 68
j'aurais laissé
dans les cavernes interdites
de gais graffiti

aux archéologues
de dire ce que je dis

Les mythes
sont des textes parfaits
car
ils sont polis
comme des galets
chauds comme des pipes en terre
et lents comme des tramways

Peut-on
à partir d'un
cimetière de voitures
reconstituer
le code de la route ?

Poème technique

Prenez un chat
greffez-lui
une cervelle de piranha
vous aurez un tigre

mettez ce tigre dans votre jardin
vous aurez une jungle

photographiez cette jungle
vous aurez
des souvenirs d'explorateur

Amazonie

Une tarentule
gesticule
dans les eaux jaunes et bleues
d'un soleil noctambule

Poème banal

Mon poissonnier
tenta de se suicider
mais
dans l'obscurité
il confondit pic à glace
et couteau à huîtres
la mort à peine l'égratigna
et fit place
à une grimace navrée.

VII. — Réalités

Il y a deux manières de parler du paysage : celles du marin et du cartographe, du paysan et du savant. Le géographe doit connaître ces deux langues.

Par MICHEL SERRES

Cartes marines

VOICI vingt ans, les pêcheurs hauturiers devaient présenter à réquisition un lot complet de cartes marines et leurs instruments de navigation en bon état de marche. Question d'assurance, de sécurité comme on dit maintenant, je ne sais si cette obligation tient toujours. Elle doit être désormais assortie de tracasseries multiples, la parasitisme administratif ayant crû comme peste au soleil.

Un jour de ces temps-là, ces outils parurent en trop bon état aux yeux de l'inspecteur. Les cartes vierges, blanches, neuves, étaient rangées superbement, sans aucun pli, dans une grande armoire à tiroirs peinte, et dont la clé, qu'on eut d'abord du mal à trouver, forçait un peu par trop de rouille. Toute la technique obligée disparaissait sous la peinture. Cela faisait un peu présentation. Le bord entier avait fourbi, entretenu, les caprices de la loi, un peu comme on repasse l'étendard, pour le faire voir : pavillon haut. Le drapeau, bien sûr, ne sert qu'à cela.

Vous ne vous servez jamais de ces choses, s'exclama, bourru, l'homme du contrôle. L'homme de mer perdit sa fausse contenance, il se mit à branler, d'une jambe sur l'autre, hésitant. Le premier se mit à sourire, il avait envie de savoir, il promit de ne pas punir. Allons, comment faites-vous pour trouver Mourmansk ou Terre-Neuve, aux deux saisons de la morue ? Il fallut du temps, il fallut s'asseoir, déboucher quelque vieille bouteille, arranger les verres, parler d'abord longuement des enfants, les vaisseaux de haut bord ne se rendent pas tout de suite. Il faut toujours parlementer avant de se mettre à parler. Voyons, comment y allez-vous ?

Il faut imaginer une campagne sans poteaux indicateurs. *Quel paysan se tromperait pour* aller visiter la ferme d'à côté ? Il tourne à gauche à la fin du buisson vert, il va tout droit jusqu'au noyer, il descend le long du mur de pierres, et là, il voit, au fond de la combe, le toit rouge du voisin disparaître un peu sous les cèdres. Ces questions ne se posent pas. On apprend les réponses en même temps qu'on apprend à marcher, à parler, ou à voir.

C'est ainsi qu'on allait à Saint-Pierre : on va vers le soleil couchant tant que telle petite algue flotte, on le met sur sa gauche, un peu, quand tout devient très bleu, vous ne pouvez pas vous tromper, il y a les parages préférés des marsouins, il y a ceux où un fort courant constant porte au nord, ceux où le vent dominant souffle bas, en petites rafales, ceux où la houle est toujours courte, il y a le grand carré gris, puis l'endroit où on coupe la route des grands bahuts, quand on les a vus, le premier grand banc est là, sous le vent.

Le capitaine devenait intarissable, il aurait tout dit, jusqu'à la nuit close. Et ce qu'il disait là, qu'il voyait depuis son adolescence, qu'il observait se transformer à mesure qu'il y passait, qu'il n'avait vraiment appris de la bouche de personne, puisque ses deux patrons successifs ne mâchaient pas un mot de la sainte journée, mais montraient de la main, parfois, au moment de virer ou de changer d'allure, tout ce qu'il étalait d'un coup, devant la table et sur la nappe de dentelle tachée de rhum, cette superficie de la mer moirée, cette surface composite aussi différenciée que nos vieilles campagnes, par carré de luzerne, petits bosquets, mouillères, rangs de vigne sous poiriers, tout ce qu'il décrivait de détails décisifs, couleurs, poissons, vent, ciel, battement de houle, oui, tout cela était exactement une encyclopédie, une encyclopédie engloutie, comme la grande cathédrale. J'ai vu ce jour mourir un savoir. J'ai ouï mourir, l'empirisme. J'écoute maintenant sa rumeur monter des eaux.

Là où l'ancien savant ne percevait que du monotone, la patron voyait évidemment un corps strié, nué, tigré, chiné, zébré, exactement différencié, une surface où les régions locales étaient repérables, où le point, à chaque instant et sous le brouillard même, était déjà fait, le patron percevait la campagne et ses détails fluents dans le temps, là où l'ancien savant ne percevait que de l'instable, le patron voyait un espace qui ne changeait que peu.

Je me suis demandé ce jour pourquoi un savoir inspectait l'autre, contrôlait l'autre, avait pouvoir de le sanctionner, de le faire obéir. J'ai entendu ce jour le plus vieux dialogue de la philosophie moderne, celui de la raison et des sens, quel que soit le nom qu'on leur donne, mais la raison y arraisonnait le plus vieux savoir du monde et le coulait bas. C'était le jour des derniers aveux, c'est-à-dire le temps de l'ethnologie des vaincus. On n'en fera plus qu'un roman à la mode ou une science humaine à succès dans les villes universitaires.

On m'avait appris dès ma prime enfance que la science peut rendre l'invisible visible. Et de fait, la carte marine fait ressortir les profondeurs, elle indique à distance le rocher caché sous le brouillard. Les instruments visités par le contrôleur font mieux encore, ils annoncent la côte, ils dessinent le fond de la mer, à la rigueur ils font le point automatiquement. Nous nous inclinons tous devant de telles performances, mais il faut s'incliner, de plus, devant l'inspecteur. Pourquoi ? Pourquoi la raison seule ne suffit-t-elle pas, pourquoi la raison choisit-elle la force pour imposer raison ? Pourquoi, surtout, rend-elle, en retour, le visible invisible ? Ce corps moiré, stable et changeant comme une prairie d'alpage au printemps, cet espace reconnaissable et mélangé, ont disparu. Oui, la superficie des océans est engloutie.

J'ai appris dès ma prime enfance que les sens trompent. On n'a pas dit les sens de qui. La vue de l'inspecteur sur les hautes prairies où paissent les frégates est nulle, la vision de la raison sur la surface de la mer est toute monotone, non la perception du patron. Les sens trompent rarement quand ils sont exercés, la raison se trompe souvent quand elle n'a pas suivi d'entraînement. Ces principes sont pareils de part et d'autre, et ils sont plats.

Les sens ne trompent pas. Le palais d'un fin goûteur est plus précis que mille machines, la machine la plus fine est biologique, tel organe de tel insecte ou serpent perçoit des mélanges à l'échelle moléculaire. On ne juge jamais scientifiquement l'empirisme, et si on se mettait à juger empiriquement du rationalisme ? La mise en doute pratiquée par Descartes ne fut pas seulement un exercice d'écolier ni une ascèse solitaire. Ce fut un immense mouvement d'histoire, et la force s'en mêla. Le visible s'en alla, s'évanouit dans l'invisible. On méprisa les qualités, la qualité. Un autre invisible vint vers nos yeux. Nul ne vit plus le moiré de la mer, tout le monde chercha le lointain, le profond et les rendit sensibles. On peut dire qu'on effaça l'immédiat. Et la patron à la morue n'eut rien à dire.

Ainsi, les fabricants de cartes purent dire qu'ils avaient découvert l'Amérique, ils purent le faire croire et en prendre la gloire, alors que cent pêcheurs, suivant les chemins tracés du moiré, y avaient été sans le clamer haut dans l'histoire. Le triomphe du verbe écrit fut une catastrophe perceptive. L'âge de la science refit des iconoclastes au niveau des sens, on détruisit de fond en comble un savoir raffiné au voisinage du perçu. Nous n'en conservons que des ruines, vestiges, fossiles.

Nous sommes assez raffinés aujourd'hui du côté des raisons et des sciences pour comprendre enfin à quel point de finesse et de raffinement savant peuvent atteindre les sens. Après des siècles de cartes simples, celles de l'inspecteur, après des siècles de cartes violentes qui effacent la perception différentielle du patron pour lui substituer un papier blanc semé de chiffres sporadiques, levons la carte immédiate de ceux qu'on a nommés les pratiques, des lieux, levons la scénographie superficielle des mers.

Levons le dessin nué, tigré, chiné, zébré, damassé, mélangé, si fortement différencié qu'il fera voir le voisinage même du voir. Je n'avais jamais vu la mer, avant la nuit de La Rochelle, où, après des heures passées à écouter le vieux morutier, nous avons laissé le carré enfumé, en désordre, et la nappe de dentelle toute constellée de cendres, de taches, d'éclaboussures.

Police fluviale

« *Vous plaisantiez. Jamais nous ne pourrons lever cette carte.*

— Je dirai comment tout à l'heure. Je voudrais vous parler de mon frère.

— *Laissez là votre frère. Laissez votre discours. De quel droit parlez-vous ainsi, avez-vous des diplômes ? Que savez-vous de la réalité ?*

— Ce n'est pas la mer que connaît mon frère, c'est le fleuve Garonne. Il vit de lui, avec lui et en lui depuis qu'il y est né, d'un père qui, un jour, mourut sur ses bords mêmes après y avoir vécu cinquante ans. Croyez-vous qu'il le connaisse ?

— *A-t-il des diplômes ? S'il n'en a pas, il sera chassé.*

— Il n'en a pas, mais jour et nuit, mon frère est auprès du fleuve, travaille sur le fleuve, en connaît les moindres roseaux, saules et peupliers, en a testé les bancs et a sauvé sa vie dans le courant flambant des crues. Dites, le connaît-il ?

— *Non, il sera chassé de son lieu et de son travail. L'administration l'a ainsi décidé.*

— Mais l'administration sait-elle ce qui est bon au fleuve ?

— *Oui, elle a des dossiers, elle a des chiffres, elle a des rapports. Votre frère sera chassé.*

— Le réel serait-il l'ensemble de ces chiffres et de ces dossiers ? Jamais mon frère n'a vu, au bord du fleuve, aucun de ceux qui font les dossiers, aucun des hommes pâles du langage.

— *Eux seuls connaissent, vous dis-je. Ils vont parfois, les jours fériés, au club de voile, faire du hors-bord. Votre frère sera chassé. De plus, avant de sortir, je vous dis que la réponse à la question du* Monde *est claire et simple. La réalité, c'est ce que dit l'administration. L'administration définit le réel. Point final. Et vous, comme votre frère, serez chassé un jour de votre réel supposé. Vous m'ennuyez, à la fin. Vous n'entendez rien aux langues, ni à leurs performances.*

— Mais... »

Vaisseaux de l'espace

Voilà un peu de ce que j'ignore des eaux, voici ce que je sais du ciel.

La trajectoire des vaisseaux spatiaux n'est pas simple, n'est pas droite, n'est pas monotone, n'est pas cartésienne. Ils ne vont pas vers la Lune, vers Mars ni vers Vénus par les voies de la Méthode, comme cet homme égaré qui se hâte de sortir de la forêt, au plus vite, droit devant, à cap constant. La direction de ces vaisseaux est surveillée sans cesse, contrôlée, rectifiée en temps réel par ordinateurs. Ils dessinent un parcours assez brisé dans le détail. S'ils conservaient toujours le même cap, ils divergeraient, ils s'égareraient au milieu des astres. Le dialogue des ordinateurs, à terre et en vol, laisse aux archives des tables longues de nombres.

Souvenez-vous de Jules Verne. Le bon vieux rêveur s'est assez peu trompé, au total. Il est allé aux minuties de l'entreprise, il a bien situé le point de départ, il a prévu l'amerrissage d'arrivée, son calcul est naïf, il n'est pas ridicule ; l'analyse sociale est comique, elle est vraie cependant : le projet astronautique est trop sérieux pour être laissé à d'autres qu'à des militaires. Le Gun-Club de Baltimore est un cercle de vieux tueurs. Jules Verne a erré sur un point, sur la ligne droite, et son erreur est canonique et mémorable. La Columbiad, monstrueuse bombarde, fichée en terre comme un puits, chargée de tonnes de fulmicoton, tire droit, droit dans le système, droit dans l'abstraction, rate le réel.

Si les vaisseaux de ce jour vont au but, c'est en bifurquant souvent. Je laisse la question de la déflagration initiale et de sa décomposition en étages pour éviter que le vaisseau ne fonde avant même que de partir, je ne regarde que le cap. L'obus veut aller droit au but, le vaisseau négocie, hésite, bronche. L'obus, confiant, glisse dans un système lisse, sans se préoccuper de l'état local, il se hâte comme le voyageur perdu peureux qui n'a que faire des bigarrures chamarrées du paysage où il passe. Les vaisseaux de l'espace y sont très attentifs, ils observent leur position, nous les observons, nous ne les laissons pas voler seuls. Nous ne savons pas, certes, leur donner un cap assez précis dès le départ, mais, surtout, nous ne sommes plus sûrs qu'ils ne divergeraient pas grandement si nous les abandonnions à leur cap initial. Les choses ne sont pas si stables, nous nous méfions de la mémoire.

Autrement dit, l'obus de Verne, pour une légère faute de tir, n'ira pas autour de la Lune, il y a de meilleures probabilités pour qu'il parte dans une promenade erratique et ornementale : cette aventure arrive, entre nous, à tout voyageur perdu dans une forêt qui s'obstine à marcher droit devant, suivant le précepte de la raison droite, il diverge et dévie de façon croissante. C'est que l'obus était parti droit dans la théorie, la canon avait tiré dans un système simple, alors que nos vaisseaux, prudents, méticuleux, s'orientent directement dans le phénomène et par lui. J'ai envie de dire que les tables de nombres, ici, ressemblent aux vieilles tables d'observation, alphonsines et tolédanes. J'en ai envie, je ne l'ai pas dit.

Pour une fois, le calcul est du côté du phénomène, et du côté de la pratique, et ils sont tous trois de l'autre côté par rapport au système simple et stable, aux principes et aux lois générales. Je rêve même que l'ordinateur nous dessine, comme il sait le faire, le paysage indiqué par les tables de nombres et traversé par les vaisseaux. On y contemplerait un corps mêlé, chiné, tigré, zébré, damassé, si différent du vide abstrait que méprise l'obus canonique. Le paysage est revenu, où le système est au secret, enseveli sous l'immense code des nombres. Le paysage est partout dans le système, la sonde doit le traverser, le système est dans le paysage, comme un arc-en-ciel dans un pré, nous avions simplement oublié le paysage, où le vaisseau court, de voisinage en voisinage, on dirait qu'il traverse un mélange plutôt qu'un corps pur, où il rencontre des chicanes plutôt que le vide et la transparence.

Non, je ne reviens pas à la phénoménologie, elle est trop attachée à celui pour qui l'apparence est manifeste. Elle verse à un monde, idéaliste et monotone, paresseux, entièrement tissé de représentations. Le paysage dont elle parle est perçu, il parvient à l'observateur sous forme d'information, c'est un paysage léger. On en parle, c'est surtout un paysage de parole.

Celui que je décris est aussi un paysage logiciel, il parvient au vaisseau sous forme de nombres, comme il arrive à l'œil par couleurs et reliefs, ou à une ouïe sous formes d'ondes, mais il est condition de sa manœuvre, sous forme de forces. Il peut être un spectacle, il est surtout un tissu d'obstacles. Il est un labyrinthe de chicanes qui se placent devant l'étrave. Ces forces matérielles alourdissent le paysage. Il passe du côté de la réalité. Mais il y a toujours été, même ici-bas. Certes en ont surtout parlé joliment les artistes peintres et les promeneurs, musiciens ou philosophes, à la rigueur les géographes qui consultent les voyageurs, jamais les travailleurs.

Le paysan ne parle pas du paysage. Il n'a pas la parole. S'il l'avait, il dirait peut-être qu'une belle vue n'a jamais rempli l'estomac. Il fait le pays et le négocie. Il fait le pays que le peintre dira. Le paysan est dans le paysage comme notre vaisseau dans le problème des trois corps. Il est dans l'épaisseur inintégrable du système. Il y fait sa survie avec difficulté, moment après moment. Ou mieux, en temps réel. Le fait qu'il vient de décider bien n'est jamais une garantie qu'il décidera encore bien demain. La chicane, devant, est de contingence, elle est du temps des intempéries. Et le paysage n'est plus dans la phénoménologie.

Le paysage, mélange battu et code local du secret, montre la contingence des voisinages. La géographie montre et cache la physique. Il est vrai, littéralement, que plus elle pénètre les entrailles noires du sol, plus elle se fait géophysique ou science exacte de la terre. Plus elle remonte vers le visible, vers la côte dentelée ou vers le sillon travaillé, plus elle se remet à la contingence des voisinages du paysage. Elle redonne de l'aise au nécessaire, de la finesse à la géométrie, elle habille d'un sourire le squelette des lois. La mappemonde est une carte d'identité de la terre, comme la marque de mon pouce est ma carte immédiate d'identité.

Le géographe devrait être un physicien heureux, mains libres, coudées franches, avant d'être le paysan tacite des sciences humaines. Il est le dernier des physiciens avant d'être le protoanthropologue. Voilà la place exacte de l'état du paysage, voilà la place exacte du métier de géographe, place délicate à noter, peut-être en raison du secret. Voyez la physique, le système et ses lois. Voyez la géophysique, mer de cet océan. Voyez la biophysique, mer de cette mer. Voyez l'écologie, voyez les transformations de l'inerte par les vivants venus là. Voyez la découpe devenir niche, et le voisinage devenir frontière. Voyez donc le carillon des lois des sciences dites dures. Et maintenant considérez, de l'autre côté du passage, l'ethnologie et la sociologie, tribales et paysannes, bref, le bouquet des sciences humaines. Non, la géographie n'est pas l'intersection de ces multiples sciences, parce que l'intersection multiple n'est qu'un recouvrement de son originalité, une solution de paresse et de recopie, non, la géographie est le savoir du paysage, le paysage étant l'état des choses qui ramène les sciences dures au silence et dont les sciences humaines naissantes ne peuvent pas encore parler.

Le paysage est là, état intermédiaire et nécessaire, les géographes sont là même, gens de transit, passeurs christophores, bien obligés d'inventer une langue neuve, comme les philosophes, leurs voisins venus là pour la première fois, afin de tenter le passage et y apprendre des leçons. Le paysage est un mélange à voisinages contingents, roche et eau, arbres et terre, le paysage est le passage entre lesdites sciences dures et les sciences humaines, parage silencieux où les premières achèvent leurs discours et leur course pendant que les deuxièmes n'ont pas encore commencé, le paysage est donc ce voisinage même, ce mélange contingent des hommes et du monde, il est un concept du passage du Nord-Ouest.

Le passage du Nord-Ouest, inversement, est sur la terre et sur la carte, un mélange et un paysage. Mais, j'y pense tout à coup : estimons le semis d'îles, d'archipels, d'icebergs et de glaces flottantes, évaluons l'ensemencement des temps, pour la fonte et la prise, considérons ces combinaisons, ces dispositions, comptons nos chances de passer, avouons que le passage est codé, au secret, enfoui, perdu, noyé sous les nombres. Le système, dans le paysage, gît sous les tables d'observation, nous ne pouvons casser ces tables d'une chiquenaude, nous ne pouvons pas les casser au canon. Un système connecte, peut-être, ces îles, ces amas épars, cela est général. Il y a là deux temps, deux situations ou deux phases, comme on le dit en théorie de la percolation.

Notre âge de raison est le temps du mélange et celui des ordinateurs.

Prochaine leçon :

VIII. — L'ÉTAT PAR LOUIS SALA-MOLINS

JEUX

L'invité

Pierre BOUTEILLER

PORTRAIT CHINOIS

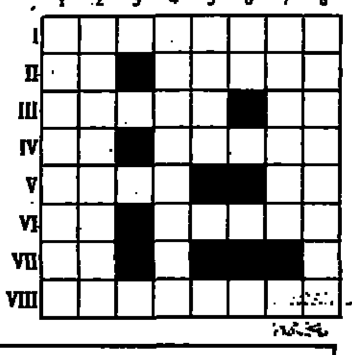
Le « portrait chinois » de Pierre Bouteiller est celui d'une personnalité du monde du cinéma, aujourd'hui disparue.

SI C'ÉTAIT...	CE SERAIT...
Une époque	L'Angleterre victorienne
Un plat cuisiné	La poularde demi-deuil
Une couleur	Le rouge
Un jeu	Le bridge
Une boisson	Un mouton-rothschild 55
Une voiture	La Pacer
Un animal	La pieuvre
Un sport	Le golf
Une matière enseignée	La psychologie
Un produit de beauté	Un parfum
Un appareil ménager	La moulinette
Une carte à jouer	Le joker
Un fruit ou légume	Le potiron
Un nombre	39
Un monument	Les Catacombes

MOTS CROISÉS

Horizontalement. — I. Comme le soleil, ne peut se regarder en face. — II. Ont été plus indépendants que républicains. Plaisanteries, remarques ou caresses, on en redemande. — III. A repeuplé la France dans les années 50. Syndicat réformiste coupé en deux. — IV. Une de plus et c'est l'explosion. Ne peut refuser de se laisser prendre. — V. Trie dans le désordre. — VI. Deux lettres du colonel de La Rocque. Pratiqua l'ouverture. — VII. Pour un cheval, ordre contradictoire (phonétique). — VIII. Survivent à tous les régimes.

Verticalement. — 1. Toujours porno chez les autres. — 2. Bien placé pour boire son fonds. — 4. Anonyme qui aimerait se faire connaître. — 5. Il la prend à l'envers. — 6. Difficile de commencer autrement. — 7. Survivront à toutes les invasions du Liban. — 8. Communs aux autruches et aux hommes politiques.



PAGE RÉALISÉE PAR BERNARD SPITZ ET ALEXANDRE WICKHAM

QUIZZ

Dix questions sur l'actualité récente. Faites preuves de mémoire ou de flair.

1. — Le budget 1981 en France a finalement été déficitaire de :
   a) 81 milliards ?
   b) 92 milliards ?
   c) 103 milliards ?

2. — L'ajournement de l'abrogation de la loi « sécurité et libertés » a été qualifiée par M. Mauroy :
   a) De babiole ?
   b) De pause ?
   c) De non-événement ?

3. — « *Nous voulons une politique de rigueur et de lucidité* », ainsi s'exprimait au « Club de la presse » du 4 avril :
   a) M. Maire ?
   b) M. Pons ?
   c) M. Krasucki ?

4. — Le nom des îles Malouines est issu :
   a) De l'homme qui les a découvertes, Fernando Malvinas ?
   b) Des Malouins qui les ont colonisées ?
   c) Du nom de la race de moutons vivant sur l'île, les malvins ?

5. — Le *Journal officiel* du 3 avril proscrit l'usage du terme « Fast Food ». Il faut dire :
   a) Prêt-à-manger ?
   b) Consommation directe ?
   c) Alimentation éclair ?

6. — La publication d'un article sur la télévision intitulé « J'implose » a valu à son auteur, M. Bertolino :
   a) Une réponse de M. Boutet, P.-D. G. de TF 1, intitulé « J'explose » ?
   b) Le témoignage de sympathie du président de chaîne ?
   c) Son éviction de la chaîne, puis sa réintégration ?

7. — En gagnant le grand prix de Long Beach, Niki Lauda revenait au premier plan après :
   a) Un titre de champion du monde ?
   b) Deux titres de champion du monde ?
   c) Trois titres de champion du monde ?

8. — Le prix « politique » du gaz algérien a entraîné un surcoût de l'ordre de :
   a) 10 % ?
   b) 20 % ?
   c) 25 % ?

9. — Scoop spectaculaire à propos du projet de loi sur l'audiovisuel. Cette « performance journalistique » revient à :
   a) *Libération ?*
   b) *Le Canard Enchaîné ?*
   c) *L'Unité ?*

10. — La haute autorité introduite dans la réforme de l'audiovisuel s'inspire pour le principe de sa composition du :
   a) Conseil constitutionnel ?
   b) Tribunal des conflits ?
   c) Conseil d'État ?

A CHACUN SA VÉRITÉ

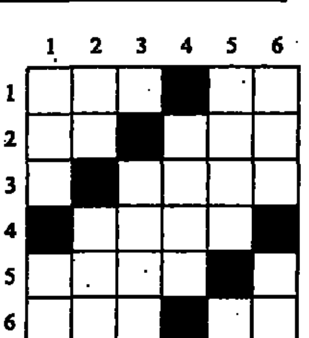
Ce jeu se présente comme un problème de mots croisés, à cette différence près que les définitions ont été remplacées par des affirmations. Selon que vous estimerez vraie ou fausse chaque affirmation, vous inscrirez dans la grille le nombre correspondant. Tous les nombres ainsi reportés doivent se croiser parfaitement.

HORIZONTALEMENT	VRAI	FAUX
1. Le second prénom du président Mitterrand est Maurice	459	479
Miss Tick est une des fées de la *Belle au bois dormant*	15	05
2. *Que viva Mexico* est un film de Buñuel	76	46
Alban Berg est un compositeur autrichien	598	439
3 Balzac est né après Victor Hugo	4 186	4 106
4 La fourchette de bois est remise à l'équipe qui perd tous ses matches dans le Tournoi des cinq nations	7 679	8 609
5 Un hectare contient plus de 2 acres	5 064	7 035
6 La monnaie de l'Arabie Saoudite est le ryal	270	280
Le lego est un jeu danois	53	48
VERTICALEMENT		
1. Le cheval de Blueberry s'appelle Jolly Jumper	478	448
La liberté de la presse fut assurée par une loi de 1881	52	72
2. Le héros de *Sherlock Junior* est le fils du fameux Sherlock Holmes	76	56
Le « ouplaboum » est une danse paysanne ancienne	708	807
3. *Britannicus* est une pièce de Corneille	4 630	4 660
4. Maurice Trintignant est le dernier Français a avoir été champion du monde automobile	4 174	5 104
5. Le bémol élève la note d'un demi-ton	1 389	0 909
6. Kualalumpur est la capitale de la Malaisie	586	596
Le Rubik's cube a été inventé par M. Rubik	63	68

DANS LE DÉSORDRE

Trois mots cachés à découvrir

PICATRNSA
BLEPEARAL
FINECONIT



TEST

Dans quel état votez-vous ?

Elaborée dans les années 60 aux E.-U. par le docteur Eric Berne et ses collaborateurs, l'Analyse transactionnelle (A.T.), après s'être implantée au Canada, connaît, avec un retard de quelques années, un essor de plus en plus important en France.

Pour l'A.T., à la fois théorie de la personnalité et théorie des interactions sociales, la personnalité peut se présenter sous trois états dits : Parent - Adulte - Enfant.

Chaque individu « circule » dans ces trois états à chaque instant. Les changements d'état se traduisant par des modifications de postures, de mimiques, de timbre de voix ou d'autres aspects comportementaux. Mais quels sont donc ces trois états ?

● Le parent, d'abord, qui se subdivise en deux sous-états : l'un, dit parent critique, c'est lui qui détermine les normes, les règles, les interdictions, les punitions ; par exemple, le parent critique dira : « *Si les Français étaient moins individualistes et plus disciplinés, comme les Allemands, peut-être que ça marcherait mieux !* ».

L'autre, dit parent nourricier, permettra les conseils, les aides, les permissions, les récompenses ; par exemple : « *Ne vous inquiétez pas, comptez sur moi, je me charge d'arranger tout ça !* »

● L'adulte gère les informations, traite les données, décide « objectivement ». On le reconnaît à l'œuvre dans des interventions du type : « *A combien se monte cette prime ?* », « *Avant de prendre une décision, il convient d'interroger toutes les parties concernées.* »

● L'enfant est le lieu de la spontanéité, de la créativité, de la sexualité, de la pensée magique, de la soumission ou de la rébellion. Il se subdivise en plusieurs sous-états. Ici, nous n'en citerons que trois :

1) L'enfant spontané, qui réagit spontanément aux stimuli ; le réveille-matin sonne, il l'arrête et se dit : « *Oh, allez, encore cinq minutes !* »

2) L'enfant rebelle réagit comme son nom l'indique : « *S'ils veulent s'amuser à ce p'tit jeu-là avec moi, eh bien d'accord, on verra bien qui est le plus fort !* »

3) L'enfant soumis, lui, dira : « *C'est plus fort que moi, mais j'ai toujours peur de décevoir !* »

Lorsque deux ou plusieurs personnalités sont mises en présence, les différents états du moi de chacune vont interagir avec les différents états du moi des autres.

Les comportements électoraux ont semblé, à cet égard, tout à fait adaptés à cette nouvelle discipline. Le test ci-dessous (1) doit cependant être plus considéré comme un exercice d'initiation que comme un test parfaitement étalonné (2).

Et maintenant, à vous de jouer : répondez aux questions qui vous sont posées en les « qualifiant », c'est-à-dire en précisant à chaque fois si cette attitude vous arrive : 1) jamais, 2) quelquefois, 3) souvent, 4) toujours.

A) Répondez tout d'abord aux questions suivantes : jamais, ou quelquefois, ou souvent, ou toujours.

1. Vous faites le bilan des actions passées et le comparez aux programmes proposés ?
2. Si votre candidat a gagné, vous faites la fête ?
3. Vous pensez que les sondages ont une valeur toute relative ?
4. Si vous le pouviez, vous voteriez pour plusieurs candidats à la fois ?
5. Vous votez pour celui qui a le vent en poupe ?
6. Vous ne donnez votre avis que si on vous le demande, et encore !
7. Vous jugez sur des chiffres et non sur des paroles ?
8. Vous recherchez le maximum d'informations avant de vous prononcer ?
9. Dans l'isoloir, vous hésitez encore ?
10. Vous êtes prêt à consentir à quelques sacrifices si cela peut servir au bien de tous ?
11. Pensez-vous : meetings électoraux = hystérie collective ?
12. Dites-vous : « *De toute façon, ce n'est pas le vote qui changera quoi que ce soit.* » ?
13. Croyez-vous qu'« ils » sont tous à mettre dans le même panier ?
14. Dites-vous : « *J'en ai ras-le-bol de la politique* » ?
15. Pensez-vous que les hommes politiques ne sont pas assez « *cools* » ?
16. Votez-vous pour un candidat et pour l'équipe qui l'entoure ?
17. Vous fiez-vous à votre intuition ?
18. Etes-vous sensible au physique des candidats ?
19. Votez-vous pour « *celui qui a les reins les plus solides* » ?
20. Croyez-vous qu'il faille se sentir concerné par le problème des autres lors d'un vote ?
21. Préférez-vous un bon film à un débat politique ?
22. Avez-vous le trac dans le bureau de vote ?
23. Pensez-vous qu'au-dessous de la cinquantaine, un homme n'a pas assez d'expérience pour être un chef d'Etat ?
24. Votez-vous plus « contre » que « pour » un candidat ?
25. Votez-vous pour celui qui saura aider les défavorisés ?
26. Prévoyez-vous les conséquences à long terme d'une sélection ?
27. Vous emportez-vous dans les discussions ?
28. Vous laissez-vous convaincre par votre entourage ?
29. Vous faites-vous rapidement une opinion ?
30. Jouez-vous l'avocat du diable dans les discussions ?
31. Aimez-vous voir la tête des perdants le soir des résultats ?
32. L'avenir de vos enfants influence-t-il votre choix électoral ?
33. Pensez-vous que les présidentielles ont autant d'importance sur le plan national que sur le plan international ?
34. Avez-vous un peu de sympathie pour celui qui a perdu, quel qu'il soit ?
35. Etes-vous de ceux qui laissent encore une chance à ceux qui les ont déçus ?
36. Le jour du scrutin, êtes-vous de ceux qui votent s'ils n'ont pas prévu autre chose ?

B) En face de chaque réponse, faites figurer le chiffre correspondant sachant que :

- Jamais = 0.
- Quelquefois = 1.
- Souvent = 2.
- Toujours = 3.

Et reportez les solutions sur le tableau des solutions.

(1) Mis au point par Fabrice Dugard et Nicole Weerts du cabinet Impact Développement, conseil en recrutement.

(2) Ceux qui voudraient en savoir plus pourront consulter *Des jeux et des hommes*, d'E. Berne, éd. Stock, et *l'Analyse transactionnelle*, de Cardon, Lenhardt et Nicolas, Les éditions d'organisation.

SOLUTIONS

TEST

Placez les chiffres obtenus dans le tableau ci-dessous et faites le total pour chaque colonne verticale.

Parent critique		Parent nourricier		Adulte		Enfant soumis		Enfant rebelle		Enfant spontané	
Question n°		Question n°		Question n°		Question n°		Question n°		Question n°	
7		10		1		4		12		2	
11		20		3		5		14		17	
13		25		8		6		15		18	
19		32		16		9		24		21	
23		34		26		22		30		27	
29		35		33		28		31		36	
Totaux											

Faites enfin figurer les résultats que vous avez trouvés sur un graphique de ce type :

18
12
6
Parent critique — Parent nourricier — Adulte — Enfant soumis — Enfant rebelle — Enfant spontané

Et voilà, vous avez devant vous ce qu'on appelle un « égogramme ». Pour le lire, regardez votre « état » dominant, les inégalités plus ou moins fortes qui peuvent exister entre vos différents « états » et, peut-être, ce qu'on pourrait appeler le « sous-développement » d'un ou de plusieurs aspects de votre personnalité...

A CHACUN SA VÉRITÉ

Horizontalement

1. Oui.
   Non, c'est une sorcière.
2. C'est un film d'Eisenstein.
   Oui.
3. Non : 1799 contre 1802.
4. Pas une fourchette, une cuillère de bois.
5. Oui.
6. Oui.
   Oui.

Verticalement

1. Hérésie : c'est celui de Lucky Luke.
   Oui.
2. Film de Buster Keaton. Rien à voir avec le détective.
   Non.
3. Non, de Racine.
4. Aucun Français n'a jamais obtenu ce titre.
5. C'est le dièse.
6. Oui.
   Oui.

	1	2	3	4	5	6
1	4	5	9	■	0	5
2	4	6	■	5	9	8
3	8	■	4	1	0	6
4	■	8	6	0	9	■
5	5	0	6	4	■	6
6	2	7	0	■	5	3

QUIZZ

1. a ; 2. c ; 3. a ; 4. b ; 5. a ; 6. c ; 7. b ; 8. c ; 9. c ; 10. a.

PORTRAIT CHINOIS

ALFRED HITCHCOCK.

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
I	E	V	I	D	E	N	C	E
II	R	I	■	O	S	E	E	S
III	O	G	I	N	O	■	D	T
IV	T	N	■	A	P	E	R	O
V	I	E	R	T	■	■	E	M
VI	Q	R	■	E	V	A	S	A
VII	U	O	■	U	■	■	■	C
VIII	E	N	A	R	Q	U	E	S

DANS LE DÉSORDRE

sacripant
préalable
infection

AUDIOVISU

Petit glossaire

Effet

ACTUALITE DU

Classique

Les enregistrements mono de Maria Callas

AUDIOVISUEL

Petit glossaire de la vidéo

La vidéo suscite toute une série de questions. Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons pendant l'été un petit glossaire en douze mots-clés, douze entrées, pour mettre en perspective des techniques et des stratégies d'utilisation.

Effet

Depuis que Jean-Christophe Averty a passé des bébés à la moulinette dans *les Raisins verts*, on sait que l'image électronique offre des possibilités originales de trucage. Le signal vidéo, mélangé, numérisé, traité par ordinateur ou généré par un synthétiseur, permet de faire varier à l'infini les formes, les mouvements et les couleurs.

L'instrument de base des effets vidéo est la régie. Conçue pour les besoins de la production télévisée, la régie sert à mélanger les signaux en provenance de plusieurs caméras. Elle est ainsi capable de réaliser les effets classiques du cinéma : surimpressions, fondus, fondus-enchaînés. A titre d'exemple, un fondu enchaîné s'obtient très facilement en vidéo en jouant sur l'amplification du signal, ce qui modifie la luminosité des images au moment de leur mélange.

Mais il y a en vidéo bien d'autres façons de mélanger deux ou plusieurs images. La technique du volet permet d'avoir dans le même cadre deux moitiés d'image en provenance de deux caméras et, en déplaçant le volet, de faire varier la surface occupée par chacune d'entre elles. Les régies offrent aujourd'hui plus d'une soixantaine de volets différents. Plus complexes que les volets, les médaillons dessinent, à l'intérieur d'une image, des quadrilatères de surfaces variables à l'intérieur desquels viennent s'inscrire d'autres images. Si l'on veut obtenir des formes particulières dont la découpe ne soit pas rectiligne, on utilise alors la technique du découpage. Un carton blanc découpé, filmé sur fond noir par une caméra, vient inscrire dans l'image d'une seconde caméra la forme du médaillon souhaité ; une troisième caméra permet de placer une image dans la découpe.

Enfin, dernière possibilité de mélange, l'incrustation insère un personnage filmé par une caméra dans une scène ou un décor filmé par une autre caméra.

A côté de ces effets désormais classiques, les progrès de la numérisation du signal, et de l'informatique qui lui est associée, autorisent maintenant toute une nouvelle gamme de trucages. C'est le cas des coloriseurs, qui traitent en couleurs électroniques une image noir et blanc. Entre le noir et le blanc, il existe en fait toute une gamme de gris ; le coloriseur isole quelques niveaux de gris et leur affecte une couleur différente. La colorisation ainsi obtenue est uniforme, l'appareil affectant la même couleur à tous les gris de même niveau, quel que soit leur emplacement dans l'image.

Les *générateurs d'effets spéciaux numériques* permettent de simuler sur une image tous les mouvements de caméra : déplacements horizontaux et verticaux, zoom avant et zoom arrière, etc. La combinaison de ces effets donne naissance à des trucages assez spectaculaires en deux ou trois dimensions. On voit ainsi l'image tourner comme un disque ou pivoter sur elle-même dans l'espace comme une porte à tambour, l'ordinateur créant un effet artificiel de perspective. On peut aussi lui donner la forme d'un cylindre tournoyant ou d'un globe en rotation. La vidéo s'attaque aussi à la création graphique. Les palettes électroniques permettent, à l'aide d'un simple crayon, de tracer et de peindre à même le signal vidéo. L'animation par ordinateur simplifie la technique du dessin animé image par image en contrôlant les composantes et les couleurs des personnages, les décors, en calculant les mouvements et en réalisant la production des phases intercalaires.

Enfin, on est capable aujourd'hui de produire des images vidéo de pure synthèse sans l'aide de caméra. Ces compositions abstraites servent de décors pour des spectacles de variétés, des génériques ou même de spots publicitaires.

Certains spécialistes croient déceler dans les *effets* vidéo la marque d'un langage audiovisuel spécifique par rapport à l'expression cinématographique. Cette conclusion est un peu rapide : le trucage électronique n'en est encore qu'à ses balbutiements. Relativement coûteux, il est réservé aux productions professionnelles et à l'art vidéo. De plus, il tient encore du procédé et est rarement intégré au discours audiovisuel lui-même. Dans son ensemble, la vidéo reste largement tributaire du langage cinématographique.

Néanmoins, à chaque fois qu'il est utilisé, le traitement électronique de l'image tire la réalisation vidéo du côté de la mise en page en l'éloignant de la mise en scène traditionnelle. Au cinéma, les formes narratives se sont articulées autour du montage des plans et des séquences. L'effet vidéo introduit le montage à l'intérieur du plan en jouant sur des oppositions ou des juxtapositions d'éléments. Ainsi travaillée, l'image électronique ne cherche plus cet effet de réalité cher au cinéma, elle nous habitue, petit à petit, à d'autres formes de représentation.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sur ces problèmes, on pourra consulter également les articles de Dominique Belloir dans *les Cahiers du cinéma* 1981, et les deux numéros de *Problèmes audiovisuels* (4 et 6), consacrés aux « *nouvelles images* » et publiés par la Documentation française et l'Institut national de l'audiovisuel.

La semaine prochaine :

ENTREPRISE

PHOTO

Téléobjectif ou doubleur de focale

Nous avons vu la dernière fois (*le Monde Dimanche* du 25 juillet) que l'équipement optique le plus utile pour un amateur n'effectuant aucune recherche photographique particulière comporte les focales de 35 à 105 mm. Dans cet éventail, le téléobjectif de 100 ou de 105 mm est déjà un accessoire coûteux : de 1 100 F à 2 000 F s'il est peu lumineux et de 1 700 F à 3 000 F s'il est très lumineux et de grande qualité. Il en serait de même pour l'achat d'un téléobjectif de 200 mm.

Une économie est possible en remplaçant le téléobjectif par un doubleur de focale dont le prix varie en moyenne de 500 F à 800 F. Ce complément optique se monte entre le boîtier et l'objectif dont il multiplie alors par deux la distance focale. Ainsi l'objectif de 50 mm devient-il un 100 mm et le téléobjectif de 100 mm un 200 mm. Dans ce dernier cas, le doubleur de focale a un autre avantage : il est très nettement plus petit et plus léger que le téléobjectif de 200 mm. Cet accessoire, toutefois, n'est pas sans inconvénient, et nous pensons qu'il n'est vraiment intéressant que dans des cas limités.

Le doubleur de focale, tout d'abord, conduit à une perte de moitié de la luminosité et de la définition. Tout simplement parce qu'il ne fait que reprendre la moitié de l'image (sa partie centrale) produite par l'objectif afin de l'agrandir pour qu'elle occupe toute la surface du film 24 × 36 mm. (1)

Dès lors, il y a peu d'intérêt à utiliser un doubleur de focale avec un 35 ou un 50 mm, qui sont des objectifs de bonne définition. Quant aux objectifs que remplacerait ainsi le doubleur, 70 et 100 mm, ils sont d'une utilisation courante et il est peu souhaitable de leur substituer des systèmes optiques peu lumineux réduisant la netteté des images. Il en va différemment avec des téléobjectifs de 200 ou même 400 mm. Leur définition est moindre que celle d'un 50 ou d'un 100 mm. Sauf s'il pratique la chasse photographique, l'amateur ne les utilise qu'exceptionnellement, et d'ailleurs difficilement (il suffit de bouger imperceptiblement à la prise de vue ou de ne pas fignoler la mise au point pour que les images soient floues). Dès lors, il est plus facile d'accepter les inconvénients d'un doubleur de focale utilisé avec un objectif de 100 ou de 200 mm. L'équipement résultant (focales de 200 ou 400 mm) restant alors léger, il est plus facile d'assurer son immobilité à la prise de vue. Ce qui est souvent plus important pour obtenir une image nette que les performances propres de l'objectif.

ROGER BELLONE.

(1) La partie centrale d'une image photographique ayant généralement une définition plus élevée que les bords, il se peut qu'un bon doubleur de focale conserve bien cette qualité. Dans ce cas, sur les bords de la nouvelle image la perte peut être relativement faible. Mais les doubleurs de focale de ce type sont rares et surtout aussi coûteux que des objectifs. Ils sont fabriqués principalement par les constructeurs de reflex pour certains objectifs de leurs marques (Leitz, Nikon, par exemple).

VIDEOCASSETTES SELECTION

Les Shadoks au service de l'entreprise

On se souvient des étranges petites bêtes de Jacques Rouxel qui, de 1968 à 1970, partagèrent les téléspectateurs français en deux camps farouchement opposés. Leurs héritières se sont quelque peu assagies, délaissant leurs rêves de conquête spatiale et leur logique délirante pour s'attaquer aux mécanismes de l'entreprise et à la logique économique.

Cela nous vaut tout de même trois dessins animés remarquables, *la Formation continue, la Communication dans l'entreprise* et *Portes ouvertes sur le monde*, trois documents de formation générale qui s'adressent à tous les publics. Destinés à convaincre les responsables de sociétés de la nécessité de la formation, de la communication et de l'exportation, ces films peuvent servir également de point de départ à une réflexion sur le rôle et les structures de l'entreprise, dans un cadre scolaire, par exemple.

● *La Formation continue, la Communication dans l'entreprise, Portes ouvertes sur le monde.* Produit par A.A.A. et édité par R.C.V., collection institutionnelle.

FILMS

En hommage à Romy Schneider :

Clair de femme, de Costa Gavras. Distribué par G.C.R.

La Mort en direct, de Bertrand Tavernier. Distribué par M.P.M.

Films policiers :

I comme Icare, d'Henri Verneuil, avec Yves Montand. Distribué par les Productions du Tigre.

Trois Hommes à abattre, de Jacques Deray, avec Alain Delon. Distribué par G.C.R., collection « Série noire ».

Films à grand spectacle :

Le Retour de Martin Guerre, de Daniel Vigne. Distribué par les Productions du Tigre.

Jeanne d'Arc, de Victor Fleming, avec Ingrid Bergman et José Ferrer. Distribué par M.P.M.

J.F. L.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les enregistrements mono de Maria Callas

Revoici les « monos » de Callas. A l'heure où l'on ne parle que de quadriphonie, d'enregistrement numérique et de lecture par laser, pareille exhumation semble relever de la manie de collectionneur. Et pourtant, comment résister à l'évidente qualité musicale de ces disques, à leur équilibre, à l'homogénéité de leur conception ? Et mieux encore, à leur présence, à leur ton ? Avant toute sophistication de studio, ils rappellent la primauté de l'équipe, de la personnalité, de la passion musicale.

Pendant six ans, Callas enregistra en mono. Walter Legge, qui l'attira chez EMI, lui offrit beaucoup d'audaces pour quelques conformismes. Conformistes, la plupart de ses interprétations véristes, où elle ne fut grande que parce qu'elle était grande artiste, mais sans jamais y éclipser ses rivales, ni y apporter les qualités requises (l'hédonisme vocal, la fragilité de victime...). Malgré de bouleversantes pages (*Butterfly*, la mort de Manon, une *Tosca* historique), son royaume n'était pas là. Et pour une Santuzza ou une Nedda, combien on eût préféré une *Anna Bolena* ou une *Armida*. Car, dans Rossini, Bellini et Donizetti, elle fut unique, parce que ce répertoire, après des décennies d'oubli, trouvait en elle sa résurrection, lui inspirant la véhémence comme l'élégie. Elle en retrouva les arcanes : la science du mélange des couleurs, le cantabile suspendu, la colorature habitée, le jeu des inflexions. Qu'on réécoute ce *Turc en Italie*, sa verve, son brio, sa précision rythmique et vocalistique ; ou cette *Lucia* soudainement réincarnée, pathétique et morbide. Plus que des prises de rôle, des moments d'histoire.

Les critères et les exigences de la technologie relèvent d'un autre jugement, d'une autre ère de l'écoute. On n'est pas ici dans l'ordre du son et de la quête obsessionnelle de sa perfection, au demeurant impossible, mais dans celui de la vérité musicale. Non pas une mesure, mais une essence. (Rossini : *Il Turco in Italia*, dir. G. Gavazzeni, 2d. EMI, 163-03456/7 ; Donizetti : *Lucia di Lammermoor*, dir. T. Serafin, 2d. EMI, 163-00942/3 ; Puccini : *La Bohême*, dir. A. Votto, 2 d. EMI, 163-18182/3).

ALAIN ARNAUD.

Concertos pour intruments à vent de Krommer

Franz Krommer (1759-1831), dit parfois Krommer-Kramar, est un des nombreux compositeurs tchèques de l'époque de Haydn, Mozart et Beethoven qui émigrèrent à Vienne. Il s'y installa définitivement en 1795 et devint par la suite un membre éminent de la chapelle impériale. Dans sa musique instrumentale, l'essentiel de sa production, il favorisa particulièrement les instruments à vent. En témoignent les trois concertos (un pour flûte, un pour flûte et hautbois, un pour hautbois) enregistrés ici par des artistes de premier plan : l'Orchestre de chambre anglais, Peter Lukas Graf (flûte) et Heinz Holliger (hautbois), Holliger dirigeant le concerto pour flûte, et Graf les deux autres.

Celui pour flûte et hautbois est une transcription (due à Krommer lui-même) d'un quatuor à cordes de jeunesse : il a donc quatre mouvements, et non trois. Ces concertos diffèrent également par leur instrumentation, celui pour hautbois faisant même appel aux timbales. Les œuvres ne sont pas que brillantes, elles savent aussi émouvoir (en particulier dans les mouvements lents) et surprendre (menuet et trio de celle pour flûte et hautbois). On apprécie en outre la générosité de l'éditeur : chaque concerto dépassant vingt minutes, on a là au total plus d'une heure de musique (Claves, D 8203).

MARC VIGNAL.

Une sélection de nouveautés

Bach : *L'Offrande musicale*, par le Linde-Consort (EMI, 065-43.045).

Bartok : *Le Château de Barbe-Bleue*, par E. Nesterenko et E. Obraztsova, orchestre et chœurs de l'Opéra d'Etat hongrois, dir. J. Ferencsik (Hungaroton, SLPD 12.254).

Bartok-Kodaly : *Chants du folklore hongrois*, par T. Csajbok, soprano, et L. Szücs, piano (Hungaroton, SLPX 12.114).

Brahms : *Premier sextuor à cordes*, par les Musiciens (R. Pasquier, R. Oleg, etc.) (Harmonia Mundi, 1073).

Chostakovitch : *Dixième symphonie*, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan (DG, 2532.030).

Haydn : *Symphonies parisiennes nos 82-87*, par l'Academy of St. Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner (Philips, 6725.012).

Mozart : *Concertos pour piano nos 5 et 25*, par Murray Perahia et l'English Chamber Orchestra (CBS, 37.267).

Prokofiev : *Cinquième symphonie*, par l'Orchestre de Strabourg, dir. A. Lombard (Erato, NUM. 75008).

Schumann : *Les trois quatuors à cordes*, par le Takacs Quartet (2 d. Hungaroton, SLPX 12.314/15).

Tchaïkovski : *Symphonies nos 4, 5 et 6 et Manfred*, par le Philharmonia Orchestra, dir. V. Ashkenazy (4 d. Decca, 591.182).

Airs d'opéras français (Gounod, Delibes, Bizet, Massenet, Offenbach, Verdi), par José Van Dam et l'Orchestre de Monte-Carlo, dir. Cl. Scimone (Erato, NUM. 75023).

Bali : *Sabatu, les danses masquées*, enregistrements de Jacques Brunet (Ocora, 558.582).

Chants sacrés, par Jessye Norman : Gounod, Schubert, Franck, Adams, Mac Gimsey, Yon et anonymes, avec les Ambrosian Singers et le Royal Philharmonic Orchestra, direction A. Gibson (Philips, 6514-151).

Rock Variétés

NICK LOWE « Nick The Knife »

Connu pour ses talents de producteur (Elvis Costello), Nick Lowe enregistre régulièrement des disques construits avec un soin minutieux. Ampleur du son, précision des interventions, mise en place experte, on reconnaît son goût pour les mélodies sucrées qui, dans un esprit pop et un format chanson, ont fait la saveur des années 60 (Arabella, 203319).

DAVE EDMUNDS « DE 7 »

Producteur occasionnel (Stray Cats), depuis plus de dix ans Dave Edmunds traîne sa guitare et sa connaissance parfaite du rock sur des disques solides qui fonctionnent souvent par clins d'œil et s'appuient sur la tradition des pionniers. (Arabella, 204508).

ROCKPILE « Seconds of Pleasure »

Compagnons de longue date, Nick Lowe et Dave Edmunds appartiennent à cette petite famille de musiciens anglais qui font le rock à l'américaine en ayant assimilé en profondeur les principales tendances, blues, country, qui l'ont marqué. Les deux hommes se retrouvent sur la route au sein d'un groupe, Rockpile, qui n'a d'autre fonction que celle de réunir leurs répertoires. Ce disque en est le premier constat imprimé sur la cire. (Arabella, 203318).

ALAIN WAIS.



Jazz

JAY JAY JOHNSON : « J. J. ! »

La face cachée de ce tromboniste virtuose : l'arrangement. Il avait guéri le trombone de ses rhumatismes congénitaux. En écoutant ces compositions savoureuses exécutées par un grand orchestre où figurent Clark Terry, Ernie Royal, Jerome Richardson, Hank Jones, Bob Cranshaw, on mesure combien l'improvisateur dissimulait le compositeur. Johnson écrit dans la dentelle, en une sorte d'hommage à Gil Evans et George Russel. Ces petits concertos enregistrés en 1964 sont un régal (RCA PL 43530).

HOWARD MC GHEE : « Maggie's back in town »

La réédition d'un disque gravé en 1961 en compagnie de Phineas Newborn, Leroy Vinnegar et Shelly Menne. De son passage chez Charlie Parker, le trompettiste a conservé le goût de l'aventure. Sa sonorité acide, un brin désuète, tranche sur le jeu poli et policé des trois hommes de l'Ouest (Contemporary CR S7598).

ALAIN LEYGNIER.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

Le Monde
DIMANCHE
FEUILLETON

Dix petits nains

PAR PIERRE-JEAN REMY

Résumé des chapitres précédents : Le séminaire que dirige Bonifacio chez Bertrand et Véronique de Saint-Prix se poursuit toujours aussi mal. Terrenoire et Dulac sont morts, le corps de Jean-Pierre Strauss a disparu, et Gilles Ferrier, que Bonifacio et Benoit avaient assommé après qu'il eut surpris les ordres donnés par le correspondant du téléphone rouge, s'est échappé.

7
Y a-t-il un tueur dans la salle ?

LE silence dura. Et l'obscurité avec lui : personne, dans l'assistance médusée, n'osait faire un geste. Et puis, il y avait eu un choc mou, à deux pas d'eux, sur le pavé. Lentement, enfin, un nuage qui cachait la lune glissa dans le ciel, et c'est d'une clarté blafarde que le château, la cour, tous ses occupants, se trouvèrent baignés. Un cri, alors, désespéré, inhumain, strident, éclata, répété par les mille échos des toits et des façades.

« *C'est trop horrible...* », murmura Marie-Claude Antoine, sur le point de défaillir.

C'était horrible, en effet, mais plus encore que la journaliste n'avait pu d'abord s'en rendre compte. Très haut dans les toits, aggrippée à une cheminée, Catherine Arthus, nue et échevelée, hurlait. A quelque vingt mètres d'elle, sur une corniche avancée, Daniel Benoit, incapable de faire un geste, semblait fasciné par le vide qui s'ouvrait devant lui. Enfin, sur le sol, devant le groupe des spectateurs, gisaient les cadavres étroitement embrassés de Gilles Ferrier et de Jean-Pierre Strauss.

Mentalement, et mû par un réflexe machinal, Patrice Bonifacio compta :

« *Trois et deux : cinq ; cinq sont déjà morts, et nous ne sommes plus que cinq.* »

Il frissonna et ne reprit un peu d'assurance que lorsqu'il se rendit compte qu'il avait compté deux fois le cadavre de Strauss : d'abord simplement endormi dans la chambre du fantôme, et maintenant écrasé dans cette cour. Du coup, il respira plus aisément et sentit remonter en lui son âme de chef ; ils étaient encore six ! Il fit alors face à ses compagnons et aux gens du château, passablement hébétés.

« *Calmez-vous, je vous en prie ! Tout cela était un numéro que nous avions mis au point avec Gilles : il s'est, hélas ! terminé tragiquement...* »

« Si des mystères nous échappent... » Jusqu'au bout, Bonifacio devait demeurer fidèle à ses principes. Mais un murmure lui répondit : ce n'était pas encore le calme demandé, mais une manière de soupir de soulagement de voir que quelqu'un, au moins, n'avait pas perdu la tête. Cependant, Catherine Arthus, accrochée à sa cheminée, hurlait toujours.

« *Vas-y, Benoit ! Va la chercher !* », cria enfin Bonifacio au journaliste, toujours immobile sur la barre d'appui de sa fenêtre.

Mais Daniel Benoit, pétrifié, n'osait faire un geste. Le cri de la comédienne terrorisée était devenu le long appel d'une bête sauvage affolée.

« *Bon sang !* gémit Bonifacio, sans bouger pour autant : *Dieu vous garde des intellectuels !* »

A deux pas de lui, la sténotypiste en rouge lui jeta un regard lourd de signification.

Daniel Benoit n'était certes pas un intellectuel, mais si l'une des caractéristiques éventuelles de cette race à part est bien une propension naturelle à une lâcheté proverbiale, alors – et avec éclat – le journaliste évincé de toutes les télévisions, mais à qui on avait redonné du galon, en rejoignait les rangs ambigus : accroupi sur sa corniche, il ne bougeait pas.

« *J'y vais !* », lança une voix derrière Patrice Bonifacio.

C'était Bernard Kermeur des Petits-Champs, qui s'élançait enfin vers le château : le cri de Catherine Arthus, à bout de force, devenait une plainte entrecoupée de silences.

Dix minutes plus tard, le producteur héroïque ramenait avec lui le corps nu et palpitant de la jeune femme. Celle-ci, le visage défait, les cheveux en désordre, s'accrochait à son sauveur en poussant de petits sanglots. Attendri, Kermeur caressait sa joue et murmurait des mots très tendres : c'était brusquement une passion véritable qui venait de naître dans ce cœur de technocrate de la culture. A quelques pas de lui, Daniel Benoit, honteux, baissait la tête.

« *C'est toi qui as descendu Ferrier ?* », interrogea Bonifacio lorsqu'il passa à sa hauteur.

Mais Benoit secoua la tête.

« *Même pas...* »

Nul autre que Patrice Bonifacio n'avait pris la peine d'examiner le corps fracassé du jeune metteur en scène, mais l'envoyé spécial du président, qui s'était penché sur lui, avait vu le trou que la balle avait fait sous l'arcade sourcillière gauche.

« *Qu'on ne touche à rien ! Et qu'on ne prévienne personne avant que je vous aie parlé !* », s'était-il exclamé en se relevant.

Il avait simplement demandé à deux domestiques d'étendre une bâche sur les deux cadavres. Mais, à son tour, il avait peur.

« *Que tout le monde se retrouve dans un quart d'heure au château* », lança-t-il quand même.

Il était seulement 11 heures du soir.

La réunion qui suivit fut décisive. Consciente de la gravité des événements qui s'étaient déroulés, Véronique de Saint-Prix avait fait préparer des laits de poule qu'on servit dans le petit salon de musique aux penseurs professionnels rescapés de l'entreprise. Bertrand avait, de son côté, allumé un grand feu de bois, et c'est le visage soucieux que tous, y compris la tante et son neveu, mais aussi les domestiques de la maison et tous les témoins du Son et lumières tragique, s'étaient réunis devant la cheminée.

« *Comment va Catherine ?* », interrogea d'abord Patrice Bonifacio, qui était resté très pâle.

Bernard Kermeur lui répondit :

« *Elle ne voulait pas que je la quitte, aussi je ne vais pas tarder à remonter.* »

Véronique, dont le visage attendri cachait d'anciennes passions, s'y connaissait en coups de foudre : le ton de Bernard Kermeur des Petits-Champs était bien celui d'un amoureux transi. Elle hocha la tête.

« *La pauvre petite a subi une forte commotion. Je lui ai donné un calmant et elle s'est endormie, mais il faudrait vite appeler un médecin.* »

Patrice Bonifacio l'arrêta.

« *Je sais. Et c'est pour cela qu'il fallait que je vous parle d'abord.* »

Il se racla de nouveau la gorge comme il le faisait chaque fois qu'il avait quelque chose de difficile à dire, puis commença :

« *J'ai déjà eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'attirer votre attention sur l'importance capitale que revêtaient aux yeux du président les travaux auxquels nous avons été conviés. Il ne s'agit pas, en effet, d'un séminaire comme les autres, ni d'un exercice de style purement rhétorique : à partir des conclusions qui seront les nôtres au terme de nos réunions, et que l'ordinateur dont dispose notre ami Bertrand traduit au jour le jour en données précises et rigoureuses, c'est toute une politique des arts, des lettres, mais aussi de l'éducation qui sera déterminée et mise en œuvre. Jadis certaines nations pouvaient, en effet, choisir de s'illustrer par la gloire militaire, la production industrielle ou agricole, le pouvoir central ou militaire, que sais-je ? Nous avons décidé, nous, de nous placer aujourd'hui au premier rang des producteurs intellectuels.* »

Il reprit son souffle et regarda ses compagnons sur lesquels son discours semblait faire forte impression.

« *Voilà pourquoi, coûte que coûte, nous devons aboutir. Car un échantillon tel que celui que nous constituons – en dépit des défections et autres incidents de parcours qui l'ont altéré – est absolument unique. Je viens à l'instant d'appeler mon correspondant sur cette affaire, et il demeure formel : nous devons achever nos travaux. Mais nous devons aussi éviter à tout prix que ces... incidents de parcours soient ébruités : vous savez trop bien quel usage pourraient en faire nos ennemis !* »



JEAN-PIERRE CAGNAT

Il y eut un murmure dans l'assistance : il n'était jusqu'aux Saint-Prix et aux domestiques du château qui ne parussent se sentir concernés. D'ailleurs, Patrice Bonifacio poursuivait :

« *Je suis convaincu que, dans les années à venir, on parlera des travaux de Saint-Prix comme on évoque aujourd'hui l'appel de Londres, le discours de Bayeux ou la charte de San-Francisco.* »

Bertrand regarda sa tante, qui regarda Victor, son maître d'hôtel ; celui-ci regarda les autres domestiques : le discours de Bonifacio avait bien fait son effet.

« *Voilà pourquoi,* conclut sur le mode lyrique l'envoyé spécial du président, *je vous demande de jouer le jeu avec moi ; de ne rien laisser filtrer à l'extérieur de ce qui se passe ici, et de nous permettre à nous, mes amis* – il montra ceux qui restaient : Marie-Claude Antoine et Bernard Kermeur, Tony Dupond, Benoit et lui-même, – *de parvenir aux résultats sans équivoque que l'on attend de nous. Comme vous, je ressens profondément les deuils qui nous ont frappés ; comme vous, je pleure des amis, mais comme vous, je serai ferme. Le monde attend quelque chose de l'Europe, l'Europe a les yeux tournés vers la France, et la France, sans le savoir,nous regarde.* »

Il avait achevé. Seul, Tony Dupond pensait en lui-même qu'il était allé un peu loin, mais eut la présence d'esprit de se taire. Et puis, tout le monde savait que le critique acerbe et gomineux avait fort mauvais esprit... Quelques domestiques applaudirent, la dame en rouge relisait déjà ses notes, et Daniel Benoit, debout à côté de Bonifacio, deux doigts passés dans la ceinture du pantalon, avait subitement tout d'un garde du corps. D'ailleurs, le révolver qu'il ne quittait plus gonflait la poche intérieure gauche de sa veste.

« *Qui reprendra de mon lait de poule ?* », interrogea alors Véronique de Saint-Prix, une carafe miraculeusement bouillante à la main.

∴

PATRICE BONIFACIO allait lever la séance et suggérer que chacun allât se coucher – il était près de minuit et lui-même commençait à ressentir les effets de cette soirée agitée – lorsque la main de Marie-Claude Antoine s'agita. Elle voulait prendre la parole.

« *Je crois que, après ce que tu nous as expliqué, aucun d'entre nous n'a plus le droit de reculer, ni même de perdre une seconde de son temps. Je suggère donc que nous reprenions immédiatement nos travaux, quitte à commencer plus tard la séance de demain matin.* »

Le regard fiévreux, elle faisait du zèle, mais c'était sur ce zèle qu'elle avait bâti sa réputation de journaliste opiniâtre, et, quoi qu'il lui en coûtât, Patrice Bonifacio ne put qu'acquiescer. Et puis, il savait que, avant sa propre nomination, Marie-Claude Antoine avait intrigué ferme et souri à ravir pour prendre sa place. Il fit donc un rapide tour des participants.

« *Aucune objection ?* »

Aucune voix ne s'étant élevée – Tony Dupond, à demi endormi dans son fauteuil, était déjà reparti pour la Corse – ce furent les domestiques qui se levèrent, conscients que leur rôle était terminé.

« *Je remercie notre amie Marie-Claude de son initiative courageuse, qui sera appréciée en haut lieu,* poursuivit Bonifacio lorsque Victor et ses collègues eurent quitté la pièce, *et je déclare donc ouverte la séance exceptionnelle de nuit du 21 mai...* »

Puis il entra dans le vif du sujet, et, évoquant la fragilité de destins tels que ceux de Jean-Pierre Strauss et de Gilles Ferrier, il reprit son thème favori qui était la vanité des ratiocinations intellectuelles face au gigantesque effort qu'on attendait des masses. Il fut si dur à l'égard de lui-même et de ce qu'il représentait que les doigts de la dame en rouge s'empourprèrent encore davantage ; et c'est alors qu'il se lançait dans une péroraison digne de Bossuet ou de Lacordaire mais d'un goût soudainement douteux – « *Nous ne sommes rien, mes amis, que des morts en sursis : seule est puissante et vivace la force de tout un peuple* » – que, comme pour démontrer la véracité de ses propos, Victor et trois domestiques traversèrent discrètement un corridor juste derrière lui, portant les corps des deux malheureuses victimes de cette nuit de folie. Un léger froid parcourut l'assistance : il était 1 heure du matin.

(Lire la suite page V.)

Membres du séminaire sur la place des intellectuels dans la société française de demain, réunis au château de Saint-Prix en mai 198...

- **Marie-Claude Antoine : écrivain et journaliste de télévision.**
- **Catherine Arthus : comédienne.**
- **Daniel Benoit : journaliste de télévision.**
- **Patrice Bonifacio : romancier, fin politique.**
- **Tony Dupond : critique littéraire.**

† **Flavien Dulac : génie poète romancier (mort).**

- **Gilles Ferrier : metteur en scène.**
- **Bernard Kermeur des Petits-Champs : producteur de cinéma.**

† **Jean-Pierre Strauss : philosophe (mort).**

† **Jean-Claude Terrenoire : cinéaste (mort).**